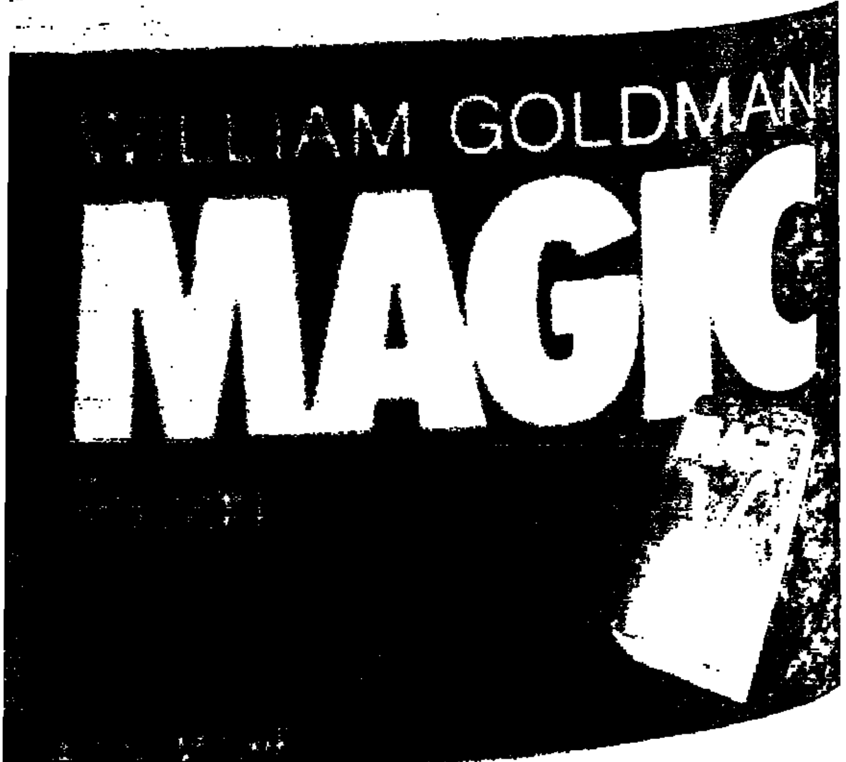
LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT HAMDI

Les vues de la France et du Yémen du Nord sont convergentes

affirme le communiqué commun

L'hebdomadaire soviétique « Temps Nouveau[x] » se défend d'avoir critiqué la politique des partis communistes occident[aux]

SOLDES POUR LES GRANDES TAILLES AUTEUIL



هكذا في الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 091 | 22 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 10-LUNDI 11 JUILLET 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les orages dans le Sud-Ouest

Une dizaine de personnes sont portées disparues

LIRE PAGE 22

L'Albanie s'éloigne de la Chine

Tirana dénonce la stratégie de Pékin

Zeri i Popullit, *organe officiel du parti du travail communiste albanais, a publié le jeudi 7 juillet, un long éditorial qui constitue, en fait, un réquisitoire contre la politique chinoise.*

Le journal de Tirana ne cite pas une seule fois la Chine, mais il s'en prend aux marxistes-léninistes qui établissent leur stratégie sans tenir compte d'abord du « critère de classe prolétarien » et qui ne sont pas décidés à lutter avec une égale vigueur contre les deux impérialismes : le soviétique et l'américain.

Plus précisément, il est reproché aux maoïstes de se fier à la théorie des trois mondes, alors que l'univers se divise en deux camps bien tranchés, les révolutionnaires marxistes et les autres.

« *Les faits actuels*, dit le texte, *témoignent de l'existence d'un seul système impérialiste mondial, caractérisé aujourd'hui par deux grands blocs impérialistes : d'une part le bloc occidental avec à sa tête l'impérialisme américain..., d'autre part le bloc de l'Est dominé par les sociaux-impérialistes soviétiques.* » Le journal s'en prend à ceux qui portent « *à l'absolu les contradictions inter-impérialistes et sous-estiment les contradictions fondamentales entre la révolution et la contre-révolution* ».

Ceux qui centrent toute leur stratégie sur la mise à profit des contradictions dans le camp ennemi et oublient l'essentiel, le développement des mouvements révolutionnaires, sont « *en opposition complète avec les enseignements du marxisme-léninisme* ». Le texte de *Zeri i Popullit* marque plus nettement qu'il ne l'a jamais fait les divergences entre Tirana et Pékin.

(Lire page 7 des extraits de l'éditorial de Zeri i Popullit.*)*

Et s'il n'en reste qu'un...

Les héritiers de Mao ne sont pas cités une seule fois dans le long éditorial que vient de publier à Tirana « Zeri i Popullit », organe du Parti du travail (communiste). *Mais c'est à eux manifestement* qu'est administrée avec rudesse une leçon sur « la théorie et la pratique de la révolution ». Les attaques contre l'impérialisme *capitaliste sont mentionnées pour* mémoire dans ce document. La condamnation sans appel du « social-impérialisme » est rappelée, sans que l'on cherche à étayer davantage le dossier : les dirigeants albanais estiment inutile de s'appesantir sur ce qui, pour un « révolutionnaire authentique », va de soi.

L'attaque vise les partisans de la « théorie des trois mondes ». Naturellement, elle frappe d'abord les titistes et les révisionnistes soviétiques, puisque les Yougoslaves se disent liés au tiers-monde et que les Russes cherchent à constituer un front commun avec les Etats en voie de développement. Pour les Albanais, la cause de ces révisionnistes est entendue, leur trahison enregistrée : ils sont dans l'autre camp. Mais où se trouvent maintenant les Chinois ? *La thèse de « Zeri i Popullit »* peut se résumer par cette formule du journal : « Le principe « les ennemis de nos ennemis sont nos amis ne peut s'appliquer quand *il s'agit* des deux super-puissances impérialistes, l'Union soviétique et les Etats-Unis. » C'est la politique chinoise inaugurée par Mao lui-même dans les dernières années de son règne qui est ainsi rejetée. En doctrine, l'ancien président chinois condamnait également les deux super-puissances, mais en pratique il cherchait au moins à neutraliser les Etats-Unis pour faire face au danger principal.

Les exemples que cite le journal *de Tirana ne sont pas pris* au hasard : « On a même justifié... la présence militaire américaine dans divers pays comme l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et le Japon... » Qui est ce « on », si ce n'est les Chinois qui, à chaque occasion, recommandent aux hommes d'Etat européens de rester vigilants et de choisir les moyens les plus efficaces pour se garantir contre la menace russe ?

D'ailleurs, si l'autorité de Lénine et de Staline est maintes *fois évoquée dans ce document*, jamais il n'est fait état de la pensée du président Mao. Sera-t-il désormais indigne de prendre place dans la catégorie des grands ancêtres ? Et *pourquoi* ? Depuis le début des années 70, plus précisément depuis que Mao avait rencontré le président Nixon, un froid était perceptible entre *Pékin* et *Tirana*.

Le journal s'en tient au schéma le plus simple et le plus intransigeant : avant de parler « du monde et des divers pays », avant de leur donner des appellations, les marxistes-léninistes doivent juger, « en premier lieu, sur l'ordre socio-économique qui règne dans ces pays et selon les critères de classe prolétariens ». Conséquence : il ne peut y avoir trois mondes, mais seulement deux. Et entre ces deux mondes-là, c'est « la lutte à mort ».

L'analyse est limpide. Mais que reste-t-il de la réalité ? Si on suit les canaux que rappellent les Albanais, le monde socialiste est bien restreint, puisqu'il faut en exclure tous les pays d'Europe orientale, et naturellement la Yougoslavie. Il est vrai que Tirana fait confiance aux militants qui preparent la révolution dans les pays placés sous la coupe des deux pouvoirs impérialistes. La Chine, elle, n'est pas dans l'autre camp, mais, par « opportunisme », *elle déserte* le combat. A ceux qui ont marqué de l'intérêt pour M. Strauss, il est rappelé que l'Europe aussi doit arriver à la révolution prolétarienne, et que c'est *cette* révolution qui est fondamentale pour un léniniste.

Dans la bataille qu'elle entend continuer à mener, l'Albanie de M. Hodja parait bien isolée.

Tension en Israël

Les exigences des partis religieux compliquent la tâche de M. Begin

De violentes bagarres ont éclaté, près de Tel-Aviv, entre « religieux » et « laïcs », mettant dans l'embarras le gouvernement de M. Menahem Begin. Des centaines de manifestants protestaient contre la *prétention des ultra-orthodoxes d'interdire* à la circulation, pendant le sabbat, les rues de la localité de Bneï-Brak, mesure qui la semaine précédente avait provoqué un accident mortel.

La Cour suprême, saisie de l'affaire, doit examiner la légalité des barrages *érigés par les religieux. Des centaines de télégrammes* sont parvenus aux autorités, protestant contre cette atteinte aux libertés civiques. Le leader du parti travailliste a demandé qu'un débat s'ouvre à la Knesset. Une partie de la presse accuse le gouvernement de passivité, sinon de connivence, en rappelant les « concessions abusives » consenties aux partis religieux pour les inciter à entrer dans la coalition au pouvoir.

La tension complique la tâche de M. Begin, qui tente d'associer à son gouvernement le parti Dash — dont l'électorat est largement « laïque ». Le premier ministre souhaite, en effet, élargir son équipe à des éléments modérés avant de se rendre à Washington, le 19 juillet, pour y rencontrer le président Carter.

De notre correspondant

Jérusalem. — Bneï-Brak, ville satellite de Tel-Aviv dont la population est dans sa grande majorité composée de religieux est, depuis une dizaine de jours, le théâtre d'affrontements entre laïcs et pratiquants. Ces heurts ont été provoqués par la décision du conseil municipal, dominé par des membres du parti ultra-orthodoxe Agoudat Israël, de fermer à la circulation des véhicules pendant vingt-quatre heures que dure le repos sabbatique la rue Hachomer, à l'extrémité est de leur ville, où n'habitent pas uniquement des pratiquants.

Les laïcs n'ayant tenu aucun compte des panneaux interdisant l'accès aux véhicules, le conseil municipal avait placé une chaîne barrant l'artère sur toute la largeur, à la tombée de la nuit du vendredi 1er juillet. La police n'a pas donné suite aux plaintes qui lui ont été adressées et n'a donc pas empêché le drame qui devait enflammer les esprits quelques heures plus tard. Vers 23 heures, une jeep, occupée par deux jeunes gens d'un quartier voisin, s'est, en effet, engagée dans la rue Hachomer et a heurté la chaîne avec une telle violence que le passager a été tué sur le coup et le chauffeur grièvement blessé.

L'affaire a alors pris une ampleur considérable : le gouvernement a été interpellé au Parlement et une enquête a été ouverte afin d'établir les responsabilités du drame.

Les édiles de Bneï-Brak s'estiment en droit de fermer certaines voies dans leur ville, comme le font d'ailleurs les mairies de plusieurs autres cités israéliennes, mais il paraît douteux qu'ils aient été habilités à mettre en place un barrage. On s'interroge aussi sur la responsabilité de la police qui n'a pas cru devoir enlever la chaîne

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 8.)

Les limites du paternalisme au Japon

Près de quatre-vingts millions d'électeurs japonais sont appelés aux urnes dimanche 10 juillet pour le renouvellement de la moitié des sièges de la Chambre haute.

Cette année le scrutin revêt une signification particulière parce que le parti gouvernemental, qui n'a plus la majorité absolue à la Chambre basse depuis les élections de décembre, serait dans une situation difficile s'il perdait beaucoup de voix pour la seconde fois en quelques mois.

En marge de cet événement politique, J.-P. Dumont étudie, dans une série d'articles, le rôle et l'attitude des syndicats, de même que la situation actuelle du monde ouvrier japonais.

I. — Les oubliés de la croissance

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE DUMONT

Tokyo. — Un petit sourire triste éclaire parfois le visage tout ridé de M. Uno, retraité japonais de soixante-douze ans. Vêtu de l'humble yukata — robe de chambre traditionnelle — et chaussé de sandales en bois, M. Uno raconte, sans la moindre acrimonie, sa vie d'ingénieur devenu concierge jusqu'à soixante et onze ans pour « joindre les deux bouts ». Aujourd'hui, sa retraite mensuelle atteint 54 100 yens (environ 870 F) ; il en consacre 15 000 (270 F) à son loyer et aux charges annexes ; le reste suffit à peine pour survivre dans la capitale, où le coût de la vie est très élevé.

M. Uno est un exemple typique de ces millions de Japonais qui n'ont pas eu la chance de travailler toute leur vie dans une grande entreprise. Ingénieur en électricité, il quitte la mine après quinze ans de présence, pour mieux profiter, pense-t-il, de la croissance économique. Il fonde une entreprise au lendemain de la guerre. Au bout de trois ans, c'est la faillite et le voilà condamné à la condition des salariés en P.M.E., avec un faible salaire, dans une imprimerie. *Quand arrive la cinquantaine*, l'âge souvent fatidique au Japon, l'ancien ingénieur se retrouve sur le pavé ; il n'obtient comme emploi que celui de concierge. Il le sera *pendant vingt-deux* ans, et quand, à soixante et onze ans, il réclame une aide, celle-ci lui est refusée.

L'ingénieur-concierge, qui voudrait pourtant pouvoir encore travailler, est condamné à l'inactivité et à une maigre pension. Vivant seul, M. Uno, dont l'unique plaisir est de cultiver les fleurs de l'immeuble collectif où il habite, admet qu'il a du mal à s'en sortir, mais il estime que ce n'est pas trop pénible. Il y a pis. Son frère, un paysan âgé de soixante-cinq ans, ne reçoit qu'une pension égale à 18 300 yens par mois, à peine 330 F ! « *Il continue à travailler... durement* », ajoute M. Uno.

Effectivement, comme le frère de M. Uno, des millions de Japonais âgés perçoivent une allocation ridiculement basse : dans le régime d'assurance-vieillesse des indépendants (25 millions de cotisants), 3 120 000 personnes ne recevaient en moyenne, en 1976, que 14 200 yens par mois, parce que dans ce régime, créé seulement en 1959, les retraités ont peu cotisé. Pis, plus de cinq millions de personnes âgées, dont beaucoup ont plus de soixante-dix ans, ne reçoivent que l'allocation minimale, car elles n'ont jamais bénéficié d'un système de retraite : elles ne percevaient en 1976 que 10 800 yens (13 500 actuellement), soit environ le septième seulement du minimum vieillesse en France ! Au total, près des trois quarts des 11,7 millions de personnes âgées ne peuvent subvenir seules à leurs besoins.

(Lire la suite page 6.)

La préparation des élections

M. Giscard d'Estaing invite la majorité à mettre au point, sous l'autorité de M. Barre un « programme d'action pour la législature »

Dans le discours qu'il a prononcé, vendredi soir 8 juillet, à Carpentras, M. Giscard d'Estaing a beaucoup insisté sur sa volonté de sauvegarder l' « unité nationale » *et de* « tout faire pour la maintenir ». *Il a invité la majorité à mettre au point, sous l'autorité de M. Barre, un* « programme d'action pour la législature » *et il a stigmatisé le programme commun de la gauche, qui imposerait* « un changement brutal de société ».

Les propos présidentiels, favorablement accueillis par MM. Chinaud (parti républicain), Stasi (C.D.S.), Stirn (Mouvement des sociaux-libéraux) et par le Centre national des indépendants et paysans, mais combattus par MM. Chambaz (P.C.F.), Estier (P.S.), Fabre (M.R.G.) et par les gaullistes d'opposition, ne sont commentés ni par le R.P.R. ni par M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui tiendra une conférence de presse, mardi 12 juillet, à 15 h. 30, à l'Assemblée nationale.

La conjoncture générale ne s'y prêtant guère, M. Giscard d'Estaing n'est pas allé vendredi soir jusqu'à inviter les Français à partir en vacances « *sans inquiétude* » ainsi qu'il l'avait fait le 30 juin 1975. Le discours qu'il a prononcé à Carpentras a néanmoins confirmé une fois de plus la très remarquable solidité du parti pris de sérénité, d'optimisme et d'autosatisfaction d'un homme qui avait constamment le sourire aux lèvres en s'adressant à son auditoire.

La France est « *respectée et écoutée* » à l'extérieur ; le « *ciel paraît s'éclaircir* », puisque l'Assemblée n'a pas renversé le gouvernement (on oublie de dire que nul n'y avait jamais songé), les institutions ont fait la preuve de leur « *utilité et efficacité* », la hausse des prix se ralentit, le franc est stabilisé, le commerce extérieur se redresse, les finances publiques sont assainies et l'on peut donc prendre le risque de promettre une fois encore, une fois de plus : « *A la fin de cette année la France sortira à la fois de la crise et de l'inflation.* » Il reste, bien sûr, l'énorme et douloureuse épine de l'emploi, mais « *l'objectif est qu'à la rentrée au couple emploi ou chômage soit substitué le couple emploi ou formation* ».

« *Responsable de la France* » et par conséquent totalement étranger « *aux rivalités et aux ambitions* » qui ravagent la méchante classe politique, uniquement soucieux de sauvegarder la liberté, la justice et l'unité, et donc hostile aux « *partis politiques porteurs de division* », M. Giscard d'Estaing n'a cependant pu passer sous silence, ni les récentes querelles internes de sa majorité, ni la préparation des prochaines élections législatives. Ceux qui s'attendaient à cet égard à des initiatives considérables et spectaculaires les attendent encore, et *tous ceux qui* ici et là les avaient annoncées à grand bruit et à qui mieux mieux sont abruptement démentis.

Réclamant, pour la dixième fois depuis le début de l'année, une organisation de la majorité qui en soit une — « *Tout le monde propose cette entente, eh bien ! qu'on la fasse !* ». — le président de la République a bien mis les choses au point à l'intention de M. Chirac, tout en s'abstenant évidemment de le citer. Le chef du R.P.R. est convié à apporter « *sans exclusive ni domination* » son concours à la « *préparation sérieuse et sereine d'un accord entre représentants des formations de la majorité* » et à la réalisation d'un « *programme d'action pour la législature* ».

Clairement invité à rentrer dans le rang et à ne pas trop se hausser du col, l'ancien premier ministre peut toutefois enregistrer avec satisfaction que le chef de l'Etat n'a pas repris l'argumentation qu'il avait déjà développée, notamment le 8 février à Ploërmel, et selon laquelle il resterait à l'Elysée quel que soit le résultat des élections législatives, mais on ne saurait en conclure à la moindre rectification de tir.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Trois ans déjà

Avant d'estimer que les formations de la majorité n'ont pas le droit d'échouer aux législatives, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré, à Carpentras, certain que la majorité qui l'avait élu en 1974 gagnerait en 1978.

C'est finalement un objectif assez simple à réaliser : pour cela, il suffit que la majorité qui gagnera en 1978 ne soit pas celle de 1976, et encore moins celle de la première moitié de 1977.

En somme, ce que le président voudrait pour 1978, c'est une majorité présidentielle plus qu'une majorité législative. Cela fait d'ailleurs plus de trois ans qu'il y pense.

BERNARD CHAPUIS.

« CENDRILLON » A L'OPÉRA

Rossini chez Duchamp

L'Opéra de Paris termine bien sa saison avec un spectacle d'une qualité analogue aux deux grandes réussites de Lavelli et Bignens, « Idoménée » et « Faust ». Cette fois, c'est Jacques Rosner et Max Schoendorff qui ont ensorcelé une œuvre plus inattendue, « la Cenerentola », de Rossini : en lui donnant un cadre étrange et un style d'une finesse délicieuse, ils lui ont ôté son caractère de « boîte de dragées pour les fêtes » et lui ont rendu une certaine tendresse mélancolique : Cendrillon n'est-elle pas une « mezzo » et le drame n'affleure-t-il pas chez cette fille réduite à l'état de servante, et humiliée par son père et ses sœurs trois heures durant, jusqu'à l'ultime scène de ses noces ?

Pourtant Rossini n'a que vingt-quatre ans et ne se penche guère sur ses états d'âme quand il compose « la Cenerentola » en trois semaines, utilisant morceaux anciens et procédés éprouvés (ce qui agace prodigieusement le public romain de la première) ; mais, sans doute touché pas son sujet, il écrit une musique moins brillante, moins sèche et mécanique, parfumée d'une poésie proche de celle de Cimarosa et, parfois, de Mozart. Jacques Rosner n'a pas tort d'y voir « le lieu du rêve » ; son spectacle nous en a du moins convaincu.

Dès l'ouverture, on prête l'oreille ; elle n'a pas le brio et l'éclat habituels, elle ne rit ni ne jabote ; plutôt soupirerait-elle ; mais elle nous invite à l'attention avec son orchestre de chambre originel, un peu perdu peut-être dans cette vaste salle, dont Jesus Lopez-Cobos tire des effets raffinés qui ne mettront pas en danger cependant les rythmes trépidants et la dynamique tendue de ces fameux « crescendo-presto » dont Rossini use et abuse ici comme ailleurs.

JACQUES LONGCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

A partir de lundi

Le Monde

publiera en feuilleton

« LES ENVOUTÉS »

Un grand roman inédit en français de

WITOLD GOMBROWICZ

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Je veillerai, en toutes circonstances, à ce que la Constitution de la France soit respectée »

De notre envoyé spécial

Carpentras. — Le président de la République a jugé le moment venu, vendredi 8 juillet, d'indiquer, comme il l'avait annoncé, le « bon choix » auquel les Français devraient se rallier lors des prochaines élections législatives. Il l'a fait devant une foule rassemblée sur la plus grande place de Carpentras et évaluée à quarante mille personnes par les organisateurs, alors que le chiffre de quinze à vingt mille paraissait plus raisonnable à la plupart des observateurs. En appelant à « l'entente » tous ceux qui, quel que soit leur parti d'origine, « sont attachés à la défense des libertés » contre les partisans du programme commun de la gauche, M. Giscard d'Estaing a suscité une longue ovation, de même lorsqu'il a dénoncé, dans la critique des institutions faites par le parti communiste, une intention de coup d'Etat. A l'évidence, le public a mieux apprécié l'homme seul et résolu qui s'avançait dans le champ politique après en avoir par le verbe expulsé les « intérêts partisans » que le chef de l'exécutif qui, pendant les vingt-cinq premières minutes, avait dressé le bilan de son action économique et sociale.

L'énumération des mesures catégorielles adoptées depuis trois ans semblait lasser des auditeurs venus pour autre chose. Le chef de l'Etat fut cependant applaudi lorsqu'il annonça que la France demanderait une réforme de la politique agricole européenne et que le gouvernement élaborerait, pour l'automne, une nouvelle loi d'indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord. Agriculteurs et rapatriés étaient ceux dont les autorités locales craignaient le plus les manifestations de mécontentement. On n'en vit aucune. La voie était libre pour proclamer que les « bonnes élections » comme les bonnes finances supposent une bonne politique.

Après un bref hommage aux « efforts obstinés et éclairés du premier ministre », M. Giscard d'Estaing définissait les conditions dans lesquelles la majorité pourrait demeurer majoritaire dans la France prestigieuse et laborieuse qu'il venait de peindre à ses auditeurs : large union sur un programme de législature caractérisé par le « progressisme ». On vérifiait une fois de plus la popularité du thème de l'union, surtout lorsqu'il est présenté en termes simples par un homme qui s'affirme libre de toute contrainte partisane. Le paysage imaginaire dessiné par M. Giscard d'Estaing était dominé par un ciel « éclairci ». L'orateur prenait garde toutefois d'y montrer du doigt, à l'arrière-plan, le nuage menaçant de la subversion. Prenant parti sans ambages pour la majorité, le chef de l'Etat rassurait un public qui lui en savait gré et s'abandonnait au vertige de l'acclamation, que toute la première partie de la visite avait laissé attendre.

Quatre cent mille invitations avaient été répandues dans la région, sous la forme de cartes du « comité d'accueil », donnant accès, place de Verdun, à un espace fermé par des barrières et dont le dernier était strictement contrôlé. Sur la scène, l'animatrice Danièle Gilbert, entre un groupe folklorique provençal et une troupe de majorettes, donnait ses instructions : « Vous vous lèverez et vous entonnerez « le Chant du départ » lorsque le président arrivera. » Beaucoup se

Voici le texte intégral du discours prononcé le 8 juillet 1977 à Carpentras par M. Giscard d'Estaing :

Monsieur le maire, chers amis de Carpentras et de Provence, Françaises et Français, je suis venu vous parler de la France. Certains ont annoncé que je vous parlerais d'abord de politique. Ce n'est pas mon premier sujet. Le président de la République n'est pas un homme politique parmi les autres, mêlé à leurs rivalités ou à leurs ambitions. Il est responsable de la France. C'est d'elle que je vais vous parler. Le lieu et le moment m'y invitent. Ce lieu, monsieur le maire, Carpentras, le Vaucluse, la Provence, est comme peuplé d'Histoire. La rencontre des Romains et des barbares, celle des peuples du Nord et du Midi, celle des montagnes, des collines et de la mer. C'est la France latine, remplie de parfums et d'accent. C'est aussi une France sensible, enthousiaste, tolérante, dont Carpentras nous donne la parfaite image avec ses hommes d'Etat républicains, sa minorité religieuse et la sage entente de cette population.

Quant au moment, c'est celui que déterminent les saisons. Beaucoup de Français sont partis se reposer du travail de l'hiver, d'autres les suivront bientôt, d'autres aussi, plus proches de la terre, poursuivent leur labeur. Pour tous l'année aborde son tournant. C'est le moment de la réflexion et du bilan. Je vais donc vous parler de la France telle qu'elle est. La France parmi les autres nations et la France conduisant son redressement économique et son amélioration sociale. Puis je vous parlerai de son avenir, du grand choix qu'elle va bientôt prononcer et aussi de son unité, objectif final de mon action.

La France apporte au monde l'esprit du dialogue

D'abord la place de la France dans le monde. La France tient dignement sa place dans le monde, sans inutile vanité. Nous pouvons, dans le monde actuel, être fiers d'être Français. C'est un monde difficile, tourmenté, où l'on voit naître de nouvelles puissances et d'autres s'effacer. Un monde dont on dirait qu'il est tiraillé des douleurs de l'enfantement. J'ai eu ces derniers mois à vous représenter dans de nombreuses réunions internationales. J'ai rencontré beaucoup de chefs d'Etat et notamment ceux dirigeant les plus grandes nations dans le monde. Je peux vous dire que la France occupe la place qui lui revient. Elle est respectée et écoutée. Elle doit apparaître pour ce qu'elle est, une nation fière mais pacifique, indépendante mais prête à la coopération. La France dit ce qu'elle pense, sans ambiguïté. Quand il le faut, elle agit, mais elle le fait sans agressivité, avec la volonté de résoudre les problèmes et non de les aggraver. Nous voulons apporter à un monde incertain et divisé l'esprit du dialogue. La France est bien placée pour le faire. C'est elle qui a lancé le dialogue Nord-Sud, le dialogue entre les riches et les moins riches, les forts et les faibles. Qui ne voit aujourd'hui que ce dialogue est économiquement, politiquement et moralement nécessaire, et que ses résultats devront se prolonger ?

La France milite pour la détente entre l'Est et l'Ouest. Elle le fait en parlant le langage de la bonne volonté mais aussi, quand il le faut, celui de la franchise. La France vient de quitter l'Afrique dans la paix et dans la dignité, après une longue présence. Comme dans tous les départs, son cœur s'est serré, mais elle demeurera présente sur ce continent si proche de nous par la coopération et l'amitié. Elle a su agir, comme au Zaïre, quand la sécurité y était menacée.

Une réforme de la politique agricole européenne

Enfin, la France s'emploie à l'union de l'Europe. Le problème des institutions européennes, un moment obscurci par les passions, est maintenant déblayé. Les initiatives françaises y ont puissamment contribué : création du conseil des chefs de gouvernement et élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Il faut maintenant faire vivre l'Europe concrète, celle de l'agriculture, de l'énergie, des industries, du commerce. Maintenant qu'ils sont revenus à la démocratie, certains pays vont demander à rejoindre l'Europe. La France, fidèle à son rôle, est prête à les y aider mais elle n'entend pas y sacrifier ses agriculteurs. Le gouvernement aura l'occasion de préciser le détail de sa position. Mais, puisque ceci vous touche directement, je vous confirme qu'il est résolu à obtenir une réforme de la politique agricole commune, dans un sens favorable aux productions méditerranéennes. Hier même, lors de la conférence agricole annuelle, qui réunissait, vous le savez, le premier ministre, le ministre de l'agriculture et les représentants des organisations professionnelles, il a été décidé d'adresser un mémorandum à Bruxelles pour demander cette réforme. Les règlements concernant les vins, les fruits, les légumes et l'horticulture devront être refondus. Les règles nécessaires concernant les prix minima devront être fixées et les positions assurées, pour que le rapprochement entre pays à niveau de vie et de charges différents ne ruine pas l'effort de nos producteurs méditerranéens et assure les garanties indispensables au développement de la production. La France unie dans une Europe confédérale, tel est, vous le savez, notre objectif.

Pourquoi vous avoir parlé si longtemps du monde extérieur, alors que, pour beaucoup, vos préoccupations sont immédiates ? C'est que nous devons nous défendre de cette tentation, cultivée par les démagogues, de tout ramener à l'immédiat et à nous-mêmes. Le monde extérieur existe et il compte. Nous ne sommes pas seuls sur cette planète. La France n'est pas un paquebot qui se conduit, tous hublots fermés. Nous ne devons pas nous désintéresser de la place de notre pays dans le monde. J'appelle le peuple français à se préoccuper du sort de la France.

Les vieux démons

Et maintenant parlons de nous. D'abord de nos problèmes. Le printemps avait mal commencé. La confiance était accordée au gouvernement du bout des lèvres. Les spécialistes, ravis de l'aubaine, répandaient des rumeurs de crise. On pouvait se demander si les vieux démons n'allaient pas renaître et si les querelles des partis n'organiseraient pas à nouveau l'impuissance de l'Etat. Pour faire face à cette situation, j'ai fait fonctionner les institutions de la V[e] République et j'ai utilisé les ressources qu'elles comportent. J'ai prévenu l'Assemblée qu'elle serait dissoute si elle renversait le gouvernement. La question de confiance a été posée sur l'élection de l'Assemblée européenne. Et il n'y a pas eu de crise. Aujourd'hui le ciel paraît s'éclaircir. Salutaire, éloquente leçon. Ce qui protège la France du retour au régime des partis, ce qui l'empêche de se dissoudre dans l'impuissance, ce ne sont pas les déclarations des hommes, ce sont les institutions que nous nous sommes données. Je les mettrai en œuvre chaque fois que cela sera nécessaire.

Le pays sortira de la crise et de l'inflation à la fin de l'année

Le printemps de 1977 a apporté la preuve de l'utilité et de l'efficacité de la V[e] République pour maintenir l'autorité de l'Etat et la continuité de l'action gouvernementale. Ce sentiment de malaise venait aussi de la durée de la crise économique. Oui, une longue, une trop longue crise qui use les nerfs et lasse les efforts. Il est vrai que le monde n'est pas encore remis du bouleversement qu'il a subi il y a trois ans et demi et que nous en supportons, comme les autres pays, quel que soit leur régime politique, les contrecoups qui s'appellent hausse des prix et aussi chômage. Ce qui a été fait, ce qui est fait, ce qui sera fait doit vous donner confiance et courage. Depuis un an, grâce aux efforts obstinés et éclairés du premier ministre et du gouvernement, dont notamment les membres issus de votre région m'entourent, grâce à ces efforts notre pays retrouve son équilibre : le commerce extérieur redressé, le franc stabilisé et aujourd'hui apprécié, nos réserves en devises sensiblement augmentées, les finances publiques assainies ; si la hausse des prix reste encore trop forte, elle se ralentit et ce ralentissement se poursuivra au second semestre. C'est tout cela confusément que les Français perçoivent. Il faut qu'ils sachent que le redressement va se poursuivre.

Dans le même temps, un effort exceptionnel a été décidé en faveur de l'emploi des jeunes. Tout l'été, sans relâche, le gouvernement veillera à sa mise en place sur le terrain et partout. L'objectif est qu'à la rentrée au couple emploi ou chômage soit substitué le couple emploi ou formation. Notre société doit adopter les mesures nécessaires pour que tout jeune soit assuré d'être soit au travail, soit en formation. La consommation rapide, à l'heure actuelle, des crédits à l'investissement, l'augmentation récente des prestations sociales viendront soutenir l'activité. Le budget de 1978 s'inscrira dans la ligne de cette politique de soutien équilibré à l'économie. Ainsi, à la fin de cette année, la France sortira à la fois de la crise et de l'inflation, sans drame, sans affrontement, par ses propres forces et en ayant gardé, à tout moment, la maîtrise de son sort.

Ce redressement s'accompagne d'un effort délibéré de justice sociale. Qu'on en juge : les personnes âgées disposant du minimum de ressources savent que jamais ces ressources n'auront autant progressé que cette année. En même temps, le gouvernement s'attache à éliminer, à effacer, d'innombrables injustices qui blessent le corps social de la France. Les règles du cumul de pensions pour les veuves ont été assouplies. Les retraites de ceux qu'on appelle les « avant-loi Boulin » ont été mises à égalité avec les autres. L'autonomie financière a été assurée à nos frères handicapés par une législation qui est, sans doute, la plus avancée du monde.

Dans le même esprit de justice, les retraites des anciens combattants de 1939-1945 seront alignées sur celles de 1914-1918. Le fameux contrat de progrès conclu avec les familles est respecté et appliqué par anticipation au 1[er] juillet. A partir du 1[er] janvier, le complément familial va s'ajouter aux ressources des mères de jeunes enfants ou encore des mères de familles nombreuses sans distinguer selon qu'elles travaillent ou se consacrent à leurs enfants, pour les laisser libres de leur choix.

Jamais sans doute, jamais dans une période de crise, un pareil effort de progrès social n'a été accompli. Sans beaucoup de bruit, sans recherche d'effets spectaculaires. Mais la justice n'avance pas précédée d'une fanfare. Elle est faite de mille améliorations patiemment recherchées et aussi d'une règle d'or, celle des promesses tenues.

Une loi d'indemnisation des rapatriés

Il y a une catégorie de Français auxquels j'ai fait une promesse. Il s'agit des rapatriés. Venant en Provence, je sais qu'ils y sont nombreux, comme aussi dans le Languedoc-Roussillon, et d'ailleurs dans le reste de notre pays. Je me souviens de nos rencontres, pendant la campagne électorale, à Montpellier, à Nice, à Toulouse, à Perpignan, à Toulon. Pour moi, ces entretiens étaient émouvants. Je savais que c'était des Français qui avaient perdu ces choses qui sont pour chacun de nous irremplaçables : sa maison, sa terre, ses souvenirs de famille, ses voisins dispersés. Je savais que, pour eux, rentrant meurtris d'une terre de soleil, la Provence, malgré ses efforts, leur était apparue comme distante et indifférente. J'ai pris alors des engagements précis. Ils ont été tenus. La solidarité nationale a joué. Les crédits ont été doublés. L'application de la loi de 1970 a été accélérée en donnant la priorité aux plus âgés d'entre les bénéficiaires. Mais j'avais dit aussi que cette loi n'éteindrait pas le droit des rapatriés et que l'effort serait poursuivi au-delà de 1981. Le moment est venu d'en confirmer l'engagement.

C'est pourquoi, comme président de la République, j'invite le gouvernement à préparer une loi d'indemnisation complétant de façon équitable la contribution décidée en 1970. Bien entendu, comme chacun le sait, le versement de cette indemnisation devra être étalé dans le temps. Mais deux dispositions devront être prévues : l'une est de veiller à ce que le versement soit plus rapide pour les personnes âgées, l'autre est de remettre des titres aux rapatriés indemnisés représentant leur créance. Seul le gouvernement peut préparer ce projet pour éviter les surenchères. Mais je souhaite qu'il puisse être approuvé par toute la communauté nationale afin que soit refermée une plaie que l'Histoire a ouverte et que les Français, qui ont laissé au loin leurs souvenirs, les sentent remplacer ici par la fraternité.

Analyses et commentaires

Les rapatriés : un pas important a été fait

De notre correspondant régional

Les responsables du Mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) avaient pris date, ce 8 juillet à Carpentras, en invitant leurs adhérents à suivre *« avec calme et attention »* le discours que devait y prononcer le chef de l'Etat. Paradoxalement, l'annonce faite par M. Giscard d'Estaing de la préparation d'un projet de loi d'indemnisation complémentaire, qu'ils appellent depuis des années de tous leurs vœux, les aura presque pris au dépourvu... Réunis en début d'après-midi dans un pavillon du marché-gare de la cité vauclusienne, ils n'avaient envisagé en effet que l'éventualité d'une nouvelle déception : tout était prêt pour signifier au président de la République, d'une façon courtoise mais explicite, la désapprobation que ses propos devaient leur inspirer.

M. Giscard d'Estaing aurait dû voir soudain des banderoles revendicatives se dresser sous ses yeux et une partie de son auditoire quitter ostensiblement la réunion. Mais les banderoles sont restées pliées...

Au terme de l'allocution prononcée par le président de la République, les dirigeants du mouvement, MM. Guy Forzy, Pierre Goinard, Claude Laquière et Jacques Roseau, ont exprimé leur satisfaction : *« Un pas important a été fait aujourd'hui, qui justifie les efforts que nous avons déployés. M. Giscard d'Estaing s'est engagé solennellement devant le pays, et nous ne pouvons, en la circonstance, lui refuser notre confiance. Nous serons néanmoins vigilants. »*

Un projet de loi « à l'automne »

La garden-party organisée après le discours du chef de l'Etat au stade nautique de Carpentras, un peu en dehors de la ville, était l'occasion d'en apprendre davantage sur les intentions du gouvernement. Et tout d'abord d'apprendre, de la bouche de M. Giscard d'Estaing lui-même, que le projet de loi gouvernemental serait déposé devant le Parlement *« à l'automne »*, pour qu'il soit discuté avant le vote du budget.

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du dossier des rapatriés, insistait, lui, sur les délais :

« Si le règlement des dossiers devait être aussi long que pour les indemnisations actuelles, déclarait-il, *tant pis pour l'ANIFOM* (Agence nationale pour l'indemnisation), *nous passerons par les recettes de perception ».* Le secrétaire d'Etat n'est pas partisan du système d'un fonds national d'indemnisation. Il a indiqué que le niveau de plafonnement de la nouvelle loi d'indemnisation serait lié directement aux délais du règlement. *« Si ces délais sont de quinze ans, au lieu de dix, le plafonnement sera fixé à un niveau plus élevé. On pourrait satisfaire, dans ces conditions, 86 % des rapatriés indemnisables. La volonté du gouvernement sera, quoi qu'il en soit, de régler rapidement l'indemnisation des personnes âgées et, en priorité, les plus petites créances. »* M. Dominati a précisé que les décrets concernant la réinstallation des rapatriés non indemnisables seraient publiés incessamment. Les mêmes textes concernant les rapatriés indemnisables seront appliqués en même temps que la nouvelle loi, étant entendu que les intéressés ne feront d'ici là l'objet d'aucune poursuite.

Les responsables du RECOURS estiment, en tout état de cause, que la nouvelle loi devra prendre en compte l'ensemble des problèmes en suspens, non seulement celui, majeur, de l'indemnisation, mais aussi ceux de la réinstallation des harkis, de l'amnistie, du déblocage des fonds conservés en Algérie, etc. Ils jugent par ailleurs indispensable que les titres de créances, qui seront délivrés aux rapatriés, soient garantis par l'Etat et qu'ils puissent être négociés aisément dans certaines circonstances impératives. Une certitude : les organisations de rapatriés seront associées à la préparation de la nouvelle loi.

« Nous avons ce soir un grand espoir, a conclu, pour sa part, M. Jacques Roseau. *Mais c'est seulement le soir du vote de la loi que nous pourrons avoir l'impression d'être sortis du ghetto politique dans lequel on nous a enfermés. Autant nous avions jusqu'ici le devoir d'inviter les rapatriés à voter systématiquement contre les candidats de la majorité, lors des prochaines consultations électorales, autant, le problème réglé, nous aurons l'honnêteté de les laisser libres de se déterminer selon leurs propres convictions. »*

GUY PORTE.

● *M[e] Trape*, président du Front national des rapatriés : *« L'application de la loi d'indemnisation semble reportée à 1981, c'est-à-dire à l'expiration du septennat du chef de l'Etat. Ainsi, la réparation interviendrait vingt ans après la spoliation, serait échelonnée dans le temps à partir de 1981, et ne serait constituée en majeure partie que par des titres remboursables à vingt ou trente ans. Tout projet gouvernemental qui ne prévoirait pas d'application immédiate serait rejeté par l'ensemble de la communauté rapatriée. »*

Garantir les paysans français avant l'élargissement du Marché commun

Il y a plusieurs mois déjà que les autorités françaises insistent auprès de la Commission européenne et de leurs partenaires du Marché commun pour que soit entreprise la réforme, évoquée vendredi par M. Giscard d'Estaing, des règlements applicables au marché des fruits et légumes et à celui du vin. Réformes nécessaires, ont-elles souligné, si l'on veut que la politique de qualité et de meilleur ajustement de l'offre à la demande entreprise par la France ne soit pas mise en péril. Elles s'imposent avec davantage de force à partir du moment où l'on envisage pour un avenir relativement proche l'adhésion de la Grèce, du Portugal et surtout de l'Espagne, importants producteurs de fruits, de légumes et de vin. En quoi consistent-elles exactement ?

L'objectif de Paris est d'obtenir une meilleure régularisation des échanges communautaires, un aménagement des dispositions en vigueur, de telle manière que les vins ou les fruits italiens — demain espagnols et grecs — ne puissent plus envahir le marché français à des prix très bas, considérés par la Communauté elle-même comme des prix de crise. En langage technique, cela signifie que des importations ne pourront avoir lieu en ce qui concerne le vin au-dessous d'un *« prix de déclenchement »*, et, pour les fruits et légumes, au-dessous de *« prix de retrait »*. Pour reprendre l'expression du président de la République, ces prix deviendraient des *« prix minima à l'importation »*. La logique de la réglementation communautaire veut qu'il n'y ait pas d'échanges à des niveaux excessivement bas. Ils ne sont possibles actuellement qu'en raison du dérèglement monétaire.

Le cas des ventes italiennes à la France illustre bien le problème. Au terme de la réglementation actuelle, lorsqu'il y a changement du taux de la « lire verte » — pour tenir compte de la dépréciation de la monnaie italienne sur le marché des changes — cela entraîne, d'une part une augmentation des prix agricoles italiens, d'autre part une réduction des montants compensatoires appliqués par l'Italie et qui jouent comme une taxe à l'exportation. Ce double mouvement en sens contraire est normal puisque les montants compensatoires sont appliqués pour neutraliser les effets des variations monétaires sur le commerce, tant qu'elles n'ont pas été répercutées sur les prix agricoles. Dans le cas du vin et des fruits et légumes, dont les producteurs ne sont pas protégés par des prix garantis — à la différence de ce qui se passe pour le blé, la viande ou le lait — le système est défaillant : en cas de dévaluation de la « lire verte », les prix officiels du vin italien augmentent, mais il s'agit de prix théoriques sans influence directe sur le marché.

Maintenir les montants compensatoires

Aussi les Français demandent-ils que les montants compensatoires qui protègent le marché français (en jouant en Italie comme des taxes à l'exportation) soient maintenus aussi longtemps que les prix de marché italiens, consécutifs aux variations de la « lire verte », ne seront pas remontés au-dessus du prix de déclenchement ou du prix de retrait. Ce que demande Paris, c'est donc moins une réforme que la correction d'une anomalie ; laquelle altère aujourd'hui le fonctionnement de la réglementation communautaire applicable aux produits agricoles méditerranéens.

Autre aménagement souhaité par le Quai d'Orsay pour dissuader les négociants français d'acheter du vin italien de haut degré — avec l'intention de le couper avec des vins languedociens de faible titrage, — donc pour dissuader les viticulteurs du Midi de pratiquer une politique de production à haut rendement mais de qualité médiocre, la France suggère que soient interdits les coupages entre des vins produits dans des régions différentes. Symétriquement, elle souhaite que la Communauté développe, sous des formes diverses, les incitations financières à la production de qualité, et améliore la qualité des prévisions de récolte, afin d'éviter l'accumulation d'excédents.

Le discours de M. Giscard d'Estaing, reprenant la déclaration de M. Barre et annonçant l'envoi prochain d'un mémorandum à ce sujet, ne comporte donc pas d'innovations. C'est un avertissement plus solennel à nos partenaires et à la Commission européenne, lesquels n'ont, jusqu'ici, rien entrepris de sérieux pour aller de l'avant. Le président de la République, avocat chaleureux de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, n'a pas dit que cette réforme constituait un préalable à l'élargissement de la C.E.E. ; mais M. Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avait expliqué, dès juin, à ses collègues que les deux affaires devaient aller de pair. Il n'y aura pas d'élargissement de la Communauté tant que la politique agricole commune n'aura pas été aménagée : la chose est maintenant parfaitement claire.

PHILIPPE LEMAITRE.

IDENT DE LA RÉPUBLIQ

…, à ce que la Constitution …

A CARPENTRAS

… la France soit respectée »

levèrent, mais ils demeurèrent silencieux. Des ministres arrivés avant le chef de l'Etat, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, fut le plus applaudi.

Le président de la République a passé en revue le 1er régiment étranger de cavalerie, qui rendait les honneurs, et a gagné à pied l'hôtel de ville, autour duquel avait été disposé un marché présentant les productions de la région. M. Giscard d'Estaing en fit le tour avant d'entrer dans le bâtiment où le conseil municipal lui fut présenté par le maire, M. Charretier (républicain). Les conseillers socialistes étaient absents, mais l'un des deux communistes était là, l'autre s'étant fait excuser. *Dans les petites rues qui le ramenaient à la place de Verdun*, le chef de l'Etat serra les mains qui lui tendait une foule de plus en plus nombreuse, retenue par des barrières et surveillée attentivement par les C.R.S. et les policiers. L'enthousiasme grandissait à mesure que l'on approchait de la place, et le verrouillage sévère imposé par les mille cinq cents membres des forces de l'ordre qui avaient été déplacées pour la circonstance paraissait absurde. M. Giscard d'Estaing s'en aperçut et demanda que les barrières fussent enlevées.

Après le discours, une réception d'un autre genre réunit au centre nautique, situé hors de la ville, la bourgeoisie locale endimanchée et ravie. Les buffets étaient somptueux. Le temps, qui avait inquiété les organisateurs dans l'après-midi, était serein. Le chef de l'Etat serra d'autres mains, distribua des autographes et eut de la peine à gagner un enclos où il se restaura avant de reprendre l'hélicoptère.

La fête était réussie. Les syndicats et les partis de gauche n'avaient pu réunir, en fin d'après-midi, que trois cents personnes environ dans un stade de la périphérie. Les autorités *attribuaient à la période choisie l'absence d'une opposition* pourtant majoritaire dans la région. Les responsables du parti républicain, qui avaient organisé le rassemblement et fait venir, en particulier, un millier de militants de Marseille, étaient satisfaits. Pour eux, il ne faisait pas de doute que, aux prochaines élections, le siège détenu par M. Leenhardt (P.S.) reviendrait à M. Charretier.

PATRICK JARREAU.

La majorité de 1974 gagnera en 1978

Je vais maintenant vous parler de l'avenir. Que voulons-nous pour la France ? On dit souvent que la France est devant une échéance décisive, celle des élections de mars 1978. C'est vrai, *mais c'est incomplet.* La France doit faire face en réalité à deux problèmes : le choix décisif que constitueront les élections législatives de 1978, mais aussi la situation de division excessive de notre pays, qui l'aigrit à l'intérieur et l'affaiblit à l'extérieur, et qui transforme toute échéance démocratique en drame national. Je traiterai ces deux problèmes.

D'abord les élections. Par leur nature, les élections législatives *sont le deuxième événement le* plus important de notre vie politique après l'élection présidentielle. L'année prochaine, l'enjeu sera considérable. Ses conséquences risquent d'atteindre tous les aspects de notre vie politique et sociale. C'est un choix qui ne doit pas se faire dans l'ombre, mais dans la clarté. Il faut d'abord dépasser les petits arguments qui pèsent trop souvent sur nos décisions : l'impatience, le goût du changement pour le changement, la déception à propos d'un détail, la rancune. On ne joue pas avec la France sur de petits sentiments. Si je me suis refusé à participer aux inquiétudes et à l'agitation du *milieu* politique au cours des derniers mois, c'est d'abord en raison de ma fonction. C'est aussi parce que je n'ai *jamais* cessé de croire que la majorité qui m'a élu en 1974 gagnerait les élections de 1978.

Il y faut trois conditions : une bonne politique, une bonne *organisation et une ambition de* progrès pour la France. D'abord et avant tout une bonne politique. Il serait vain de demander aux électeurs de se prononcer pour la poursuite d'une politique qu'ils rejetteraient comme mauvaise. En parodiant le mot célèbre, les Français disent à leur gouvernement : « Faites-nous une bonne politique, nous vous ferons de bonnes élections. » C'est pourquoi la politique du gouvernement sera nécessairement au centre du débat. Et c'est pourquoi, pendant tout l'automne et l'hiver, le gouvernement devra poursuivre et accentuer sa politique de redressement et de progrès.

Ensuite, une bonne organisation. Cela veut dire l'entente de la majorité. Tout le monde propose cette entente, eh bien !, qu'on la fasse. Une entente claire, sans exclusive ni domination, qui rassemble toutes les tendances, y compris l'aile gauche de la majorité dont l'importance sera décisive dans le choix final. Et je vais même plus loin. J'appelle à l'entente tous ceux qui, en France, *sont attachés*, sans origine de parti, à la défense des libertés.

Un programme de législature contre le programme commun

Pourquoi l'entente de la majorité a-t-elle piétiné jusqu'ici ? Parce que, faute de coordination, les partis sont conduits à mulplier entre eux les finesses tactiques. Cette situation a trop duré, et les partis eux-mêmes l'ont compris. Des initiatives venant des différentes formations de la majorité ont été prises. Elles témoignent d'un désir d'union. Elles répondent aux *aspirations* évidentes de l'opinion. L'affaire est d'une telle importance que les formations de la majorité n'ont pas le droit d'échouer.

Que les prochaines semaines *soient donc* utilisées pour une préparation sérieuse et sereine d'un accord entre représentants des formations de la majorité. Et ce travail préparatoire réalisé, il appartiendra au premier ministre, dont c'est le rôle naturel, de déterminer avec les chefs de ces formations les conditions dans lesquelles la majorité présentera ses candidats ainsi que les objectifs d'action qui seront présentés au pays en mars 1978. Car il faut proposer une ambition à la France. L'accord auquel je convie l'ensemble des formations de la majorité devra manifester clairement devant le pays leur ambition et leur volonté *de faire* progresser *la France* sur les voies de la liberté et de la justice. La majorité doit opposer au programme commun de l'opposition un programme d'action pour la législature, non un catalogue emprunté à la triste littérature électorale dont les promesses rancissent sur les rayonnages du temps, mais l'engagement de ce qu'un gouvernement peut faire de précis pour améliorer le sort des Françaises et des Français. J'invite la majorité à être une majorité de progrès composée d'hommes et *de femmes de progrès.* Qui ne ressent que la France aspire à un progrès pacifique, ordonné, juste et libéral ?

Dès que nous en réunissons les conditions, aussitôt la France respire. Ce qu'elle souhaite, ce n'est pas une majorité de combat mais une majorité combattant pour le progrès. Quel est, à cet égard, le rôle du président de la République ?

Le président de la République n'est *pas un chef de parti. Mais* il a la première responsabilité politique de la France ; cette responsabilité, je l'exercerai. D'abord, aujourd'hui, par une solennelle mise en garde. On a pu lire, dans une publication récente du parti communiste, ce que devraient devenir nos institutions dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition. La Constitution de la France a été ratifiée par le peuple français ; elle ne sera pas modifiée par des rédacteurs de brochures. Je veillerai, en toutes circonstances, à ce que la Constitution de la France soit respectée. Je ferai, s'il le faut, appel à tous les démocrates, et on verra s'il *existe, dans notre pays* républicain, des amateurs de coups d'Etat.

Et puis, comme je l'ai annoncé, j'indiquerai le bon choix pour la France. Je m'exprimerai dans le cadre de mes fonctions et sous une forme qu'il m'appartient seul de déterminer, mais j'entends placer les Françaises et les Français devant toutes les conséquences de leur choix. Mon rôle sera de veiller à la hauteur du débat. Ce sera aussi de faire connaître, sans équivoque, l'intérêt national de la France.

Au-delà des élections, au-delà des élections comme on voit au-delà des arbres, il y a l'unité de la France. Qui ne souffre en effet de l'excès de nos *divisions*, soit qu'il se sente exclu des responsabilités, soit qu'il regrette de ne pas voir la politique de la France ardemment soutenue par une plus large majorité de son peuple. Depuis mon élection, je me suis fixé, vous le savez, l'objectif de refaire l'unité de la France.

Aujourd'hui la vie politique la divise à l'excès. Les partis politiques sont porteurs de division, comme la nuée porte l'orage, car ils n'existent qu'en s'opposant. La lutte est stimulante lorsqu'elle ne tombe pas dans l'excès. Or nous vivons aujourd'hui dans l'excès. Il est utile que les partis politiques proposent des solutions *différentes aux problèmes de notre* temps. Il est nécessaire que les citoyens s'expriment dans des élections démocratiques et que des oppositions se manifestent, mais que ce soit dans le respect de l'unité de la nation. Qu'on cesse donc de parler en termes de combat, de guerre totale, d'anéantissement de l'adversaire.

Pourquoi avoir chassé la guerre de nos frontières pour la reprendre sur notre territoire ? Mon premier devoir aujourd'hui, celui qui l'emporte sur tous les autres, c'est de garder l'unité nationale et de tout faire pour la maintenir.

Les initiatives propres à atténuer la coupure

Or, je constate que l'application du programme commun, en raison même de son objectif, qui est d'imposer à l'autre moitié de la France, qui n'en veut pas, un changement brutal de société, approfondirait la coupure de la France en deux. Sans doute, le balancier changerait de côté mais le fossé s'agrandirait encore. Aussi, après *le succès de* ceux qui me soutiennent, succès dont chacun voit que c'est une condition nécessaire, je prendrai les initiatives propres à atténuer cette coupure et à débrider enfin *cette* plaie de la division où s'épuise la vigueur de la France. Carpentrassiens, Carpentrassiennes, monsieur le maire : long discours sous les platanes ; les ombres commencent déjà à s'allonger. N'en voulez pas à celui qui porte dans son cœur, à l'image d'un de nos lointains responsables, un violent amour des Français, de vous avoir parlé si complètement des affaires de la France. Même si nous sommes divisés, nous sommes une communauté nationale ; même si nous croyons assurer notre progrès les uns au détriment des autres, les *mouvements de l'histoire nous* réservent un sort commun. Même si nous nous querellons, même si nous nous invectivons, le même soleil nous éclaire et la même terre nous recueillera. C'est pour*quoi je souhaite que nous soyons* capables, nous, les Françaises et les Français, de ce temps, d'organiser notre pays et de le faire progresser pour qu'il apporte à tous l'image d'une France libre, juste et unie.

Analyses et commentaires

Les problèmes du couple

Le président de la République *reste optimiste.* Le *contraire* eut surpris. Il n'a jamais cessé de l'être, multipliant depuis trois ans les prophéties euphorisantes, en dépit des démentis répétés apportés par l'événement. La seule note originale qu'apporte le discours de Carpentras est la promesse — plus audacieuse que les précédentes — de voir la France « *sortir, à la fin de l'année, à la fois de la crise et de l'inflation* ».

La satisfaction du président sur l'évolution en cours a déjà de quoi surprendre. Les finances publiques « assainies » auront, cette année, un déficit d'au moins 13 milliards de francs, après deux années de déséquilibre encore plus grave. Le commerce extérieur n'est « redressé » *que parce que la* prolongation de la crise fait chuter les importations (les entreprises hésitant à s'approvisionner à l'étranger, de peur d'accroître des stocks difficiles à vendre). La stabilité du franc s'explique, en grande partie, par l'aggravation de l'endettement extérieur. Surtout, le chômage continue à augmenter, sans que l'inflation ait *sérieusement* fléchi (13 % de rythme annuel de hausse des prix au cours des trois derniers mois !).

L'avenir s'annonce meilleur, *affirme le président. C'est en* partie vrai : l'inflation devrait se ralentir un peu au second semestre, en raison précisément de la prolongation de la crise, *qui permettra au commerce* extérieur d'être presque équilibré. Mais l'autre face de cette situation *sera* une stagnation des investissements privés (pourquoi le patronat élargirait-il des capacités de production, d'ores et déjà excédentaires dans la plupart des secteurs ?), une faiblesse de la consommation (liée par le ralentissement des hausses de salaires consécutives au plan Barre), donc une augmentation probable du chômage, malgré les efforts conjugués du patronat et du gouvernement en faveur de l'embauche des jeunes.

Les trois organismes officiels, qui ont rendu leur verdict sur *le sujet ces dernières semaines* (INSEE, Banque de France, commissariat du Plan), ne fournissent d'ailleurs aucun élément qui permette de conclure, avec le *président*, que la France aura terrassé, en décembre, la crise et l'inflation. M. Giscard d'Estaing a-t-il voulu utiliser une fois encore la méthode Coué, en pensant que l'influence de la psychologie sociale sur l'économie permettrait de hâter le redressement souhaité ? Peut-être. Mais le précédent qu'avait été, à cet égard, son propos estival : « *Français, vous pouvez partir tranquilles en vacances* » n'a guère été concluant. En outre, la manière est assez contradictoire avec le propos habituel de M. Barre, qui juge, lui, nécessaires trois années d'austérité pour modifier en profondeur les comportements inflationnistes des Français.

Une formule moins originale qu'elle ne paraît

M. Giscard d'Estaing ne doit, au demeurant, pas tellement croire à son pronostic, puisqu'il souligne son désir de substituer « *au couple emploi et chômage... le couple emploi et formation* ». L'idée est bonne ; et appliquée à l'étranger depuis bien des années. Quitte à payer les Français qui ne trouvent pas d'emploi, autant leur demander de consacrer leur temps libre à *apprendre un nouveau métier ou* à se cultiver, plutôt qu'à ne rien faire ou à se désespérer de ne pas trouver d'embauche. Mais la formule est moins originale qu'il ne paraît, puisque des dizaines de milliers d'étudiants prolongent actuellement leurs études, faute de pouvoir trouver du travail : « *Université-parking* », disent-ils tristement avec humour pour dépeindre la situation.

La solution n'est évidemment pas dans ce moindre mal. Elle consiste à rechercher un nouveau type de croissance, qui permette à la quasi-totalité des citoyens qui le souhaitent de *trouver un emploi rémunérateur* conforme aux besoins de la société. Puisque l'industrie réalise désormais des gains de productivité égalant ou dépassant l'augmentation de la production que permet — et permettra — la conjoncture « molle » dans laquelle sont entrées les économiques occidentales, ce n'est plus sur elle qu'il faut compter pour créer les emplois nécessités par le gonflement de la population en âge d'être active. Les postes nouveaux doivent être recherchés surtout dans les activités de service, sociales et culturelles, plus encore que commerciales.

Ce qui implique un type de croissance, un style de société, un rôle de la puissance publique, une vie associative, des mécanismes de financement des *tâches collectives, différents de* ce que nous connaissons aujourd'hui. Exploration difficile si l'on veut éviter le gâchis auquel risque de conduire toute expérimentation de ce genre.

M. Giscard d'Estaing avait été l'un des premiers à évoquer ce genre de problème. Il y a une dizaine d'années, quand il parlait de « *croissance désénervée* ». Il s'en est malheureusement tenu depuis à des propos vagues ou généraux. Le discours de Carpentras lui fournissait l'occasion de parler d'un autre « couple » beaucoup plus important pour l'avenir : nouvelle croissance et emploi. Il ne l'a pas fait.

S'agit-il d'un simple oubli ? Ou bien les mutations auxquelles *conduit une telle orientation lui* paraissent-elles mettre trop profondément en cause le type de société dont il s'est déclaré vendredi le premier défenseur ?

GILBERT MATHIEU.

Une loi d'indemnisation des rap…

Garantir les paysans français avant l'élargissement du Marché commun

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A CARPENTRAS

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

● M. ROGER CHINAUD, président du groupe républicain à l'Assemblée nationale : « *Le chef de l'Etat ayant ouvert la route du bon choix, il appartient notamment aux responsables de la majorité, derrière le président de la République et le premier ministre, de préparer les échéances et de choisir les objectifs de la prochaine législature. Les parlementaires républicains, bien entendu, y sont prêts.* »

● M. BERNARD STASI, vice-président du Centre des démocrates sociaux : « *Le président de la République a eu raison de placer au premier plan son souci de l'unité nationale, dont il est le garant. (...) En ce qui concerne la majorité, il est bien évident que son entente nécessaire ne peut être que globale, tant au niveau des personnes autour du président de la République — responsable politique du pays — et du premier ministre qui doit naturellement coordonner l'action des formations de la majorité, que du programme d'action qui sera proposé au pays pour la prochaine législature. (...) Le C.D.S., pour sa part, renouvelle son offre à toutes les formations de la majorité en vue d'une rencontre préparatoire, amorce d'une démarche commune indispensable à la victoire en mars 1978* »

● M. OLIVIER STIRN, secrétaire général du Mouvement des sociaux-libéraux : « *Je réponds oui à l'appel du président de la République, à l'union de la majorité derrière le premier ministre, et qui en mesurant la responsabilité et la place décisive que le président a confiées à l'aile gauche de la majorité, qui existe, s'organise et s'élargire.* »

● M. GÉRARD VÉE, président du Mouvement démocrate-socialiste de France : « *De l'allocution présidentielle, le M.D.S.F. retient plus particulièrement, d'une part, l'appel à la gauche non signataire du programme commun et, d'autre part, le projet d'élargissement du gouvernement après les élections, ce qui semble signifier qu'il serait alors fait appel à des représentants de l'opposition.* »

● M. PAUL GRANET, président de l'Association démocratie française : « *Il est vrai que les institutions que le général de Gaulle a voulues pour la Ve République reposent sur la fonction présidentielle et non sur les partis politiques. Il est vrai qu'au-delà des élections législatives, les problèmes de la France demeureront et qu'il sera impossible de gouverner ce pays avec une courte majorité quel que soit le vainqueur. Il est vrai que la France réclame une politique de progrès et non une politique totalitaire ou une politique électorale basée sur la défense d'intérêts sectoriels. Après le discours de Carpentras, la voie est peut-être plus clairement tracée mais elle demeure la même.* »

● LE CNIP : « *Nous souhaitons que l'appel du président de la République à toutes les tendances de la majorité soit entendu et que le premier ministre puisse exercer rapidement le rôle naturel défini par le président. M. Valéry Giscard d'Estaing remet après les élections les initiatives propres à atténuer la coupure entre les Français. S'il entend par là la réforme du système électoral que nous avons toujours réclamé, pourquoi pas tout de suite, et pourquoi prolonger une des causes de la coupure ?* »

● M. MICHEL JOBERT, président du Mouvement des démocrates : « *Le président de la République commence enfin à éprouver la nécessité d'être « ailleurs », loin des affrontements d'intérêts et d'idéologies. Il a encore un long chemin à parcourir.* »

● M. PIERRE MARCILHACY, sénateur non-inscrit de la Charente : « *Le président de la République, en dépit de sa grande bonne volonté, a oublié une fois de plus qu'on ne peut être à la fois juge et partie, président de tous les Français et chef d'une majorité qui a divisé le pays avant de se diviser elle-même.*

» *Malgré les échéances électorales, une très grande majorité des Français attendait autre chose.* »





(Dessin de PLANTU.)

Dans l'opposition

● M. JACQUES CHAMBAZ, membre du bureau politique du parti communiste : « *Orchestré à grands renforts de publicité, le discours du président de la République est un discours de plus. Il témoigne d'un mépris souverain pour la situation des travailleurs. Il n'a rien dit des difficultés que connaissent la classe ouvrière, l'ensemble des salariés. Plus que jamais, Valéry Giscard d'Estaing s'affirme comme le chef de la droite, des partis coalisés contre les espoirs populaires que porte désormais le programme commun de la gauche. Mais les promesses, les diversions et les menaces préélectorales ne sauraient dissimuler le bilan désastreux du pouvoir, et la réalité, ce sont les privations, la misère pour des millions de travailleurs.* »

● M. CLAUDE ESTIER, membre du secrétariat du parti socialiste : « *En présentant une fois de plus un bilan satisfait de la politique économique et sociale du gouvernement, le président de la République oublie simplement que cette politique a été, à deux reprises depuis deux ans, repoussée par les Français. Il y ajoute un certain nombre de promesses dont il sait bien qu'elles ne seront pas tenues, en raison de leur coût, dont le parti socialiste demande à nouveau avec insistance qu'il soit chiffré pour que les Français sachent à quoi s'en tenir.*

» *Quant aux propos présidentiels sur la division des Français, ils sont tout à fait excessifs. Ce n'est pas le programme commun qui accroît cette division, mais bien la politique du pouvoir qui inquiète à juste titre l'opinion et qui divise la majorité elle-même.* »

● M. GASTON DEFFERRE, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale : « *Le discours du président de la République recèle une contradiction fondamentale. D'une part, il a annoncé qu'il s'adressait aux Français au nom de la France, en tant que président placé au-dessus des partis. Moyennant quoi, il a dressé un catalogue électoral faisant des promesses tour à tour aux agriculteurs, aux jeunes, aux vieux, aux handicapés, aux rapatriés, promesses d'ailleurs vagues, aussi imprécises en ce qui concerne les chiffres que les dates d'application.* »

● M. ROBERT FABRE, président du Mouvement des radicaux de gauche : « *Que d'ambiguïtés et de contradictions dans ce long discours débordant à nouveau d'autosatisfaction ! Le président de la République appelle à l'unité, mais attaque aussitôt les partis politiques. Il tend la main à tous les démocrates, mais récuse à l'avance le choix démocratique en faveur de la gauche que feraient les Français. Des précisions s'imposent : par exemple, qui vise-t-il en parlant d'amateurs de coups d'Etat ? On voit déjà s'amorcer la politique systématique de dramatisation qu'utilise depuis longtemps la droite pour se maintenir au pouvoir par la peur. Mais nul ne s'y laisse plus prendre.* »

● M. JEAN CHARBONNEL, président de la Fédération des républicains de progrès :

« *Le discours de Carpentras était donc bien un discours électoral comme en témoigne l'assimilation entre les thèses institutionnelles, certes discutables, d'une partie de l'opposition, et une soi-disant stratégie du coup d'Etat. A la limite, ce serait plutôt l'agressivité de M. Giscard d'Estaing qui ferait redouter de sa part une volonté de refuser l'alternance démocratique en cas de victoire de l'opposition. (...) Croit-on alors que l'appel au triomphe d'un clan, qui serait celui de la liberté, sur un autre qui serait celui de la dictature et du coup d'Etat, pansera les divisions ? Non, les républicains de progrès, attachés à la notion gaulliste de rassemblement, travailleront quant à eux pour que l'union des forces de progrès s'élargisse.* »

● M. DOMINIQUE GALLET, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré : « *Valéry Giscard d'Estaing, qui se veut au-dessus de la mêlée, a, en réalité, fait un discours électoral particulièrement démagogique. Il ne pouvait « nous parler de la France » alors qu'il ne croit pas à son destin en tant que nation, puisqu'il s'emploie depuis 1974 à réduire son rôle international, à l'intégrer dans le carcan des intérêts germano-américains, à la dis-supra-nationales. Ce discours res-supra-nationales. Ce discours retera comme la tentative vaine d'adopter un style gaullien pour justifier auprès des Français une politique foncièrement anti-gaulliste et contraire à l'intérêt national.* »

● LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U. : « *Le discours d'« importance nationale » de Giscard, annoncé à grands renforts de publicité, n'a été qu'un discours électoraliste. Tout en se déclarant garant de l'unité des Français, Giscard s'est comporté en chef de clan, soucieux de regrouper les siens et de séduire les indécis. En utilisant les ressources du clientélisme une fois de plus, il a brandi la menace constitutionnelle qui limiterait ses pouvoirs, espérant ainsi se rallier les démocrates et scinder l'union de la gauche. C'est feindre d'oublier que la Constitution de la Ve République est née d'un coup d'Etat militaire. Les travailleurs, eux, ne l'ont pas oublié.* »

● LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE (trotskiste) : « *Sûr de lui et dominateur, Giscard d'Estaing a voulu reprendre à Chirac le drapeau de chef de la majorité. Mais sa superbe assurance cachait mal l'inquiétude à la veille des élections. Giscard a donc décidé d'ouvrir maintenant la campagne électorale en n'hésitant pas à falsifier la réalité de la crise. L'appel gaullien à l'unité nationale au-dessus des partis ne trompera personne. C'est un appel solennel à l'unité de la droite qui a été lancé à Carpentras. Giscard n'a plus rien à proposer si ce n'est sa personne, comme s'il ne portait pas l'entière responsabilité de la politique d'austérité imposée aux travailleurs.* »

Dans les syndicats

● C.F.D.T. : « *Au-delà de l'opposition facile — et devenue classique sous la Ve République — entre l'action des partis qui diviseraient les Français et celle du président qui viserait à les rassembler et les unir, M. Giscard d'Estaing cherche à induire l'opinion publique en erreur (...). Comment le président de la République peut-il prétendre rassembler les Français alors que son gouvernement refuse obstinément de discuter sérieusement avec les organisations syndicales et de tenir compte des revendications légitimes des travailleurs ?*

● F.O. : « *N'oublions pas que lorsque le débat démocratique ne peut être mené au sein des assemblées représentatives, il déborde dans la rue. C'est alors que naissent les excès qui finalement mettent en cause la démocratie et la liberté.* »

● FEN : « *Deux phrases* [du discours] *suscitent l'attention des syndicalistes et de l'ensemble des travailleurs : (...) les injustices sont effacées et la règle d'or des promesses tenues.*

» *Il serait douteux que les Français, dont la majorité subit la politique d'austérité, se soient déjà aperçus de la réalité de la première. Quant à la seconde, on peut espérer que le gouvernement en tirera profit, notamment en accordant aux travailleurs de l'Etat le maintien du pouvoir d'achat qu'il leur promet depuis huit mois.* »

● C.F.T.C. : « *On ne peut admettre que l'augmentation récente des prestations familiales soit qualifiée de respect par anticipation du contrat de progrès pour les familles, puisque cette augmentation ne constitue qu'un rattrapage très partiel du retard accumulé de longue date.* »

● C.F.T. : « *Le chef de l'Etat a oublié ses engagements solennels pris en 1974 de rétablir le droit de s'exprimer pour la majorité des travailleurs de France dans leurs entreprises. Parler d'élections démocratiques, alors qu'on accepte qu'une minorité d'agitateurs maintienne une chape de plomb sur le monde du travail, relève d'une attitude indigne du plus haut personnage de la France.* »

Le P.C.F. célèbre l'appel lancé le 10 juillet 1940 par Jacques Duclos et Maurice Thorez

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du parti communiste, a dévoilé samedi matin 9 juillet, boulevard Mortier, une plaque rappelant l'appel lancé le 10 juillet 1940 par Maurice Thorez et Jacques Duclos. Cette plaque est apposée au lieu où Jacques Duclos rédigea cet appel.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant quelques centaines de personnes, M. Plissonnier a expliqué qu'en juillet 1940 le P.C.F. a jeté « les premières bases de la lutte armée contre l'occupant ». Dressant un parallèle entre l'appel du 18 juin et celui du 10 juillet, il a expliqué que si le général de Gaulle s'était adressé aux militaires et aux spécialistes de l'armement, le P.C.F. pour sa part a « exhorté à la lutte et à l'union des patriotes de toutes tendances et de toutes croyances ». Cette démarche, a-t-il expliqué, a préparé la rencontre entre communistes et gaullistes puis avec tous les résistants.

En conclusion, M. Plissonnier indique que cette démarche se prolonge aujourd'hui dans le mot d'ordre d'« union du peuple de France » lancé par le P.C.F. Après avoir noté que les changements nécessaires ne peuvent être le fait « ni d'un seul homme ni d'un seul parti », il a appelé à l'union du peuple français « dans sa diversité ».

Un texte très controversé

Dans l'histoire controversée du parti communiste pendant la seconde guerre mondiale, l'appel du 10 juillet 1940 tient une place de choix. Le P.C.F. en a fait « l'une des expressions les plus hautes du patriotisme des communistes », un important appel à la lutte contre l'occupant allemand, bref une grande date dans la naissance de la Résistance. Les adversaires des communistes le présentent au contraire comme une falsification, une imposture, une diversion, pour tenter d'effacer l'attitude du parti en 1939. En fait, l'appel du 10 juillet ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Ce n'est pas un appel à la résistance contre l'Allemagne de Hitler. C'est un appel à la lutte inexpiable contre le régime de Vichy.

Le choix de la date du 10 juillet 1940 est clair : le jour même où la IIIe République se sabordait, en remettant la France au maréchal Pétain, Jacques Duclos faisait porter l'appel à un imprimeur du boulevard Poniatowski. Il l'avait rédigé seul, dans sa cachette du boulevard Mortier. La direction clandestine du P.C. (dissous depuis septembre 1939) avait décidé de le faire signer aussi du nom de Maurice Thorez qui, ayant déserté en 1939, se trouvait à Moscou. Selon des historiens communistes, le texte lui aurait été communiqué par radio afin qu'il donne son accord.

Le sens de ce texte de sept feuillets serrés est simple : c'est une exhortation virulente, écrite dans la langue pittoresque qu'affectionnait Jacques Duclos, à refuser le régime de ce « gouvernement de honte », où se retrouvent des « militaires battus », des « affairistes notoires » et des « politiciens tarés ». Accablant les responsables de la défaite... et de la guerre, l'appel est aussi une profession de foi dans l'avenir de la France : c'est « autour de la classe ouvrière guidée par le parti communiste, parti de la propreté, de l'honneur et de l'héroïsme, que peut se constituer le Front de la liberté, de l'indépendance et de la renaissance de la France ».

L'objectif est transparent : au moment où l'armée vient d'être balayée, et où le régime s'effondre, il faut témoigner de la vivacité du P.C.F., s'opposer au régime naissant, apparaître comme un recours et tenter de retrouver un peu du prestige et de l'influence disparus avec le ralliement au pacte germano-soviétique et le « neutralisme » du parti pendant la « drôle de guerre ».

Corrigé et actualisé en cours d'impression, l'appel sera tiré en tracts et distribué à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Compte tenu des difficultés d'une distribution clandestine, il sera reçu de la fin de juillet au début de l'hiver.

L'épisode n'aurait pas été négatif pour le P.C. s'il n'avait voulu faire après coup de l'appel du 10 juillet tout autre chose que ce qu'il avait été sur le moment. C'est parce que le P.C. a décidé d'en faire à la Libération un appel à la lutte contre les occupants allemands et une preuve éclatante de l'antériorité de sa résistance qu'est née la controverse.

D'abord parce que, pour mieux étayer sa démonstration, le parti communiste a produit un numéro spécial de *l'Humanité* clandestine dont les non-communistes et d'anciens communistes contestent totalement l'authenticité. Et les historiens ont aussitôt fait remarquer qu'en juillet 1940 les publications du P.C. avaient, à l'égard des Allemands, une toute autre tonalité : antivichystes, certes, mais mettant sur le même plan les « bandits » anglais et allemands, et employant parfois même des formules fort malheureuses comme cette *Humanité* clandestine qui, sous le titre « Fraternité franco-allemande : les conversations amicales entre travailleurs parisiens et soldats allemands se multiplient » commentait : « Nous en sommes heureux. »

En réalité, le P.C.F. a été immédiatement et totalement antivichyste. Il a été, en mai-juin 1941, un grand parti résistant héroïquement. Certains de ses militants et de ses responsables régionaux sont même entrés dans la lutte bien avant. Nombre de ses intellectuels ont été parmi les tout premiers résistants. Ce serait un bilan général plus qu'honorable si le P.C., pour les besoins de sa politique et pour effacer les flottements et les graves erreurs de 1939-1940, n'avait voulu de surcroît se fabriquer des titres antérieurs. A trop vouloir prouver...

ALAIN DUHAMEL.

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé une lettre au premier ministre, dans laquelle il évoque « *une recrudescence d'attentats de caractère fasciste* » et demande que « *tout soit mis en œuvre pour empêcher qu'*[ils] *se poursuivent* ». M. Ballanger ajoute : « *Le silence du gouvernement serait très grave s'il persistait et constituerait un encouragement à la poursuite de cette situation, qui porte atteinte à la démocratie et aux libertés publiques.* »

● *La deuxième université d'été des jeunes démocrates sociaux* se tiendra dans l'île de Port-Cros du 15 au 30 juillet. Cette université sera ouverte samedi 16 juillet par le premier ministre, M. Raymond Barre. Sept membres du gouvernement, parmi lesquels Mme Simone Veil, viendront à tour de rôle enseigner la théorie et la pratique politiques aux stagiaires.

UN « PROGRAMME D'ACTION POUR LA LÉGISLATURE »

(Suite de la première page.)

La possibilité d'une victoire de la gauche n'a tout simplement pas à être évoquée, puisque l'on ne l'envisage pas à l'Elysée. « *Je n'ai jamais cessé de croire que la majorité qui m'a élu en 1974 gagnerait les élections de 1978.* » Ce langage est exactement celui que M. Chirac tenait jeudi devant l'American Club, mais le président du R.P.R. ne peut pas se dissimuler qu'il a été contredit, à Carpentras, sur un point essentiel alors qu'il refusait d'admettre en M. Barre l'organisateur des opérations électorales M. Giscard d'Estaing lui a opposé la thèse qu'il avait déjà exposée à plusieurs reprises au cours des derniers mois « *Il appartiendra au premier ministre dont c'est le rôle naturel de déterminer avec les chefs de ces formations* (de la majorité) *les conditions dans lesquelles la majorité présentera ses candidats, ainsi que les objectifs d'action qui seront présentés au pays en mars 1978.* »

C'est donc bien à M. Barre et non à M. Chirac qu'il incombe de « *proposer une ambition à la France* ».

Se situant explicitement en dehors et au-dessus des partis, le chef de l'Etat s'est néanmoins clairement engagé — comme le souhaitait son ancien premier ministre — en expliquant que le « *bon choix* » consisterait à refuser le programme commun de la gauche, dont l'objectif est d'« *imposer à l'autre moitié de la France qui n'en veut pas un changement brutal de société* » et dont l'application « *approfondirait la coupure de la France en deux* ».

S'il s'est abstenu d'exploiter les divisons actuelles de la gauche, M. Giscard d'Estaing s'en est pris avec vigueur à une étude des *Cahiers du communisme* déjà largement et abusivement commentée (*le Monde* du 8 juillet), dont il a pris prétexte pour lancer une « *solennelle mise en garde* (« *La Constitution de la France ne sera pas modifiée par des rédacteurs de brochures !* ») et pour stigmatiser les « *amateurs de coups d'Etat* ».

Au-delà de ce bref morceau de bravoure (qui pourrait prétendre sérieusement que le P.C.F. aspire au coup d'Etat ?), on retiendra que le président de la République en revient à une conception fort restrictive de l'alternance. En cas de victoire de la gauche, « *le balancier changerait de côté, mais le fossé s'agrandirait encore* » et la « *coupure* » du pays serait aggravée. Il nous est donc clairement expliqué que seule vaut une majorité de droite, mais aucune réponse n'est apportée à la question qui vient immédiatement à l'esprit : la droite étant dominante depuis 1958, comment se fait-il que la coupure en deux n'ait cessé de s'accroître au fur et à mesure de ses victoires ?

Chacun sait bien, à commencer par M. Giscard d'Estaing, que si l'on veut « *débrider enfin cette plaie de division où s'épuise la vigueur de la France* », c'est à nos institutions bipolarisantes qu'il faut s'en prendre. Aussitôt acquise la victoire escomptée, les « *initiatives* » seront donc prises qui pourraient aussi bien déboucher — par voie de référendum ? — sur une certaine « *présidentialisation* » du régime que sur le retour au scrutin proportionnel.

En attendant, la France conservera pour le grand affrontement du printemps 1978 le mode de scrutin majoritaire, et elle aura ainsi l'occasion de se couper en deux une nouvelle fois et plus nettement que jamais.

RAYMOND BARRILLON.

Dans la presse

LE FIGARO : l'unité

« *M. Giscard d'Estaing s'est engagé personnellement, hier, dans le double combat de l'unité. Il l'a fait au nom des deux responsabilités qui sont les siennes, et qu'il a assumées plus qu'il ne l'avait jamais fait auparavant.*

» *Chef suprême de l'exécutif et de la majorité qui l'a élu et soutient son action, le président s'est délibérément placé à sa tête.*

» *Premier responsable de la* » *politique de la France* », *M. Giscard d'Estaing invite l'ensemble des Français à l'union.*

« *Le chef de l'Etat, s'engageant, là aussi, plus que certains ne le pensaient, a condamné l'application éventuelle, et à ses yeux hypothétique du programme commun parce qu'elle approfondirait encore la coupure de la France en deux* »

(SERGE MAFFERT.)

L'AURORE : une contradiction

« *Nous disons très tranquillement qu'il existe une contradiction dans le propos présidentiel.*

» *Nous disons qu'il est probablement vain de souhaiter le rétablissement du dialogue avec les socialistes et en même temps de plaider l'excellence et l'immutabilité des « institutions » dont le procès est fait tous les jours par ceux dont on ne saurait discuter les convictions républicaines.*

» *Les hommes qui représentent l'élite intellectuelle et politique du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche ne se rallieront jamais au régime tel qu'il fonctionne ; et pas davantage ceux qui, dans ce pays, les suivent...*

(J. VAN DEN ESCH.)

LE MATIN : la confusion institutionnelle

« *On attendait le discours de Bayeux, ce fut la harangue de Tartarin de Carpentras. Depuis trois ans, on a beau chercher des coups d'éclat dans les homélies présidentielles, c'est toujours le même aplomb. L'assurance de celui qui sait et qui nous invite à écouter sans chercher à comprendre.*

» *(...) Il n'hésite pas à brocarder les « amateurs de coups « d'Etat » se posant en gardien de la légitimité républicaine. Un tel procès d'intention à l'encontre de la gauche est aussi injuste qu'indigne d'un chef d'Etat qui prétend œuvrer à la réconciliation et à l'unité nationale.*

» *La parade institutionnelle reste néanmoins une donnée de fait et la gauche n'a-t-elle pas tort de laisser, sur ce terrain, l'initiative au seul chef de l'Etat ?*

» *(...) La gauche doit être consciente que la confusion institutionnelle va s'amplifier et qu'elle risque d'occulter le vrai débat dont le but est de : changer la vie* ».

L'HUMANITE : du vent

« *En fait, comme on pouvait raisonnablement s'y attendre, la montagne, une fois de plus, a accouché d'une souris et le chef de l'Etat s'est évertué pendant une demi-heure d'horloge à brasser du vent en escamotant les problèmes brûlants de l'heure. (...)*

» *La démagogie qui a émaillé ses propos, son allusion assez dérisoire à l'article des* Cahiers du communisme, *qui rappelait les positions du programme commun en matière institutionnelle, ne sont pas de nature à grandir le prestige présidentiel. On saura maintenant que cette petite opération a été lancée par les services de presse spécialisés de l'Elysée.* »

(RENE ANDRIEU.)

LIBERATION : simplifications

« *Ne cherchez pas la cohérence. Cet homme-là a le génie des simplifications. C'est tellement simple qu'on se demande ce qui reste de ce « long discours sous les platanes » de Carpentras après une nuit de sommeil.* »

PUBLIQUE A CARPENTRA[...]

INS

Dans les syndicats

Le P.C.F. célèbre l'appel lancé le 10 juillet 19[...] par Jacques Duclos et Maurice Thorez

Un texte très controversé

POLITIQUE

Jacques Duhamel ou la ferveur en politique

De nombreuses personnalités ont rendu hommage à la mémoire de Jacques Duhamel (« le Monde » du 8 juillet). Le président de la République a adressé un télégramme de condoléances à Mme Duhamel, dans lequel il écrit : « Ami personnel depuis plus de trente ans, esprit tolérant et ouvert, Jacques Duhamel était l'exemple de ceux qu'anime une conviction démocratique et libérale. »

Outre M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, MM. Jacques Chirac, Jacques Chaban-Delmas, Michel d'Ornano, Jacques Barrot, Bernard Stasi, Yves Guéna, Joseph Fontanet, Maurice Druon, Paul Dijoud ont salué les qualités et le courage devant la maladie de l'ancien ministre, dont les obsèques seront célébrées lundi 11 juillet à 11 heures en l'église paroissiale de Sanary-sur-Mer (Var).

« L'Humanité » de samedi 9 juillet écrit : « Sans doute appartint-il à une famille d'esprit loin de la nôtre. Cela ne saurait nous empêcher de lui reconnaître le sens du service de l'Etat, une discrétion non dénuée d'efficacité, la dignité, enfin, avec laquelle il sut endurer de terribles souffrances. »

Jacques Duhamel, député de la deuxième circonscription du Jura, sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Henri Jouffroy, soixante-dix-sept ans, cultivateur à Chissey-sur-Loué, ancien vice-président du conseil général du Jura. Il a déjà siégé à l'Assemblée nationale de 1971 à 1973, alors que Jacques Duhamel était ministre des affaires culturelles.

par JACQUES RIGAUD (*)

La carrière de Jacques Duhamel est en apparence semblable à beaucoup d'autres : des études brillantes, l'ENA, le Conseil d'Etat, la rencontre d'un homme politique d'envergure, Edgar Faure, dont il est l'un des premiers collaborateurs avant de diriger, à trente et un ans, son cabinet à la présidence du conseil en 1955 ; un poste administratif important, celui de directeur général du Centre national du commerce extérieur, de 1958 à 1962, puis l'engagement politique direct : élu député du Jura en 1962 et constamment réélu depuis, premier adjoint au maire, puis maire de Dôle jusqu'en 1976 ; figure marquante du centre dès 1962, à l'époque où celui-ci se cherche en s'opposant principalement aux options institutionnelles et européennes du gaullisme, Jacques Duhamel fut avec Joseph Fontanet et René Pleven l'inspirateur de la réconciliation avec la majorité en 1969 et fonda le Centre Démocratie et Progrès, dont il fut le président. Ministre de l'agriculture dans le premier gouvernement Chaban-Delmas, il devenait en janvier 1971 ministre des affaires culturelles, poste qu'il quitta pour raisons de santé en mars 1973. Depuis lors, il s'était éloigné du devant de la scène politique mais continuait à suivre les évènements, qu'il commentait régulièrement dans son bulletin « Faits et Causes » et dans les journaux jurassiens qu'il anima jusqu'à la fin.

Telles sont les apparences. Mais, pour avoir travaillé à ses côtés depuis 1955, je voudrais livrer ici un témoignage différent que sa pudeur n'aurait sans doute pas admis de son vivant.

Le chemin parcouru par cet homme est, dans sa vérité humaine, tout différent du cursus habituel du personnel politique. Souvent, à mesure que l'homme gravit les échelons du pouvoir, il se durcit, se referme dans son personnage. La vie de Jacques Duhamel offre à notre méditation l'exemple inverse d'un ennoblissement et comme d'une épuration de l'être.

Ceux qui l'ont connu à ses débuts, dans les années 50, gardent le souvenir d'un être brillant, ambitieux, éblouissant de vivacité, goûtant avec volupté les plaisirs du pouvoir et les jeux de l'intelligence. Mais ceux qui l'ont accompagné par la suite ont assisté, non à une métamorphose — car ses dons les plus visibles ne l'ont jamais quitté — mais à cette ascension d'un être vers sa vérité profonde. Les raisons en sont multiples : l'engagement politique y est pour beaucoup ; pour ce grand bourgeois parisien, le Jura, Dôle, ne furent pas simplement des champs de bataille électorale, mais la découverte d'une communauté provinciale et des réalités humaines de l'action publique. Même lorsqu'il était ministre, Jacques Duhamel consacrait à sa ville une part importante de son temps, non seulement pour l'équiper et la moderniser, mais pour régler les plus modestes problèmes de ceux qui frappaient à sa porte toujours ouverte. Il y avait chez lui une conception quasi sacerdotale de la fonction politique.

En outre, à mesure qu'il s'élevait dans l'échelle des responsabilités, son sens de l'Etat, acquis à l'Ecole d'administration et au Conseil d'Etat, passait de la technique à l'éthique et exprimait avec une gravité croissante une très haute idée des devoirs de l'Etat, faite avant tout de loyauté, de générosité et de désintéressement.

Enfin, les épreuves que le destin lui réservait, et qui l'ont durement frappé dans son cœur de père et jusque dans sa chair loin de le durcir, l'ont porté jusqu'à l'état héroïque de la dignité humaine.

Administrer la culture

S'il fut un ministre de l'agriculture courageux et inventif, consolidant et faisant progresser les réalisations européennes et proposant au monde agricole de nouvelles voies de modernisation, c'est surtout au ministère des affaires culturelles qu'il donna sa mesure. Lorsqu'il prit ses fonctions, il déclara : *« Je ne penserai pas au niveau de Malraux, je ne vivrai pas au niveau de Michelet, mais j'essaierai d'administrer ce ministère. »* Il devait pourtant, par la pensée et par l'âme, égaler ses prédécesseurs, par ses initiatives, mais plus encore par son attitude. Sa définition de la culture était simple : *« Ce qu'il faut pour qu'une journée de travail soit une vraie journée de vie. »* Cet homme de culture, sensible à toutes les formes de l'art, passionné de musique et de peinture, ami des plus grands créateurs, se gardait de faire de son goût personnel le critère d'un choix d'Etat. Profondément libéral, il tenait à ce que l'Etat ne dirige pas la culture, mais procure les conditions d'une libre création et d'une libre diffusion de la culture. Ouvert à toutes les idées neuves, il veillait, avec un soin scrupuleux, à équilibrer les exigences d'une sauvegarde dynamique du patrimoine et celles d'un continuel renouvellement. Par ses multiples initiatives dans l'ordre de la musique et du théâtre notamment, par une gestion rigoureuse et inventive et soutenu avec conviction par Georges Pompidou et ses premiers ministres Chaban-Delmas et Messmer, il a rendu la politique culturelle crédible et mis au jour des besoins qu'il faudra bien satisfaire, car ils expriment l'aspiration à une vie chaleureuse et plus digne.

Depuis son éloignement des affaires, les témoignages n'ont pas manqué qui ont rendu justice, non seulement à son action, mais à son inspiration. Tous ceux qui ont travaillé avec lui ont reçu pour toujours un enseignement, celui de la morale en politique : la tolérance, comme vertu active de compréhension et de solidarité, à laquelle il n'aura pas eu le temps de consacrer l'ouvrage qu'il méditait ; l'intérêt général comme expression conjuguée de la dignité de l'Etat et du service public ; et plus encore l'humilité dans l'exercice du pouvoir.

De la carrière à la mission, de la joie de vivre à l'assomption des épreuves, de l'intelligence à la ferveur : l'itinéraire de Jacques Duhamel est un exemple qui maintiendra son souvenir vivant dans le cœur de ceux qui l'ont aimé.

(*) Ancien directeur de cabinet de Jacques Duhamel au ministère de l'agriculture et au ministère des affaires culturelles entre 1969 et 1973.

M. JUQUIN (P.C.) : les « nouveaux philosophes » emploient contre nous les arguments anticommunistes traditionnels.

Dans *l'Humanité - Dimanche*, magazine du P.C.F (daté 6-12 juillet), M. Pierre Juquin, membre du comité central, déclare, à propos des « nouveaux philosophes » :

« Si je les ai bien compris, ils expliquent tous la même chose : la science, la raison, sont toujours dictatoriales parce qu'elles veulent imposer leurs vues ; le marxisme, le communisme, sont scientifiques ; par conséquent, le communisme est forcément dictatorial. Le Capital, *le grand livre scientifique de Marx, que ces jeunes gens affirment avoir lu, est un cri de révolte, un grand appel à la liberté. (...) Ces nouveaux philosophes me paraissent bien vieillots. Ils emploient contre nous les arguments anticommunistes les plus traditionnels. On dirait qu'ils « en veulent » à la classe ouvrière de s'appuyer sur le socialisme scientifique. (...) Il me semble que pour ces « nouveaux » philosophes la lutte des classes a disparu dans le ciel des idées. Ils dénient à la classe ouvrière son rôle moteur, son influence dirigeante. Cela dit, nous restons ouverts à tous les débats. Quant aux manquements graves à la démocratie en Union soviétique, notre parti s'est prononcé. »*

A SAINT-ÉTIENNE

M. Durafour porte plainte contre la nouvelle municipalité

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Michel Durafour, radical, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, conseiller général du canton de Saint-Etienne nord-est I, par l'intermédiaire de son avocat, Me Jean-Pierre Cochet, a déposé une plainte en diffamation avec constitution de partie civile, vendredi 8 juillet, auprès du doyen des juges d'instruction près le tribunal de grande instance de Saint-Etienne, contre l'actuelle municipalité que dirige M. Joseph Sanguedolce (P.C.).

Afin d'offrir une information *« ouverte et régulière »* de l'activité des élus, le nouveau conseil municipal a fait éditer, le mois dernier, un premier bulletin d'information de vingt-quatre pages intitulé *Vivre à Saint-Etienne*, dans lequel est critiquée la gestion de la municipalité précédente et développé le programme d'action de la liste d'union de la gauche victorieuse. Dans ce numéro spécial, l'éditorial du maire est suivi de deux pages et demie consacrées aux problèmes financiers. Cet article de M. Roger Delaigue (P.C.), douzième adjoint, délégué aux finances, est titré : *« Durafour laisse la ville la plus endettée de France. »*

L'ancien maire de Saint-Etienne a estimé qu'il était porté atteinte *« à son honneur et à sa considération »*. Il voit, dans ce titre, une intention coupable *« ressortant à l'évidence du contenu de l'article, malgré la nuance apportée par une phrase : « Saint-Etienne est » bien parmi les villes les plus » endettées. »*

M. Durafour demande donc l'application de la loi du 29 juillet 1881 modifiée, concernant les délits de presse. L'objet de sa plainte visant un adjoint au maire qui est, dans ses fonctions électives, officier de police judiciaire, le juge d'instruction de Saint-Etienne devra renvoyer l'affaire devant la cour de cassation, qui décidera du choix du tribunal.

PAUL CHAPPEL.

● *Le tribunal administratif d'Amiens* a annulé pour irrégularité les élections municipales à Quinquempoix, petite commune de l'Oise comptant deux cent vingt-cinq habitants, dont cent trente et un électeurs inscrits. Le candidat battu, M. Capronnier, maire sortant, a argué du vote de trente aveugles d'un centre d'adaptation par le travail (CAT) situé dans la commune. Le directeur de ce centre, lui-même non-voyant, était candidat sur la liste adverse conduite par M. Le Coz, élu maire depuis. La municipalité de Quinquempoix a décidé de faire appel de ce jugement devant le Conseil d'Etat.

ANCIENS COMBATTANTS

● *M. Jean Lecanuet*, président du Centre des démocrates-sociaux, a reçu mercredi 6 juillet une délégation de l'Union française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre conduite par son président, M. Lucien Bégouin. Le leader du C.D.S. s'est notamment prononcé *« en faveur d'une amorce vigoureuse de promotion des pensions »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Maurice Clavel

A la suite de la publication d'un article de M. Claude Mauriac intitulé : « Il ne faut pas tuer l'espérance » (le Monde du 7 juillet), nous avons reçu de M. Maurice Clavel la lettre suivante :

Je n'ai rien à dire pour ni contre l'article de Claude Mauriac, « Il ne faut pas tuer l'espérance », où je ne suis pas cité. Mais je dois à vos lecteurs une précision de fait.

Comme le signale une note de votre rédaction elle-même, cet article reprend et critique certains thèmes d'une émission, « Ma part de vérité » (1), que m'a offerte Michèle Arnaud parce que cela lui plaisait, et que j'ai en partie offerte à André Glucksmann et Michel Foucault parce que cela me plaisait.

Lors donc que Claude Mauriac écrit sur Foucault et Glucksmann : « Ce n'est point par hasard (...) si ce qu'ils croient devoir (...) crier (...) est ainsi diffusé et répercuté », je crains qu'il n'attribue à quelque complot de forces obscures — le giscardisme ou la C.I.A., qui sait ? — ce qui est le fait de mon bon plaisir et de mon amitié personnelle.

A moins, bien sûr, que je ne sois moi-même manipulé, à mon insu, par les susdistes puissances... Mais je doute que l'honorable auteur de ce bel article aille aussi loin dans son procès...

(1) Série où je succède à Jean Daniel, Jean d'Ormesson, Elia Kazan.

DIPLOMATIE

LE GÉNÉRAL GEISEL EST INVITÉ A SE RENDRE EN YOUGOSLAVIE

Brasilia (A.F.P.). — Le général Ernesto Geisel, chef de l'Etat brésilien, a accepté de se rendre en visite officielle en Yougoslavie, à l'invitation du président Tito, selon un communiqué publié vendredi 8 juillet à Brasilia. La date du voyage n'a pas encore été fixée. Il s'agira de la première visite du général Geisel dans un pays socialiste depuis son arrivée au pouvoir en janvier 1974.

[Les militaires brésiliens, qui dirigent le pays depuis avril 1964, ont une diplomatie plus souple et moins « idéologique » que leurs collègues argentins. L'acceptation du général Geisel est donc moins surprenante que l'offre du maréchal Tito. On peut remarquer, cependant, que les deux pays ont des problèmes nucléaires communs. Les Brésiliens sont en froid avec Washington en raison des pressions américaines pour faire annuler le contrat par lequel la République fédérale d'Allemagne doit livrer des centrales nucléaires et des usines de retraitement du combustible irradié au Brésil.

***Les Etats-Unis* avaient interrompu la fourniture de matériel destiné à la centrale nucléaire de Krsko, près de Zagreb, pour obliger le gouvernement yougoslave à plus de rigueur en matière de lutte contre la prolifération nucléaire, mais ils sont revenus sur cette décision à l'occasion du voyage du vice-président Mondale à Belgrade (« le Monde » des 24 et 25 mai). Le communiqué brésilien souligne d'ailleurs la « concordance de vues » du Brésil et de la Yougoslavie sur la « nécessité du libre accès à la technologie nucléaire de tous les pays qui désirent l'utiliser à des fins pacifiques ».]**

● *Les Français expulsés de Yougoslavie* (MM. Hallier, Benoist, Yannakis et de Negroni) ont déclaré, vendredi 8 juillet, au cours d'une conférence de presse à Paris, qu'ils avaient voulu mener auprès de la conférence de Belgrade (C.S.C.E.) *« une action légale, sérieuse, pour sensibiliser l'opinion en évitant tout scandale »*. Commentant l'action de touristes qui se « transforment » en militants, l'agence yougoslave Tanyoung écrit : *« Ils se présentent comme champions des droits de l'homme, comme s'ils n'avaient pas confiance dans les représentants officiels »* (à la C.E.C.E.).

AVANT DE SE RENDRE A ROME

M. Waldheim a exposé à M. Barre le projet d'un institut de l'ONU sur l'énergie

M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, arrivé à Rome vendredi 8 juillet, dans l'après-midi, pour une visite officielle de deux jours, a été reçu par le président Leone puis il a assisté au dîner offert en son honneur par M. Andreotti, chef du gouvernement italien. Ce samedi 9 juillet, il est reçu en audience par le pape Paul VI. Un porte-parole de l'ONU a annoncé qu'à l'issue de son voyage en U.R.S.S., du 5 au 8 septembre, M. Waldheim se rendrait en visite en Mongolie, du 8 au 10 septembre.

Vendredi matin, M. Waldheim a terminé sa visite à Paris par un entretien avec M. Barre. Cet entretien a porté essentiellement sur les questions économiques, les relations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement et l'instauration d'un nouvel ordre économique.

Le secrétaire général de l'ONU a exposé l'idée d'un institut de l'ONU sur l'énergie. Celle-ci ne fait d'ailleurs que répondre au mandat, qui lui a été confié en septembre 1975 par la 7e Assemblée spéciale de l'ONU, *« d'étudier la création d'un institut qui puisse aider les pays membres, particulièrement ceux du tiers-monde, dans la définition et dans la poursuite de leurs politiques énergétiques. »*

Deux jours auparavant, à Genève, M. Waldheim, s'adressant au Conseil économique et social, avait déjà donné des précisions sur les grandes lignes de son projet. Celui-ci ne vise pas seulement *à répondre au besoin pressant* du tiers-monde de bénéficier d'un effort d'organisation mondial et régional dans ce domaine capital (recherche, transfert de technologie, formation...). Le secrétaire général a tenu également compte à la fois de la déception des pays industrialisés, qui n'ont pu obtenir, lors de la clôture de la conférence Nord-Sud de Paris, la création d'un forum où serait poursuivi le dialogue sur l'énergie, et des réserves des pays pétroliers à l'égard d'un tel dialogue portant sur la seule question de l'énergie. Il a donc bien précisé, à plusieurs reprises, et contrairement à ce qui a été publié dans *le Monde* du 8 juillet à la suite d'une erreur de communication, que cet institut de l'énergie ne serait nullement compétent pour les questions de prix qui *« continueront à relever des décisions prises par chaque gouvernement »*.

« Un principe essentiel, pour ainsi dire sacré, inspire ma pensée, a-t-il dit : *celui de la souveraineté permanente de chaque nation sur ses ressources naturelles. »*

Comme les autres dirigeants français, M. Barre est intéressé par ce projet d'un institut sur l'énergie. Il a été entendu que tous les aspects de ce projet seraient étudiés au cours de l'été. Il est probable qu'à la reprise de la session 1976 de l'Assemblée des Nations unies, qui examinera les conclusions de la conférence Nord-Sud avant de se séparer et de laisser la place à la session 1977, le projet de M. Waldheim fera l'objet d'une résolution qui serait patronnée par plusieurs pays et qui apparaîtrait alors comme l'une des suites du dialogue Nord-Sud.

JEAN SCHWŒBEL.

● *Les lettres de créance de l'ambassadeur de Suisse.* — En remettant jeudi 7 juillet ses lettres de créance au président de la République, M. de Ziegler, nouvel ambassadeur de Suisse, s'est félicité de l'évolution *« réjouissante »* des relations franco-helvétiques. *« Je n'épargnerai aucun effort,* a-t-il dit, *pour développer et intensifier encore des liens si naturels. »*

M. Giscard d'Estaing a rappelé que M. de Ziegler avait, en 1941, dit à la France *« qu'il n'était pas vrai qu'elle fût seule »*. *« L'active politique d'ouverture que mène aujourd'hui notre pays a multiplié les possibilités de coopération fructueuse entre nos deux diplomaties »*, a-t-il ajouté. (*Le Monde* a publié le 18 juin une biographie de M. de Ziegler.)

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE INVITE UNE DÉLÉGATION DES CORTÈS ESPAGNOLES A PARTICIPER A SA PROCHAINE SESSION

La commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a décidé, à l'issue de la réunion qu'elle vient de tenir à Anvers, d'inviter le président des nouvelles Cortès à envoyer une délégation *ad hoc* de parlementaires espagnols à Strasbourg pour participer à la prochaine session de l'Assemblée, en octobre. Une délégation du Conseil se rendra à Madrid en septembre.

Deux rapports ont été présentés sur l'Espagne, l'un par la commission des questions politiques de l'Assemblée, l'autre par la commission des pays européens non membres. Ces rapports expriment l'espoir que le processus de libéralisation conduira à l'instauration d'une démocratie complète permettant à l'Espagne de devenir dans un proche avenir le vingtième membre du Conseil de l'Europe.

La commission permanente a également lancé un appel en faveur d'une reprise des pourparlers intercommunautaires à Chypre sous les auspices du secrétaire général des Nations unies.

M. Czernetz, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a annoncé au cours d'une conférence de presse que le bureau exécutif de l'Assemblée parlementaire — comprenant, outre lui-même, les neuf vice-président et les présidents des différents groupes politiques de l'Assemblée — avait approuvé le projet d'un accord réalisé entre lui et notre collaborateur Jean Schwœbel, président du Club européen de journalistes. Ce club est composé de journalistes des trente-cinq pays signataires de l'acte final d'Helsinki. Aux termes de cet accord, une rencontre de parlementaires des dix-neuf pays du Conseil de l'Europe et des membres du Club aura lieu début novembre à Strasbourg. Cette rencontre vise à permettre un échange de vues sur les chances de la deuxième conférence de Belgrade — qui sera alors au milieu de ses travaux — et de renforcer la détente par une meilleure application des recommandations de l'Acte final.

IL FAUT JETER LES BASES D'UN VÉRITABLE PARLEMENT EUROPÉEN déclare M. Tindemans

Bruxelles (A.F.P., Reuter). — Le premier ministre belge, M. Tindemans, qui présidera jusqu'à la fin de l'année le conseil européen, a déclaré, jeudi 7 juillet à Bruxelles, devant la presse, que trois dossiers domineront l'actualité : l'élection du Parlement européen, l'élargissement de la Communauté et l'union européenne.

« Il n'est pas exagéré de dire que l'Europe sera ou ne sera pas, selon que l'on réussira ou non à jeter les bases d'un véritable Parlement européen », a notamment dit M. Tindemans. « Après chaque réunion du Conseil européen, a-t-il ajouté, un sentiment de lassitude et de découragement s'empare de nos esprits quand nous comparons le peu de progrès réalisé jusqu'ici aux obstacles impressionnants qui restent à surmonter. »

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● LES ACCORDS DE COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, signés en 1972, ont été renouvelés, le vendredi 8 juillet, pour une nouvelle période de cinq ans. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● LA REVUE AMERICAINE « PENTHOUSE » a révélé vendredi 8 juillet que le groupe de presse Copley, qui possède de nombreux journaux en Californie et en Illinois ainsi qu'une agence de presse spécialisée dans les nouvelles d'Amérique latine, aurait collaboré pendant vingt ans avec la C.I.A. Les liens entre le groupe de presse et les services de renseignements américains remonteraient à une rencontre, en 1953, entre le président Eisenhover et M. Copley. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LE QUOTIDIEN GOUVERNEMENTAL « ADDIS ZEMEN » a annoncé, vendredi 8 juillet, que deux cent douze « *bandits* » entraînés et armés par la Somalie, avaient été « *liquidés* » dans la province de Bâle au sud-est de l'Ethiopie. Cela porte à environ mille six cents le nombre des rebelles tués depuis le début de juin en Ethiopie. — *(A.F.P.)*

Malawi

● M. KAMUZU BANDA, président à vie du Malawi, a annoncé vendredi 8 juillet la constitution d'un nouveau gouvernement. Deux personnalités ont fait leur entrée dans l'équipe ministérielle, MM. W. Luweya (éducation nationale) et C. H. Kwenda (santé). — *(A.F.P.)*

Sénégal

● M. SENGHOR, président de la République sénégalaise, qui recevait les lettres de créance de M. Fernand Wibaux, nouvel ambassadeur de France au Sénégal, a saisi l'occasion pour *« féliciter le président de la République française pour l'effort qu'il a fait pour comprendre la situation africaine et préconiser la meilleure solution, qui est encore,* a-t-il dit, *de laisser « l'Afrique aux Africains » : en d'autres termes, laisser les Africains résoudre eux-mêmes leurs problèmes à l'africaine »*. — *(A.F.P.)*

Taiwan

● LE PILOTE CHINOIS qui avait déserté et s'était posé à Taiwan le jeudi 7 juillet avec un Mig-19, a tenu, vendredi, une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment affirmé que les voyageurs étrangers en Chine ne peuvent pas se rendre compte de la répression impitoyable qui frappe les opposants dans ce pays. Il a lancé un appel aux Etats-Unis pour qu'ils interviennent en faveur des membres de sa famille. Il existe seulement deux précédents à cette affaire : en mars 1962, un autre pilote s'était posé à Taiwan ; en janvier 1966 l'équipage d'un bateau chinois avait demandé l'asile dans un port de Taiwan. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Union soviétique

● M. LEONID BREJNEV A DONNÉ L'IMPRESSION D'ÊTRE EN BONNE FORME, tant physique qu'intellectuelle, lors de la réception de plus de cent chefs de mission diplomatique accrédités en U.R.S.S. venus le féliciter de sa nomination au poste de président du présidium du Soviet suprême (chef de l'Etat). Il a déclaré qu' *« il n'y a pas au monde de pays ou de peuples avec lesquels l'Union soviétique ne voudrait pas avoir de bonnes relations »* et qu'il *« n'existe pas de problèmes internationaux d'actualité au règlement desquels l'U.R.S.S. ne serait pas prête à contribuer »*. — *(A.F.P.)*

ASIE

Japon

Le P.C. nippon voit dans l'attitude de Moscou au sujet des Kouriles une trahison du « socialisme scientifique »

Tokyo. — Franchissant un nouveau seuil dans la controverse qui l'oppose à Moscou, le P.C. japonais a publié, mercredi 6 juillet, dans son organe « Akahata » (le Drapeau rouge), une réfutation en termes très vifs de l'article paru dans la « Pravda » le 12 juin, qui rejetait sans ménagement la « lettre ouverte » des communistes japonais demandant la restitution des quatre îles du sud des Kouriles revendiquées par Tokyo (« le Monde » du 14 juin). Dans ce long document, le P.C. nippon manifeste son indépendance à l'égard du Kremlin en dénonçant sans détour « la logique de l'interventionnisme de grande puissance » de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Le lendemain de la publication par la *Pravda* de l'article accusant le P.C.J. de « *chauvinisme* » et d'« *hostilité au peuple russe* », son vice-président, M. Ueda, avait brièvement commenté la réaction de Moscou en affirmant qu'elle était la preuve que les Soviétiques « *persistaient dans les erreurs de Staline* ». L'article d'*Akahata* est beaucoup plus élaboré. Après avoir reproché au Kremlin de ne pas répondre sur le fond à la lettre ouverte du 27 mai et de n'en avoir jamais rendu public le contenu en U.R.S.S., les communistes japonais développent une longue argumentation historique pour démontrer que les Kouriles du Sud appartiennent au Japon. Ils affirment en outre que l'annexion de territoires est contraire à la doctrine du « *socialisme scientifique* », formule employée par les communistes japonais de préférence à « *marxisme-léninisme* »).

Selon *Akahata*, l'U.R.S.S. a « *gravement changé d'attitude* » sur la question des Kouriles du Sud. Le quotidien rappelle notamment l'existence d'une lettre adressée le 29 septembre 1956 par M. Gromyko au ministre plénipotentiaire japonais négociant le rétablissement des relations diplomatiques entre le Japon et l'U.R.S.S. et dans laquelle il « *approuvait la poursuite des négociations en vue de la signature d'un traité de paix, y compris sur la question territoriale, après le rétablissement des relations diplomatiques entre Moscou et Tokyo* ». *Akahata* fait en outre état d'un accord intervenu à Moscou en janvier 1959, enre M. Miyamoto, alors président du présidium du P.C.J., et les dirigeants soviétiques, aux termes duquel ces derniers s'engageaient à régler la question des Kouriles.

M. Nishizawa, vice-président du présidium, nous a précisé qu'en mars 1971, alors qu'il était à Moscou à la tête d'une mission, ses interlocuteurs soviétiques, dont M. Souslov, membre du présidium, mentionnèrent à nouveau cet accord : « *Le contenu de nos conversations a été reproduit le 27 mars dans* Akahata, *et l'U.R.S.S. n'a jamais émis la moindre protestation.* » La *Pravda*, dans l'article du 12 juin, nie l'existence d'un tel accord.

Toutes les questions

En réponse aux attaques soviétiques selon lesquelles les communistes japonais violent les principes du marxisme-léninisme en faisant « *d'un problème de frontière un objet de dispute entre partis communistes* », *Akahata* écrit : « *Si un parti communiste est indépendant et assume la pleine responsabilité de sa classe ouvrière et de la nation, il se doit de poser toutes les questions territoriales. Si elles existent.* » Commentant ce passage, M. Nishizawa nous dit : « *Le P.C. soviétique doit admettre une bonne fois que tous les partis communistes sont égaux et indépendants. En réalité, il a plutôt tendance à considérer que tous doivent suivre la voie définie par Moscou.* » *Akahata* dénonce en outre l'« *attitude de grande puissance interventionniste adoptée par l'U.R.S.S.* » et « *nettement démontrée lors de l'action entreprise contre le parti communiste tchécoslovaque en 1968 par cinq pays socialistes, dont l'Union soviétique, au nom de l'intérêt commun des pays socialistes* ». L'organe du P.C. nippon rappelle en outre que, en 1964, l'U.R.S.S. donna ouvertement son soutien aux « *éléments antiparti* » japonais et les aida à publier un journal, *la Voix du Japon*, que la *Pravda* décrivit à l'époque comme « *le journal des vrais patriotes* ».

Akahata poursuit : « *Il existe encore aujourd'hui dans le mouvement communiste international l'idée que la solidarité avec l'Union soviétique est la pierre angulaire du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien et que tous ceux qui expriment des opinions différentes de celles de Moscou font de l'« antisoviétisme ». Si on n'admet plus cette attitude dépassée et si on reconnaît, en théorie comme en pratique, que tous les partis sont indépendants et égaux, il n'y a pas de questions « sacrées » qui ne puissent être débattues dans un esprit d'amitié et de solidarité.* »

Commentant d'autre part l'article des *Temps nouveaux* qui critiquait l'euro-communisme, M. Nishizawa nous a précisé que « *chaque parti doit élaborer une politique indépendante. C'est là le point essentiel de la conférence des partis communistes européens. C'est aussi une question cruciale pour nous* ».

En attendant, les communistes japonais sont apparemment conscients que va s'ouvrir pour eux une nouvelle période de tension avec Moscou, alors qu'au cours de ces dernières années les relations entre les deux P.C. s'étalent un peu améliorées. L'attaque de la *Pravda* est d'une violence comparable à celle qui provoqua en 1964 la rupture du P.C.J. avec le Kremlin.

PHILIPPE PONS.

Les limites du paternalisme

(Suite de la première page.)

La situation des anciens salariés n'est pas pour autant satisfaisante. A cinquante-cinq ans, en principe — le plus souvent vers cinquante-sept ans, selon la coutume en vigueur, — le salarié est renvoyé de son entreprise avec une indemnité de départ variable selon la firme où il travaille : 20 % des entreprises, les plus prospères, versent dans le meilleur des cas (trente ans de présence) 8 millions de yens. Pour la majorité des ouvriers, l'indemnité est bien plus faible.

La plupart des « pré-retraités à la japonaise » cherchent un nouvel emploi, qui, s'il est trouvé, est rémunéré de 20 % à 30 % au-dessous du traitement antérieur. Quand arrive l'âge de la véritable retraite — cinquante-cinq ans pour les femmes, soixante ans pour les hommes, — la pension varie selon l'origine professionnelle (il y a huit systèmes d'assurance). Les mieux nantis appartiennent évidemment aux secteurs publics ou spéciaux, comme les 300 000 retraités des chemins de fer, des tabacs, des forêts, qui reçoivent en moyenne 1 million 60 000 yens par an, les 280 000 fonctionnaires âgés (1 million de yens), les enseignants en retraite (750 000 yens), soit en général de 50 % à 60 % du dernier salaire.

Quant au régime des salariés du secteur privé (23,6 millions de cotisants), il assure une pension égale en théorie à 50 % ou 60 % du salaire — soit, toujours en principe et en moyenne, 100 000 yens par mois si la personne âgée a cotisé régulièrement. En fait, la pension moyenne pour les 2 370 000 retraités du privé n'atteignait que 55 800 yens par mois en 1976, soit à peine le minimum vital à Tokyo pour une personne qui possède son logement. Selon le ministère de la santé, qui donne d'autres chiffres, la pension moyenne serait de 60 000 yens par mois, soit 49 % du montant du salaire moyen perçu pendant toute la vie. Si l'on ajoute à la rémunération de base le « bonus » versé deux fois par an, et sur lequel le salarié ne verse pas de cotisation, la pension ne représente que 41,6 % du salaire total… et seulement 25 % du salaire prévu en fin de carrière ou à cinquante-cinq ans, selon les cas…

Une histoire sociale très récente

Sauf exception, tout le monde admet l'insuffisance du système des retraites. Pour M. Ohishi, directeur du JETRO (Centre japonais du commerce extérieur), « *le Japon a un retard considérable dans ce domaine* » ; au ministère de la santé, M. Kaneda reconnaît que « *par rapport à l'Europe, les différences les plus importantes dans le domaine social portent sur les pensions* ». Et les dirigeants du syndicat Sohyo ne mâchent pas leurs mots pour dénoncer la situation scandaleuse des personnes âgées. S'il est vrai que la solidarité entre générations et la formule des cadeaux existent encore, certains observateurs notent cependant que la vie urbaine et moderne ébranle de plus en plus la société traditionnelle. « *Au moins 30 % des personnes âgées vivent seules*, indique M. Ota, syndicaliste de la Sohyo, *et les journaux signalent trop souvent la mort sordide d'un vieillard dont on a découvert le cadavre plusieurs semaines, voire trois ou quatre mois, après le décès.* »

Mais les dirigeants du JETRO, du ministère de la santé comme certains responsables du Conseil de la Sécurité sociale rappellent que « *l'histoire sociale du Japon est toute récente* » et que « *en conséquence les anciens n'ont pas eu la possibilité de participer à un système d'assurance. Des efforts importants ont été accomplis ces dernières années, notamment en introduisant depuis 1973 le système de l'indexation* ». « *Désormais*, ajoutent-ils, *et cela depuis 1959, la quasi-totalité de la population peut cotiser dans l'une des huit institutions existantes.* »

Progressivement, les régimes de retraite vont entrer en régime de croisière et le problème du financement se posera en termes assez graves. « *Les vieux, qui ne représentent actuellement que 8 % de la population active, pèseront de plus en plus lourd* », indique le professeur Chabuchi : 14 % dans dix ans, bien davantage à la fin du siècle. Selon les spécialistes, le taux de cotisation, qui a déjà été relevé depuis quelques années (6,4 % en 1971, 9 % actuellement), devra passer à 12,7 % en 1990 et dépasser 20 % en 2010 si l'on veut maintenir le taux des pensions.

Mais d'autres réformes plus rapides et fondamentales sont souhaitées. Déjà un certain nombre d'entreprises ont transformé la formule du versement d'une indemnité unique de départ à la retraite en un système de retraites mensuelles complémentaires. Certains partis — socialistes néo-libéral — et des syndicats réclament une harmonisation, voire l'unification des régimes d'assurance et en tout cas un renforcement de l'aide collective. Le sydicat Sohyo, qui demande que les cotisations soient versées en deux tiers par les employeurs et non plus selon la formule 50-50, veut, en outre, obtenir des entreprises le maintien de la main-d'œuvre jusqu'à soixante ans.

Les professeurs Chabuchi et Saguchi soulignent la nécessité de réforme, mais ajoutent qu'il faudra aussi modifier les conditions de travail et la rémunération à l'ancienneté, qui incite les employeurs à se débarrasser des anciens salariés. Les Japonais, qui cotisent peu pour les retraites (mais épargnent beaucoup), sont-ils prêts à la solidarité nationale ?

Les syndicalistes admettent que la population — très jeune dans son ensemble — n'est pas disposée à se battre vraiment pour défendre les personnes âgées, oubliées de la croissance. Lorsque, en 1973, le Sohyo a lancé une grève de vingt-quatre heures, un tiers des adhérents seulement ont arrêté le travail, le plus souvent pour quelques heures seulement. A tous les niveaux de responsabilité cependant, les états-majors commencent à prendre conscience qu'un effort est nécessaire, ce qui les incite à proposer le maintien d'un taux de croissance économique assez élevé.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Prochain article :

LA QUERELLE DES CHARGES SOCIALES

D'AUTRES EXCLUS

Elle gagne 80 000 yens par mois, lui 200 000, soit 1 440 F et 3 600 F. Pourtant tous les deux travaillent depuis dix ans dans l'une des entreprises les plus avancées dans le domaine social, Matsushi. Cet écart entre deux ouvriers ne s'explique pas seulement par une durée de travail et une affectation différentes. Lui, M. Asahi, contrôleur sur une chaîne de production de postes de télévision, est présent huit heures par jour à l'usine, tandis que la jeune Mme Abeyama ne travaille que sept heures par jour, elle aussi sur la chaîne. Cette différence d'une heure par jour fait perdre à l'ouvrière le bénéfice de l'augmentation des salaires à l'ancienneté. Mme Abeyama ne fait pas partie de la catégorie des salariés dits réguliers.

M. Nahuda a quitté l'école à seize ans, sans diplôme, sans qualification. A vingt et un ans, il a déjà essayé plusieurs métiers : aide-chauffeur, manutentionnaire sur un marché au poisson, salarié d'un petit artisan. Actuellement, il travaille au « noir », comme chauffeur de camion, pour un petit entrepreneur de transports dans les chantiers. Aucune cotisation, aucune protection. M. Nahuda gagne, à vingt et un ans, 150 000 à 160 000 yens par mois, selon le nombre de trajets effectués. Il commence le travail à 6 h. 30 et termine souvent à 20 heures. « Les bons jours, dit-il, je n'arrete pas, même la nuit, quitte à dormir une heure ou deux dans la cabine du véhicule. » Mais, en pareil cas, lorsque les affaires marchent bien, le patron lui remet une enveloppe supplémentaire et il « arrive parfois à 300 000 yens par mois ». Epargner ? Tant bien que mal, il y arrive, mais il dépense beaucoup en loisirs divers. Son rêve ? « Prendre un commerce de poissons. »

Outre les personnes âgées, les femmes et certains jeunes, d'autres personnes pâtissent du système japonais, où seuls les salariés des grandes entreprises sont vraiment sûrs de leur avenir — même si l'usine doit réduire son activité, car on affecte alors les ouvriers en surnombre à d'autres tâches, quitte à élever des anguilles dans une aciérie, comme cela nous a été indiqué. Mais il y a les autres, ceux qui peuvent être licenciés, quand ils appartiennent à de petites firmes ou travaillent comme saisonniers dans les grandes firmes.

Combien y a-t-il de chômeurs ? Officiellement, 2 % de la population active. En fait, beaucoup plus : le professeur Nishiyama estime que la proportion atteint 5 %. M. Ota, responsable syndical, parle, lui, de 8 % : 1 million de chômeurs complets et 1,3 million qui ne travaillent que quatorze heures par semaine…

Pakistan

LE GÉNÉRAL ZIA A REFUSÉ QUE M. BHUTTO SOIT TRADUIT EN JUSTICE

Rawalpindi (A.P.). — Le général Zia a déclaré vendredi 8 juillet que l'armée avait renversé le gouvernement de M. Bhutto pour éviter une guerre civile et que l'ancien premier ministre avait été informé il y a plus d'un mois que les militaires interviendraient si la situation politique demeurait bloquée.

Le chef de la junte a d'autre part déclaré qu'il s'attendait que l'ancien premier ministre se présente aux prochaines élections d'octobre. M. Bhutto est actuellement en détention préventive. Le général Zia n'a pas donné suite aux demandes de certains leaders musulmans qui voulaient que M. Bhutto soit traduit en justice.

L'ASEAN VEUT RESSERRER SES RELATIONS AVEC LES PAYS D'INDOCHINE

Singapour *(A.F.P.)*. — Les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont terminé, vendredi 8 juillet, leurs travaux en exprimant leur volonté de nouer des relations amicales avec les pays d'Indochine, et d'améliorer leurs relations économiques et commerciales avec les pays développés.

Réunis à Singapour depuis mardi, à quelques semaines de la conférence « au sommet » qui doit se tenir à Kuala-Lumpur, les ministres de l'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Singapour et de Thaïlande ont aussi réaffirmé leur volonté d'établir une « *zone de paix, de liberté et de neutralité* » en Asie du Sud-Est, « *à l'abri de toute ingérence des puissances extérieures* ».

AFRIQUE

Maroc

Les communautés israélites vont être appelées à élire leurs représentants dans un organisme central

De notre correspondant

Rabat. — Le ministre de l'intérieur, M. Benhima, a invité instamment, le jeudi 7 juillet, des éléments représentatifs de la communauté juive, dont plusieurs rabbins réunis en un colloque à Rabat, à restructurer le judaïsme marocain. La chaleur du ton et les propos du ministre ont accentué l'ouverture faite par le roi Hassan II au début de l'année 1976 quand il incita les juifs marocains émigrés dans quelque pays que ce soit, à regagner le royaume (*le Monde* du 13 mai).

M. Benhima a insisté pour que les structures nouvelles résultent d'un consensus et fassent l'objet de propositions aux pouvoirs publics qui les traduiront par un texte législatif.

Le colloque a chargé un groupe de travail d'élaborer des projets. Il s'agirait de créer un organisme central où siégeraient des membres élus par les comités des communautés israélites urbaines, d'une part, et par les associations juives à caractère éducatif, culturel ou social, d'autre part. La novation envisagée s'inscrit dans le droit fil de la démocratisation au Maroc. En effet, les comités des communautés urbaines israélites seraient élus au suffrage universel, alors qu'actuellement, en vertu de la loi de 1945, ils le sont par un suffrage en partie censitaire.

On paraît donc s'acheminer vers la constitution d'un organisme qui s'inspirerait des structures du Conseil représentatif des institutions juives de France (C.R.I.J.F.). Il aurait vocation pour être saisi de tous les problèmes des communautés des institutions et des associations juives du royaume et entretenir des relations avec des organismes internationaux juifs d'éducation ou d'assistance médicale, entre autres, l'Alliance israélite universelle.

Les quelque vingt mille juifs qui restent au Maroc constituent une communauté qui, depuis deux ans environ, paraît être stabilisée. Elle pourrait nouer des relations utiles avec d'autres communautés juives à l'étranger, d'autant plus que les juifs marocains émigrés, même s'ils ont acquis la nationalité du pays d'accueil, gardent en général des liens affectifs ou autres avec leur communauté et leur pays d'origine. Ces perspectives rejoignent apparemment un des buts poursuivis par le groupe Identité et dialogue (1), réunissant en France des intellectuels et des cadres juifs du Maroc.

LOUIS GRAVIER.

(1) 19, boul. Poissonnière, Paris.

● *Dans un discours prononcé le vendredi 8 juillet*, le roi Hassan II a confirmé que, conformément à la Constitution, la Chambre des représentants récemment élue se réunirait en session ordinaire le second vendredi d'octobre. Le souverain a invité les parlementaires à se montrer dignes de leur charge et à en remplir leurs obligations avec sérieux et application. Il a rappelé qu'une de leurs premières tâches serait l'approbation de la loi de finances pour l'exercice 1978 dans des « *délais normaux* », c'est-à-dire avant l'expiration de l'année en cours. — *(Corresp.)*

● *Le roi Hassan II a imputé implicitement, vendredi 8 juillet, aux dirigeants algériens, l'attentat dont a été victime l'ambassadeur de Mauritanie en France.* — Dans un message adressé au président mauritanien Moktar Ould Daddah, le souverain dénonce l'« *inqualifiable irresponsabilité des instigateurs de ce crime odieux* » et ajoute : « *Nous sommes convaincus que la conscience internationale réprouvera le comportement irréfléchi de ceux qui ne cessent de violer les règles les plus élémentaires du droit, dans l'espoir d'imposer leurs visées hégémoniques et d'assouvir leur volonté de puissance.* » — *(A.F.P.)*.

Zambie

REDOUTANT UNE ATTAQUE RHODÉSIENNE

Le président Kaunda serait prêt à faire appel à l'aide de Cuba et de la Somalie

Le président Kenneth Kaunda a laissé entendre, vendredi 8 juillet, que la Zambie pourrait faire appel à l'aide de Cuba et de la Somalie, qui lui ont proposé leur soutien armé, dans l'éventualité d'une attaque rhodésienne.

Le chef de l'Etat zambien, qui donnait une conférence de presse à Lusaka, a précisé que des dispositions avaient été prises pour faire appel à des troupes étrangères en cas d'agression de la Rhodésie contre son pays. « *Nous avons alerté un ou deux pays, pour leur demander leur aide militaire. (…) Nous les avons choisis, et ils sont prêts à nous venir en aide* », a-t-il dit.

A des journalistes qui lui demandèrent alors si les offres de soutien cubaine et somalienne avaient été acceptées, il a répondu : « *En principe* », mais il n'a pas dit avec clarté que Mogadiscio et La Havane étaient les capitales des Etats auxquels il avait fait allusion en parlant d'« *un ou deux pays* ».

Les déclarations de M. Kaunda font planer la menace d'une internationalisation de l'affaire rhodésienne, ce qui, aux yeux de nombre d'observateurs avertis, y compris M. Andrew Young, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, est précisément le but de M. Ian Smith, premier ministre rhodésien.

Le chef de l'Etat zambien a, d'autre part, exprimé ses doutes sur les chances de succès de l'actuelle initiative anglo-américaine en vue de parvenir à un règlement négocié en Rhodésie. « *Déjà, dans le passé, de pareilles initiatives ont été prises. Elles n'ont abouti qu'à renforcer le régime Smith* », a-t-il dit.

D'autre part, M. Ndabaningi Sithole, fondateur de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), qui se trouvait alors au Malawi, et qui devait rentrer dimanche à Salisbury, a déclaré, vendredi 8 juillet, dans une interview au journal *Rhodesia Herald*, qu'il était désormais catégoriquement opposé à la guérilla. Cette déclaration, estiment les observateurs, devrait lui permettre de regagner la Rhodésie en toute sécurité, sans risquer de se faire arrêter, bien que, selon des sources informées à Salisbury, il y ait eu une certaine opposition à son retour au sein du gouvernement rhodésien.

M. Sithole, qui s'oppose au Front patriotique de MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe (qui a obtenu, à Libreville, le soutien de l'Organisation de l'unité africaine), pourrait, pense-t-on à Salisbury, engager des négociations avec M. Smith. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zaïre

M. KASENDA MPINGA PREMIER MINISTRE A FORMÉ UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Kinshasa (Reuter, U.P.I.). — Nommé premier ministre le 6 juillet (« le Monde » du 8 juillet), M. Kasenda Mpinga a formé un nouveau gouvernement au Zaïre.

Seize anciens commissaires d'Etat (ministres) sont maintenus dans leurs fonctions. M. Nguza Karl I Bond, notamment, conserve son portefeuille de ministre des affaires étrangères. Six membres du gouvernement qui avait donné sa démission le 1er juillet n'ont pas recouvré de portefeuilles.

Parmi les personnalités qui entrent pour la première fois au gouvernement figurent, notamment, MM. Mukolo Wa Pombo, ancien ambassadeur en Côte-d'Ivoire, qui devient ministre de l'information, et Mulumba Lokoji qui devient ministre du plan. Le général Mobutu, chef de l'Etat, fait partie du gouvernement en tant que ministre de la défense nationale et de la sécurité. Un ministère du développement rural est créé — distinct de celui de l'agriculture. Enfin, le ministère de l'éducation nationale est scindé en deux.

Commentant le maintien de seize des anciens ministres au sein du Conseil exécutif, l'agence zaïroise de presse (AZAP) écrivait vendredi : « La plupart d'entre eux sont des technocrates qui ont fait preuve de leurs capacités dans la gestion des départements qui leur avaient été confiés par le chef de l'Etat » dans le passé.

● *Le bureau politique du Mouvement national congolais* (M.N.C.), mouvement d'opposition au régime zaïrois, qualifie de « *farce* » les « *réformes profondes* » annoncées récemment à Kinshasa pour la démocratisation de la vie politique. Dans un communiqué publié vendredi 8 juillet à Paris, le M.N.C. rénové s'élève contre le « *pouvoir total et absolu* » du président Mobutu et lance un appel « *à l'unité du peuple congolais, pour exiger le rétablissement de la démocratie* ».

AFRIQUE

Maroc

Les communautés israélites vont être appelées à élire leurs représentants dans un organisme central

Zambie

REDOUTANT UNE ATTAQUE

Le président Kaunda serait ... à l'aide de Cuba et ...

EUROPE

Italie

Grève générale en Calabre pour protester contre la crise du Mezzogiorno

Sept ans après les émeutes qui avaient secoué Reggio-de-Calabre, le mécontentement populaire s'est manifesté, le 7 juillet, par une grève générale dans cette province, durement touchée par la crise de l'emploi.

Quatre millions d'ouvriers du Mezzogiorno **ont cessé le travail pour la journée et participé à une manifestation unitaire organisée par les trois confédérations (C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L.) à Reggio. Le problème du Mezzogiorno, considéré comme problème national, est devenu prioritaire pour l'ensemble des organisations syndicales, qui veulent notamment éviter que le mécontentement dans le sud de la péninsule ne provoque une explosion populaire récupérée, comme ce fut le cas en 1971-1972, par des** ***éléments d'extrême droite.***

Dans une interview au quotidien « Repubblica », le secrétaire de la C.G.I.L. (proche du parti communiste), M. Luciano Lama, a souligné à ce propos que « c'est nous qui sommes, cette fois, dans les rues du Sud. — (A.F.P.)

La résignation à l'inévitable « compromis historique »

De notre envoyé spécial

Reggio-de-Calabre. — Un accord limité de gouvernement vient d'être conclu à Rome entre les démocrates chrétiens, les communistes et quatre autres partis politiques. Qu'en pense-t-on dans la région la plus malade, la plus en retard d'Italie ? Et plus spécialement à Reggio, où l'extrême droite devançait encore le P.C. jusqu'aux dernières élections ? *« Pas grand-chose »*, commencent par vous répondre les personnes interrogées, avec un haussement d'épaules et un sourire entendu.

Il est vrai que les préoccupations économiques dominent ici et qu'avec deux ans d'avance le gouvernement régional calabrais avait conclu un accord semblable — d'ailleurs imitée le mois dernier par la province et la municipalité de Reggio. Les communistes participent à l'élaboration du programme, appuient les « juntes » de centre gauche, sans appartenir à la majorité.

Insistez un peu et vos interlocuteurs démocrates chrétiens vous surprendront. M. Battaglia était maire lorsque éclata en 1970 la révolte de Reggio. Il devait, par la suite, arriver en tête de sa liste aux élections. La D.C. voulait le reconduire à l'Hôtel de Ville, mais les communistes s'y sont fermement opposés. On comprendra, dans ces conditions, que M. Battaglia ne les porte pas dans son cœur.

« Le P.C., dit-il, *veut toujours imposer sa stratégie. La protestation de 1970 lui ayant échappé, il ne pouvait ni la comprendre ni l'accepter. »* L'ancien maire, qui se défend d'appartenir à un courant de la Démocratie chrétienne, remarque : *« Aux dernières élections partielles, notre parti a gagné là où il s'opposait clairement au P.C. C'est dans la confusion que l'on perd des voix. »*

Le même M. Battaglia vous affirme néanmoins avec résignation : *« Bien sûr que le P.C.I. finira par entrer au gouvernement. Après cet accord qu'ils viennent de conclure à Rome, c'est clair... L'entrée se fera progressivement. Toute l'attitude du parti communiste est d'ailleurs conditionnée par cet objectif. Regardez-le. Il ne soulève plus de scandale. Et ici, à Reggio, avec qui compose-t-il ? Avec les franges les moins vives de notre parti, celles qui pensent conserver leur pouvoir. »*

M. Battaglia ayant été refusé par les communistes, la D.C. a fait appel le mois dernier à un ingénieur de trente-sept ans, M. Domenico Cozzupoli. Celui-ci se trouve donc à la tête d'une junte de centre gauche, appuyée par le P.C. *« Aucune autre solution n'était possible »*, affirme le nouveau maire.

Est-ce à dire que, contraint d'accepter les communistes, il les rejetera dans l'opposition dès qu'il pourra se passer de leur soutien ? *« Ce n'est pas le maire qui décide, mais le parti. »* Car s'il ne tenait qu'à M. Cozzupoli, les communistes seraient, au contraire, *« progressivement associés »* au gouvernement de la ville, jusqu'à entrer de plain-pied dans la junte municipale.

« Du moment que l'on conclut une entente, affirme l'ingénieur, *il est normal que chacun soit représenté en fonction de son poids électoral. »* Or la D.C. et le P.C. sont les deux premiers partis de Reggio, avec respectivement 38,2 % et 24 % des suffrages.

Son raisonnement, M. Cazzupoli l'applique à l'ensemble du pays : il faut que les communistes soient *« associés peu à peu »* au gouvernement national. Il estime que dans son courant qui s'affirme de gauche, la *« base »*, beaucoup pensent comme lui. Il serait intéressant de savoir si c'est le cas d'un *« basiste »*, comme M. Galloni, bras droit de l'actuel secrétaire général de la D.C., M. Zaccagnini, et qu'on présente parfois comme son successeur.

On peut aussi se demander ce qu'ont de commun le maire de Reggio et un anti-communiste aussi résolu que M. Amintore Fanfani, président du Sénat.

« Rien, sinon la carte du parti. »

Mais alors, de qui se sentent-ils le plus proche ? De M. Fanfani ou de M. Berlinguer. Le premier citoyen de Reggio prend seulement le temps de sourire : *« De Zaccagnini évidemment. »*

ROBERT SOLÉ.

TASS FAIT L'ÉLOGE DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Moscou (A.F.P.). — L'agence Tass a publié, vendredi 8 juillet, une dépêche qui fait l'éloge « du réalisme et de la souplesse » des dirigeants espagnols, en particulier du roi Juan Carlos et de M. Adolfo Suarez, président du gouvernement.

« La prestation de serment du nouveau gouvernement espagnol, avec à sa tête M. Adolfo Suarez, a été accueillie à l'étranger avec intérêt. De l'avis des observateurs, la composition du nouveau gouvernement dans son ensemble reflète les résultats des dernières élections qui ont démontré la volonté des Espagnols de tirer un trait définitif sur le passé franquiste », affirme Tass.

« Bien que la distribution définitive des sièges aux Cortès (Parlement) n'ait pas été encore annoncée, les données préliminaires montrent que l'influence du centre démocratique y est plus ou moins équilibrée par les forces de l'opposition de gauche, dont le fer de lance est constitué, en ce moment, par le parti socialiste ouvrier », ajoute l'agence soviétique.

« Ce qui est important actuellement, poursuit Tass, c'est que le pouvoir législatif et exécutif en Espagne est désormais concentré dans les mains des partisans de la démocratie parlementaire. »

L'agence soviétique évoque également le rôle du P.C. espagnol : « Les communistes d'Espagne, qui ont combattu avec abnégation le fascisme pendant les quarante années de dictature, avaient proposé le slogan de la réconciliation nationale de tous les Espagnols, indépendamment de la question de savoir de quel côté de la barricade ils se trouvaient pendant la guerre civile. Le triomphe de ce slogan, aujourd'hui, est le résultat de la longue lutte des communistes, des socialistes, des catholiques de gauche et des autres démocrates antifascistes », conclut Tass.

U.R.S.S.

— Tribune internationale —

Moscou et la sortie d'U.R.S.S. de citoyens soviétiques

par BORIS CHOUMILINE (*)

LE nombre des voyages réciproques de citoyens soviétiques et étrangers dans le cadre du tourisme, des liens culturels, scientifiques, sportifs, familiaux et autres a augmenté d'un tiers en 1976 par rapport à l'année précédente (4 millions d'étrangers se sont rendus en U.R.S.S., 3 millions de Soviétiques ont effectué un voyage à l'étranger). Tout un ensemble de mesures ont été prises pour faciliter et simplifier les procédures d'entrée et de sortie, d'établissement et de délivrance des visas.

Les visas d'entrée pour une visite provisoire en U.R.S.S. sont maintenant délivrés dix jours au plus tard après dépôt au consulat soviétique des pièces nécessaires ; le délai d'examen des demandes de départ à l'étranger en vue d'y résider en permanence a été réduit à trente jours ; les tarifs des taxes d'Etat pour la délivrance des pièces nécessaires à la sortie ont été réduits de 25 % ; le réexamen des décisions négatives concernant la sortie peut avoir lieu, à la demande de l'intéressé, tous les six mois ; le paiement de la taxe d'Etat pour l'examen des nouvelles demandes est supprimé ; les visas de transit pour les étrangers voyageant en avion et traversant l'U.R.S.S. et les visas pour les passagers voyageant sur des navires soviétiques et étrangers lors des escales dans les ports de croisière sont supprimés ; les formalités de douane sont considérablement simplifiées.

Au cours des dernières années, et jusqu'au 1er juin de cette année, près de 38 000 Allemands, plus de 11 000 Arméniens ont quitté l'Union soviétique dans le cadre du regroupement des familles ; des Grecs, des Espagnoles, des représentants d'autres nationalités, quittent également l'U.R.S.S. pour rejoindre leurs parents.

Plus de 10 000 citoyens soviétiques se sont mariés avec des étrangers pendant ces dernières années. Sur ce nombre, près de 7 000 d'entre eux sont partis avec leur conjoint dans plus de cent pays du monde.

Mais, en vertu des conditions historiques, le plus grand nombre de demandes de réunification des familles émane des personnes de nationalité juive. De 1945 à juin 1977, 141 600 personnes, y compris les enfants, ont quitté l'U.R.S.S. pour Israël, soit 98,4 % du nombre total des demandeurs pour la période indiquée. Le visa de sortie a été temporairement refusé à 1,6 % des demandeurs. Cette pratique est entièrement conforme au traité internationale sur les droits civils et politiques adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 16 décembre 1966. Ce traité prévoit notamment des limitations au droit de sortie des citoyens hors de leur pays pour un autre pays dans les cas mettant en cause le « maintien de la sécurité d'Etat, l'ordre public, la santé ou la morale de la population, ou les droits et libertés des autres ».

CELA signifie que, dans certains cas, nous reportons la décision jusqu'à ce que des proches parents aient réglé leur situation, notamment matérielle. L'autorisation de sortie peut être remise à une autre date en ce qui concerne les personnes qui détiennent des renseignements constituant des secrets d'Etat ou qui ont récemment effectué un stage de formation dans les spécialités militaires les plus importantes. Bien entendu, la sortie est refusée aux personnes poursuivies ou condamnées par un tribunal. Ainsi que cela a été mentionné ci-dessus, à la demande des intéressés, les décisions de refus de visa de sortie peuvent maintenant être réexaminées tous les six mois. C'est ainsi qu'en 1976 737 citoyens dont les demandes avaient été rejetées ont reçu l'autorisation de sortie. Au cours des cinq premiers mois de cette année, 615 autres personnes qui étaient dans ce cas ont reçu l'autorisation de sortie. Je démens catégoriquement les assertions de J. Almogi, président de l'Organisation mondiale sioniste, selon lesquelles plus d'un million de juifs soviétiques désireraient émigrer en Israël et que 180 000 demandes de sortie pour se rendre dans ce pays seraient soumises à l'examen des autorités soviétiques. Voici d'ailleurs des données officielles : au 1er juin 1977, environ 2 600 demandes seulement de citoyens de nationalité juive pour se rendre en Israël sont actuellement en instance dans les organes du ministère de l'intérieur sur toute l'étendue du territoire de l'U.R.S.S. Alors qu'avant 1974 2 200 demandes de sortie étaient déposées en moyenne tous les mois, au cours des trois ou quatre dernières années leur nombre a diminué de moitié et s'élève à 900-1 000 par mois.

D'AILLEURS, selon les données en notre possession, moins de la moitié des émigrants ayant officiellement déclaré se rendre en Israël n'ont, en fait, absolument pas d'intention d'aller dans ce pays. Ils se fixent en Europe occidentale et se débrouillent même pour aller jusqu'aux Etats-Unis. La presse occidentale se fait souvent l'écho de la situation tragique dans laquelle ils se trouvent. C'est ce triste état de choses qui contraint messieurs les sionistes à monter en épingle par tous les moyens la question des « limitations » soi-disant appliquées par les autorités soviétiques en ce qui concerne la sortie des citoyens de nationalité juive vers Israël.

Nous avons pris une série de mesures supplémentaires pour faciliter les conditions de travail des journalistes étrangers accrédités à Moscou. Mais les autorités soviétiques ont résolument coupé court et couperont court à toute activité incompatible avec le statut de journaliste, car ces actes sont également en contradiction directe avec l'esprit et la lettre des accords d'Helsinki.

(*) Vice-ministre soviétique de l'intérieur.

Albanie

Le journal du parti communiste s'en prend vivement aux marxistes partisans de la théorie des « trois mondes »

Sous le titre « La théorie et la pratique de la révolution », *Zeri i Popullit*, organe du Parti du travail albanais (communiste), a publié, le 7 juillet, un très long éditorial. Le journal s'en prend aux marxistes partisans de la théorie des « trois mondes ». Il écrit notamment :

« Les marxistes-léninistes ont toujours fondé leur définition de l'époque actuelle et de la stratégie révolutionnaire sur l'analyse des grandes contradictions sociales qui caractérisent cette époque. Quelles sont ces contradictions ? Après le triomphe de la révolution socialiste en Russie, Lénine et Staline ont fait état de quatre de ces contradictions : contradiction entre deux systèmes opposés, socialiste et capitaliste ; contradiction entre le travail et le capital dans les pays capitalistes ; contradiction entre les peuples et les nations opprimés, et l'impérialisme ; contradiction entre les puissances impérialistes. Ce sont ces contradictions qui constituent la base objective du développement des mouvements révolutionnaires actuels. (...)

» A l'opposé, la négation de ces contradictions, leur dissimulation, la méconnaissance de l'une ou de l'autre d'entre elles, la déformation de leur véritable contenu, comme le font les divers révisionnistes et opportunistes, sont autant d'attitudes qui suscitent la confusion et le désarroi dans le mouvement révolutionnaire, qui servent de base à l'élaboration et à la propagation d'une stratégie et de tactiques fausses, contre-révolutionnaires. (...)

» Or, considérant globalement le soi-disant « tiers-monde » comme la force principale dans la lutte contre l'impérialisme et la révolution, comme le font les partisans de la théorie des « trois mondes », sans faire aucune distinction entre les forces anti-impérialistes et révolutionnaires authentiques et les forces pro-impérialistes, réactionnaires et fascistes qui ont le pouvoir dans nombre de pays en voie de développement, signifie s'éloigner de façon flagrante des enseignements du marxisme-léninisme et prêcher des vues typiquement opportunistes, causant la confusion et la désorientation parmi les forces révolutionnaires en essence, suivant la théorie des « trois mondes ». Les peuples de ces pays ne doivent lutter, par exemple, contre les dictatures sanguinaires fascistes de Geisel au Brésil et de Pinochet au Chili, de Suharto en Indonésie, du chah d'Iran ou bien du roi de Jordanie, etc.), car ces dictatures-là seraient partie intégrante de « la force motrice révo- » lutionnaire qui mène de l'avant » la roue de l'histoire mondiale ». Au contraire, selon cette théorie, les peuples et les révolutionnaires doivent s'unir aux forces et aux régimes réactionnaires du « tiers-monde » et les soutenir ; ils doivent renoncer à la révolution (...).

» La théorie des « trois mondes », non seulement ne tient pas compte de la contradiction entre les deux systèmes sociaux opposés, le socialisme et le capitalisme, ni de la grande contradiction entre le travail et le capital, mais elle n'analyse pas non plus l'autre grande contradiction, celle entre les peuples opprimés et l'impérialisme mondial, qu'elle réduit à la contradiction avec seulement les deux superpuissances, voire même principalement avec une seule d'entre elles. Cette « théorie » ignore totalement la contradiction entre les nations et les peuples opprimés, d'une part, et les autres puissances impérialistes. De plus, les tenants de la théorie des « trois mondes » appellent à l'alliance du tiers-monde avec ces pays impérialistes et avec l'impérialisme américain contre le social-impérialisme soviétique. (...)

Les amis de nos ennemis

» En tentant de détourner l'attention du prolétariat de la révolution, les auteurs de la théorie des « trois mondes » prônent que dans le monde actuel c'est la question de la sauvegarde de l'indépendance nationale du danger de l'agression des superpuissances, en particulier du social-impérialisme soviétique, qui est considéré par eux comme l'ennemi principal, qui est sortie au premier plan. Définir quel est l'ennemi principal à l'échelle internationale à un moment donné revêt une grande importance pour le mouvement révolutionnaire. Tenant compte du déroulement des événements, de l'analyse de classe de la situation actuelle, le P.T. d'Albanie souligne que l'impérialisme américain et le social-impérialisme soviétique, ces deux superpuissances, sont aujourd'hui « les principaux et les plus dangereux ennemis des peuples », et en tant que tels « elles constituent le même danger » (Enver Hodja, rapport au septième congrès du P.T.A., p. 219). (...)

» Le principe « Les ennemis de mes ennemis sont mes amis » ne peut s'appliquer quand il s'agit des deux superpuissances impérialistes, de l'Union soviétique et des Etats-Unis d'Amérique. Ces deux superpuissances luttent par tous les moyens contre la révolution et le socialisme, elles mettent tout en œuvre pour que la révolution et le socialisme soient sabotés et noyés dans le sang. Les deux superpuissances luttent pour étendre leur domination et leur exploitation sur divers peuples et divers pays. L'expérience montre qu'elles attaquent furieusement tantôt dans une zone tantôt dans une autre pour étendre leurs griffes sanglantes sur les peuples, qu'elles se lancent à l'attaque avec rage pour se supplanter. A peine le peuple d'un pays parvient-il à secouer le joug d'une superpuissance que l'autre vient la remplacer aussitôt. Le Proche-Orient et l'Afrique en témoignent à l'évidence.

Turquie

M. DEMIREL REFUSE DE PARTICIPER A UNE GRANDE COALITION

Ankara *(A.F.P.)*. — M. Suleyman Demirel poursuit la mise au point d'un « protocole de coalition » entre le Parti de la justice, le Parti du salut national et le Parti du mouvement nationaliste, *pour réformer une majorité de* droite.

Cette formule « *mettra en danger l'avenir de la démocratie en Turquie* », a déclaré M. Bulent Ecevit, premier ministre démissionnaire, qui a proposé à M. Demirel la constitution d'une coalition entre le Parti républicain du peuple et le Parti de la justice, sous la direction d'un premier ministre indépendant.

M. Suleyman Demirel a refusé cette proposition, qui aurait permis de constituer une majorité de quatre cent trois députés sur quatre cent cinquante, et trouvait l'appui des milieux d'affaires.

Grande-Bretagne

Succès spectaculaire des conservateurs à une élection partielle

De notre correspondant

Londres. — Les tories ont remporté le 7 juillet une victoire spectaculaire à l'élection partielle de Saffron-Walden, circonscription prospère et rurale de l'Essex. Il s'agissait de remplacer Sir Pert Kirk, mort récemment alors qu'il était le leader du groupe conservateur britannique à l'Assemblée de Strasbourg.

Avec 22 692 voix, le candidat tory, M. Alan Haselhurst, s'est assuré le soutien de 55,7 % des électeurs, tandis qu'en octobre 1974 son prédécesseur n'avait obtenu que 43,7 % des voix. La victoire conservatrice n'ayant jamais été mise en doute dans cette circonscription, l'intérêt s'est concentré sur le sort des libéraux, qui, la dernière fois, étaient arrivés en seconde position.

Depuis que le troisième parti a conclu un pacte avec le Labour, ses dirigeants sont soumis à une pression croissante de leurs propres troupes. Les militants et électeurs libéraux se sentent de plus en plus mal à l'aise lorsqu'ils sont accusés de soutenir un gouvernement travailliste devenu très impopulaire. Cette fois-ci, cependant, et à l'encontre des trois précédentes élections partielles, la position du parti libéral, bien que sérieusement entamée, ne s'est pas effondrée.

Son candidat, M. Andrew Phillips, a conservé 25,2 % des voix sur les 30,3 % obtenues à la dernière élection générale. C'est là un motif de soulagement non seulement pour les dirigeants libéraux, mais aussi pour M. Callaghan, dont le gouvernement ne survivrait pas à une rupture de l'alliance « *lib-lab* ».

Le parti travailliste n'en enregistre pas moins une défaite très humiliante. Son représentant, M. Ben Stoneham, n'a obtenu que 14,6 % des voix contre 26 % en 1974. Ce résultat est dû pour une large part au fait que les partisans du Labour, déçus par leur propre gouvernement, n'ont même pas pris la peine d'aller aux urnes.

Un autre aspect remarquable de cette élection partielle est que les trois principaux candidats étaient tous des pro-européens. Un indépendant, M. Oliver Smedley, s'était lancé dans la bataille en menant campagne contre la participation britannique à la Communauté des Neuf. A la surprise générale, il a recueilli seulement 1 818 voix, c'est-à-dire moins de 5 %, alors que les sondages d'opinion croient pouvoir déceler au moins 40 % de citoyens britanniques catégoriquement hostiles au Marché commun.

JEAN WETZ.

Un congrès international pour l'anniversaire de Benjamin Lévitch

Le soixantième anniversaire du professeur Benjamin Lévitch, dont les recherches ont retenu l'attention des spécialistes de diverses branches de la chimie-physique et de l'hydrodynamique, sera célébré cette année par un congrès international extraordinaire qui aura lieu à Oxford les 11, 12 et 13 juillet.

La tenue de ce congrès a été annoncée simultanément jeudi 7 juillet dans plusieurs villes d'Europe et à New-York. A Paris, le professeur Alfred Kastler, l'un des dix-huit prix Nobel qui parrainent cette réunion, a expliqué au cours d'une conférence de presse pourquoi des scientifiques de treize pays tiennent à rendre hommage à leur collègue soviétique.

Il a rappelé la douloureuse épreuve que traverse depuis cinq ans le professeur Lévitch : ses fils avaient demandé la permission d'émigrer. Considéré comme « un éducateur et un père indignes », il est depuis l'un des « exclus de la science ». En fin de compte, les fils ont pu quitter l'U.R.S.S. ; le père et la mère, eux, ne peuvent obtenir de visa de sortie. M. Lévitch a été chassé de son travail, déchu de ses titres, mais reste membre de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S.

Le 29 juin dernier, le savant a adressé de Moscou un message à ses confrères. Il dit notamment que l'attitude des autorités à son égard ne saurait être motivée par la connaissance de « secrets » : depuis plus de cinq ans et demi il est totalement tenu à l'écart de la science soviétique. Ses confrères étrangers sont bien décidés à continuer de mener des actions en sa faveur.

PROCHE-ORIENT

LES RAPPORTS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET ISRAËL

La confrontation Carter-Begin

III. — Le défi du « lobby » pro-israélien

Les divergences fondamentales qui opposent le président Carter à M. Begin sur les termes d'un règlement au Proche-Orient, ont suscité désarroi et angoisse dans la communauté juive des Etats-Unis. Pour préserver leur unité, les dirigeants israélites sont parvenus à un compromis qui consiste à s'opposer au « plan Carter », sans pour autant soutenir explicitement les thèses maximalistes de Jérusalem. (« Le Monde » des 8 et 9 juillet.)

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Washington. — Quelques jours après son entrée en fonctions, en janvier dernier, le président Carter réunissait son état-major à la Maison Blanche pour examiner le conflit du Proche-Orient. Le dossier contenait, entre autres, un *« rapport de transition »* préparé par un groupe d'experts du département d'Etat. Ceux-ci concluaient que le nouveau président avait le choix entre deux voies : une action énergique pour susciter une solution globale du conflit serait risquée mais aurait quelque chance d'aboutir ; sa passivité, en revanche, déboucherait à coup sûr sur une catastrophe.

L'argumentation était virtuellement la même que celle que n'ont cessé de développer les conseillers les plus écoutés, en matière de politique étrangère, du candidat démocrate avant et après son élection. MM. Henry Owen et Zbigniew Brzezinski, tous les deux signataires du *« rapport Brookings »* — projet de règlement pour le Proche-Orient — soutiennent qu'une impasse prolongée conduirait à une nouvelle guerre qui risque fort cette fois-ci d'impliquer directement les Super-Puissances.

Ils estiment qu'une grave menace pèse sur les régimes arabes modérés qui ont choisi la conciliation, en misant sur la médiation américaine. L'échec de leur politique les contraindrait, dans la meilleure des hypothèses, à durcir leurs positions, faute de quoi ils pourraient être renversés par des éléments révolutionnaires. Un coup d'arrêt brutal serait ainsi donné au processus de paix au Proche-Orient. Les bouleversements politiques, économiques et sociaux qui s'ensuivraient infligeraient de très graves préjudices au monde occidental. L'édifice de l'influence des Etats-Unis dans le monde arabe s'effondrerait.

Jamais sans doute les intérêts de Washington dans la région n'ont été aussi étendus. Les profits tirés d'investissements considérables, en particulier dans le domaine pétrolier, les ventes massives de biens d'équipement et de consommation, l'afflux de pétrodollars, renflouent la balance des paiements américaine au rythme d'une quinzaine de milliards de dollars par an. En trois ans, les exportations vers les pays arabes (sans compter les armements) ont plus que doublé, tandis que triplaient les importations, ce qui donne la mesure de la dépendance croissante des Etats-Unis pour leurs approvisionnements en hydrocarbures.

Déjà préoccupé par le risque de pénurie qui menace, à terme, le ravitaillement pétrolier mondial et, dans l'immédiat, par le déficit croissant de la balance énergétique des Etats-Unis, le président Carter s'inquiète des répercussions éventuelles d'une crise majeure au Proche-Orient. L'avis unanime à Washington est que les Etats producteurs imposeront bon gré mal gré — surtout en cas de conflagration — un embargo sur les livraisons d'« or noir ». M. James Akins, expert pétrolier et ancien ambassadeur en Arabie Saoudite, nous disait craindre la fermeture du détroit d'Hormuz, mesure qui aurait comme effet d'étrangler les économies de l'Europe et du Japon, tout en plongeant les Etats-Unis dans le marasme.

Rien d'étonnant dès lors que le président Carter ait annoncé à ses proches collaborateurs, lors de la réunion qu'il tint à la Maison Blanche fin janvier, qu'une solution du problème israélo-arabe était, à ses yeux, *« cruciale »* et *« urgente »*. C'est ce jour-là encore qu'il décida que les Etats-Unis ne pouvaient plus se payer le luxe de jouer seulement aux *« médiateurs »* et agiraient désormais en *« catalyseurs »*, euphémisme pour désigner un rôle actif et déterminant. N'est-il pas significatif qu'il ait formulé les « grandes lignes » d'un règlement dès le début de mars, un mois avant d'entamer ses « consultations » avec les chefs d'Etat arabes ?

Le chef de l'exécutif américain s'est toujours défendu de vouloir « imposer » ses conceptions. Mais, dans l'administration, un nombre croissant de responsables, et non des moindres, partagent largement les opinions de M. Georges Ball, ancien sous-secrétaire d'Etat et ex-ambassadeur aux Nations unies, qui estime qu'un règlement dicté par Washington est inéluctable compte tenu de l'impuissance des belligérants à parvenir, par leurs propres moyens, à un compromis. Dans un article retentissant publié en avril dernier par la revue *Foreign Affairs* et intituler « Comment sauver Israël malgré lui », l'ancien diplomate écrivait : (intervenir pour mettre un terme à l'impasse) *« n'est pas une simple option, mais un devoir impératif si le monde doit être sauvé d'un désastre dont les conséquences ne pourraient être circonscrites sur le plan géographique »*. M. Ball — très estimé par le président Carter, qui avait songé à lui confier les affaires étrangères — va jusqu'à s'indigner : *« Jusqu'où irait notre témérité de laisser à la paranoïa israélienne le soin de dicter la politique américaine ? »*

Si nombre de responsables partagent l'avis de l'ancien sous-secrétaire d'Etat, ils ne considèrent pas tous qu'une épreuve de force soit, dans l'immédiat, à recommander. Certains font valoir que le président essuierait une défaite humiliante s'il devait croiser le fer prématurément avec le « lobby » pro-israélien.

Séduction et brutalité

Le terme est souvent utilisé pour désigner tout à la fois le personnel pléthorique de l'ambassade d'Israël, la multitude des organisations juives américaines, les groupes de pression que certaines d'entre elles entretiennent à Washington, le vaste réseau d'alliés auquel ont accès les uns et les autres à travers le pays et dans les principaux centres du pouvoir, notamment dans l'administration, au sein des mass media, et surtout au Congrès (Sénat et Chambre des représentants).

Cependant, le « lobby » à proprement parler, et enregistré officiellement comme tel, est l'American-Israel Public Affairs Committee (AIPAC), qu'anime avec de remarquables qualités de compétence et d'énergie M. Morris Amitay, Amércîain d'origine israélienne. Cet ancien fonctionnaire du département d'Etat, âgé d'une quarantaine d'années, coordonne en quelque sorte l'action de la plupart des groupements pro-israéliens. Il a servi les gouvernements travaillistes qui se sont succédé à Jérusalem avant de se convertir aux thèses de M. Begin, le jour où celui-ci l'emporta aux élections de mai dernier.

On lui prête des pouvoirs étendus et occultes ; son nom est prononcé au Capitole avec respect, crainte ou irritation. *« La force de séduction de ses offres*, nous a dit un sénateur, *n'a d'égale que la brutalité de ses avertissements. »* Intervenant le plus souvent par personnes interposées, il s'est montré capable, selon le cas, de porter préjudice ou de faciliter la carrière de nombre de politiciens. Un avis de sa part risque d'influer tout autant sur la générosité des bailleurs de fonds des campagnes électorales que sur le choix des votants (1).

Entre deux consultations, l'une des armes favorites du directeur de l'AIPAC est la plume. Un parlementaire qui prend ou qui se propose de prendre une position jugée « anti-israélienne » est submergé par des lettres et des télégrammes (et aussi des coups de téléphone) provenant de ses électeurs, d'amis, de personnalités marquantes, lui demandant de faire amende honorable ou l'exhortant à renoncer à son projet. La Maison Blanche a reçu ces dernières semaines des milliers de lettres protestant, pour la plupart, contre le « plan Carter » concernant un règlement au Proche-Orient.

M. Amitay fait figure de chef d'un parti aux contours imprécis, dont la « base » populaire s'étendrait à l'ensemble de la communauté juive. Grâce à deux noyaux de parlementaires inconditionnellement pro-israéliens — une dizaine au Sénat et une cinquantaine à la Chambre des représentants, — il noue et dénoue les alliances pour favoriser ou, au contraire, pour mettre en échec telle ou telle autre législation, en échange de quoi il obtient le soutien de ses obligés pour la défense des intérêts israéliens. Les *congressmen* conservateurs — les nostalgiques de la guerre froide, les adversaires d'une normalisation avec Cuba ou d'un désengagement militaire en Corée du Sud, par exemple — offrent d'appréciables « paquets » de voix aux amis de M. Amitay.

Une majorité pour le « plan Carter » ?

Les succès de ce dernier ne se comptent plus. Mais son plus beau fleuron est sans doute la lettre que soixante-seize sénateurs (sur cent) adressèrent en avril 1975 au président Ford pour lui demander de renoncer à faire pression sur Israël. *« Il était plus aisé de souscrire à cette démarche que d'affronter le lobby »*, nous a dit l'un des signataires les plus éminents.

Ceux qui poussent le président Carter à exercer des pressions décisives sur l'Etat d'Israël, en réduisant notamment l'aide à Jérusalem, estiment — tout comme les dirigeants juifs américains — que le « lobby » est certes, *« puissant, mais non omnipotent »*. Ils concèdent que le Congrès, jaloux de son autonomie et de son pouvoir accrus depuis l'affaire du Watergate, commencerait par résister à la volonté du chef de l'exécutif. Mais ils avancent, à leur tour, plusieurs arguments pour soutenir que ce dernier finirait par l'emporter.

A en juger par les réactions de la presse et les résultats de certains sondages, les Américains seraient, dans leur majorité, favorables au « plan Carter » si celui-ci devait se porter garant, au-delà de tout doute, de la sécurité d'Israël. D'autant plus que les déclarations intempestives de M. Begin auraient aliéné à ce dernier une bonne partie de l'opinion, notamment juive, et que les préjugés anti-arabes sont en régression depuis que les voisins d'Israël se déclarent disposés à conclure la paix.

L'évolution est encore plus nette au Capitole. Depuis la guerre d'*octobre 1973, quelque deux cent* cinquante parlementaires, dont plusieurs personnalités juives, se sont rendues dans divers pays arabes, Arabie Saoudite comprise, où ils ont eu droit à un accueil empressé et chaleureux, alors qu'auparavant, les *congressmen* n'allaient le plus souvent qu'en Israël. Nombre d'entre eux ont désormais une vision « plus équilibrée » du conflit et, ayant pris conscience de l'étendue et des potentialités de l'influence américaine dans la région, souhaitent qu'un règlement tienne compte des intérêts arabes.

Le sénateur Abraham Ribicoff, dont on associait volontiers le nom au « lobby » de M. Amitay (qui fut l'un de ses collaborateurs), a été sévèrement pris à partie, dans la presse juive, pour ses déclarations au retour d'une tournée qui l'avait conduit notamment en Egypte et en Jordanie. *« J'ai pu constater*, nous a-t-il déclaré, *que les pays arabes concernés veulent sincèrement la paix. Celle-ci est urgente, car le conflit est ruineux tant pour Israël que pour ses adversaires (...). »* Le sénateur du Massachusetts, qui est l'une des personnalités les plus respectées de la communauté israélite, concluait : *« Les organisations juives aux Etats-Unis ne sont pas représentatives. Leurs dirigeants, dont aucun n'a été élu, ne reflètent pas l'opinion de mes coreligionnaires quand ils s'en prennent aux propositions de paix de M. Carter, lequel est un ami sincère de l'Etat d'Israël. Bien que je pense qu'une épreuve de force soit exclue, je peux vous assurer que le président est plus puissant que le « lobby » juif. »*

Le sénateur Eagleton, ancien candidat à la vice-présidence des Etats-Unis, a toujours été, comme M. Ribicoff, un partisan inébranlable de la cause israélienne (l'un et l'autre ont signé, en 1975, la « lettre des 76 » au président Ford). *« Comme beaucoup de mes électeurs juifs*, nous dit-il, *j'ai été choqué par les déclaration de M. Begin. (...) Les propositions de M. Carter constituent la seule voie raisonnable qui conduit à la paix. Si nous devons prévenir une nouvelle guerre, Israël devrait revenir à ses frontières de 1967, assorties de garanties de sécurité, et les Palestiniens devraient pouvoir disposer d'une patrie en Cisjordanie. »*

Estimant qu'une confrontation — qui aurait été probable si les travaillistes israéliens s'étaient maintenus au pouvoir — est inéluctable avec les maximalistes du Likoud, certains observateurs, à Washington, pensent que le président Carter devrait agir sans tarder. Dans quelques mois, il du Congrès (un tiers du Sénat et la totalité de la Chambre des représentants) prévu pour novembre 1978, nombre de parlementaires seront tentés, sous la pression du « lobby », d'adopter des positions contraires à leurs convictions.

Le président Carter, qui veut éviter l'épreuve de force, assure-t-on, multipliera les déclarations et les gestes d'apaisement. Mais, étant vivement préoccupé par les *« conséquences désastreuses »* qu'aurait une impasse prolongée au Proche-Orient, étant un homme *« obstiné »*, il n'hésiterait pas, le cas échéant, de *« relever le défi du lobby »*, au besoin en s'adressant directement au peuple américain, pour lui expliquer l'importance des enjeux. C'est du moins *ce qu'il aurait confié* à de hautes personnalités arabes.

M. Begin, attendu à Washington le 19 juillet, réussira-t-il à convaincre le chef de l'exécutif américain qu'il ne cherche pas seulement à gagner du temps en proclamant que *« tout est négociable »* ?

FIN

(1) Stephens Isaacs, journaliste au *Washington Post*, dans son ouvrage *Jews and American politics* (Doubleday, 1974), rapporte que les juifs fournissent aux parti démocrate et républicain respectivement 60 % et 40 % des fonds consacrés au financement des campagnes électorales.

Liban

Selon « Haaretz »

LES ÉTATS-UNIS ONT DEMANDÉ A ISRAËL DE FOURNIR DES ARMES AUX MILICES CHRÉTIENNES DANS LE SUD

Le quotidien indépendant israélien « Haaretz », *cité par l'agence Reuter*, révèle vendredi 8 juillet que les Etats-Unis ont demandé à Israël de fournir des armes aux milices chrétiennes libanaises combattant les forces palestino-progressistes dans le sud du Liban. Cette requête porterait sur des véhicules blindés, des pièces d'artillerie et des mortiers. L'armée israélienne s'est refusée à confirmer ou démentir cette information.

De source militaire israélienne, on indique à Jérusalem que les Palestiniens sont entrés dans plusieurs villages de la région centrale du Sud-Liban, abandonnés par leurs habitants à la suite de l'escalade des combats. A ce propos le correspondant du « New-York Times » a Beyrouth a affirmé que les Palestiniens ont réussi à percer les lignes de défense chrétiennes proches de la frontière israélienne, notamment dans le secteur d'Ein-Ebel, une place forte tenue par les phalangistes.

Le journaliste américain, qui cite des témoins venus de cette région, croit savoir que le commandant chrétien d'Ein-Ebel a adressé un appel urgent aux Israéliens leur demandant une aide supplémentaire en équipement militaire.

LES PARTIS RELIGIEUX COMPLIQUENT LA TACHE DU PREMIER MINISTRE

(Suite de la première page.)

Pendant que l'enquête se poursuit, des mouvements opposés à la « coercition religieuse » ont décidé de passer à l'action directe et une grande manifestation avait été annoncée pour la soirée de vendredi 8 juillet. Elle devait être marquée notamment par un cortège de voitures et de motocyclettes parcourant la rue Hachomer après le début de sabbat. C'est alors que la police a cru devoir sortir de sa passivité et a massé d'importantes forces dans la rue et dans ses alentours. La rue est restée ouverte à la circulation des voitures des habitants du quartier, mais interdite aux véhicules des *protestataires* à la tête desquels figurait notamment M. Ouri Avnery, journaliste et ancien député. Vers 22 heures, des heurts se sont produits opposant le service d'ordre aux manifestants et aux contre-manifestants, qui étaient au nombre de cinq mille environ. Trois policiers ont été blessés par jets de pierres.

L'affaire de la rue Hachomer est évidemment exploitée à des fins politiques aussi bien par les adversaires d'un gouvernement *« livré aux cléricaux »*, que par des partenaires de la coalition. Ceux-ci voudraient profiter de ces incidents pour élargir les limites du *modus vivendi* passé entre laïcs et religieux lors de la création de l'Etat. Le parti Agoudat Israël est, bien entendu, du côté de la municipalité de Bnei-Brak, et son engagement n'est pas dépourvu de périls pour le gouvernement. En effet, les cinq mandats de ce parti ont permis à M. Begin de réunir une majorité parlementaire.

ANDRE SCEMAMA.

AMÉRIQUES

Belize

APAISEMENT ENTRE LA GRANDE BRETAGNE ET LE GUATEMALA

Le risque d'un conflit entre la Grande-Bretagne et le Guatemala à propos de Belize *« est moins grand aujourd'hui qu'il n'était hier »*, a déclaré, vendredi 8 juillet, un porte-parole du Foreign Office à Londres. Les effectifs de la garnison britannique à Belize atteignent quinze cents hommes, après l'envoi, jeudi, de renforts, a précisé le porte-parole. M. Rowlands, ministre d'Etat au Foreign Office, qui a rencontré jeudi et vendredi à Washington M. Alfredo Molina, ministre guatémaltèque des affaires étrangères, a déclaré à son retour à Londres qu'il se rendrait au Guatemala dès que possible, afin de *« régler ce problème vieux de cent cinquante ans »*.

Les résultats des négociations de Washington n'ont pas été rendus publics, mais il semble que la délégation guatémaltèque pourrait se contenter d'un compromis territorial (notamment un « corridor » vers la mer des Caraïbes).

Egypte

Après l'assassinat du cheikh Zahabi

Cent soixante-quinze arrestations ont été opérées dans les milieux intégristes musulmans

De notre correspondant

Le Caire. — Alors que la capitale égyptienne est en proie à la psychose des bombes dans les lieux publics — après les deux explosions qui ont fait au début de la semaine des blessés dans un cinéma en plein air et à l'Institut de musique arabe, — les interpellations se poursuivent dans les milieux intégristes musulmans proches de l'association Takfir Wal Higra, responsable de l'enlèvement et de l'assassinat du cheikh Zahabi, ancien ministre des biens islamiques (*le Monde* des 5 et 7 juillet).

Le vendredi 8 juillet a été présenté à la presse un homme âgé d'environ trente-cinq ans qui, selon les autorités, venait d'être arrêté dans la banlieue cairote de Matarieh et serait à la fois le chef de l'association intégriste musulmane et le « cerveau » de l'opération contre le cheikh Zahabi. Il s'agit d'un Egyptien, M. Choukri Ahmed Moustapha. Ses fidèles l'appellent « émir » au sens religieux de « prince des croyants ». Il est de son état ingénieur agronome. Vêtu d'une galabieh sombre, portant la barbe, les yeux pleins de flamme, il a belle prestance.

Le responsable intégriste, ainsi que cent soixante-quinze membres ou sympathisants de son association également interpellés ces jours derniers devraient être traduits dès la semaine prochaine devant la Haute Cour militaire. (Les opposants marxistes et nassériens arrêtés après les émeutes de janvier 1977 sont jugés par une juridiction civile, la Cour de sûreté de l'Etat.)

La police continue de rechercher à travers tout le pays le « khalifa » (lieutenant de l'« émir »), ainsi que d'autres adeptes de l'association. La sûreté égyptienne estime que cette organisation intégriste — créée en 1971, après une intervention du colonel Kadhafi auprès du président Sadate, en faveur de plus de tolérance à l'égard des associations musulmanes — compte moins de deux mille adhérents dans toute l'Egypte. L'organisation passait jusqu'ici pour être surtout implantée parmi les étudiants d'origine rurale. Or les arrestations opérées depuis l'assassinat du cheikh Zahabi montrent que pratiquement toutes les couches de la société sont représentées dans ce mouvement islamique.

On y trouve même un ancien officier de police, une femme ingénieur et un marchand des quatre-saisons. L'homme accusé d'avoir tué de ses mains le cheikh Zahabi est un maçon âgé d'environ trente-cinq ans, M. Moustapha Abdel Maksoud Ghazi, dit Abou Touba. La plupart des interpellations ont eu lieu au cours d'une gigantesque rafle organisée dans les appartements meublés de la capitale. L'association disposait d'environ vingt-cinq caches. *« Nous frapperons d'une main de fer ceux qui ont attenté à la tranquillité du pays »*, avait déclaré M. Mamdouh Salem, premier ministre et ministre de l'intérieur. — *J.-P. P.-H.*

CARNET

Naissances

— M. Hugues Agues et Mme, née Anne Ricaud, ont la joie de faire part de la naissance de
Guillaume,
le 5 juillet 1977.
132, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Fiançailles

— Le comte et la comtesse Charles de Vaubercey, née Isabelle de Miramon-Pesteils,
M. Luc Baldit, consul général de France à Tanger, et Mme Baldit, née Marie-Marguerite de Mijolla,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Cécile
et
Henri.
17, rue des Farges,
43000 Le Puy.
Domaine de la Prade,
Sanssac-l'Eglise, 43320 Loudes.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Peter Trostly
avec
Mlle Marthe Dietenbeck,
qui a lieu le samedi 9 juillet, à la mairie du seizième arrondissement.

Décès

— Mme Anne Bernstein,
a l'immense douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de trente et un ans, de sa fille,
Hélène SIEMIENTEK.
Les obsèques ont eu lieu le 1er juillet dans l'intimité.

— Villers-sur-Mer 14640.
M. et Mme Jean Vincent et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Vincent et leurs enfants,
font part du décès de
Me VINCENT,
notaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire,
président du Souvenir français,
rappelé à Dieu le 7 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin de Villers-sur-Mer, le lundi 11 juillet 1977, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Amilly. Montargis.
M. et Mme Lucien Loffler, ses enfants,
Toute sa famille,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean VISCARDI,
avocat,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats du barreau de Montargis,
docteur en droit,
diplômé
de l'Ecole des sciences politiques,
ancien conseiller général
et maire de Montargis,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le jeudi 7 juillet 1977, à son domicile (« La Maison Blanche »), rue de la Fontaine, à Amilly (Loiret).
Les obsèques religieuses sont célébrées le samedi 9 juillet 1977, à 14 h. 30, en l'église Saint-Martin d'Amilly (Loiret), où le deuil se réunit.
L'inhumation a lieu le même jour dans le caveau de famille au cimetière de Montargis.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
[Docteur en droit, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, Jean Viscardi, avocat, avait été bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Montargis. Conseiller général indépendant du canton de Montargis de 1949 à 1955 date à laquelle il ne s'était pas représenté, Jean Viscardi avait été élu maire en 1947, mandat auquel il avait renoncé peu après sa réélection en 1953.]

— Le docteur Michel Zaborowski,
Mlle Francine Messin,
Mme André Jouffrault,
M. et Mme Henri Berthod,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur
Alice ZABOROWSKA MESSIN,
survenu le 6 juillet 1977, à l'âge de soixante-trois ans.
L'inhumation aura lieu à Argenton-Château (Deux-Sèvres), lundi 11 juillet à 14 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
15, rue Pierre-Viénot,
60600 Clermont-de-l'Oise.

— Mme Moshé Zajac, son épouse,
Esther et Marc Zajac, ses enfants,
M. et Mme Urko Kirszenbaum, ses beaux-parents,
M. et Mme Michel Feldman, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Paul Kravetz et leurs enfants,
Mme veuve Bluma Sobol, ses enfants et petits-enfants (Israël),
M. et Mme Henri Minczeles et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Radacz,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins et cousines,
Toute sa famille et ses nombreux amis de France et d'Israël, et de la société les Amis de Sterdyn,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Moshé ZAJAC,
survenu le 7 juillet 1977, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 11 juillet 1977.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Messes anniversaires

— A tous ceux qui ont connu ou aimé
André COYNE,
une pieuse pensée est demandée pour le dix-septième anniversaire de sa mort.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort du
docteur Etienne GRANOTIER,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) pour assurer les départs et les retours de vacances de leurs vieux amis, en juillet, août et septembre. Ces transports se feront essentiellement en semaine et principalement à l'heure du déjeuner, dans Paris et la proche banlieue, au départ ou à l'arrivée des cars et des trains dont les horaires peuvent être obtenus en prenant contact avec Pierre, chez les petits frères, en téléphonant au 355-39-19 ou en écrivant pour recevoir le programme détaillé des départs et des retours, au 33, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

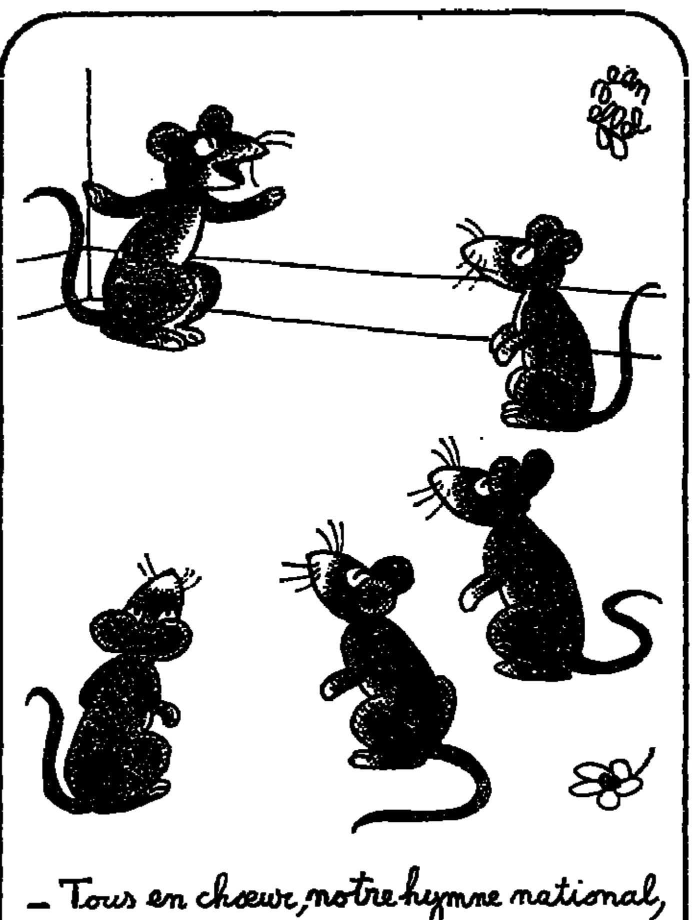
Egypte

Cent soixante-quinze arrestations ont été opérées dans les milieux intégristes musulmans

CARNET



Le Monde aujourd'hui



PARIS

Dimanche à Deligny

LES Parisiens — enfin, certains — vont à la piscine Deligny, sur la Seine, comme on allait jadis à l'Opéra : pour se retrouver entre habitués. Vous avez le choix entre le coin de la belote, le coin des danseurs, le coin des monokinis (mixte cette année), et le coin des Germaine, situé dans la région nord-ouest des monokinis.

Les Germaine sont trois femmes couleur teinture d'iode, qui sont là tous les jours, tous les étés, à la même place. Quand elles ne parlent pas de leurs belles filles ou de leur opération du pied, elles échangent des adresses de hammam. Par exemple : *« Le hammam de la mosquée, c'est vraiment le hammam comme en Afrique du Nord. Cela ne coûte que 15 francs. Il y a un jour pour les hommes et un jour pour les femmes. » « Oui, mais le hammam de la rue des Rosiers est ouvert jusqu'à 10 heures du soir, et c'est mixte une fois par semaine. »* Les Germaine sont toujours d'une grande précision.

Il va pleuvoir

C'est là que j'ai appris d'où venait le vent de la pluie. Grâce à une voisine, une solide femme aux seins nus presque violets de coups de soleil, qui s'épongeait partout comme une paysanne, en pleine moisson. Tout à coup, elle me dit, en fixant le drapeau qui flottait sur l'Assemblée nationale toute proche :

— *Il va pleuvoir.*

— Vous êtes sûre ?

— *Oui, parce que le drapeau, là-haut, a le vent derrière.*

Et de m'expliquer qu'elle adore ce vent-là d'habitude, qu'il est bon pour les fleurs, qu'elle est fleuriste, que ce n'est pas comme le vent du nord, qui dessèche les plantes. Nous étions en train de *déplorer le prix de gros des pois* de senteurs, lorsque j'entendis derrière moi :

— *Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille.*

Je me retourne et je vois un couple de jeunes Marocains étendus dans une position ravissante : dos à dos, la tête de l'un reposant sur l'épaule de l'autre. Tout en jouant avec les cheveux noirs de son amie, le jeune garçon lit Baudelaire en édition de poche. D'une voix monotone, il passe tranquillement d'un sonnet à l'autre. Quand il annonce *« A une Madone »*, elle l'interrompt :

— Une Madone, qu'est-ce que c'est ?

— *C'est une femme,* explique-t-il. *En italien, ma donna veut dire femme.* » Et il enchaîne sur le long poème tout débordant d'étoiles, de grottes et d'azur. Il est en train de trébucher sur le *« Je te ferai de mon respect de beaux souliers... de satin »*, lorsqu'elle l'interrompt encore :

— Des souliers de satin, c'est comment ?

— *C'est très habillé,* répond-il, imperturbable.

Je me disais que la Sainte Vierge, décidément, était un personnage très « mode », lorsqu'il s'est mis à pleuvoir.

JACQUELINE DEMORNEX.

CORSE

Entre la nostalgie et la colère

CE ne fut d'abord qu'un projet un peu vague, dont l'imprécision s'accordait à l'attente et suffisait au rêve. Un de ces projets de vacances ébauchés avec autant d'enthousiasme que d'indifférence, quand le temps est au gris, quand l'été est encore loin.

C'était un choix qui ne semblait rien devoir qu'au hasard. Une sorte d'élan, assez indécis, assez incertain, pour être remis en cause. Et qui procède de l'inexplicable quand il s'investit soudain d'une force étrange. Pour cela, rien d'autre, parfois, rien d'autre souvent, que les manigances du hasard. Le hasard qui contrarie un projet et, de vaguement tentant, celui-ci devient alors nécessité, évidence.

Alors, c'est décidé. Bientôt, demain, il y aura la mer et le soleil. Et des montagnes, des alpages, des lacs, des torrents, des cascades, des forêts, des vallées. Des chaos de roches rouges et des villages ocres. Et le maquis, avec son foisonnement d'arbousiers, d'aloès, de lentisques, de genévriers, parmi la ciste, la myrte, le laurier-tin, le romarin et l'alaterne. Et toutes ces odeurs qui buteront dans le vent. Il y aura tout cela. Et tellement plus. Tout ce qui fait la prodigieuse, l'intense, l'envoûtante beauté des paysages, avec leurs contrastes violents, leur âpre douceur et leur grandiose solitude.

Pour tant de charmes, pour qu'ils ne s'altèrent pas, il faut une attention passionnée, une vigilance amoureuse et jalouse. Alors, tant mieux s'ils veillent Et s'ils viennent dire leur révolte et museler nos agressions socio-culturelles. Avec fougue, avec passion. Parce qu'ils ressemblent sans doute à leur île, ardente et tourmentée, violente et chaleureuse. Mais sans hargne, sans rancune. Et sans plastic. Car il y a à travers le monde beaucoup de « ghettos uniformes, dorés et abêtissants » pour citadins abrutis par la grisaille uniforme de leur environnement quotidien.

Ceux qui auront choisi cette année la Corse, ce ne sera pas tout à fait par hasard. Mais un peu parce que, entre ces bouffons qui retrouvent la nature et ses sortilèges dans une savante mise en scène de retour au naturel et leurs juges, il y a parfois la ressemblance, sourde et secrète, qui existe entre la nostalgie quand il est assurément trop tard, et la colère quand il paraît encore temps.

EDITH WEIBEL.

BERRY

La mare au dieu

« *ICI, c'est la mare* », disent les gens du pays. Dans ce fin fond du Berry décrit par George Sand, ni invasion ni migration ne sont venues depuis des siècles distraire les eaux stagnantes. Cloîtrés entre leurs « bouchures » (les haies), les « bounoums », comme on dit dans le coin, font de l'élevage et peu d'enfants. Entre les deux derniers recensements, le canton de Châteaumeillant, tout au sud du département du Cher, a perdu 11 % de ses habitants. Il y a quelque temps encore, on travaillait le bois dans une petite fabrique de chalets, dans une autre de parquets : mortes toutes deux. Reste un atelier de fûts, et une scierie à l'activité réduite. On construit (enfin !) un C.E.G., mais le nombre des enfants a déjà fondu...

« La religion dominante, ici, est celle du passé, dit Frère Gilles, *celle de faire comme on a toujours fait. »* On compte en anciens francs, l'heure est celle du soleil. Une fatalité semble peser sur le pays. *« C'est vers ces laissés pour compte que nous avons choisi d'aller. »*

Gilles, Dominique, Xavier, Paul et Jean-Paul : cinq missionnaires sur une même barque au cœur même de la France. Cinq Frères des campagnes qui, un jour, se sont installés dans l'ancien presbytère sur la place de l'église de Châteaumeillant, ont ouvert des brèches dans les murs qui l'entouraient et se sont faits ruraux avec les ruraux, selon la mission de leur congrégation (fondée dans l'hiver 1943 par un dominicain, elle compte aujourd'hui cent trente religieux, prêtres et non-prêtres). Leur prieuré n'a pas de cloître où marcher les yeux baissés, un bréviaire sous le bras : c'est dans une simple pièce au rez-de-chaussée, baptisée chapelle, qu'on se réunit trois fois par jour pour prier. L'église, splendide mais impossible à chauffer, ne se remplit en hiver que pour les enterrements et aux jours des fêtes traditionnelles.

Les seins de la sainte

Et Dieu sait si elles sont nombreuses ! Dans ce pays où l'on ne compte pas plus de 5 % de pratiquants, un bon tiers de la population se rassemble pour célébrer sainte Barbe, patronne des pompiers, saint Eloi vénéré par les artisans, saint Vincent par les vignerons, sainte Blaise par les cultivateurs et d'autres encore, chacun nanti de son bureau avec président, vice-président, bâtonnier, un véritable clergé parallèle et hiérarchisé. Trop souvent, la cérémonie à l'église n'est là que comme prélude au partage de galette berrichonne et au vin d'honneur.

« Nous ne pouvons, dit Frère Dominique, *ignorer cette religion populaire, car c'est un moment de vie sociale intense, et elle a sa valeur humaine. Mais il faut nous refuser à avaliser des pratiques dont ceux qui s'y livrent seraient bien en peine de nous dire la raison d'être. »* Ainsi de la sainte Agathe qu'on avait coutume de fêter dans une petite paroisse voisine. Cette pieuse personne, mutilée par le bourreau dont elle avait refusé les avances, est représentée par les artistes locaux offrant à Dieu ses seins sur un plateau.

Traditions

Chaque année, à la même date, les paysannes avaient coutume de faire bénir des baguettes de bois par la sainte, promue patronne des éleveurs. Avec les même baguettes, on touchait ensuite le pis des bêtes — suprême prophylaxie !

« Mais ils sont malins, les bounoums ! Ils opinent du bonnet et vous ont au tournant. L'année qui a suivi notre refus, à la date où la fête avait traditionnellement lieu, j'ai entendu bien distinctement au beau milieu de la messe dominicale des bruits de baguettes qui s'entrechoquaient. Sainte Agathe n'avait pas été oubliée ! »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

La « mascarade » des petits philosophes

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LE bruit et la fureur, mais l'intérêt et la réflexion aussi, suscités par la querelle des « nouveaux philosophes » forcent ces temps-ci l'attention de beaucoup qui n'ont pourtant avec la philosophie que des relations plutôt lointaines ou fort épisodiques. Cette brillante cohorte d'agrégés et de normaliens a fait quelque peu oublier ceux qui, moins « nouveaux », furent néanmoins leurs inspirateurs, parfois leurs maîtres; Sartre, Foucault, Barthes, Althusser, Lévi-Strauss, Lacan, sinon Clavel... Elle éclipse bien davantage encore les travaux et les recherches de philosophes plus anciens — Levinas, Ricœur, Michel Henry, Castoriadis et bien d'autres, — sauf, pour ces derniers, à polémiquer avec ceux que Jean-Marie Domenach nomme « les enfants de la désillusion (1) ».

Francs-tireurs, troupes de choc ou pionniers, ce n'est là cependant que l'avant-garde de l'armée de la philosophie. Car le gros de cette armée-là, encadrée par les milliers de professeurs qui enseignent cette discipline dans les lycées et les universités, ne compte pas moins cette année de deux cent vingt mille petits soldats, les deux cent vingt mille lycéens de classe terminale qui viennent, dans les séries A, B, C et D du baccalauréat, d'affronter l'épreuve de philosophie. Ni nouveaux, ni anciens, ni vétérans, ce sont les petits philosophes.

***

Professeur agrégée de philosophie, Nanine Charbonnel, qui enseigne dans une ville de l'Ouest, a reçu pour sa part cent douze copies du bac de la section B (économique et social) à corriger. Elle nous fait le récit détaillé de son expérience, dont voici tout l'essentiel.

Trente-cinq des candidats avaient choisi le premier sujet proposé, qui s'énonçait ainsi : « Quel sens et quelle valeur accordez-vous à l'expression « l'histoire jugera » ? » Beau thème et en même temps question de cours fort classique : la philosophie de l'histoire.

Déception : tous les apprentis philosophes répondent en chœur que l'histoire ne peut pas juger parce que les historiens ne sont pas objectifs. Et de s'épancher sur la mauvaise foi de ces messieurs qui, chacun selon sa subjectivité, *raconte le passé*. Bref, écrit notre correctrice, confusion entre l'histoire-science et l'histoire-déroulement à venir, évacuation totale de la philosophie sous-jacente à l'affirmation en cause, celle du Tribunal de l'histoire impliquant un *progrès, une évolution orientée vers plus de raison.* Dans le meilleur des cas, les candidats parviennent seulement à ces quelques idées : l'histoire nous révélera plus tard des choses qu'on nous cache maintenant. Ou bien : il faut du recul pour voir ce qui est important, l'avenir nous le dira. Des années auparavant dans leur scolarité, ajoute le professeur, ils auraient pu rendre la même copie qui n'est de terminale que par la jubilation dans la dénonciation morale : je dois me méfier des méchants historiens.

Deuxième sujet, le plus couru, cinquante-trois copies : « Peut-on parler d'œuvre scientifique comme l'on parle d'œuvre d'art ? » Et deuxième déception. Quelques candidats : comparons les machines et les tableaux. L'immense majorité : comparons la mise au point d'un vaccin ou la conquête spatiale avec la peinture d'une toile. Peut-on en dire la même chose ? Non, bien sûr, car dans un cas c'est de la science, dans l'autre de l'art ! S'il faut vraiment aller au fond des choses, expliquons à ce pauvre correcteur : dans le premier cas, on cherche l'utile, le bien de l'humanité (bien que ça puisse tourner mal); dans le second, on cherche l'agréable. Et puis surtout, dans le premier cas on fait des calculs, dans le second on se laisse aller à l'inspiration. Imaginer qu'on pourrait dire du savant ce qu'on dit de l'artiste, cela relève bien de ces idées saugrenues qu'ont les philosophes !

Le pauvre correcteur, lui, se demande comment noter, étant donné qu'aucun candidat (ou presque) n'a vu le problème. Confondant science et technique, aucun ne peut avoir l'idée qu'une « théorie » scientifique soit le résultat d'une création, qui peut être du même ordre (non pas, bien sûr, la même : mais les catégories de l'identique et de l'amalgame sont constamment confondues) que celle de la création esthétique. Tout l'intérêt du sujet était de poser le problème : quelle part y a-t-il de représentation, de copie du réel, et quelle part d'interprétation dans les deux activités ? Mais les élèves sont ancrés depuis leur enfance dans l'idée que la science, c'est le décalque du réel, si bien que pour eux le problème de la science ne peut être que celui de ses utilisations. Une année de « cours de philosophie » n'a pas entamé le moins du monde dix-huit ans de carapace idéologique.

Troisième sujet, vingt-quatre copies : il s'agit du commentaire d'un texte de Bergson. Texte impossible à commenter si l'on ne connaît pas l'ensemble des positions de Bergson, ce qui — et cela est formellement précisé dans toutes les instructions — n'est pas exigible du candidat au baccalauréat. Réduit à ses quelques lignes, le texte fonctionne pour l'élève comme pure logomachie. Il le répète, dans le pire des cas en faisant de multiples contresens, dans le meilleur en jouant avec des notions remplies d'un sens imaginaire. Le processus affectif se remet en place : cela aboutit à exalter en Bergson le gentil révolutionnaire qui oppose le sage philosophe à la mauvaise société, ou à pleurer sur le langage qui devrait permettre la communication entre les hommes et n'y parvient pas. Thèmes habituels des adolescents ?

Et notre correctrice de s'interroger : mes cent douze copies, dit-elle, sont là, petit tas docile à ma plume. Je ne parle pas de leur expression, du français qu'on y emploie, des aberrations logiques qui s'y déploient souvent. Je ne parle pas de l'orthographe. Je parle seulement de ce que je suis censée apprécier : la réflexion philosophique. Dans 90 % des copies, il n'y a pas un iota de philosophie. Comment décerner la moindre note à de tels devoirs ? La mention de noms de philosophes ne tient pas lieu de réflexion philosophique. 90 % des dissertations ne sont pas des copies de philosophie tout simplement parce que leurs auteurs n'ont pas vu le problème de philosophie que posait l'énoncé du sujet. Notre correctrice se juge donc dans la position d'un professeur de *mathématiques* qui verrait traiter dans ses copies les problèmes par des développements de sciences naturelles, d'histoire ou de géographie.

***

Après le constat, les conclusions. Style parents d'élèves : ne nous étonnons pas des variations de notation entre les correcteurs. Elles ne sont pas dues d'abord à la « diversité d'opinion » qui serait si dangereuse pour le pauvre candidat. Elles viennent avant tout du fait que les professeurs de philosophie ont à « noter » quelque chose qui ne peut l'être, qui ne répond pas aux critères de l'épreuve. Il ne s'agit pas, comme le croient certains, d'être ou de ne pas être sévère, face à de la bonne ou de la mauvaise philosophie; il s'agit en réalité de participer à une mascarade : mettre des notes dont le total pour chaque correcteur parvienne à la moyenne de 9 ou 10 sur 20 (le rectorat demande cette moyenne).

Personne ne voulant avouer cette mascarade — le mot est de notre correspondante, — elle continue chaque année, et les professeurs de philosophie, selon leur humeur, décident dans le secret de leur cœur : si c'est écrit correctement, je mettrai 9; si cela se lit facilement, 11, etc. Entre 6 et 12, mon cœur balance : sommes-nous des philosophes ou des littéraires ?

Alors que faire ? Le GREPH (Groupe de recherches sur l'enseignement de la philosophie) vient d'étudier des tentatives d'introduction de la philosophie dans les classes de cinquième ou de sixième. En terminale, la sensibilisation au mode d'interrogation philosophique apparaît — le récit qu'on vient de lire le montre — comme un échec massif. « Il faut donc tout faire, estime Nanine Charbonnel, pour commencer plus tôt, très tôt. »

S'il n'est pas trop tard. Car déjà les philosophes, qu'ils soient nouveaux, anciens ou vétérans, et combatifs, brillants ou modestes, risquent fort de n'être pas écoutés. A ce rythme, demain ils ne seront pas entendus, parce que personne ne comprendra plus non seulement ce qu'ils disent, mais même de quoi ils parlent.

(1) Dans *Panorama Aujourd'hui*, nº 104, Juillet 1977.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Le Soleil

Un brevet douloureux

Le quotidien de Dakar *LE SOLEIL* écrit : « *La voix de l'examinateur qui proclame les résultats est souvent étouffée par des cris de joie mais aussi des pleurs. Une fille tombe en syncope et est transportée d'urgence à l'infirmerie. Un garçon s'échappe soudainement, poursuivi par ses camarades qui ont du mal à le rattraper. C'était hier au lycée Kennedy, vers la dix-huitième heure, où nous assistions à la proclamation des résultats de l'écrit du D.F.E.M. (Diplôme de fin d'études moyennes). Des résultats qui, disons-le tout de suite, au vu des pourcentages que nous avons pu avoir dans quelques établissements, frôlent déjà la catastrophe.*

» *Précisons cependant que, contrairement aux autres années, les repêchages ne se font pas en dessous de 9,50. Donc ceux qui ont pu franchir ce premier cap méritent déjà une palme. Au lycée Blaise-Diagne, sur six cent soixante-quinze inscrits, nous précise le censeur, cent quarante-cinq sont déclarés admissibles, soit 21 %. Au centre de Kennedy, cent trente-cinq sur six cent soixante candidats, soit environ 20 % ; au centre de Van-Vo, le proviseur préfère garder le secret, mais sur huit cent sept candidats cent quarante-huit sont déclarés admissibles. Loin derrière, vient le centre de Malick-Sy qui aura peut-être l'excuse de ne regrouper que des candidats libres : sur quatre cent quarante-neuf inscrits, trente-neuf seulement sont proposés à l'oral.*

» *On peut longtemps épiloguer sur le niveau actuel des élèves, mais ce qu'on retiendra en tout cas avec l'instauration du D.F.E.M., c'est la volonté de ceux qui ont prôné la réforme de privilégier la qualité de notre enseignement, ce au détriment de la quantité.* »



Enterré quatre cents ans après sa mort.

Le quotidien britannique *THE TIMES* rapporte que « *la reine Margrethe de Danemark a ordonné que le troisième mari de la reine Marie d'Ecosse soit décemment enterré, quatre cents ans après sa mort. Pendant plusieurs années, le corps momifié du duc James de Bothwell, qui épousa Marie en 1567, a été exposé dans un cercueil de verre à l'église de Faarcvejle, dans le nord-ouest de la Zélande. Des protestations ont été récemment émises par ceux qui jugent inappropriée une telle exhibition. (...) Bothwell, généralement suspecté d'avoir organisé la mort de Lord Darnley, le deuxième époux de la reine Marie, avait dû s'exiler, et était décédé en 1578 au château de Dragsholm* ».

NORINFORM

L'acquavit se maintient...

Le bulletin *NORINFORM*, édité à Oslo, constate que, « *selon le rapport annuel établi par le monopole d'Etat des vins et des spiritueux, la Norvège ne produit que le tiers du total des vins et liqueurs vendus dans ses magasins de détail. La préférence des acheteurs va aux vins et aux alcools étrangers. Mais l'acquavit se maintient, et demeure aussi la seule boisson alcoolisée norvégienne fort appréciée à l'étranger.*

» *En 1976, la valeur de l'importation et de l'exportation de 247 000 litres de vins et d'alcools a été de près de 25 millions de couronnes. Le monopole a acheté 11 300.000 litres d'alcools norvégiens, 10 600 000 litres d'alcools étrangers et 13 100.000 litres de vins étrangers. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France figurent en tête de la liste des fournisseurs des liqueurs étrangères vendues en Norvège, alors que l'Espagne, la France et l'Italie sont les principaux fournisseurs de vins. (...)*

» *Le produit brut des ventes du monopole en 1976 a été de 2 357 millions de couronnes, soit 250 millions de plus qu'en 1975. Le bénéfice avant impôt a été de 95 millions de couronnes pour l'année dernière.* »

La Norvège compte un peu plus de quatre millions d'habitants, et la couronne vaut 0,92 F.

PIM

Hure de sanglier ou tête d'homme ?

La *PACIFIC MONTHLY REVIEW*, paraissant à Sydney, rapporte que « *les nouveaux billet de vingt kinas, la monnaie officielle de la Papouasie - Nouvelle-Guinée, suscitent le mécontentement des habitants de Yangoru, dans le nord du pays. Ils protestent contre la présence, sur ces billets, d'une tête de sanglier, symbole de richesse dans certaines parties du pays.*

» *En regardant ces coupures*, estiment-ils, *les gens du monde entier penseront que la Papousie - Nouvelle-Guinée est habitée seulement par des porcs, et d'autres animaux et est gouvernée par des porcs. « C'est une tête » d'homme, de dirigeant, comme la vôtre, qui devrait » figurer sur les billets », a dit au premier ministre, M. Michael Somare, le président du conseil de Yangoru, M. Walandu. « C'est la valeur qui compte, non la déco- » ration », a répondu M. Somare.*

DER SPIEGEL

Escroquerie au tapis vert

Au succès croissant des casinos ouest-allemands pourrait bien répondre, assure *DER SPIEGEL*, une certaine recrudescence de l'escroquerie autour des tapis verts...

« *Au casino de Baden-Baden, un courtier néerlandais de quarante-sept ans a compté, un été durant, parmi les plus gros joueurs de la maison. Il apparaissait chaque jour et achetait des cartes d'entrée, jusqu'à ce que l'établissement lui offre un abonnement annuel gratuit. Dès l'automne, cette carte a dû être annulée : le cher hôte s'était révélé mauvais client. Après une condamnation pour banqueroute frauduleuse en Hollande, il avait élu pour compagnon de voyage un milliardaire américain de passage à Baden-Baden et lui avait volé des chèques avec lesquels, en imitant sa signature, il subvenait à ses besoins. Il y en avait, lors de son arrestation, pour 75 000 marks...* »

L'hebdomadaire conclut cependant : « *A la longue, la banque est toujours gagnante. « Je ne vous donne que 10 louis », fait dire Dostoïevski à un ami de son Joueur, « car, pour vous, » 1 000 livres et 10 louis, c'est tout un : de toute façon, vous » les perdrez.* »

Lettre d'Abou-Dhabi

L'urgence d'exister



DENSE, la *lumière s'écrase* sur les sables blancs. Une lumière qui emplit le ciel en permanence. Même la nuit est enveloppée de sa clarté. Le désert avance. Rien ne le retient, pas même les tonnes de béton qui s'installe en ce territoire qui ne sait que faire de tant d'espace. Le béton s'érige en bâtiments inachevés.

Le bleu du ciel est traversé de blanc, un blanc léger et transparent. C'est la couleur de la chaleur. Une chaleur humide. Il est difficile de *circuler dans les rue d'Abou-Dhabi* quand on porte des lunettes : sur les verres la buée. Les sables se calcinent. On s'enferme dans les maisons climatisées.

Dans le ciel, des grues géantes et des travailleurs émigrés suspendus dans l'épaisseur moite de la chaleur. Des bulldozers, des camions, sillonnent le territoire. Abou-Dhabi sera bientôt une ville. Une vraie. Pour le moment, c'est un immense chantier. On construit jour et nuit. Les projets abondent. Le cadastre se fait jour au jour le jour. Les machines tournent et ne s'arrêtent jamais.

Une ville veut émerger du désert blanc avec l'éclat de la modernisation et dans l'urgence d'exister. *Pourtant Abou-Dhabi garde*, ici et là, quelques traces du village médiéval qu'elle fut il y a une vingtaine d'années : une mosquée basse, vieille et belle, est encore fréquentée au milieu d'un immense terrain vague. Tout autour, des immeubles et du verre. Des ventilateurs géants accrochés au plafond apportent un peu de fraîcheur. Les murs fatigués se fissurent. Sur le sol, des nattes et des tapis. Les hommes font leurs ablutions dans une petite cour. Prient. Méditent. Somnolent un peu. Ils se laissent emporter *par une durée lente*. La mémoire retrouve dans le calme de cette vieille mosquée les repères des temps anciens mais si proches.

Dans la principale avenue, Hamdame-Ben-Mohammed, des vitrines où s'étale le grand luxe parisien : la mode est bien représentée au Rivoli et au Versailles. Partout des voitures (surtout japonaises), des grues et quelques palmiers fatigués. Derrière l'avenue, quelques mosquées privées. La communauté pakistanaise émigrée a sa propre mosquée. *Décorée de couleurs vives*, elle tranche avec la simplicité de la vieille mosquée.

LES Abou-Dhabiens sont peut-être les premiers écologistes arabes. Dans ce désert qu'on tente de maîtriser depuis le « boom » pétrolier, manquent l'arbre et la source. Ils ressentent vivement cette absence qu'ils essaient *de pallier par de gros moyens*. L'eau, c'est celle de la mer. Dessalée, elle coule saumâtre des robinets. *Al Ittihad Oussbouil* du 19 mai 1977 (supplément hebdomadaire du journal *Al Ittihad*) titrait sur la largeur de toute la page : « L'eau est plus chère que le pétrole ! » Il dénonçait la cherté de l'eau potable et exigeait de l'Etat un contrôle plus sévère qui éviterait toute spéculation.

Les arbres, on les importe. On essaie de les planter dans des bacs. Ils respirent mal et se fanent. Le vent chargé de sable les *blanchit*. Alors on se rabat sur les jardins d'hiver à l'intérieur des administrations et dans les salons des grands hôtels.

« *Vous voyez tous ces bâtiments, cette autoroute formidable, ces réalisations, tout ça n'existait pas il y a trois ans. La ville change de mois en mois. Elle sera bientôt une vraie ville, avec ses quartiers, sa verdure, sa vie. Pour le moment, c'est un chantier. C'est provisoire. C'est normal, c'est un pays qui se construit. Il n'y a pas que du pétrole... D'ailleurs, ce sont les autres qui nous réduisent à de simples producteurs de pétrole...* », me dit un haut fonctionnaire. C'est vrai, Abou-Dhabi n'est pas qu'un ensemble de puits de pétrole. C'est aussi un Etat avec ses traditions et sa culture. Un Etat qui a revendiqué l'unité des émirats avant toute chose. Les responsables tirent quelques satisfactions d'avoir réalisé l'unification des émirats de la *région. Ils encouragent les visiteurs* à aller voir les autres petits Etats.

Pour le moment, un peu partout dans ces émirats, on se presse de meubler le désert pour mieux l'habiter ; on veut faire oublier le *temps des demeures en* terre cuite et les tentes. Construire. Consommer. Toucher du doigt l'avenir. Prévoir la fin du miracle pétrolier. Chercher du côté de l'énergie solaire. Une grande soif d'apprendre. Les jeunes d'Abou-Dhabi sont curieux de ce qui se passe ailleurs. Ils interrogent le visiteur, surtout quand il est arabe et qu'il vient d'Europe.

LES touristes sont très rares. On est dans les émirats pour affaires ou par une curiosité poussée. Un désert sans tendresse. Ingrat. Une poésie abrupte, celle de l'infini mouvant. Les sables s'accumulent d'horizon en horizon, dans une blancheur inquiète. Reste la ville. On en a vite fait le tour. *Les grands hôtels sont équipés pour* tous les loisirs. Le Tourist-Club d'Abou-Dhabi est sur la plage : ski nautique, bowling, tennis, etc. Reste les hommes du pays. Accueillants, ouverts, ils vous parlent plus de l'avenir de l'émirat que du passé. Contrairement à la plupart des autres pays, ils n'ont pas besoin de touristes pour faire rentrer des *devises, mais pour être reconnus* d'une certaine manière, pour exister autrement que dans l'image d'un centre pétrolier.

Les hôtels sont occupés en permanence par des hommes d'affaires venus négocier un projet ou répondre aux demandes grandissantes d'une nouvelle société de consommation obligée de tout importer. Beaucoup d'hommes d'affaires arabes, en majorité des Libanais, s'installent pour faire fortune à Abou-Dhabi. Tout étranger qui veut implanter un *commerce ou créer une société* d'affaires est obligé par la loi de s'associer avec un « national », c'est-à-dire un Abou-Dhabien. Prêter un nom est une fonction qui rapporte. Les nationaux jouissent effectivement de beaucoup d'avantages. Ils ne connaissent pas, par exemple, le problème crucial du logement. Leurs enfants sont automatiquement scolarisés et perçoivent en plus une bourse d'études mensuelle. A eux revient la direction des affaires du pays. Les techniciens viennent, pour la plupart, de l'étranger. Les durs travaux — la construction, notamment — est le lot des émigrés. Ils viennent du Yémen, du Pakistan, de l'Inde, d'Iran et des pays arabes. Ils sont là pour « faire vite fortune » et vivent dans des conditions précaires et difficiles.

Plus de deux mille Français vivent à Abou-Dhabi. Des coopérants techniques. Ils ont une école et un journal. Les grands journaux et hebdomadaires français arrivent dans les grands hôtels avec à peine un *jour de retard !* La communauté anglaise est aussi importante.

SEPT Etats composent la Fédération des émirats arabes unis. A Abou-Dhabi, les responsables suggèrent aux visiteurs d'aller aussi dans les autres émirats de la région. Une façon de prouver l'unité. Je suis allé à Dubaï. Mais, avant d'arriver à l'autoroute (une autoroute de 180 kilomètres, en parfait état, relie Abou-Dhabi à Dubaï), j'ai connu quelques embouteillages à la sortie *de la ville*, accompagnés, comme il se doit, d'un concert de klaxons dans la bonne tradition du Proche-Orient. La circulation pose des problèmes, le plus important étant les accidents. Des panneaux de conseils aux automobilistes bordent la route : « *Automobiliste, mon frère, l'imprudence mène à la catastrophe !* », « *Automobiliste, mon frère, la vitesse, c'est le chemin le plus court à la mort !* », « *Automobiliste, mon frère, si ton voisin ne respecte pas le code, ne fais pas comme lui !* », « *L'agent de circulation est l'ami de tous* », etc.

Dubaï, c'est d'abord un port, un vieux port dans le style asiatique, avec des milliers de chalutiers et de petits bateaux. Le port fait une percée dans la ville. Des tonnes de marchandises, venues du monde entier (les Japonais se taillent la part du lion), sont quotidiennement *déversées sur des quais encombrés* de travailleurs et de marchands. C'est une zone sans taxe. Le commerce est très florissant. Dubaï est aussi un chantier, mais un chantier à côté de l'arrière-ville traditionnelle. Le site est béni : quelques arbres ont réussi à prendre racine. Cet Etat était déjà un important centre commercial avant la découverte du pétrole. Chose rare dans la région, Dubaï possède un musée : mémoire du désert et de la mer, des objets et des costumes rappellent l'histoire des pêcheurs de perles et des artisans. La modernisation est entrée dans cette ville avec la même rapidité et le même fracas que dans les autres émirats. Un tunnel de plus de 1 kilomètre relie le faubourg de Deira au port Rachid. Tunnel impressionnant par le trafic. La présence de la mer au centre même de la ville donne à cet Etat la tendresse qui manque au désert.

Au nord de Dubaï, à quelques kilomètres seulement, Sharjah, un *petit émirat de la fédération. Moins* important que les autres, il n'en possède pas moins son aéroport international et un port assez actif, le port Mina-Khalid. A Sharjah, la ville traditionnelle est encore conservée à l'abri du béton et des tours.

Sortis à peine d'un exil dans le temps, fascinés par l'urgence du futur, les émirats, qui gardent précieusement les valeurs de la culture islamique, veulent assurer à tout prix le développement de leur pays et exister autrement qu'une image, un mirage.

TAHAR BEN JELLOUN.

LANGAGE

Parler cairote

L'ARABE classique n'est utilisé que par une minorité de gens de religion et de lettres. La compréhension de l'arabe de la presse nécessite un minimum d'éducation. L'arabe parlé se subdivise en plusieurs dialectes à qui le statut de langue est refusé. Idiome complexe l'arabe du Coran ne peut être simplifié « ayant été donné par Dieu, à travers son envoyé Mahomet ». *L'étude des* « dialectes » *reste mal vue en Orient, surtout si elle est faite par des étrangers, vite taxés de* « diviseurs de la nation arabe ».

Il avait donc fallu un certain courage à Serge Sauneron, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire, décédé accidentellement en 1976, pour demander au Père Jacques Jomier de réaliser un Lexique pratique français - arabe parler du Caire) (1). *Le Père Jomier, de l'Institut cairote d'études orientales des Dominicains, a mené sa tâche à bien avec non moins de courage intellectuel. On peut regretter seulement, même si c'est plus par économie que pour ne pas choquer outre-mesure l'élite arabophone qui refuse l'écriture des dialectes, que l'auteur ait seulement donné la transcription phonétique en lettres latines des quelque dix mille mots français dont il nous offre l'équivalent en parler du Caire.*

Malgré cette lacune cet ouvrage reste sans prix et sans équivalent — il faut remonter à 1844 et à 1884 pour trouver les lexiques franco-égyptiens de Nolden et de Vaujany qui concernent d'ailleurs la langue arabe d'Egypte en général et non pas sa variante sui generis *de la capitale — pour les francophones désireux de s'initier à un idiome image et vivant parlé par dix millions de personnes et compris aujourd'hui par une partie du monde arabe grâce au cinéma et à la radiodiffusion. Le père Jomier avait déjà publié, en collaboration avec M. Joseph Khouzam, un manuel du parler cairote (2).*

Le dictionnaire qui vient de paraître permet également de retrouver les nombreux mots français adoptés par les habitants du Caire, lors de l'introduction par les Français en Egypte, au XIXe siècle et au début du XXe siècle, de leur technique et de leurs habitudes. Cela va de « pantalon » *à* « accélérateur » *en passant par* « chic », « cartouche » *et* « casserole ». *L'image que nombre d'Egyptiens ont de la France pourrait sans doute être encore définie par les mots de notre langue qu'ils utilisent dans leur parler quotidien.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Publications de l'Institut français d'archéologie orientale*, Mounira, Le Caire, et du secrétariat d'Etat aux universités, Paris, 35 F, 1977.

(2) *Manuel d'arabe égyptien* (parler cairote). Klincksieck, Paris, 1973.

NEW-YORK

Les « punks » ne sont pas fous

APRES les *beats* des années cinquante, les hippies des années soixante, voici les *punks* (jeunes voyous). De Boston à San-Francisco, en passant par New-York, où ils ont leur quartier général, un bar nauséabond au cœur du Bowery, le C.B.G.B., les punks, arborant croix gammée et lunettes noires, cheveux (teints en vert ou en orange) en bataille et tatouages, l'air vaguement menaçant et dévoyé, emplissent les *night club* et autres « *joints* » (lieux de rencontre) du son de leur rock.

Ils chantent l'aliénation, la violence, la drogue, le sexe, tout ce qui tient « au ventre mou de l'Amérique ». Leurs mots sont crus, « comme notre société » disent-ils. Leurs compositions sont simplistes, répétitives, leurs déguisements criards. Lorsqu'ils jouent ou qu'ils chantent — qu'ils hurlent — il se déhanchent, se jettent par terre, crachent ou vomissent sur le public qu'ils disent abominer, étalent leur haine feinte ou réelle, leur désespoir.

Un *punk* fraîchement débarqué de Seattle, armé de sa guitare, explique : « *On ne cherche pas à faire joli, à faire gentil. La vie est moche. On veut faire moche. On est des musiciens du macadam. Notre musique est une musique de la ville. Elle s'adresse aux instincts primitifs. Ouais, aux instincts bas. On dit que c'est du « bruit blanc ». Les noms, on s'en fout. On veut jouer, on veut être forts.* » Les Snuffs à Memphis, les Bizarros à Akron (Ohio), les Suicide Commandos à Minneapolis, les Nervous Eaters à New-York — pour n'en *citer que* quelques-un, car ces orchestres ont surgi brusquement par centaines d'un bout à l'autre du pays — s'inspirent moralement, si l'on peut dire, de Jimmy Dean (*Rebel without a cause*), de Marlon Brando (*Wild Ones*) et d'Elvis Presley (première manière).

Pour signifier leur rage et leur mépris, il se crèvent les joues à l'aide d'épingles à sûreté, se brûlent la peau des bras avec des cigarettes allumées, portent des t-shirts qui proclament : « Nausée », « Ennui » ou « Mauvaise Tête », adoptent des poses renfrognées, boudeuses, « maudites ». « *Nous sommes les affreux, les infâmes* », proclament-ils. Patti Smith, un de leur porte-parole, affirme : « *Nous sommes la génération vide.* »

En réalité, sous leurs dehors de dévoyés et de frappes, sous leurs déguisements destinés à épater le bourgeois, et d'abord papa et maman, ces jeunes musiciens protestent surtout contre les grandes compagnies de disques, qui raflent les bénéfices et contre l'*establishment* musical : ils gravent leurs disques eux-mêmes et tentent d'en assurer la distribution sans passer par les grands circuits commerciaux établis.

Preuve de leur succès : le *National Observer* — édition dominicale du *Wall Street Journal* — leur consacre un long article et parle à leur propos de « *vague nationale* ». Et Greg Shaw, l'historien du rock, dont les écrits font autorité, estime que le *Punk Rock* est « O.K. ». On n'est pas plus clair. Et d'ajouter : « *Ce qui se passe ? Ce n'est pas compliqué. Les jeunes voient des musiciens comme Barry Manilox et Led Zeppelin, et ils disent : « Je n'ai » pas envie d'écouter des types » qui ont trente-huit ans et qui » sont multimillionnaires. J'ai » envie d'entendre du rock pas » raffiné, pas distillé, du rock 1960 » quoi !* »

Mais déjà autour des *punks* (contrairement au mythe répandu, ils n'ont pas lu Lautréamont et encore moins Rimbaud) qui font de méchanceté vertu, autour de ces bardes bizarrement fagotés voués à l'anarchie, s'organise la *punkmanie* mondaine — vêtements, vitrines, publicités et « parties » *punk* dans les milieux cossus — et commerciale.

LOUIS WIZNITZER.

Dhabi

nce d'exister

NEW-YORK

Les « punks » ne sont pas

RADIO-TELEVISION

POINT DE VUE

Visages sans réponses

C'EST tellement évident que l'on ne pense plus à dire quel excellent serviteur de la télévision est Pierre Dumayet. Dompteur en cage souvent dérouté par l'animal à orthophonie douteuse auquel il fait faire le beau sans le vouloir, il nous offre des spectacles hebdomadaires qui ont leurs bons mouvements. Dumayet ne reconnaissant pas Desgraupes ; Lili Laskine et sa jeune volubilité ; Debré expliquant que l'Algérie, après tout, n'était pas aussi française que pouvait le penser le sénateur colérique de la IVe ; le patron de la Grande Loge ayant des regrets, quant à la morale, que ne renierait pas Mgr Lefebvre ; Poniatowski pris pour Chaban, puis pour Soustelle... voilà qui vaut bien une « lorgnette ». Et tous ces débats qui, quel que soit leur titre, sont toujours un « Pose-moi des questions que je me réponde ».

De plus, comme la télévision ne parvient pas aisément à se dégager des influences de la radio, parlant plus qu'elle ne montre, comment ne pas apprécier une émission bavarde qui sait l'être en donnant sa part au spectacle et aux silences dont Dumayet joue comme Averty du cache qui donne envie de voir ? Et, de là, on peut rêver. A des visages sans réponses. Des images. Eloquentes comme d'Epinal. Cela arrive quelquefois, très incidemment : un député surpris dans l'hémicycle pendant le discours d'un collègue ; l'invité d'une émission de variétés qui s'ennuie — quand ce n'est pas le meneur de jeu, cadré subrepticement ; le spectateur d'un « en-direct » qui se désintéresse de la scène, seulement soucieux de se voir, applaudissant sur l'écran. Ces brèves séquences accidentelles, c'est aussi de la télé !

Nous ne pouvons pas nous passer de paroles. Les Lancelot, Pivot, Besançon... sont indispensables. Mais, de temps en temps, une émission pas du tout « audio » cela donnerait bien de la valeur au visuel. Qui n'a « lu » un visage dans une file d'attente, un wagon, une réunion électorale ? Il ne peut pas ne pas exister des Rembrandt et des Dürer de la caméra. Des fouilleurs du visage humain capables de faire parler un nez qui se pince, des lèvres qui tremblent, des yeux qui « parlent », des rides qui disent tout.

Certes, on ne pourrait en faire une soirée — trois heures sans bruits, y résisterions-nous ? — on placerait aussitôt après un monsieur qui chante fort, une série pleine de coups de feu, une pub bien gueulante ou un face-à-face de spécialistes du mot, si habiles à dire qu'ils redisent ce qu'ils ont déjà dit en le disant comme on ne l'a jamais dit et pour qu'on se le dise... mais, par-ci, par-là, dix minutes d'images muettes — qui en diraient plus que bien des orateurs — dix minutes de visages humains sans l'artifice des mots qui trafiquent les âmes, dix minutes de silence pour la vérité d'un regard, nous les supporterions bien.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ,
écrivain.

SUR A 2

« Platée »

IL est bon de savoir avant de regarder « Platée », retransmis en différé par Antenne 2 de la salle Favart, que cette comédie-ballet de Jean-Philippe Rameau, créée en 1745 à Versailles pour un mariage princier, est une parodie de l'opéra classique et de ses mythologies pompeuses, une parodie dont on ne goûte que les traits les plus voyants, faute de connaître les opéras de Lully (et de Rameau lui-même) qu'il caricature. On passera plus facilement ainsi sur le côté conventionnel d'un spectacle qui suit le canevas habituel des amours des dieux.

Mais un personnage suffit à détraquer tout le cérémonial du Grand Siècle : c'est Platée, la nymphe ridicule qui se croit le nouvel objet des amours de Jupiter, et se prête vaniteusement à la comédie imaginée pour éteindre la jalousie de Junon. Ce personnage travesti, tenu par Michel Sénéchal, devrait éclater à la télévision comme à la scène : avantageux, grotesque, clownesque et émouvant.

La musique étincelle de vitalité et de malice, malgré ses apparences pompeuses, un peu trop assaisonnée de ballets où l'intérêt se dilue ; les décors de Beni Montresor sont fastueux, parfois à la limite du mauvais goût, et la mise en scène d'Henri Ronse ne manque pas de vigueur et de saveur. La distribution brille surtout par les hommes. Quant à l'Orchestre de l'Opéra, il paraissait souvent assez loin du style classique français lors des premières représentations, malgré le talent de Michel Plasson (« le Monde » du 24 avril). — J. L.

★ Samedi 2 juillet, A 2, 20 h. 30.

SAGA DU TROISIÈME AGE

QUATRE VIES EN RETRAIT

MADEMOISELLE GUERIN, numéro 33, Mme Tuillet, numéro 35, Mme Vallée, numéro 39... Un couloir immense, des portes qui se ressemblent, encore des portes, angles droits, lignes droites, verre et béton. Et ces noms modestes.

Quatre portes identiques avec une petite sonnette ronde au milieu, à hauteur du visage : il n'y a pour les différencier — les mêmes à chaque étage, — que ces deux minuscules indications. Mlle Guérin, numéro 33...

Le journaliste qui erre dans ce couloir rectiligne a choisi de frapper à quatre portes, celles de ce premier étage que le bureau d'aide sociale de la mairie (on est ici au quartier de la Défense, près de Paris) a réservée aux anciens expulsés de la rénovation. Numéro 33 ? La main du journaliste tourne le bouton, et, curieusement, on est saisi d'une frayeur, comme si l'on comprenait soudain l'importance de cette étrange et simple démarche.

Quatre portes, quatre vies, le Temps d'apprendre à vivre, *de Claude Ventura et Marcel Trillat, cinquième émission de la série* la Saga des Français, *est d'une nudité absolue, aussi nette, sans poussière, que la table de formica — toujours la même, toujours à la même place, — des innombrables « une pièce-cuisine » qui composent la surface limitée de ces vies communes « De ces vies que l'on dit sans histoire », dit Marcel Trillat, même si l'histoire est passée, les a marquées. Le* temps d'apprendre à vivre *est d'une fragilité et d'une tendresse insoupçonnables. D'une qualité rare.*

— Vous êtes née où, Mme Tuillet ?

Madame Tuillet est née au Havre, il y a quatre-vingts ans. Elle a un chandail noir et un petit col de dentelle, des perles aux oreilles, et la main gauche posée un peu artificiellement sur la table. Elle a perdu son mari en 1945 et sa « Jacqueline » cinq ans plus tard. Photos et souvenirs.

— Vous êtes née où, Mme Guérin ?

Nous ne raconterons pas ces vies, elles sont trop instructives, dites comme elles sont, dans un débit monotone, dans le silence des interviews difficiles, entre la fenêtre et le béton. Ce qui est dit est aussi important que ce qui est non dit, et la manière de (ne pas) le dire. Ce sont des vies qui n'ont pas l'habitude d'être exprimées. « Nous voulions des gens qui n'ont aucune arme pour parler, *expliquent Marcel Trillat et Claude Ventura.* C'était cela qui nous touchait. Nous voulions qu'ils aient leur chance. »

Ils n'ont pas essayé d'être chaleureux : c'est ce qui surprend d'abord. La caméra reste derrière la porte, en retrait. Les verres ne sont pas sortis sur la table. On ne peut parler de pudeur (les questions sur la mort sont très dures), mais de retenue plutôt, comme si la timidité courageuse des personnes interviewées rendait à son tour l'enquêteur brave et timide à la fois.

Il y a dans l'émission de Claude Ventura et Marcel Trillat une sorte de censure, légère, mais visible, sur l'émotion. La caméra fuit les gros plans, les crispations sur les visages, la présence du journaliste (visible, toujours de dos, de l'autre côté de la table, de l'autre côté de l'autre) est là comme un « signe » : il travaille. Présence non pas froide, mais dont la « température » ne se montre pas. Rigueur aussi : il s'agit de ne pas envahir. Seule compte la personne assise, droite, dans sa vérité.

Avec Le temps d'apprendre à vivre, *on entre dans l'intérieur profond des gens par une démarche qui est le contraire de l'intimisme ; on y entre, empreint d'un respect sacré pour cette réalité souterraine, unique, difficile à capter, même si ceux qui* « n'ont pas d'arme pour parler » *savent se faire entendre. Ils y arrivent parce que Claude Ventura et Marcel Trillat ont fait un travail de sourcier, qu'ils ont cherché et su convaincre, un travail comme on n'en voit plus guère à la télévision.*

Quatre portes ouvertes et ces vies... c'est un peu comme si on avait ouvert de petites boites. Dans chacune, un conglomérat de souffrances, de trésors que l'on a failli ne pas voir. On a failli passer à côté : on passe tous les jours à côté.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Lundi 11 juillet, Antenne 2, 21 h. 55.

CENT ANS DE REPRODUCTION SONORE

I. — LA MACHINE A ÉCOUTER

EN dehors de toute mode, certains agents socio-économiques semblent indiquer que le phénomène sonore risque de prendre, dans les prochaines années, une importance considérable dans notre société : non pas seulement quantitativement, mais très au-delà d'une simple réaction à la pollution par le bruit, comme élément central de la qualité du cadre de vie. Cette prise de conscience de l'importance de l'environnement sonore dans la vie se manifeste déjà assez clairement et concrètement dans l'orientation du marché de la radio-électricité.

Mais il s'agit là que d'un aspect qui se trouve être davantage une conséquence qu'une cause de la transformation, encore que maintenant le marché participe de l'une et de l'autre.

Des recherches s'organisent ici et là, encore peu nombreuses, peu connues, souvent contestées ou moquées, dans des démarches très différentes d'ailleurs (Leipp en France, Murray Schafer au Canada, etc.), mais l'importance qu'on accorde à l'écoute humaine ne cesse de croître.

Et pourtant les radios continuent à se vivre en parentes pauvres des mass media et bien que leur auditoire s'accroisse (peut-être, contradictoirement, à cause de cela), elles pratiquent une politique du son au rabais, alors qu'il faudrait jouer l'évolution des goûts vers un son de plus en plus qualitatif, même dans la pratique de l'écoute quotidienne.

Producteur à Radio-France, chargé de cours à l'Institut national de l'audiovisuel, Emile Noël explique, dans une série de quatre articles que nous publierons chaque semaine dans cet encart, comment a pu se perdre le sens de l' « expérience sonore », et pourquoi un pays, dont les radios ne jouent pas la carte du son qualitatif, est un pays qui hypothèque gravement le dynamisme de son industrie radio-électrique.

IL y a un siècle, exactement, que Thomas Edison et Charles Cros ont inventé ensemble le phonographe. Cent ans après son invention, cependant, la reproduction sonore, malgré les marchés considérables qu'elle représente, n'a pas encore persuadé son monde. Le sens profond de cette découverte a été masqué par certaines autres, plus clinquantes mais moins importantes. Cela tient au fait que le son est, dans notre culture, un grand méconnu. Bien qu'on distingue dans les phénomènes sonores produits par l'homme bruit, musique et langage (ce dernier faisant justement la spécificité dudit « homme »), on continue à pratiquer joyeusement l'amalgame, comme si tout cela était affaire de bande passante et de courbe de réponse, un point c'est tout.

On peut pourtant faire le pari que la sensibilité à la « qualité » du son va évoluer dans les prochaines années. Mais, direz-vous, nous ne cessons pas de nous préoccuper de la qualité du son, voyez les progrès considérables faits sur les matériels ces dix dernières années. Et, en un sens, c'est tout à fait vrai.

On s'occupe, en effet, beaucoup de ce qui produit le son, de ce qui transporte le son, de ce qui restitue le son. On parle de l'émetteur, du canal, du récepteur. Ça se fabrique. Ça se vend. Ça se définit en termes de chiffre d'affaires. Mais est-ce qu'on se préoccupe de ce qui reçoit le son en fin de compte ? Si c'est de l'oreille que vous voulez parler, alors bien sûr qu'on s'en préoccupe — apparemment. On ne se contente pas de vous dire que le « *son est l'effet de vibrations mécaniques des corps solides, liquides ou gazeux* », que « *l'arrêt des vibrations provoque l'arrêt du son* », que « *pour parcourir une distance connue le son met un temps fini et mesurable* », que « *la vitesse du son dans un milieu matériel est une constante qui caractérise ce milieu dans un étant donné* », que « *dans les conditions habituelles, la vitesse du son de l'air est d'environ 340 mètres seconde* ». On vous dit, en plus, que « *le son se manifeste par une sensation physiologique dite sonore et qu'il est perçu par l'oreille* ». Vous voilà renseigné, je suppose ?

Le pavillon de l'oreille canalise le son, qui s'en va, par le conduit auditif, imprimer des vibrations au tympan. C'est alors que le marteau frappe l'enclume, qui entraîne l'étrier, qui transmet à la fenêtre ovale. Le liquide du labyrinthe fait suivre jusqu'aux cellules ciliées de l'organe de Corti relié au cerveau par le nerf cochléaire. Et voilà pourquoi votre fille n'est pas sourde.

En êtes-vous tellement certain ?

Ah ! il faut ajouter que « *les sons peuvent aussi se transmettre à l'oreille interne par les os du crâne sans l'intermédiaire du tympan, et que le tronc humain lui-même peut être récepteur* ».

Et si ce n'était pas de cela qu'il s'agissait ? Si ce n'était pas l'oreille recevant le son, ni même le cerveau qui le décode, le centre de la question ? Mais, par l'oreille et le cerveau, le « percept » et ce qui va donner un sens au « percept » ?

Une extrême miniaturisation

Le véritable récepteur, après tout, est peut-être la personne humaine.

Non, l'écoute humaine n'est pas réductible à la métrologie acoustique. E. Leipp, dans son livre *la Machine à écouter*, le signale clairement, non pas comme une affirmation de principe, mais comme le résultat de ses recherches (1). Chaque fois qu'il a tenté de comprendre par la science acoustique les techniques et les réalisations des praticiens du son — qu'ils soient musiciens, chanteurs ou facteurs d'instrument, par exemple, — il arrive à cette constatation que ces praticiens exploitent empiriquement des solutions optimales dans les domaines qu'ils fréquentent, mais que l'explication physique de leur pratique est impossible. Les messages sonores imaginés par l'homme pour communiquer utilisent des signes ou des super-signes acoustiques chargés arbitrairement de signification. Et pour que le message atteigne son but il faut, de toute évidence, que la structure physique des signes soit adaptée aux propriétés et performances du système auditif humain. Or ce système est constitué d'organes, de fonctions enchevêtrés et miniaturisés à l'extrême. Nos connaissances relatives à ces propriétés et performances sont très lacunaires, même si on a fait et si on fait encore des progrès considérables en la matière.

En fait, le système auditif est un système informationnel très évolué, très sophistiqué, qui questionne la cybernétique, l'informatique, la théorie des informations et bien d'autres disciplines nouvelles. Que l'auteur de *la Machine à écouter* propose une méthode et une grille de déchiffrement qui lui sont propres et qu'on peut discuter ne change rien au constat qu'il fait. L'important pour nous, ici, est de noter la complexité et l'aspect global de l'écoute : « *Notre système auditif ne sait pas analyser les sons, les décomposer en harmoniques ou en partiels, comme le font les analyseurs acoustiques conventionnels. Il ne sait que reconnaître, comparer ou combiner des formes.* » Voilà bien la clé : l'oreille, en dernière analyse, ne sait que « *percevoir des formes* ».

Le qualitatif, en matière de son, ne dépend donc pas seulement des courbes d'oscilloscopes, mais aussi des contenus et des formes globales qui les contiennent et qui sont reconnaissables d'emblée à partir de certains de leurs éléments. Les responsables des radios devraient peut-être en tenir davantage compte, non seulement dans la conception de leurs programmes, mais aussi, par exemple, dans le *recrutement* et la formation de leurs ingénieurs du son qui sont autre chose que des « *surveilleurs de vumètres* ».

L'idée que la qualité dépend essentiellement de la courbe de réponse d'un microphone est inquiétante et dangereuse. Même l'industrie radio-électrique à tout à gagner de cette reconsidération de la pratique sonore, et l'on peut penser, par ailleurs, que c'est aussi le rôle des grandes radios (notamment la radio nationale) de s'en préoccuper.

La rationalité de la gestion passe aussi par une conscience claire et bien informée de ce qu'on fait vraiment. Le choix du non-choix est un choix. Si les différences entre les radios s'opèrent à la surface des choses, l'apparence fait peut-être croire à la diversité, mais la perception globale ne sait plus guère en vérité « *sur quel poste elle est* ». Oh ! bien sûr, l'auditeur habitué reconnaîtra telle animatrice, tel présentateur, comme dans les jeux de reconnaissance de type collin-Maillard : on détermine le joueur à sa bague, sa barbe ou ses lunettes, c'est-à-dire au travers des signes socialisés. Mais il n'y a pas de reconnaissance en profondeur. Il suffit d'ailleurs de donner les lunettes de l'un à un autre pour que la confusion se produise immanquablement.

A quoi reconnaît-on Mozart ?

Or, dites-moi, à quoi reconnait-on Mozart ?

Si « *au commencement était le Verbe* » alors, comme l'a écrit Alfred Tomatis (3), « *avant le commencement était l'écoute, car, en vérité, à quoi aurait servi le Verbe s'il n'avait eu la chance d'être entendu ?* ». Disons, à tout le moins, potentialité d'écoute.

Il ne suffit pas qu'un tympan vibre, qu'un centre auditif s'éveille. Il faut qu'il y ait un vrai destinataire à tous ces signes, un destinataire pour qui tous ces signes aient un sens. Et attention, s'il vous plaît, pas de confusion ni d'amalgame, il ne s'agit pas d'âme immortelle ni d'un mystérieux lieu métaphysique, mais simplement de l'être qui dit « je ».

EMILE NOEL.

(1) E. Leipp : *la Machine à écouter*, « Essai de psycho-acoustique ». Ed. Masson, 77 F.

(2) Alfred Tomatis : *l'Ecoute humaine*. Editions E.S.F., 74 F.

RADIO FIL BLEU ET LE MONOPOLE

La Constitution ou la loi

RADIO FIL BLEU émettra donc, depuis Montpellier, sur 102 mégahertz en modulation de fréquence, à partir du mardi 1er juillet, de 7 à 9 heures, un programme « pirate » composé de musique et d'informations sans publicité (*le Monde* du 8 juillet). Dotée d'un émetteur de 100watts, la station ne sera audible que dans une zone de 20 à 25 kilomètres. Ses promoteurs forment une équipe de cinq personnes réunies sous le régime de la loi des associations de 1901 : deux avocats montpelliérains, MM. Jean-Louis Rigaud, dont le cabinet est commun avec celui de Me François Delmas, ancien maire de Montpellier (rép. ind.) et François Chasaing, qui fut pendant trois ans journaliste à Radio-Monte-Carlo ; un architecte, M. Jean-Claude Deshons ; un artiste peintre, M. Jean-Louis Povéda, qui sera la « voix » du poste, et un étudiant, M. Philippe Winling.

L'ambition de ces animateurs est de faire une radio qui leur plaise, sans idées préconçues : *cette station, comme toutes les* radio-pirates qui fleurissent actuellement dans l'Hexagone (Radio Verte, Radio-Beau Délire, etc.), met néanmoins en cause le monopole d'Etat. « *Ceux qui se sont intéressés à la radio,* dit Me Chassaing, *ne sont pas allés dans la bonne direction. Nous avons cherché dans les textes. Nous avons attaqué sur le plan du droit. Peut-être faisons-nous dire aux textes des choses que les députés n'avaient pas prévues. Les lois qui régissent la radiodiffusion ne réservent pas, à notre sens, en France, le monopole au profit de l'Etat. Nous avons mis en place une structure et ouvert une brèche qui doit permettre à chacun de s'exprimer.* »

Pour Me Chassaing et ses amis, il y a en France, en vertu de la loi du 3 juillet 1972, reprise par celle du 7 août 1974, un service public de radiodiffusion national qui constitue un monopole et qui appartient à l'Etat. Interdit-il pour autant la place à un service privé ? Selon eux, les textes ne le disent pas : ils ne précisent pas que la radio en soi est un monopole d'Etat. Seul est monopole d'Etat, à leurs yeux, le service public national. Par exemple, les communes, qui sont des collectivités publiques, ne pourraient avoir leur propre radio.

Me Chassaing tire également argument du précédent que constitue Radio-Monte-Carlo, qui émet à la suite d'un accord passé avec le gouvernement français.

Enfin, et toujours selon les promoteurs de Radio Fil Bleu, si la loi devait être interprétée comme interdisant à un groupe privé de faire de la radio, elle serait contraire à la Constitution, qui donne à tout le monde la liberté de s'exprimer et de diffuser toutes opinions. Le monopole serait par conséquent contraire aux principes du droit public français et à la déclaration européenne des droits de l'homme, qui prévoit la liberté d'expression. Me Chassaing et ses amis se défendent de vouloir faire une radio politique. Les élections locales ou nationales, selon eux, ne sont pas en cause. « *Si notre expérience marche,* dit Me Chassaing, *nous essaierons de mieux nous structurer de nous transformer en société de presse et de faire appel à la publicité selon des critères de sélection que nous définirons.* »

ROGER BECRIAUX.

M. Georges Frèche, maire socialiste de Montpellier, a notamment déclaré vendredi 8 juillet au micro d'Europe-1 : « *Je suis étonné que des responsables giscardiens viennent installer l'illégalité républicaine. La position de la gauche, c'est le monopole. Quand le parti socialiste a voulu se doter d'une radio, il s'est incliné devant la loi. Je ne comprends pas que ce soit le parti du président de la République qui vienne violer la loi.* »

M. Roger Morenne, directeur pour la région Sud-Est de Télédiffusion de France, nous a déclaré, le 8 juillet, que Radio Fil Bleu n'avait à ses yeux aucune existence, que le monopole n'avait, à sa connaissance, pas été enfreint dans sa région et qu'il n'avait donc rien à dire.

« Sur tout le territoire de la République »

Le texte de la loi du 3 juillet 1972 portant statut de la radio-télévision française — texte repris dans la loi du 7 août 1974 — prescrit notamment :

Le service public de la radiodiffusion-télévision française est un monopole d'Etat. Il a pour objet, sur tout le territoire de la République :

— De définir les programmes destinés à être diffusés au public ou à certaines catégories de public ;

— De les diffuser par tous procédés de télécommunication ;

— D'organiser, de constituer, d'exploiter et d'entretenir les réseaux et installations qui assurent cette diffusion.

Des dérogations au monopole (...) peuvent être accordées, dans des conditions déterminées par décret :

— Pour la diffusion de programmes à des publics déterminés (...) ;

— Pour la diffusion de programmes en circuit fermé dans des enceintes privées ;

— Pour des expériences de recherche scientifique ;

— Dans l'intérêt de la défense nationale ou de la sécurité publique.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

● SÉRIE : GUERRE ET PAIX. — A partir du dimanche 10 juillet, TF 1, 14 heures.

Réalisée à grands frais par la B.B.C. en 1972 à l'occasion de son centenaire, diffusée depuis au Canada, aux Etats-Unis, en Belgique et en Suisse, cette série de onze épisodes, adaptés du célèbre roman de Tolstoï, a été réalisée par un spécialiste anglais de Zola, auteur pour le petit écran d'une *Nana* et d'un *Germinal*, qu'ont aidé pour l'occasion des conseillers militaires, des historiens et une vraie baronne russe.

Le résultat frappe, en effet, par une minutie assez inhabituelle dans la reconstitution des intérieurs, des costumes et dans l'ordonnancement des troupes. Pour l'atmosphère et la vérité dramatique, c'est autre chose. Les cheveux blondasses du prince André paraissent frisés au petit fer et le sourire de Natacha est bien pâle comparé à nos souvenirs de lecture et même à celui d'Audrey Hepburn dans l'adaptation cinématographique de King Vidor. Une bien belle histoire, cependant.

● ESSAI : GARE DE LYON, GARE DU RÊVE. — Dimanche 10 juillet A 2, 22 h. 30.

Les rails, les énormes locomotives, les grosses machines, les tunnels, les ponts, les horaires, les quais, les hommes : le chemin de fer ! La gare a fasciné, presque autant que Balzac et Zola, Jacques Frémontier (ici producteur) et Marceau Ginesy (réalisateur. « La Gare du rêve » a été tournée dans la série « Vivre ensemble », fin 1974, début 1975, au moment même où le personnel de l'O.R.T.F. était en grève. Avant et après, donc.

C'est un petit pamphlet virulent — coïncidence ! — contre la dégradation du service public à la S.N.C.F. et sur son évolution vers une privatisation. Est-ce parce qu'il est franchement politique qu'il a attendu plus de deux ans pour être diffusé ? L'émission dit, en effet, les choses sans détours, avec un rien d'insolence, une ironie dont on n'a pas l'habitude à la télévision. Pétard joyeux qui fait éclater les vérités simples, mais qui procède d'une longue enquête.

Les porteurs, les leveurs, les zoneurs, les groupeurs, pour ne citer que ceux-là, n'étaient déjà plus employés à l'époque par le service public S.N.C.F., mais par des entreprises privées dont l'intérêt est strictement commercial.

Pourquoi ces sociétés sont-elles de plus en plus nombreuses, demandent les deux auteurs ? Rastignac en chapeau et costume surgit ici et là comme un diable pour nous le dire ; il a dans sa boîte le rapport Guibert (écrit par un cadre en 1968) et les déclarations du chef de gare.

● TÉLÉFILM : UNE SECONDE D'ÉTERNITÉ. — Mercredi 13 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Volontairement elliptique, l'intrigue (empruntée à Daphné du Maurier) ne gagne rien à être racontée. Folie ? Amnésie ? Mme Lambert, une veuve bien convenable, mère d'une charmante petite fille, se retrouve après un accident seule au monde, sans maison et sans passé. *Apparemment, ses cheveux ont* grisonné. Apparemment, dix années se sont écoulées. Apparemment...

Gérard Chouchan a filmé, il y a longtemps, et bien avant *Au bout du compte*, cette histoire sans queue ni tête, mêlant aux notations les plus quotidiennes des scènes où tout bascule. Musique concrète *et déformations électroniques de la voix* ajoutent parfois au cauchemar. Des mélanges d'un bonheur inégal.

● AVIGNON : ULTRA SONS. — Samedi 16 juillet, France-Culture, de 14 à 24 heures.

Dix heures sur un festival, ou comment vibrer par l'oreille aux moments chauds de la semaine écoulée, dans la cité des papes. Des spectacles en différé (théâtre musical, Théâtre ouvert) ; des essais enregistrés, un feuilleton *(Avignon Cœur de Lion)* et des séquences en direct : une pratique radiophonique insolite, qui en est à sa seconde année d'expérience.

Les films de la semaine

● LES MISÉRABLES, de Raymond Bernard. — Dimanche 10 juillet, TF 1, 17 h. 30.

Deuxième épisode : les Thénardier. *De l'auberge de Montfermeil* où il vient rechercher Cosette, au bouge parisien où il est attiré dans un guet-apens, Jean Valjean reste le héros de cette adaptation superbement dramatique. Et Harry Baur affronte un couple horrible : Charles Dullin *et Marguerite Moreno, le* loup des bas-fonds et la mégère. Belle vision des pages bien connues du roman.

● LE SECRET DU RAPPORT QUILLER, de Michael Anderson. — Dimanche 10 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Un film d'espionnage anti-James Bond. L'agent Quiller est un homme comme beaucoup d'autres ; son enquête touche à un problème concret et politique : la renaissanc du nazisme en Allemagne de l'Ouest ; enfin, les poursuites, les scènes de violence, se trouvent réduites au minimum. Excellent tant par le scénario écrit par Harold Pinter que par la sobriété et la solidité de la réalisation.

● AVEC LE SOURIRE, de Maurice Tourneur. — Dimanche 10 juillet, FR 3, 22 h. 30.

Avec son sourire charmeur, Maurice Chevalier — qui ne fut jamais aussi bien dirigé dans un film français — est un arriviste forcené, et tout son comportement démontre qu'il n'y a pas de frontière entre la débrouillardise et la malhonnêteté. Le sujet, écrit par Louis Verneuil, a été traité par Maurice Tourneur comme une comédie à la Lubitsch. C'est brillant, drôle et subtilement cynique.

● ORGUEIL ET PASSION, de Stanley Kramer. — Lundi 11 juillet, TF 1, 20 h. 30.

L'odyssée d'un énorme canon véhiculé par un officier anglais et des partisans espagnols, à travers l'Espagne de 1810, résistant aux troupes napoléoniennes. Peu à l'aise dans ce cinéma d'aventures à grand spectacle, Stanley Kramer semble paralysé par les importants moyens mis à sa disposition. On regarde cela avec un certain ennui.

● LES PÉTROLEUSES, de Christian-Jaque. — Lundi 11 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Une fausse bonne idée de producteur : réunir Brigitte Bardot et Claudia Cardinale pour leur faire jouer les rôles de deux femmes-bandits rivales dans un Far-West de fantaisie. Ce film, qui s'essouffle dans la parodie, a usé deux réalisateurs : Guy Casaril, débarqué en cours de route, et Christian-Jaque, qui n'a pas réussi à donner du punch à cet affrontement de deux stars jouant, à quelques variantes près, le même personnage.

● GERVAISE, de René Clément. — Mardi 12 juillet, A 2, 20 h. 30.

Une adaptation de *l'Assommoir* de Zola, centrée sur le glissement de Gervaise Macquart vers la déchéance plus que sur le drame de l'alcoolisme et pourtant admirablement fidèle au roman. Tout le talent d'Aurenche et Bost, et une mise en scène de René Clément, qui pousse l'observation naturaliste jusqu'à la noirceur intégrale d'une famille de prolétaires sous le Second Empire. Pour le cinéaste l'homme est toujours prisonnier de la société fatalement victime des autres et de lui-même. Dans cette lecture de Zola, on pourra redécouvrir René Clément.

● LE TIGRE AIME LA CHAIR FRAICHE, de Claude Chabrol. — Mardi 12 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Un James Bond à la française, avec Roger Hanin. Tout en faisant semblant de réaliser un film commercial — il cherchait alors à retrouver le succès — Chabrol a, par une mise en scène impertinente, démonté la platitude, les conventions du scénario et des personnages. Amusant au second degré.

● UN NUAGE ENTRE LES DENTS, de Marco Pico. — Mercredi 13 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Traîne-lattes à la dégaine de clochards, Pierre Richard et Philippe Noiret (un journaliste et son photographe) traquent le fait divers entre les pavés et se laissent aller à leur imagination galopante pour créer du « sensationnel ». Cette comédie sociale teintée de bouffonnerie et de poésie fantastique dans les scènes nocturnes dénonce avec virulence les maux d'une certaine presse. Variations nouvelles sur un sujet souvent traité. Un premier film très réussi.

● L'AFFAIRE DES POISONS, de Henri Decoin. — Jeudi 14 juillet, TF 1, 13 h. 55.

Les dessous du règne de Louis XIV : crimes, sorcelleries, poisons, messes noires et Mme de Montespan, favorite royale, compromise dans les activités scélérates de la Voisin et de l'abbé Guilbourg. Insistance sur la petite histoire, les scandales et le sordide. Un roman-feuilleton épicé qui a pris un coup de vieux.

● L'EXTRAVAGANT DOCTEUR DOOLITTLE, de Richard Fleischer. — Jeudi 14 juillet, A 2, 15 heures.

Rex Harrison, médecin anglais farfelu, connaît toutes les langues des animaux et part à la recherche de l'escargot rose des mers. Féerie et nonsense, d'après les histoires de Hugh Lofting, chères aux enfants britanniques. Fleischer s'est un peu perdu là-dedans mais cela ne manque pas de charmes pour les jeunes spectateurs.

● DIVINE, de Dominique Delouche. — Jeudi 14 juillet, FR 3, 20 h. 30.

A la gloire de Danielle Darrieux par deux de ses admirateurs, Jean-Pierre Ferrière, scénariste, et Dominique Delouche, réalisateur. Dans des décors sophistiqués — c'est une comédie musicale à la française, la caméra de Delouche filme les métamorphoses parodiques et sérieuses de la comédienne, trace, dans deux belles séquences, des arabesques à la manière de Max Ophüls. Un peu limité par le manque de moyens mais charmant, délicat, bien joué.

● REMPARTS D'ARGILE, de Jean-Louis Bertucelli. — Vendredi 15 juillet, A 2, 23 heures.

D'après une étude sociologique de Jean Duvignaud, la vie d'un village du Sud-Algérien travaillé par des mouvements intérieurs, cherchant une ouverture sur la réalité du monde. Un très beau personnage de jeune femme qui découvre l'injustice et cherche à se révolter. Sans dramatisation, dans un style dépouillé, épuré, Bertucelli a rendu sensibles les problèmes d'une communauté qui aspire à la dignité, à une autre vie. La gravité du propos et la beauté des images font de ce film une œuvre d'une noblesse exceptionnelle.

● LES MISÉRABLES, de Raymond Bernard. — Dimanche 17 juillet, TF 1, 17 h. 45.

Troisième épisode : Liberté, liberté chérie ! Marius sur les barricades de 1832, Jean Valjean l'emportant, évanoui, à travers les égouts de Paris, le mariage de Cosette. Tout le souffle hugolien dans la reconstitution de l'insurrection romantique, de grands moments dramatiques et beaucoup d'émotion. La fin à ne pas manquer d'une adaptation incomparable.

● LE CRIME NE PAIE PAS, de Gérard Oury. — Dimanche 17 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Film à sketches d'après les bandes dessinées de Paul Gordeaux, publiées dans *France-Soir*. Décors et personnages historiques, un épisode moderne façon série noire, beaucoup d'acteurs célèbres et toutes les qualités de fabrication d'un film commercial qui fut beaucoup décrié parce qu'il s'opposait aux productions « nouvelle vague » de l'époque. En fait, adroit et divertissant. *L'Affaire Hughes*, histoire d'une machination montée, vers 1878, contre un député socialiste ancien communard, est le plus intéressant de ces divers morceaux.

● LE PATRIOTE, de Maurice Tourneur. — Dimanche 17 juillet, FR 3, 22 h. 30.

La fin du tsar Paul Ier, demi-fou, fils de Catherine II. Une reconstitution historique soignée, un récit dramatique bien conduit. Un des films de prestige de Maurice Tourneur. Harry Baur superbe dans un rôle autrefois tenu par Emil *Jannings. Il y a aussi* Pierre Renoir.

● LES AMOURS DE LADY HAMILTON, de Christian-Jaque. — Lundi 18 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Faute de pouvoir revoir le film d'Alexandre Korda (1941) avec *Vivien Leigh* et *Laurence* Olivier, mieux vaut n'accorder aucun regard à cette suite d'images fadasses qui prétend raconter la vie de la célèbre maîtresse de l'amiral Nelson. Bien avant la reconstitution de la bataille de Trafalgar, tout cela sombre corps et biens.

● LADY PANAME, de Henri Jeanson. — Lundi 18 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Le faubourg Saint-Martin en 1925 et les mots d'auteur de Henri Jeanson, passé derrière la caméra pour se servir lui-même — ce fut la seule fois — et mettre en valeur Suzy Delair. Jeanson fait la nique à Clouzot en pastichant les scènes de music-hall de *Quai des Orfèvres* et en parant de fantaisie le personnage de la chanteuse arriviste. Difficile, d'ailleurs, de résister à la pétulance de Suzy Delair, qui mène, à bride abattue, ce divertissement.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), « Flash » : 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; Vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 10) ; orthodoxie (le 17) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, C'est à lire (le 10) ; E. Chacour, prêtre arabe en Israël (le 17) ; 11 h., *Messe en l'église de Prades (Pyrénées-Orientales)* (le 10) ; Sur la plage d'Argelès-sur-Mer (le 17).

Samedi 9 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Show Machine, prod. E. Pages et P. Laforêt, prés. L. Zitrone ; 21 h. 30, Série américaine : Sergent Anderson ; 22 h. 25, A bout portant : Julien Clerc.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Retransmission lyrique : Platée, de J.-Ph. Rameau, mise en scène H. Ronse, avec J. Dupuy, Cl. Melon, E. Lublin, M. Sénéchal, R. Soyer, S. Sarroca, l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, dir. M. Plasson.

Un spectacle enregistré le 14 mai dernier salle Favart.

22 h. 5, Entretien : Questions sans visage, par P. Dumayet.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Théâtre : Ombre blanche, de Youri. Avec L. Bogaert, B. Verley, J. Combac (rediffusion).

Les souvenirs d'enfance dans un palace suranné de la Côte d'Azur. Une vieille dame toute vêtue de blanc suscite une animation fiévreuse chez le narrateur.

21 h. 25, Spectacle chorégraphique : Giselle, d'A. Adam. Orchestre du Bolchoï sous la direction de A. Jiouraitis. Avec N. Bessmertnova, M. Lavroski et les étoiles du ballet du Bolchoï. (Rediffusion.)

Une belle imagerie d'Epinal, mais une Giselle d'une grande force tragique.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : Au pied du mur, de M. Blancpain. Réalisation E. Cramer. Avec F. Périer, Y. Arcanel, B. Dautun, C. Hubeau ; 21 h. 55, Ad. lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, divertissement *de S. Jérôme.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Soirée lyrique... Festival de Munich : « Arabella » (R. Strauss), par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra d'Etat de Bavière, direction W. Sawallisch, avec E. Mathis, D. Fischer-Dieskau, K. Boehm ; 23 h., Vieilles cires... Nadia Boulanger dirige Monteverdi et Brahms : enregistrements de 1937 ; 0 h. 5, Un *musicien dans la nuit.*

Dimanche 10 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 30, Jeu : L'homme qui n'en savait rien, prés. J.-C. Massoulier ;

14 h., Série : Guerre et Paix, d'après l'œuvre de Tolstoï. Réal. J. Davies. (Premier épisode : La fête.)

Lire nos « Ecouter-Voir ».

15 h. 10, Sports : Direct à la une (à 16 h. 15, Tour de France) ; 17 h. 10, Série : Pierrot la chanson (Amsterdam).

17 h. 30, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard (1933). Deuxième épisode : les Thénardier, avec H. Baur, Ch. Vanel, Ch. Dullin, M. Moreno, G. Triquet, J. Gaël, J. Servais. (N.).

Jean Valjean, qui a échappé au bagne, tire Cosette, l'enfant de Fantine, des griffes des Thénardier, aubergistes à Montfermeil. Quelques années plus tard, en 1832, il tombe dans un guet-apens tendu par Thénardier.

19 h. 15 : Les animaux du monde ;

20 h. 30, FILM : LE SECRET DU RAPPORT QUILLER, de M. Anderson (1966), avec G. Segal, A. Guiness, M. von Sydow, S. Berger, G. Sanders.

Un agent du contre-espionnage anglais à Berlin-Ouest est chargé de découvrir les membres d'une organisation néo-nazie.

22 h. 10, Dossier : l'Or bleu (troisième partie : Le western des grands fonds), de Ph. Gildas. Réal. B. Ollivier.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert ; 12 h., Bon dimanche à l'Empire avec J. Martin (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, la Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet show ; 18 h. 10 : Contre ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : la Dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 30, Documentaire : Vivre ensemble (gare de Lyon, gare du rêve. Réal. M. Ginesy).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 8 juillet : Quelques Afriques ; 17 h. 50, Espace musical de J.-P. Damian : Symphonie n° 3 de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par H. von Karajan ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Magazine Hexagonal (les lieux où souffle l'esprit : Saint-Malo, de FR 3 Lille) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami ;

20 h. 30, l'Homme en question : le professeur Mathé (cancérologue) ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : AVEC LE SOURIRE, de M. Tourneur (1936), avec M. Chevalier, M. Glory, A. Lefaur, M. Simon, P. Andral, M. Vallée. (N., rediffusion.)

Débarqué sans le sou à Paris, un garçon débrouillard, qui enjôle tout le monde par son sourire, grimpe tout en haut de l'échelle sociale en partant des coulisses d'un music-hall.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Henri Chopin (et à 14 h., 20 h.) ; 7 h. 7, La *fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, *Horizon, magazine* religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 15, L'Assemblée des femmes, d'Aristophane. Réalisation A. Barroux, adaptation R. Merle (rediffus.) ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 17 h. 30, Rencontre avec le docteur Norbert Bensaïd ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma au musée Carnavalet ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue : Henri Chopin et Gérard-Georges Lemaire ; 20 h. 40, Ateliers de création radiophonique : Il existe encore une île derrière la Grande-Bretagne, l'Ulster ; 23 h., Black and blue, par L. Maison ; 23 h. 50, Poésie : Marc Guyon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le cinquième dimanche après la Trinité : BWV 93 (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : *Messe en la bémol majeur D. 678* (Schubert) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 13 h. 35, Opéra-Bouffon : « Platée », de Rameau, actes II et III ;

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique : Janequin, Beethoven, de Caix, d'Hervelois, G. Pierné, Debussy, Albeniz ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Tricorne », de de Falla ; 17 h., Le concert égoïste de Maurice Clavel : Mozart, Boccherini, Purcell, Pergolèse, Beethoven, Machaut, Victoria, Wagner, Bach ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Festival de Jazz de Nice ;

20 h. 30, Musique de chambre : Philippe Beaussant ; 21 h., En direct du Festival de Munich : « Daphné » (R. Strauss). Chœurs et Orchestre de l'Opéra d'Etat de Bavière, direction W. Sawallisch, avec L. Sukis, P. Schreier, N. Hillebrand ; 23 h. 30, Musique de chambre (suite) ; 0 h. 5, Concert extra-européen ; 1 h. 15 Trêve.

Petites ondes-Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 7 h., C. Mazaud, R. du Maurier ; 9 h. 10, Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi), 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L. Bozon, J. C. Weiss ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h. 15, Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30, (cult) ; 9 h., (cult. et mus.) ; 11 h., (cult) ; 12 h 30, (cult. et mus.) ; 17 h. 30, (cult) ; 18 h., (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30, (mus.) ; 23 h. 55, (cult.) ; 0 h., (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Jean-Philippe Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h., Journal de Christiane Collange ; 9 h. 6, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Une femme, un homme ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Disco ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 40, Le point sur le Tour de France ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R. T. L. (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal ; 0 h., Variétés

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7. h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme, 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Libre Pensée française (le 10) ; La Grande Loge de France (le 17) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Bernard de Fallois (lundi), Pierre Rey (mardi), Christian Poncelet (mercredi), Gilbert Larriaga (jeudi), Jacques Godet (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Pierre Etaix (lundi), Maurice Clavel (mardi), Claude Bourdet (mercredi), Patrick Wajsman (jeudi), Pavel Tigrid (vendredi).

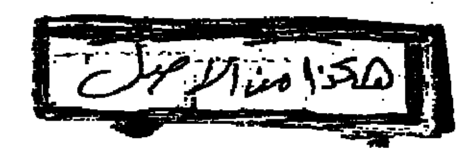
FR 3 : 19 h. 40, La Tribune libre est ouverte à Jean Jaudel (lundi), Présence socialiste (mardi), Assistance aux animaux (mercredi), Mouvement missionnaire intérieur laïque (vendredi).

... et au jour le jour

RADIO-MONTECARLO : 19 h., François Mitterrand (le 11).

T.F. 1 : 19 h. 40, Le P.C.F. (le 11).

A 2 : 16 h. 40, Alexandre Sanguinetti, Robert-André Vivien (le 11) ; 20 h. 30, Santiago Carrillo (le 13).



RADIO-TELEVISION

Lundi 11 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Football : Tournoi mondial des juniors en Tunisie ; 16 h. 40, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 18 h. 10, Série : Cosmos-1999 (rediffusion) ; 19 h. 10, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 40, Les partis politiques : le Parti communiste français.

20 h. 30, FILM : ORGUEIL ET PASSION, de S. Kramer (1957), avec C. Grant, F. Sinatra, S. Loren, Th. Bickel, J. Wengraf.

En 1810, des Espagnols, résistant à l'occupation napoléonienne, entreprennent, avec le concours d'un officier anglais, d'amener un gigantesque canon sous les murs de la forteresse d'Avila.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine (reprise à 16 h. 40) ; à 16 h., Tour de France ; 18 h., Fenêtre sur : les romans en question ; 18 h. 35, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Les détours de France.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : La saga des Français, prod. M. de Castillo (Le temps d'apprendre à vivre, réal. Cl. Ventura).

Lire notre article page 11.

22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

L'homosexualité féminine oppose l'écrivain Elula Perin (Les femmes préfèrent les femmes) au docteur Amoroso.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean Jaunel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES PETROLEUSES, de Christian-Jaque (1971), avec B. Bardot, Cl. Cardinale, M. Pollard, P. Sheppard, E. Cohen, T. Grimpera.

Rivalité et affrontement de deux aventurières, l'une à la tête d'un gang de filles (ses sœurs), l'autre régnant sur une bande de garçons (ses frères).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Guyon (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Quand le peuple prend la parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : à propos de « l'Europe absolutiste », de Robert Mandrou ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec J.-M. Pelt ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un soir », d'A. Dhotel ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Gisèle Freund ; 17 h. 30, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 18 h. 30, Présence d'Andersen, par M. Idier ; 19 h. 25, Présence des arts : les « 14 Juillet » du musée Carnavalet ;

20 h., Dramatique : l'Affaire des Batignolles, par M. Guignebert et H. Weitzmann, d'après E. Gaboriau, avec M. Galabru, J. Dumesnil, N. Desailly, R. Varte ; 21 h., Tribune internationale des compositeurs ; 22 h. 20, Entretien avec Jean-Louis Shafer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes (Bach, Bartok) ; 9 h. 30, La règle du jeu (Haydn, Beethoven) ; à 10 h. 10, Cours d'interprétation, par Claude Helffer ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concerts ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de Pierre Ancelin ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique (Schoenberg) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En scène : Une soirée dans la fosse, par O. Bernager (Berlioz, Gluck...) ; 20 h. 30, Concert-musique plus : « Berg Kristall » (Bussotti) ; « Concert pour piano » (Boucourechliev) ; « Nomos Gama » et « Nomos Alpha » (Xenakis), par C. Helffer pianiste, et A. Meunier, violoncelliste ; 22 h. 30, Echanges internationaux... enregistrements de Radio-Sarrebrück : « Quatre Ballades, opus 140 » ; « Ballade, opus 130 », de Schumann, par les Chœurs de l'université de la Sarre et l'Orchestre symphonique de la radio sarroise, direction Hans Martin Schneidt ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Festival de jazz, en direct de Nice ; 1 h., Entre les pavés, l'herbe.

Mardi 12 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Téléfilm américain : *la Disparition du vol 412* ; *15 h. 50*, Tour de France (arrivée de l'étape) ; 16 h. 50, Spécial jeunes (à 17 h. 43, Les Infos) ; 18 h. 15, Série américaine : Cosmos-1999 (rediffusion) ; 19 h. 5, Feuilleton : Graine d'ortie (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 46, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Série documentaire : Une autre vie (Chronique de quelques Indiens Wayana, quatrième partie : Mimi Siku) ; 21 h. 30, Dossier : Ce monde est dangereux, de P.-M. de La Gorce, réal. A. Cortinez Clavero.

L'état actuel de l'armement dans le monde. Des documents et l'avis de M. Raymond Aron et du général Buis.

22 h. 25, Jazz à Juan : Milt Jackson, pianiste, réal. M. Rabinovski.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : *Bergeval et fils* (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 14 h. 50, Série : Champions ; 15 h. 40, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 20, Fenêtre sur : Zig-zag (le jardin du photographe Paul Strand, réal. Cl. Ventura) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, (Les dossiers de l'écran), FILM : GERVAISE, de R. Clément (1956), avec M. Schell, F. Périer, S. Delair, A. Mestral, J. Harden, J. Holt, H. de Lapparent (N., rediffusion).

A Paris, sous le Second Empire, une blanchisseuse réussit à se mettre à son compte, rue de la Goutte-d'Or. Mais, prise entre son mari devenu alcoolique et son ancien amant, elle connaît la déchéance.

Vers 22 h., Débat : La condition ouvrière au dix-neuvième siècle.

Avec Mme Madeleine Riberioux, historienne, MM. Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, Gérard Jacquenet, maître-assistant à l'université d'Amiens, et Henri Vincenot, écrivain régionaliste bourguignon.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : *Présence socialiste* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE TIGRE AIME LA CHAIR FRAICHE, de Cl. Chabrol (1964), avec R. Hanin, D. Bianchi, M. Mauban, R. Dumas, P. Moro. (N., rediffusion.)

Les aventures d'un agent de la D.S.T. chargé de protéger la femme et la fille d'un ministre turc en visite officielle à Paris.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2 : Poésie : Marc Guyon (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Quand le peuple prend la parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Matinée de l'inactuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Jacques Bloch Morhange ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec J. Chesneaux et J. Cheverny ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Vin de l'été », de R. Bradbury ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture. A propos de l'exposition Paris-New-York ; à 15 h. 40, Nouvelles médecines ; 17 h. 30, Tribune internationale des compositeurs ; 18 h. 30, Présence d'Andersen ; 19 h. 25, Sciences : le transport du pétrole ;

20 h., Dialogues : Science, art et enseignement de l'histoire ;

Avec MM. René Héron de Villefosse et Jacques Chastenet, de l'Académie française

21 h. 15, Musique de notre temps, avec Claude *Picard ; 22 h. 20, Entretiens avec Jean-Louis Schafer,* par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Quotidien fétiche : le violoniste J. Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu, par P. Szersnovicz : « Fantaisies en ut mineur » et « en ut majeur » (C.-P. E. Bach), « Quatuor à cordes » K. 387 (Mozart) (reprise à 10 h. 50) ; vers 10 h. 15, Cours d'interprétation de Cl. Helffer : « Sonate opus 110 » (Beethoven) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique : blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : concert François Couperin ; à 15 h., « Jephté », ouverture (Haendel), « Fantaisie pour piano à quatre mains » (Schubert), « Sonate pour piano et violon n° 2 » (Schumann) ; « Trio » (Ravel) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En scène : « Une soirée dans la fosse » ;

20 h. 30, Festival « metamusik » de Berlin : « Gagaku », par l'Orchestre impérial de Tokyo ; 22 h. 30, Festival des Flandres : musique ancienne, par l'ensemble « Pro Cantione antiqua » ; 0 h. 5, Musique russe.

Mercredi 13 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Téléfilm : le Roi du cirque ; 16 h. ", Spécial jeunes (à 17 h. 50, Les Infos) ; 18 h. 25, Série américaine : Cosmos-1999 (rediffusion) ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Téléfilm : Une seconde d'éternité, d'après D. du Maurier, réal. G. Chouchan, avec L. Bellon.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Concert : La Symphonie fantastique, d'H. Berlioz, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Tour de France ; 15 h. 5, Série : Bonanza ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps. Cartes sur table (M. Santiago Carrillo).

En direct de Madrid, le secrétaire général du parti communiste espagnol répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et d'Alain Duhamel.

Vers 22 h., Série : Joe Forrester.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions *régionales ; 19 h. 40, Tribune libre :* Assistance aux animaux ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, (Les grands noms de l'histoire du cinema, cycle cinéma français 1968-1976), FILM : UN NUAGE ENTRE LES DENTS, de M. Pico (1974), avec Ph. Noiret, P. Richard, Cl. Piéplu, J. Denis, M. Peyrelon.

Un journaliste et un photographe, traînant les rues à la recherche de faits divers, se laissent emporter par leur imagination pour créer, de toutes pièces, une information pathétique et sensationnelle.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Guyon (reprise à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Quand le peuple prend la parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : la Bretagne ;

13 h. 30, Musique de chambre ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Maison Easter », de D. Rhodes ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse, la photographie ; 16 h. 10, Match : les coopérants sont-ils des vacanciers ou des suppléants ? avec P. de Negroni et L. Schnebelen ; 17 h. 30, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 18 h. 30, Présence d'Andersen ; 19 h. 25, La science en marche : l'imprévisible dans l'invisible ;

20 h., Tribune internationale des compositeurs 1977 : la musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec... Jean-Louis Schafer ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Quotidien fétiche : le violoniste J. Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes : musique pygmée ; 9 h. 30, La règle du jeu, par P. Szersnovicz : « le Prince de bois » (Bartok) ; vers 10 h. 15, Cours d'interprétation par le pianiste Cl. Helffer : « Etudes, opus 18 » (Bartok) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique : blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : Smetana, Prokofiev, Stravinski, Gershwin, Cage, Messiaen ; 17 h. 30, Ateliers musicaux, par R. Pfeiffer ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En scène : « Une soirée dans la fosse » ;

20 h. 30, Festival des Flandres : Scola Cantorum... « Cantus domino » ; 22 h. 30, Festival de Donaueschingen : Krauze, Radulescu ; 0 h. 5, Jazz à Montreux.

Jeudi 14 juillet

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 20 à 11 h., Défilé du 14 juillet, réal. P. Sabbagh ; 12 h. 30, Spécial actualités : Portes ouvertes à l'Elysée.

13 h. 35, FILM : L'AFFAIRE DES POISONS, de H. Decoin (1955), avec D. Darrieux, V. Romance, A. Vernon, P. Meurisse, M. Teynac. (Rediffusion.)

La Reynie, lieutenant général de la police de Louis XIV, démasque une bande de sorciers et d'empoisonneurs. Or Mme de Montespan, favorite du roi, est mêlée à l'affaire.

15 h. 15, Festival de musique aux armées, d'Y. Mourousi, prés. L. Zitrone (filmé en juin 1976) ; 16 h. 15, Documentaire : La plus grande plage du monde, réal. T. Sheppard.

Une mer de sable, le Sahara, traversée par un raid automobile d'explorateurs britanniques, dirigé par un ancien de la RAF.

17 h. 25, Série américaine : Cosmos 1999 (rediffusion) ; 18 h. 30, Documentaire : La merveilleuse histoire d'un film, réal. M. Rhodes. (Rediffusion).

Les dessous techniques du métier de réalisateur (prix Italia 1973).

18 h. 10, Divertissement : Patrie, réal. A. Mortimer, musiques de Bizet.

Un montage sur la Révolution.

19 h. 25, Court métrage : Concorde, plus vite que le soleil, de R. Enrico, avec Cl. Auger et D. Seyrig.

19 h. 40, Une minute pour les femmes. 19 h. 45, Tour de France. (Résumé filmé.)

20 h. 30, Série : les Années d'illusion ; 21 h. 30, Variétés : Roger Pierre raconte, produc. et réal. G. Folgoas.

Avec Roger Pierre, Sheila, Robert Castel.

22 h. 25, En direct du Palais de Chaillot : Feu d'artifice.

CHAINE II : A 2

De 9 h. 30 à 11 h., Défilé du 14 juillet.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : L'EXTRAVAGANT DOCTEUR DOLITTLE, de R. Fleischer (1967), avec R. Harrison, S. Eggar, A. Newley, R. Attenborough. (Rediffusion.)

Un médecin anglais qui parle le langage des animaux part avec ses amies les bêtes à la recherche du fabuleux escargot rose des mers.

17 h. 20, Documentaire : les Seigneurs des mers du Sud, réal. J. et R. Villeminot.

La vie dans les îles Trobriand, rattachées à la Papouasie.

17 h. 35, Les grands chefs d'orchestre : Seiji Ozawa, par E. Melanori ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventures (Paisible et mystérieux Népal), réal. Y. Collet et P. Bartoli ; 19 h. 45 : Les détours de France.

20 h. 30, Variétés : la Bastille en chantant, de G. Lux et C. Milcic, réal. G. Barrier.

Avec Dalida, P. Perret, M. Mesplé, M. Schumann, Ch. Aznavour, etc.

21 h. 50, Téléfilm : Probe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, La vie qui nous entoure ; 19 h. 30, Document : Méliès, père et fils, de G. Franju ; 19 h. 40, Court métrage : Courbet et Daumier ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma. Cycle cinéma français) : DIVINE, de D. Delouche (1975), avec D. Darrieux, J. Le Poulain, M. Couture, R. Fontana, G. Plana.

Une comédienne adulée, lassée de jouer les séductrices, assure, dans la vie, un emploi nouveau pour décourager un jeune homme amoureux d'elle. Mais elle s'éprend de lui.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Quand le peuple prend la parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec P. de Boisdeffre ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec *P. Ory, J.-F. Chiappe* ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Je n'avais pas pensé à toi », de C. Aubry ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Deux heures pour comprendre... la rue et les cafés ; 17 h. 30, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 18 h. 30, Présence d'Andersen ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : Louise Michel ou les œillets rouges, de Dominique Houdart ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean-Louis Schafer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Le violoniste J. Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes : musiques sacrées balinaises ; 9 h. 30, La règle du jeu, par P. Szersnovicz : Bartok (reprise à 11 h.) ; 10 h. 15, Cours d'interprétation du pianiste Cl. Helffer : « Etudes opus 18 » (Bartok) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique : Blues ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : musiciens du Front populaire (Ibert, Roussel, Honegger, Lazarus, Jaubert, Koechlin) ; 15 h., Des notes sur la guitare : Europe centrale ; 15 h. 30, Bizet, Ligeti, Berio, Bedford ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : ensembles de chambre et instruments d'autrefois ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En scène : « Une soirée dans la fosse » ;

20 h. 30, Entrée de jeu : « 33 variations sur un thème de Diabelli », « Grande Fugue » (Beethoven), par J.-F. Heisser et A. Planes (quatre mains) ; 22 h., *Récital du haute-contre A. Deller ; 0 h. 5, Jazz* à Nice.

Vendredi 15 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Jubilé de la reine Elisabeth II (résumé par L. Zitrone) ; 14 h. 50, Téléfilm : Nevada Smith (rediffusion) ; 16 h., Spécial jeunes (à 16 h. 55, Les Infos) ; 17 h. 30, Tour de France (arrivée de l'étape) ; 18 h. 30, Série : Cosmos-1999 (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Joyeuses Commères de Windsor », de Shakespeare, mise en scène J. Fabbri, avec J. Fabbri, B. Alane, Cl. Piéplu.

Falstaff n'aurait pas dû courtiser deux « commères » à la fois. Il lui en cuira, dans la forêt de Windsor.

22 h. 30, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Champions ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 5, Fenêtre sur : Table ronde.

En préambule à la diffusion des émissions de la Thames Television londonienne, le Monde en guerre, *achetées et prochainement programmées par A 2, un débat sur la participation française à la victoire de 1945.*

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes. (Les racines de l'homme noir.)

Avec le président Léopold Sedar Senghor, M. Alex Haley, auteur du best-seller Roots, *et M. Georges Balandier* (Histoires d'autres).

22 h. 55, (Ciné-club) : FILM : REMPARTS D'ARGILE, de J.-L. Bertucelli (1970), avec L. Schenna et les habitants du village de Tehouda.

La vie d'un village isolé du sud algérien et la prise de conscience d'une jeune femme qui veut échapper à un sort tout tracé.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement missionnaire intérieur laïque ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Documentaire : Univers inconnu (les lions du Serengeti, au Kenya), par le baron H. Van Lauwick et J. Goudall ; 21 h. 30, Série : Quelques Afriques, d'A. Moravia et A. Anderman (Troisième partie : Le fleuve Congo ; sur les traces de trois écrivains.)

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Guyon (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; à 8 h., Les chemins de la Connaissance... Quand le peuple prend la parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ami dans le miroir », d'A. Stil ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent... Connaît-on l'histoire des jardins ? ; à 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 30, Tribune internationale des compositeurs 1977 ; 18 h. 30, Présence d'Andersen ; 19 h. 25, Personnes, personnages, avec R. Camus, écrivain (rediffusion) ;

20 h., Relecture : Apollinaire, par H. Juin, avec E. Clancier, M. Decaudin, C. Tournadre. Textes lus par P. Vaneck et F. Chaumette ; 21 h. 30, L'atelier de musique, au château de Ville-d'Avray (Prechon, Denis, Vercken, Davidowski, Stravinski) ; 22 h. 30, Entretiens avec... Jean-Louis Schafer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Le violoniste J. Heifetz ; 9 h. 2, Les grandes voix : « Bidu Sayao » ; 9 h. 30, La règle du jeu, par P. Szersnovicz : Debussy, Bartok ; à 15 h., Pour alto : Jolivet, Milhaud, Telemann, Debussy, Mahler ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 45, En scène : « Une soirée dans la fosse » ;

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Schubert par K. Schuricht ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : Festival de Vienne (Stravinski, Mozart, Tchaïkowski) ; 23 h. 15, Jazz forum : en direct de la grande parade de Nice et de Montreux ; 1 h., Non écrites : musique du Pakistan.

Les écrans francophones

Mardi 12 juillet

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Haute Tension ; 21 h., Vous ne l'emporterez pas au paradis.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *20 000 Lieues sur la Terre,* film de M. Pagliero.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde ; 21 h. 30, Bouquet de ronces ; 22 h. 30, Vivent les Frances.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 30, En direct avec... ; 22 h. 30, *Faust,* film de F.-W. Murnau.

Mercredi 13 juillet

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., La vie à belles dents.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Soudain, l'été dernier,* film de L. Mankiewicz.

TELEVISION BELGE : 20 h., Conte de campagne ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Livres pour l'été ; 21 h. 55, Diane Juster ; 22 h. 45, Tour de France.

Jeudi 14 juillet

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Histoire du cinéma français ; 21 h., *1789,* film d'A. Mnouchkine.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., L'immortel ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Alerte au 2e Bureau,* film de J. Stelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Je veux vivre,* film de R. Wise.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., A chacun son tour ; 20 h. 15, Destins : Antonio Ordonez ; 21 h. 40, La vie fabuleuse de Paul Gauguin.

Vendredi 15 juillet

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Torna ; 21 h., *Une balle au cœur,* film de J.-D. Pollet.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Regan ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Rudolph Valentino, le grand séducteur,* film de L. Allen.

TELEVISION BELGE : 20 h., Serpico ; 20 h. 50, Les reflets de l'histoire ; 22 h., *Belle,* film de A. Delvaux.

R.T. BIS : 20 h., T.V.F. 20 h. 30, *Deux Billets pour Mexico,* film de Christian - Jaque.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 35, *Léopold le Bien-Aimé ;* 22 h. 30, La grande nuit du jazz.

Samedi 16 juillet

TELE - *LUXEMBOURG* : 20 h., Dans les rues de San - Francisco ; 21 h., *le Chevalier à la rose rouge,* film de Steno.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Gunsmoke ; 21 h., *le Voleur,* film de L. Malle.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, La vie secrète des animaux ; 20 h. 35, *Un dimanche à New-York,* film de P. Tewksbury ; 22 h. 30, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de France ; 20 h. 40, *le Pirate,* comédie de R. Castans ; 22 h. 30, *Voyage en Grande - Tartarie,* film de J. Ch. Tachella.

Dimanche 17 juillet

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *les Dimanches de Ville-d'Avray,* film de S. Bourguignon.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h. 10, Van der Valk ; 21 h. 5, Les jeux de l'été ; 21 h. 10, *la Bataille de Corinthe,* film de M. Costa.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Festival des clowns ; 21 h., Elisabeth R.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Embrasse-moi idiot !,* film de B. Wilder ; 22 h. 15, Entretiens ; 22 h. 45, Spécial Tour de France.

Lundi 18 juillet

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *les Tuniques écarlates,* film de C.-B. de Mille.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les rues de San - Francisco ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *A la Française,* film de R. Parrish.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Deux et deux font cœur ; 22 h. 25, Comme deux gouttes d'eau.

R.T. BIS : 20 h. 5, Arsène Lupin ; 21 h., Comment allez-vous ? ; 21 h. 25, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Tour de France ; 20 h. 25, Les Thibault ; 22 h. 55, Expériences de ma vie.

RADIO-TELEVISION

Samedi 16 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, Variétés : Festival de Provins (avec Claude François), prés. Dave ; 21 h. 35, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25, La musique est à tout le monde : Gershwin, Bizet, par la Garde républicaine, dir. R. Boutry.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, *Samedi et demi* ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; à 15 h. 30 Tour de France ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, Téléfilm policier : Les cinq dernières minutes. (Le Château en campagne, réal. G. Lessertisseur).

Deux meurtres, près de Chenonceaux, et un gang qui s'intéresse beaucoup aux vieilles demeures.

22 h. 10, Magazine : Voir ; 22 h. 20, Jazz : Spécial Chet Baker et Joe Newman, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Spécial outre-mer.

20 h. 30, Spectacle chorégraphique : Don Quichotte, musique de L. Minkus, chorégraphie de R. Noureev, avec R. Helpmann, R. Powell, R. Noureev et l'orchestre de l'Opéra de Melbourne.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprise à 14 h.) ; 7 h. 5, Matinales ; à 8 h., Les chemins de la connaissance (regards sur la science) ; à 8 h. 32, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le développement régional est-il lié à la constitution des grands ensembles urbains ? :

Avec MM. Frêche, député, maire de Montpellier, vice-président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, professeur à la faculté de droit de Montpellier ; Jean-Noël Boutin, architecte-urbaniste de l'Etat ; Raymond Dugrand, adjoint au maire de Montpellier, professeur de géographie à l'université Paul-Valéry, président de l'Atlas régional du Languedoc-Roussillon ; Jacques Jung, docteur de l'établissement public de la « Métropole Lorraine », délégué général à l'environnement ; Jean Matouk, professeur de sciences économiques à l'université de Montpellier I, collaborateur de l'hebdomadaire le Nouvel Observateur ; *Jean-Michel Roux, co-directeur du groupe de recherches sur l'urbanisme et l'environnement, co-auteur du livre* la Rurbanisation ou la ville éparpillée.

9 h. 10, Le monde contemporain, de J. de Beer et P. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches : Bernard Dufour, peintre-photographe ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, En direct d'un festival : Avignon ultra-sons ;

Lire nos Ecouter Voir page 12.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : Prokofiev, Chausson, Giuliani ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : ensemble vocal de Besançon ; 9 h. 30, Etude : Quelques repaires sur l'utilisation de la musique au théâtre (Lulli, Campra, Kagel, Weill, Schoenberg) ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Conservatoire de Versailles ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes ; à 14 h. 10, Discothèque 77 ; à 15 h. 45, La route des jongleurs ; à 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; à 17 h. 32, Trente-six mille deux cents directeurs de la musique ; à 17 h. 40, Test Hi-Fi ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : Bach ; 20 h. 30, Lauréats du podium jeune musique 1977 ; 20 h. 45, Festival de Berlin 1976 : The London Sinfonietta, direction D. Atherton (œuvres de H.-W. Henze) ; 22 h. 30, Festival de Saintes ; 0 h. 5, Jazz : Festival de Juan-les-Pins.

Dimanche 17 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., la Séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, *Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 10,* Série : Guerre et Paix (deuxième partie : Les rumeurs de la guerre), prod. B.B.C. ; 15 h. 15, Littéraire : Titre courant ; 15 h. 45 Tour de France ; 17 h. 15, Série : Pierrot la chanson.

17 h. 45, FILM : LES MISERABLES, de R. Bernard (1933). Troisième épisode : Liberté, liberté chérie, avec H. Baur, Ch. Vanel, J. Servais, J. Gaël, M. Dearly, E. Genevois, O. Demazis, R. Vidalin (N.).

En juin 1832, Marius se bat, avec ses amis républicains, sur une barricade. Jean Valjean s'y rend pour le sauver et retrouve Javert.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, *Tour de France (résumé filmé).*

20 h. 30, FILM : LE CRIME NE PAIE PAS, de G. Oury (1961) avec E. Feuillère, G. Cervi, G. Ferzetti, M. Morgan, Ph. Noiret, J. Servais, A. Girardot, P. Brasseur, Ch. Marquand, D. Darrieux, R. Todd.

Quatre histoires situées en 1540, 1878, 1913 et à l'époque moderne, pour prouver — certains faits divers sont réels — que la vengeance, le chantage et les machinations criminelles ne profitent pas à leurs auteurs.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Concerto pour violon, N° 1, de Haydn, par M. Bauer et l'Orch. philharmonique de Radio-France, dir. A. Mirat ; 12 h., Bon *dimanche à l'Empire avec J. Martin (reprise à* 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, la Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Vivre libre ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Série : Muppet show ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion ; 22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril : Châteaux du Bordelais et villas palladiennes.

CHAINE III : FR 3

16 h. 55, Reprise de l'émission du 15 juillet : Quelques Afriques (troisième partie) ; 17 h. 50, Espace musical : Musiques américaines, par le B.B.C. London Orchestra, prés. J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Hexagonal : Festival de la chanson francophone de la Maurienne ; 19 h. 55, Spécial sports ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie et la Poupée.

20 h. 30 : L'homme en question : M. Philippe Lamour, président du Syndicat intercommunal du Queyras ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FLM (cinéma de minuit, cycle Maurice Tourneur) : LE PATRIOTE, de M. Tourneur (1938), avec H. Baur, P. Renoir, J. Varennes, J. Day, S. Prim, C. Darfeuil, G. Landry. (N.)

La fin du règne du tsar Paul Ier, despote demi-fou que son meilleur ami, le grand chancelier Pahlen, veut éliminer pour sauver la patrie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprises à 14 h., 19 h. 55, 20 h. 5 ; à 23 h. 55, Salah Stetie) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons : la vie en Louisiane ; 8 h., Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, de H. Barraud : « Idoménée » (Mozart), « Otello » (Verdi), « la Damnation de Faust » (Berlioz), « le Docteur Faust » (Busoni) ; 12 h. 5, Allegro ; *12 h. 45, Musique de chambre : Schumann, Migot,* Hindemith ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Bacchantes », d'Euripide, d'après la mise en scène de M. Cacoyannis ; 16 h. 5, Le théâtre musical : concert (présentation J. Charbonnier) ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Divertissement : Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Concert lyrique : « Tancrède », de Rossini, par les chœurs et l'orchestre du Centre d'action musicale de l'Ouest, P. Pice, H. Francis, E. Stoke, K. Lewis, direction J. Ferras ; 23 h., Jazz : Black and blue (ce qui bouge aujourd'hui à New-York), par L. Malson.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade : J. Strauss, R. Addinsel, R. Seiter ; à 7 h. 40, H. Robert, P. Abraham, H. Hagen ; 8 h., Cantate : « BWV 9 » (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : Mason, Mozart, Purcell ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « Abu-Hassan » (Weber), par l'orchestre philharmonique de Radio-France, G. Harthman, D. Suquist, L. Hagen-William, direction R. Wagner, « Lieder » (Weber), par D. Fischer-Dieskau ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique : Bach, Vivaldi ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Tricorne » (M. de Falla) ; 17 h., Le concert égoïste de Franz Brüggen : Bach, Scheidt, Vivaldi, Corelli, Purcell, Byrd ; 19 h., La route des jongleurs : une année de musique médiévale ; 19 h. 35, Jazz : *en direct de Juan-les-Pins ;*

20 h. 30, Echanges internationaux : « Missa Sancti Bernardi de Offida » (Haydn) ; « Concerto n° 2 pour piano » (Brahms), par M. Miller, R. Schlote (sopranos), S. Meissner (alto), P. Besch (ténor), M. Ackermann, R. Nauber (basse), C. Arrau (piano), le chœur et l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction U. Segal ; 22 h. 30, Festival de Saintes : « Sacrae Symphoniae » (Gabrielli) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Lashmi Shankar.

Lundi 18 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 16 h., Athlétisme : France-Grande-Bretagne, en demi-finale de la Coupe d'Europe ; 16 h. 55, Spécial jeunes ; à 17 h. 45, Les Infos ; 18 h. 25, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé).

20 h. 30, FILM : LES AMOURS DE LADY HAMILTON, de Christian-Jaque (1968), avec M. Mercier, R. Johnson, N. Tiller, J. Mills, R. Hundar.

L'ascension sociale d'une paysanne devenue catin puis épouse de l'ambassadeur d'Angleterre à Naples. Ses amours avec l'amiral Nelson.

22 h. 5, Chronique : l'Amour et Trafalgar (Nelson et Napoléon), par J. Duché.

Une rivalité politique décrite sous l'angle de la rivalité amoureuse.

CHAINE II : A 2

14 h. 25, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 15 h., Série : l'Opéra sauvage (L'oiseau couleur du temps), réal. F. Rossif, commentaire F. Billetdoux (rediffusion) ; 15 h. 50, Tour de France ; 16 h. 45, Série : Les aventures d'Arsène Lupin (rediffusion) ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle, de Youri, avec J. Topart, L. Badie (rediffusion).

Première d'une série de treize courts métrages mettant en regard le « réalisme » des adultes et l'imaginaire enfantin.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France.

20 h. 30, T.V. Music-hall n° 1, de R. Pradines ; 21 h. 40, la Saga des Français : Au jour le jour, de M. Failevic.

Le curieux comportement des réprouvés des grands ensembles : ces « jeunes » réduits à vivre « au jour le jour ».

22 h. 50, Récital : Visions fugitives, de Prokofiev, et Prélude n° 10, de Rachmaninoff, par la pianiste M.-Th. Dussault.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h. les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LADY PANAMA, de H. Jeanson (1950), avec S. Delair, L. Jouvet, H. Guisol, R. Souplex, M. Mélinand, V. Norman. (N., rediffusion.)

A Paris, en 1925, la fille d'un ébéniste du faubourg Saint-Martin devient vedette de music-hall en créant une chanson réputée pour porter malheur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 55) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Quand le peuple prend la parole (l'écriture est-elle vraiment un moyen d'expression réservé ? (Rediffusion) ;

Avec Mme Madeleine Rebeyrioux, maître de conférences à Vincennes, et MM. Henri Poulaille, Tristan Rémy, écrivains prolétariens

A 8 h. 32, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 10, Les lundis de l'histoire : l'Espagne chrétienne au Moyen Age, l'Espagne musulmane ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mickey l'ange », de Geneviève Dormann ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Le théâtre musical : de l'improvisation à la partition, par G. Charbonnier ; 18 h. 30, Présence d'Andersen : « l'Ombre », avec D. Emilfork ; 19 h. 25, Présence des arts : Valerio Adami ;

20 h., Dramatique : « Tout conte fait », de V. Feyder ; 21 h., Œuvres d'Elie Siegmeister : « Troisième Sonate pour violon et piano », « Ozark Set », « Quatuor à cordes », « Deuxième Sonate pour piano », « Western Suite » ; 22 h. 30, Entretiens : Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Quotidien fétiche : le violoniste J. Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes : mélodies (L. Senfl, O. Von Volkenstein, Schubert, R. Strauss) ; 9 h. 30, La règle du jeu, par Ph. Hersant : Haendel, Corelli, Purcell, Buxtehude, Telemann (reprise à 11 h., Haendel, Mozart) ; vers 10 h. 30, Répétition : « Concerto grosso opus 3 n° 2 » (Haendel), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction L. Maazel ; 12 h., La chanson ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait d'un musicien français (Edouard Lalo) ; 15 h. 32, Les après-midi lyriques : « les Saisons » (Haydn), par G. Janovitz, P. Schreier, M. Talvela, les Chœurs et l'Orchestre symphonique de Vienne, direction K. Boehm ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz : en direct de Juan-les-Pins ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Conversation souterraine, par P. Szersnovicz : « Fantaisies en ré mineur » (W.-F. Bach), « Quatuor à cordes opus 17 n° 4 » (Haydn), deux « Intermezzos » (Brahms) ; 21 h., Récital : « Suites nos 3 et 4 », transcription de la « Partita pour flûte seule » (Bach), par A. Bylsma (violoncelle baroque) ; 22 h., Cordes pincées : pièces pour guitare baroque, clavecin et harpe ; 0 h. 5, Feuilleton musical : « les Fouleurs de paroles », d'A. Lacombe ; 0 h. 10, Nocturne oriental ; 1 h., Festival de Bourges.

INFORMATIONS PRATIQUES

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 juillet 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel ;

● Pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

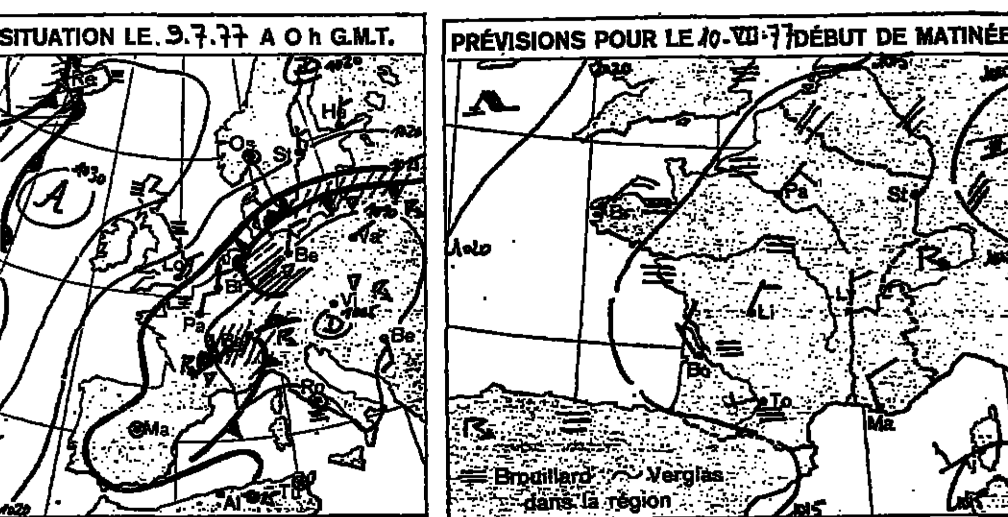
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

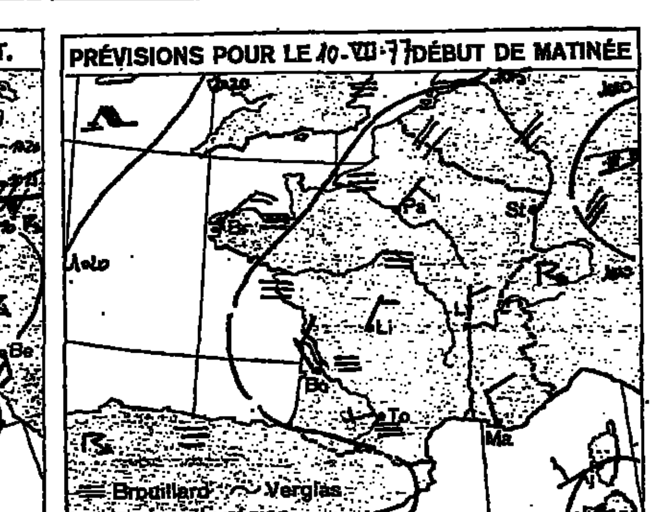
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 juillet, à 0 heure, et le dimanche 10 juillet, à 24 heures.

La forte perturbation orageuse, qui a traversé une grande partie de la France, s'éloigne lentement vers l'Europe centrale. Une amélioration se produira après son passage, surtout dans les précipitations, car le temps sera assez brumeux.

Dimanche, à part des éclaircies sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, le temps sur la France, le matin, sera le plus souvent brumeux, soit par des nuages bas, soit par des brumes ou des brouillards.

Ces formations brumeuses seront assez persistantes l'après-midi des côtes de la Manche au nord du bassin parisien et à la frontière belge, et de faibles précipitations pourront être observées. Sur le reste de la France, ces formations brumeuses feront place, l'après-midi, à un temps nuageux avec des éclaircies. Les orages, plus isolés que les jours précédents, pourront se développer l'après-midi et le soir dans le Midi, surtout des Pyrénées aux Alpes.

Les vents seront modérés de nord-est sur nos régions septentrionales ; ailleurs, ils seront plus variables en force et en désertion.

Samedi 9 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1 012,7 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet, le second, le minimum de la nuit du 8 au 9 juillet). Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Caen, 20 et 14 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 26 et 17 ; Grenoble, 23 et 16 ; Lille, 23 et 15 ; Lyon, 24 et 16 ; Marseille - Marignane, 25 et 20 ; Nancy, 24 et 15 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 26 et 16 ; Pau, 18 et 16 ; Perpignan, 26 et 20 ; Rennes, 21 et 14 ; Strasbourg, 27 et 16 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 22 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 24 et 17 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 18 et 13 ; Bonn, 26 et 17 ; Bruxelles, 25 et 22 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 19 et 15 ; Genève, 21 et 14 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 24 et 15 ; Madrid, 25 et 15 ; Moscou, 21 et 12 ; New-York, 27 et 22 ; Palma de Majorque, 28 et 15 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 21 et 11.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 810



HORIZONTALEMENT

I. Ne sut pas résister à la trop aimable surprise d'une jolie réflexion. — II. L'argent n'a aucun pouvoir sur lui ; Lettres d'invitation. — III. Figure ; Une mesure qui n'a plus cours. — IV. Lancées ; Evoque Abraham. — V. *Pardonne rarement quand* elle est fine ; Ville d'eaux. — VI. De quoi pleurer ! ; Donne des palpitations. — VII. Ornement ; Qualificatif souvent démenti par la Providence. — VIII. Notes ; Incita. — IX. Sur le sable. — X. La seule chose de belle dans la vie du clochard. — XI. Morceau de sucre ; Force les portes.

VERTICALEMENT

1. La plus basse est la plus mauvaise ; Parties ailleurs. — 2. Mari complaisant ; Fille soumise ; Pronom. — 3. Fait tache ; Grecque. — 4. Symbole ; Dans le nom d'une ville du Brésil ; Egalement. — 5. Bradype (inversé) ; N'évoque pas le premier venu ; Atténue une nudité. — 6. Arrêts inquiétants ; Uniques. — 7. Attire maints touristes. — 8. Gênante. — 9. Fera tomber ; Ce serait une erreur que de le mettre à l'index.

Solution du problème n° 1 809

Horizontalement

I. Détroit ; Cartes. — II. ONU ; Cigarière. — III. Cr ; Serin ; Tin. — IV. Ote ; Go ; Optaient. — V. MO ; Coursiers. — VI. Pipo ; Le ; Lac. — VII. Or ; Quenouille. — VIII. SSE ; Orle ; Url. — IX. Grive ; Ce ; Os. — X. Table ; Résultats. — XI. Rho ; NB ; Naevi. — XII. Assistant. — XIII. Trets ; Tsar. — XIV. Epiés ; Aléa ; Eon. — XV. Sera ; Echasses.

Verticalement

1. Compositrices. — 2. Dortoirs ; Ah ! ; Pé. — 3. En ; Emboutir. — 4. Tus ; Coq ; Réa. — 5. Ego ; Urgentes. — 6. Roule. — 7. Ici ; Renoir ; As. — 8. Tinos ; Orvets ; Ah. — 9. Pilules ; La. — 10. Carte ; Ie ; Unités. — 11. AR ; Aral ; Classas. — 12. Ri ; Is ; Etêta. — 13. Tête ; Len ; Avares. — 14. Erin ; Rotin. — 15. Sent ; Criss ; Tond.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

LUNDI 11 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., place Clichy, devant l'ancien Gaumont, Mme Bachelier : « Sculpture cybernétique dans un architecture Expo 1889 ».

15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Vincennes ».

15 h., entrée du Panthéon, Mme Guillier : « Le Panthéon ».

15 h. 45, 77, rue de Varenne, Mme Zujovic : « Hôtel Biron et musée Rodin ».

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Guillier : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, sous la statue de Louis XIV, cour du château de Versailles : « L'orangerie du château ».

15 h., Musée des monuments français : « Les tympans célèbres » (Histoire et archéologie).

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Exposition broderie ».

14 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer ».

15 h., Grand Palais, rotonde : « L'Islam » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 20 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Ligen : « La politique publique et le futur de Paris ».

20 h. 30, 42, avenue Victor-Hugo : « Le mouvement du potentiel humain : bioénergie, gestalt, vidéo-gestalt » (I.E.P.P.) (entrée libre).

15 h. 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et l'épanouissement de l'individu » (entrée libre).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1976

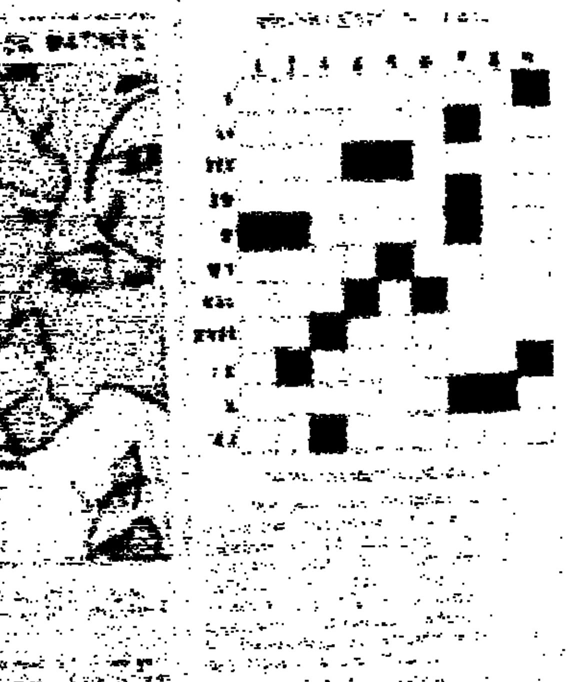
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

FRANCE MUSIQUE

FRANCE MUSIQUE

FRANCE MUSIQUE

MOTS CROISÉS



IDEES

LA GÉOGRAPHIE par Maurice Le Lannou

Quand la Chine s'éveillera...

TELLE est une des vertus de la bonne géographie : appuyée sur l'histoire, elle prend le recul nécessaire pour être en mesure d'ouvrir de correctes perspectives. C'est ainsi que Jacques Pezeu-Massabuau, géographe de son état, nous fait entrevoir ce qui pourrait advenir quand la Chine se réveillera. Il n'a point lu, si j'en juge à la bibliographie inscrite dans son récent ouvrage, le best-seller qui porte ce titre. Moi non plus. Le commentateur et le commenté gardent donc sur ce magnifique objet de spéculation qu'est le monde extrême-oriental toute leur innocence.

De ce livre dense et probe résulte l'étonnante différence des destins qu'auront connus les deux extrémités de l'Ancien Continent. L'Europe, comme la Chine, a été nourrie de Barbares chassés des steppes centrales par la nécessité. Mais elle les a reçus, en lots menus et sur des périodes très étalées, après des cheminements compliqués et de progressifs apprentissages qui ne leur ont point enlevé toutes leurs marques originelles et ont finalement préparé cette Europe variée, nuancée, délicate, dont la bigarrure même fait la personnalité véritable et qu'on ne voit pas sans crainte se préparer au suffrage universel. La Chine, au contraire, engloutit ses envahisseurs. René Grousset l'affirmait avec force : cet orient de l'Eurasie a depuis des millénaires la faculté de digérer ses Barbares, leur imposant, avec une écriture, des principes de base qui les fondent dans une grande permanence et une incontestable unité.

Pezeu-Massabuau rappelle avec pertinence le pouvoir impérialiste d'une civilisation chinoise qui a comme figé un Extrême-Orient culturel étendu, « *au travers même d'antagonismes violents* », du Tibet au Japon, de l'Amour au delta du Mékong, le solidifiant d'un ciment bien plus dur que celui qui a constitué l'Europe : « *des populations essentiellement diverses* » ont reçu de son rayonnement « *une profonde unité fondée sur le sentiment d'appartenir à un même ordre humain* ». Toutes les divergences, tous les choix opposés, qui sembleront plus tard lézarder l'édifice n'en atteindront pas la « *base intellectuelle et morale* » et n'apparaîtront vraiment que comme des péripéties. En contrepoids de notre Europe miroitante, il y a là-bas, à l'autre bout de l'ancien monde boréal, une Chine massive qui, par le mouvement de lourdes masses paysannes et l'élaboration d'une sagesse impérative, a proprement construit l'humanité extrême-orientale.

Le géographe ne pouvait refuser d'examiner de quel poids, dans cette construction, pèse la géographie. La civilisation millénaire des Chinois est née au contact des plateaux du lœss et de la grande plaine — formée elle-même d'un épais alluvionnement lœssique — de la Chine du Nord, mais elle a extraordinairement débordé ce cadre continental, somme toute exigu, jusqu'à conquérir, après la Chine du Sud non lœssique et de relief plus tourmenté, les péninsules et archipels par quoi se prolonge le continent.

Il est probable que l'élaboration du système agricole doit beaucoup aux suggestions des limons jaunes, que ses premières extensions ont été favorisées par les denses migrations qu'imposèrent, en dépit de savants aménagements, les brutalités des grands fleuves, mais il est certain que l'ensemble de ses conquêtes s'inscrivent dans le domaine marqué par la rigoureuse contrainte de la mousson. Pezeu-Massabuau reprend avec clarté ce thème désormais classique depuis les évocations si convaincantes de Pierre Gourou : la culture du riz permise par la coïncidence estivale des pluies et des fortes températures bien au-delà des latitudes tropicales ; toutes les conséquences démographiques développées par la primauté d'une céréale privilégiée qui crée, plus qu'elle ne les autorise, les fortes densités ; l'épanouissement d'une « civilisation du végétal » qui ne peut s'attacher à la montagne, doit délaisser l'élevage, faute de place, et, faute de temps, oublier l'industrie.

Mais on comprend que l'essentiel de ces enchaînements dépasse singulièrement la stricte détermination naturelle, et que la société porte en soi, après les premières impulsions, les principes mêmes de sa culture et de ses destins. « *Plus qu'une région naturelle du globe, l'Extrême-Orient est ainsi une région humaine au sens le plus large* », et sans doute la plus vigoureuse de la planète.

* * *

Voilà pour la géographie du mode traditionnel. On attend aujourd'hui du géographe des conclusions plus « prospectives » et plus attentives à l'actuel. Jacques Pezeu-Massabuau ne s'y dérobe nullement.

Le monde du temps présent cultive cette contradiction d'uniformiser ses problèmes et d'affirmer plus durement que jamais ses divisions. Cet Extrême-Orient lui-même, si globalisé dans son façonnement à la chinoise, se partage en nations qui ont su marquer leur personnalité en « *accommodant de façon originale la civilisation mère* ». Partage qui s'est précisé d'abord dans la manière de réagir à la suprématie des Blancs occidentaux, puis dans l'attitude suivie devant leur déclin. Depuis la conquête des dernières indépendances, ces différences se simplifient, mais aussi se durcissent, dans le schématisme de deux options opposées, certains restant fidèles aux doctrines économiques et sociales de l'Occident, les autres choisissant d'établir sur le socialisme leur nécessaire transformation en Etats modernes.

Mais on ne saurait tenir ce partage pour le signe d'une incomplète victoire de l'Asie et des beaux restes d'un Occident qui n'aurait pas tout perdu. Si elle a ses cloisonnements intérieurs, l'Asie des moussons garde entre ses divers pays, considérés d'Europe ou d'Amérique, cette parenté imprescriptible que leur donnent le respect de valeurs fondamentales partout reconnues et le maintien d'un type original de vie en société. C'est dire qu'il nous faut abandonner l'espoir de la contenir en la divisant. « *Même au cas du Japon où les nécessités de l'expansion commerciale multiplient les contacts de toute nature avec l'étranger, il subsiste, sans doute intact en profondeur, un noyau irréductible qui paraît réduire notre influence à un avatar supplémentaire au cours d'une longue histoire.* [...] *Quant à la Chine, elle demeure.* »

Les valeurs traditionnelles auxquelles les divers pays d'Extrême-Orient se réfèrent obstinément se résument dans « *une conception vigoureuse de la vie en groupe* » qui a pour corollaire la recherche d'un ordre naturel du monde allant de pair avec l'ordre moral de la société. Cette Asie pratique en somme, par vocation profonde, une géographie volontaire que notre Europe met en œuvre comme par accident, en remède aux excès d'une civilisation industrielle qui a porté, dans la société et dans les paysages, de détestables fruits. Jacques Pezeu-Massabuau rappelle que ces paysages tout marqués du culte des ancêtres, de la solidité de la famille et du village, de la primauté de la vie rurale, sont aussi des paysages entièrement construits, dont tous les éléments, de la digue monumentale à la diguette et à l'inconfortable maison de bois, partout paradoxalement répandue, concourent à exprimer et à maintenir une armature mentale et sociale à quoi l'homme des moussons attache plus de prix qu'à l'inspiration des lieux. C'est encore une différence avec notre Europe ; celle-ci a toujours conservé plus d'égards aux diverses sollicitations de ses menus « pays » : l'Asie extrême-orientale, dans les rapports de l'homme et de la terre, a moins de subtilité et, partant, plus de puissance. Je dirais volontiers, simplifiant à peine, qu'en Extrême-Orient les paysages sont le produit d'une civilisation, tandis qu'en Europe ils en ont été les inspirateurs.

Ce sont-là quelques-unes des larges vues que découvre ce petit livre où ne manque certes pas le sens des grandes et anciennes constructions de l'histoire. Mais l'auteur est trop géographe, pour s'en contenter. En ces pays si longtemps restés immobiles, l'histoire s'est faite, peut-être plus que partout ailleurs dans le monde, singulièrement actuelle. Le Japon, surpeuplé et condamné à la fuite en avant de la croissance, est aujourd'hui confronté d'une manière aiguë avec son propre aménagement, dans la double nécessité de violenter la nature et de lui garder ce respect qui est un des fondements de l'éthique nationale. Les deux Corées poursuivent par des voies bien différentes l'élaboration d'une économie moderne. Les deux Vietnams, plus récemment sortis de la guerre, font de même par la voie socialiste, fraîchement imposée au Sud. La Chine agite plus bruyamment encore sa masse longtemps inerte, donnant le pas à une idéologie dont on nous résume ainsi les objectifs : « *Faire surgir une génération de jeunes gens aptes à remplir toutes sortes de tâches, inspirée par le désir de servir le peuple, dédaigneuse des richesses et travaillant à libérer définitivement l'homme de la faim, de l'ignorance, de la guerre et du capitalisme.* » Jacques Pezeu-Massabuau nous donne le point de toutes les transformations acquises, notant avec beaucoup d'honnêteté les retards, les désillusions et les succès.

Mais il nous met en garde contre la tentation que nous pourrions avoir de peser tout cela avec notre balance occidentale, de tomber à son propos dans la détestation ou le dithyrambe, en oubliant que, sous la diversité apparente de ses efforts, l'Asie continue de chercher en elle-même, et dans ses profondeurs, le principe de ses révolutions.

★ Jacques Pezeu-Massabuau : *Pays et paysages d'Extrême-Orient*. Presses universitaires de France, coll. « SUP », 1977, in-8°, 256 p., 49 F.

BERRY

La mare au dieu

(*Suite de la page 9.*)

Fêtes traditionnelles. Crainte des *mauvais sorts dont on préserve le* nouveau-né en le présentant au « penseux », sorte de guérisseur des âmes au don héréditaire. On faisait dans le coin grand cas des formules au pouvoir quasi magique ; il a fallu en décourager les consommateurs excessifs. Il a fallu aussi redonner vie à une activité culturelle fascinée par la mort. On n'en finissait pas de mourir dans ce pays. Messe d'enterrement et puis de huitaine, de trentaine, annuelle : mornes cérémonies face à une unique rangée de visages figés. « *Maintenant que chacun de nous travaille dans la journée, nous avons dû expliquer qu'on regrouperait les intentions de prière en fin de semaine.* »

Ruraux avec les ruraux

Ceux qui ne connaissent l'Eglise que comme le champ désert des anniversaires de famille, l'ont découverte pleine. On a mis un peu de musique, on les a fait parler et chanter. « *J'aime bien dans les églises la sainte pagaille,* confie Frère Dominique, l'œil bleu sillonné d'un éclair de malice, *les gens qui bavardent. Moi, je les promène dans le chœur, les aide à sortir du carcan d'un rituel trop pesant.* »

Rude tâche dans ce pays que la mouche de la participation n'a pas encore piqué. Derrière les gentils sourires, c'est souvent le règne du « Cause toujours » et du « Pas d'histoires ». Les hommes, surtout, ont trop peur d'être embrigadés : aux veillées sur l'Evangile animées par Frère Gilles durant l'hiver, sur soixante personnes — un chiffre record, — il y a six hommes dont deux du pays...

Se faire ruraux avec les ruraux, c'est aussi partager leurs tâches, leurs conditions de vie. Dominique assure par intermittences le ramassage scolaire. Paul, la stature solide, le cheveu dru et la tête carrée du paysan du Nord, s'occupe, lui, du jardin, de la vigne. C'est l'ami des bounoums qu'il vient aider le temps d'une récolte ou pour soigner les bêtes lorsque s'absente le fermier. Jean-Paul, le benjamin qui n'a pas trente ans, est chauffeur de poids lourds ; de 7 h. 30 du matin à 6 h. du soir, il transporte des grains, des graviers, des sacs d'engrais. Gilles, l'intellectuel de la bande, exégète de renom, quand il n'écrit pas sillonne la campagne pour assurer la formation religieuse des responsables en milieu rural. Xavier, qui travaillait dans l'entreprise de construction de chalets, est aujourd'hui au chômage : ce n'est pas si facile de retrouver une autre activité.

« *Le travail,* dit-il comme à regret, *c'est un moyen extraordinaire de partager la vie des gens et de vivre sa foi.* » Pas question, bien sûr, de prêcher l'Evangile dans les ateliers et les cours de ferme. « *Mais,* dit Frère Paul, *les discussions viennent toutes seules. Au moment des repas, on parle de tout : des études du gamin, de la vigne partie en bourgeons, du statut du fermage, de Dieu.. pourquoi pas ?* » Jean-Paul ajoute le regret d'être trop vite « fiché » dans un pays où tout se sait : « *Au lieu de rencontrer en nous la personne que nous sommes,* dit-il avec un solide accent du Béarn qui suffirait à le distinguer en terre berrichonne, *on nous prend dans notre fonction et cela fausse tout. On passe tout de suite « à la religion », je préférerais parler de la foi.* »

Quoi qu'il en soit, pour leurs compagnons de labeur, c'est grâce aux Frères des campagnes un visage de l'Eglise qui s'humanise. Le « curé » ne peut pas être un druide tombé du ciel ; c'est quelqu'un de très proche, qui est un peu de leur pâte, parle le même langage, vit la même vie. Dieu a quitté son surplis et enfilé des bottes de caoutchouc.

Une famille

A la cuisine, Frère Xavier — chacun son tour — prépare le repas du soir. Les enfants du catéchisme poussent la porte, il y a toujours quelqu'un pour les accueillir. Pour accueillir aussi celui qui sort de prison ou l'ancien drogué, les amis gitans ou l'automobiliste en difficulté à qui on dit : « *Chez les Frères, on vous trouvera bien une place..* » « *Les gens se sentent chez eux ici* », constate la communauté avec joie. Dans la cour, on a construit un bâtiment en préfabriqué qui est ouvert *à tous : les enfants viennent y jouer,* les camarades du comité d'entreprise y discuter, les fiancés y offrir le vin d'honneur, l'orchestre des jeunes s'y exercer avec sa sono !

« *A sept ou à huit, nous serions déjà un couvent. A cinq, nous ne sommes qu'une famille.* » Un peu particulière, bien sûr, puisque sans femmes ni enfants, mais famille quand même où l'on sait encore se parler et rire et chanter. « *Dites donc,* leur demande-t-on parfois, *vous n'avez donc jamais de scènes de ménage ?* »

Et moi je pense à cet athée qui proclamait, paraphrasant Nietzsche : « *Je croirai quand je verrai les chrétiens avec des gueules de ressuscités !* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

TÉMOIGNAGES

Le « chef de famille », c'est l'homme

Une lectrice, Mme Catherine Lopez, nous adresse le témoignage suivant :

J'AI eu l'occasion de vérifier dernièrement que je n'avais pas les mêmes droits que mon mari, uniquement parce que mon sexe n'est pas le bon.

1) J'ai fait ma déclaration de revenus 1976. J'ai déclaré mes propres revenus, ainsi que ceux de mon mari (0 franc), qui était étudiant en 1976. (Nous nous sommes mariés en mai 1976.) Or, j'ai reçu une lettre du centre des impôts disant : « *Votre déclaration de revenus 1976, faite par vous, n'est pas valable. Elle doit être rédigée et signée par le chef de famille.* »

Avant mon mariage, j'étais, semble-t-il, parfaitement capable de faire *seule ma déclaration de revenus*. Mais il semble que, depuis que je suis mariée, je sois devenue complètement irresponsable. Etant capable de travailler, je n'ai plus le droit de déclarer des revenus gagnés par moi seule. Dans l'absurde, si j'avais épousé un idiot (en amour tout est possible), et s'il signait d'une croix, sa signature serait valable et non la mienne, uniquement parce qu'il serait *un homme. D'autre part, il se pourrait* que j'aie un compte chèque postal et pas mon mari. Dans ce cas, ma signature de la déclaration ne serait pas valable, mais celle de mes chèques, chose étrange, le serait...

Mon mari et moi avons été indignés par cette découverte. J'ai donc écrit au centre des impôts pour demander que l'on me fournisse les textes légaux, et mon mari a refusé de refaire la déclaration. Son attitude a beaucoup étonné les employés des impôts. Il est rare, en effet, de voir quelqu'un refuser de se plier à une loi stupide. Il a été finalement décidé que la déclaration serait faite sans nous

2) Tous mes frais médicaux sont remboursés par la mutuelle à laquelle j'appartiens. A la naissance de ma fille, j'ai envoyé les papiers la concernant pour qu'elle soit rattachée à mon dossier. La mutuelle m'a renvoyé tous les papiers, disant que ma fille devait dépendre de la caisse du chef de famille

3) Les allocations logement : jusqu'en janvier 1977, mon mari était étudiant. J'étais élève professeur à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) à Cachan. Tant que mon mari n'a pas travaillé, c'est l'ENSET qui nous a versé les allocations. Quand mon mari a trouvé un emploi, l'ENSET a déclaré *que les allocations devaient* être versées par sa caisse. Encore et toujours cette histoire de chef de famille. D'où changement de dossier, paperasses, etc. Si j'avais été un homme, que ma femme ait travaillé ou non, le même organisme aurait continué à verser les allocations sans problème.

Je croyais que la notion de « chef de famille » avait été abolie, comme le prouve le livret de famille, où le terme n'apparaît pas et où il semble s'agir de conjoints également responsables des décisions réglant leur mode de vie. Je me suis donc trompée Le « chef de famille » a la vie dure et fait des ravages...

Pourquoi faut-il absolument un « chef » dans la famille ?

Pourquoi faut-il absolument que ce chef soit l'homme ?

Tout ceci n'est évidemment que la partie visible de l'iceberg. Chaque jour, des centaines de femmes ont le plaisir d'apprendre qu'elles sont parfaitement idiotes et hors d'état de changer quoi que ce soit. Les personnes responsables sont intouchables, et les membres de l'administration à qui on a affaire ne peuvent rien Et s'il ne s'agissait que de paperasses...

Et les handicapés de l'histoire ?

A la suite de la publication d'un témoignage intitulé « L'impossible insertion d'un grand handicapé », de M. Jean-Marc Bardeau, dans le Monde *du 26 mai, nous avons reçu de M. Ha Thuan Hung, de Strasbourg, la lettre suivante :*

DETERMINE par l'histoire, la société, la famille, je suis venu il y a environ vingt-cinq ans en France, où j'ai fait sérieusement mes études, qui sont sanctionnées par la licence en droit et le diplôme d'études supérieures de droit privé, donc tout est normal, logique jusque-là.

Mais lorsque je demande un travail pour vivre dignement et m'intégrer dans la société française, je me trouve devant les obstacles, j'essuie des refus Je sais qu'il y a, certes dans la logique du système économique existant un volant de chômeurs permanent, indépendamment de la *conjoncture, de 3 à 4 % : j'ai été et* je suis toujours dans ce volant : il n'y a pas de roulement en ma faveur et comme je ne crois pas à la prédestination, je trouve cela insensé.

Il est vrai que je ne suis pas Français de souche ni Européen parce que, étant issu de gènes vietnamiens, je suis donc au point de vue biologique et épiphénoménal un Vietnamien, cela est une vérité d'évidence. Mais il n'est pas moins vrai que je suis Français de culture, sachant, outre le français, deux langues européennes.

Bientôt quadragénaire, « marié » avec la France il y a bientôt un quart de siècle — je pourrais fêter mes noces d'argent — et cependant sans travail, sans famille, sans amis (les amis s'évanouissent quand on est chômeur !), disposant de 368,82 F par mois pour me loger, me vêtir, me nourrir et me distraire dans les conditions économiques de 1977 !

De même qu'il existe des emplois réservés aux handicapés civils ou de guerre, la France ne pourrait-elle pas créer des emplois réservés aux han*dicapés de l'histoire, en particulier*, et surtout, de l'histoire franco-vietnamienne ?

Pollution

LES ABEILLES ET LES PUCERONS

QUELQUE trois millions d'abeilles sont mortes en deux jours dans la région de Gisors. Le « drame » a débuté mercredi chez un apiculteur de Benouville. En début d'après-midi, les cadavres de près de deux millions d'insectes jonchaient le sol devant les vingt-cinq ruches. L'éleveur a fait dresser un procès-verbal par un huissier. Le responsable : *un insecticide anti-pucerons* répandu sur des champs de céréales ; son emploi est pourtant interdit en cette période de floraison, précisément en raison des dangers qu'il fait courir aux butineuses.

L'an passé, plusieurs dizaines de milliers d'abeilles avaient péri pour la même raison, en Champagne. L'utilité des butineuses est pourtant reconnue, tant même qu'aux Etats-Unis on loue des essaims pour assurer la pollinisation des champs. La France n'en est pas encore là. Dans l'agriculture comme ailleurs rendement fait loi. Hélas ! s'il ne faut que quelques heures pour « préserver » un champ des pucerons, il faut parfois plus d'un an avant de reconstituer une ruche... — V. M.

GÉNÉALOGIE

■ Le quatrième congrès national de la Fédération des sociétés françaises de généalogie se tiendra à Blois (Loir-et-Cher), du 14 au 16 octobre 1977. Frais d'inscription : 30 F.

Il sera accessible à tous, membres ou non de sociétés généalogiques, débutants ou chevronnés. On pourra se contenter d'assister aux conférences sans obligatoirement s'inscrire à une commission de travail. Outre des commissions sur les activités des cercles, la normalisation des méthodes, les sources des recherches..., une exposition et un service de librairie seront organisés.

Inscription, informations complémentaires, renseignements de tout ordre sont à demander à Mme Dutray, Logis Sardini, 7, rue du Puits-Châtel, 41000 Blois (tél. : (54) 78-81-15).

■ Pour l'amateur généalogiste que ses recherches ont conduit en pays flamand, un petit guide mérite d'être signalé : « Manuel du généalogiste pour la Flandre maritime », par W. van Hille, 21 × 29,5 cm, broché, 30 pages, prix 200 FB, chez l'auteur.

Les références de recherche, et particulièrement pour les « états de biens », cette source remarquable exclusive aux régions flamandes, y sont particulièrement précises et fouillées.

IDÉES

LA GRANDE ILLUSION

II. — En deça de l'État

par FÉLIX GUATTARI (*)

Nous avons vu (« le Monde » du 9 juillet) le nouveau rapport entre les Etats et l'organisation mondiale : concentration rayonnante des pouvoirs, « molécularisation » des puissances d'assujettissement. Notre second point concerne le devenir des masses populaires (peu importe le mot). Car les transformations capitalistes et bureaucratiques étudiées précédemment ont fonctionné avec beaucoup plus d'efficacité dans le domaine économique que dans le domaine politique, où elles n'ont cessé de se heurter à des barrières nationales et, semble-t-il, à des archaïsmes de toutes sortes.

Dans le domaine de la capitalisation de la *plus-value économique*, elles ont rendu les frontières à peu près perméables, et imposé le jeu du marché mondial par-dessus les antagonismes de régime, les conflits raciaux, les disparités de développement. Mais, au contraire, dans le domaine des *plus-values de pouvoir*, on a assisté à un rétrécissement général des perspectives qui, non seulement a rendu impossible, de nos jours, la constitution de nouvelles grandes entités territoriales du type Etats-Unis ou U.R.S.S., mais a, en outre, multiplié, comme à plaisir, les questions linguistiques, régionales, ethniques, etc. Plus l'Etat a servi le capitalisme industriel, commercial et financier (dans le domaine des négociations salariales, dans la vie des collectivités locales et même dans la vie quotidienne de tout un chacun), moins il s'est montré en mesure de suivre une politique cohérente.

Mettra-t-on cette incapacité de l'Etat à promouvoir une planification rationnelle totale au compte d'une faiblesse politique des gouvernants actuels, ou d'un manque de savoir-faire des technocrates qui sont à leur service ? Suffira-t-il, pour changer cet état de choses, de substituer aux politiciens de droite des politiciens de gauche, et aux technocrates de droite des technocrates de gauche — qui, d'ailleurs, sortent des mêmes milieux ? Cette incapacité ne tient-elle pas plutôt à une évolution beaucoup plus fondamentale qui a conduit les Etats modernes à n'être plus que des rouages intermédiaires entre un au-delà et un endeça, entre des instances supranationales et des groupes de pression intérieurs de toutes natures ?

Évolution « à l'anglaise » ou social-démocratie nordique ?

Cette crise, cette désadaptation de l'Etat, ne favorise pas seulement les « menées » du capitalisme international, elle ouvre également de nouvelles possibilités d'intervention à l'action des masses : ces masses, dont nous disions qu'elles sont de moins en moins massives, et qui sont à la recherche d' « identités » nouvelles, leur permettant d'assumer, non seulement leurs besoins quantitatifs, mais aussi leurs positions singulières de désir. A tout bien considérer, « les maillons les plus faibles » du capitalisme sont peut-être à chercher du côté d'agencements collectifs de désir, plutôt que du côté de l'économie politique. Evidemment, ces deux aspects sont inséparables l'un de l'autre, mais un certain décalage s'accentue entre eux à mesure que la crise se développe.

On peut encore imaginer que le capitalisme international parvienne à « résoudre » à sa façon des problèmes comme ceux des matières premières, des grandes options technologiques, ou à redessiner une carte mondiale des implantations industrielles..., mais on voit vraiment difficilement comment il parviendra à trouver des solutions aux problèmes politiques, démographiques, écologiques, dans lesquels il est en train de s'enliser. La formule qui consiste à étayer la bureaucratie d'Etat par les bureaucraties ouvrières est en train de se dérégler, dans des pays politiquement aussi différents que l'Italie et l'Angleterre. Et il n'est pas évident que, dans ce domaine, la social-démocratie française réussisse mieux que sa collègue anglaise ou que le parti communiste italien.

Bien plus, un divorce entre le syndicalisme ouvrier, d'une part, et les partis communiste et socialiste, d'autre part, n'est nullement à exclure ; une évolution « à l'anglaise », telle que Jean-François Fogel l'a décrite dans *Libération*, à savoir un processus d'autonomisation des Trade Unions, par rapport au parti travailliste, et qui paralyse littéralement les différentes tentatives du capitalisme moderniste pour sortir de la crise, ne peut être rejetée *a priori*.

Actuellement, ni les dirigeants du capitalisme international, ni les bureaucraties de l'Est, ni les leaders « alternatifs » des mouvements de gauche européens ne disposent de moyens ni même d'idées qui leur permettraient de faire face aux glissements gigantesques de terrain qui sont en train de bouleverser le monde. Tous continuent de vivre sur l'utopie qui consiste à penser que la machine économique pourra s'appuyer indéfiniment sur les techniques de quadrillage des masses telles qu'elles ont été instaurées par l'appareil d'Etat, l'armée, l'école, les équipements collectifs, les bureaucraties syndicales... et, plus récemment, par les médias. Il est vrai qu'aujourd'hui le contrôle social s'effectue beaucoup moins par la violence qu'auparavant. Les individus sont « tenus » par leur environnement, par les idées, les goûts, les modèles, les manières d'être, les images qu'on leur injecte en permanence et même par les ritournelles qu'on fait tourner dans leur tête. Mais ce système d'assujettissement « en douceur », par endormissement collectif, commence à se détraquer. Un certain nombre de « bruits » réveillent les gens.

Ce sont tout d'abord, sur un plan économique, les mécanismes « normaux » d'assujettissement qui partent à la dérive : le volant « normal » de chômage franchit un peu partout les cotes d'alerte et l'inflation « normale », autre forme d'imposition indirecte du salariat, tend à devenir incontrôlable. Des régions, des nations, considérées il y a encore peu de temps comme des pôles de croissance économique importants, basculent dans le sous-développement.

Les principaux signes de changement nous semblent :

— Une crise affectant le quadrillage des territoires, et en premier lieu les pouvoirs d'Etat (on pourrait parler ici d'une sorte de « dégénérescence de l'Etat », mais dans une perspective bien différente de celle du marxisme) :

— Une crise affectant les mécanismes d'assujettissement économique traditionnels (le chômage, l'inflation, etc.) liés essentiellement à l'internationalisation des mécanismes économiques et de la production (déterritorialisation du capitalisme) ;

— Une crise affectant les modes d'assujettissement de la force de travail, la socialisation des individus (crise des institutions, de l'école, du syndicalisme, du militantisme traditionnel, etc.), liée elle-même au développement des *mass media* ;

— Une crise liée à la montée d'une nouvelle sensibilité dans les masses, à l'émergence d'un nouveau type de lutte pour la « qualité de la vie » et non plus seulement pour le « niveau de vie », et d'un nouveau type de revendications, relatif à ce qu'on pourrait appeler « le droit au désir »

Questions préalables à la gauche

Comment les dirigeants et les théoriciens de gauche, dans la mesure où, de leur propre aveu, ils sont bien décidés à ne rien changer d'essentiel — dans un premier temps, disent-ils... —, comment peuvent-ils proclamer que leur programme économique permettra de résoudre ces crises, dans les écoles, les ateliers, les casernes, les prisons, les hospices, etc. ? Et que se passera-t-il si la grande masse des salariés se met à refuser les « sacrifices nécessaires », comme cela commence à apparaître en Italie, et si un nombre toujours croissant de minoritaires refusent de continuer à jouer le jeu et remettent en question dans leur vie de tous les jours les rapports juridiques, les rapports domestiques, les rapports de sexe, du système actuel que, de toute évidence, diverses composantes de la gauche continuent de cautionner ? Les incitations essentielles au bon fonctionnement du capitalisme sont peut-être partiellement en train de se détraquer. Au fond, c'est l'idée même qu'une solution aux problèmes socio-économiques actuels puisse être trouvée dans les cadres existants, qui perd sa crédibilité. Rien ne devrait nous interdire — aucun chantage à l'unité d'action, aucune intimidation à l'« irresponsabilité » — d'envisager des scénarios bien différents de ceux qu'on veut, à toute force, nous faire entrer dans la tête.

Plutôt que de se contenter d'assister en spectateur du dimanche soir aux grandes finales électorales, nous devons poser à la gauche un certain nombre de questions préalables. Par exemple : que fera-t-elle pour « tenir » l'économie si les syndicats lui échappent, s'ils prennent un tournant « à l'anglaise » ? Que fera-t-elle pour « tenir » les jeunes, les femmes, les minorités de toutes sortes qui voudront profiter de l'occasion pour que cela « bouge un peu » ? De quoi sera-t-elle capable pour assurer l'ordre ? — Nous devrions également analyser dans le détail les motivations de notre propre défaitisme. En effet, l'hypothèse implicite de beaucoup d'entre nous, c'est que, de toute façon, au bout du compte, nous sortirons perdants de cette affaire. L'histoire ne nous montre-t-elle pas que la gauche est toujours parvenue à rétablir l'ordre, à récupérer les mouvements mieux que n'aurait pu le faire la droite ? Mais qui nous dit qu'il en sera ainsi à perpétuité ? Certes, il n'y a pas à se faire d'illusions, les partis de gauche se préparent dès à présent à faire face comme ils le disent, à leurs « responsabilités », autrement dit à mettre en œuvre toutes les formes de répression que les « circonstances exigeront », selon une autre expression consacrée. Mais, est-ce que, cette fois encore, ils en auront les moyens ?

Rien n'est joué et, sans retomber dans le messianisme des crises et des révolutions, on peut admettre que le début de « ras-le-bol » électoral dont a témoigné la montée de l'écologisme et de l'extrême gauche en France, l'aggravation continue de la crise en Italie, la naissance de l'Espagne nouvelle, le développement de la dissidence dans les pays de l'Est, annoncent une période de grands bouleversements. Cependant, une sorte de torpeur collective, entretenue par les mass-media, nous conduit encore trop souvent à refuser d'envisager qu'une véritable rupture historique puisse se produire. Il n'est pas question ici de simple spéculation sur l'avenir. Plutôt que d'envisager le retour inéluctable du fascisme, puisque après tout c'est toujours ce même schéma mécanique qui revient à l'esprit, pourquoi ne pas partir plutôt de l'hypothèse contraire que, au tournant de ce siècle, un nouveau type de révolution devient enfin possible — une révolution qui ne concernerait plus uniquement les appareils politiques, mais qui aboutirait à une mise en cause de tous les rouages, même les plus moléculaires, de la société ?

De nos jours, on ose à peine dire à haute voix ces choses-là, de crainte de se faire moquer par les nouveaux maîtres à penser de la gauche : « *Tiens, en voilà encore un qui continue à prendre ses désirs pour la réalité. Il ne sait donc pas que c'est fini mai 1968, que cela ne reviendra plus jamais et que c'est très bien comme cela !* » Mais après tout, si l'on tient absolument aux références historiques, pourquoi ne pas choisir plutôt celles qui concernent les grandes périodes où furent balayés les hommes, les institutions et les idées qui semblaient les mieux établis ? N'est-ce pas précisément dans ces moments-là que le désir, plutôt que de se prendre pour la réalité, l'a effectivement pris d'assaut et transformé ?

FIN

(*) Psychanalyste, coauteur, avec Gilles Deleuze, de *l'Anti-Œdipe*.

HELIAS ET GRALL : deux Bretagnes qui n'en font qu'une

Le succès du *Cheval d'orgueil*, de Pierre-Jakez Hélias, a fait bien des remous, surtout en Bretagne, où l'on supporte difficilement que l'un des siens atteigne une notoriété inespérée. C'est en grande partie parce que l'esprit breton, très différent de l'esprit français dans sa logique et sa sensibilité, se refuse à admettre toute forme de culte de la personnalité : le vieux tempérament celtique, individualiste et libertaire, surgit à chaque instant de la vie culturelle bretonne, tant dans le domaine de la chanson que dans celui de la littérature. Si la voix de Glenmor s'oppose parfois à celle d'Alan Stivell ou à celle de Gilles Servat, il est évident qu'il y a des discordances entre l'œuvre de Pierre-Jakez Hélias et celle de Xavier Grall, comme il y en a entre l'œuvre de Charles Le Quintrec et celle de Paol Keineg. Il n'empêche que toutes ces manifestations, fussent-elles contradictoires, sont le témoignage le plus évident que la culture bretonne se porte bien et qu'elle peut être reçue par un large public.

Pierre-Jakez Hélias présente *les Autres et les Miens* comme le « trésor » du *Cheval d'orgueil*. En fait, il s'agit d'une réédition de deux ouvrages antérieurs, *le Pays bigouden* et *Vivre en Cornouaille*, qui avaient paru à Brest, et qui sont contemporains de l'époque où Hélias composait *le Cheval d'orgueil*. Ce « trésor » est remarquable par la densité du contenu comme par le style si particulier et si direct de l'auteur, qui vient du fait qu'il s'agit d'une traduction en français d'un original en breton. Hélias, tout agrégé de français qu'il est, pense et rédige en breton, qui est sa langue maternelle : d'où un certain nombre de *bretonismes* qui non seulement ne sont pas sans charme pour un lecteur français mais permettent d'exprimer des nuances propres à une langue orale très riche et très « multidimensionnelle ». Toute la première partie du livre est une étude approfondie de la vie et du décor qu'a connus Hélias durant son enfance et son adolescence Moins personnalisé que dans *le Cheval d'orgueil*, le texte se présente comme un document ethnographique d'une importance considérable pour comprendre l'état d'esprit des habitants du pays bigouden entre 1920 et 1935. C'est évidemment une époque révolue : pourtant, elle n'est pas tant éloignée de nous.

Hélias s'en va sur des sentiers qu'il connaît bien, ceux des conteurs. Et nous voici en plein dans le « sac aux merveilles ». Un conteur, en langue bretonne, est un *marvailher* : il répand autour de lui des *marvailhou*, c'est-à-dire des « merveilles », des enchantements. C'est dire l'importance de l'imaginaire et de l'insolite dans la culture populaire bretonne, mais cet imaginaire ne surgit pas sans raison : il est toujours rattaché à la terre, à ces mille événements du quotidien. En un mot, il est vécu. Mais comme, chez tous les Celtes, on assiste au refus d'un réel trop contraignant et trop décevant, ce quotidien sort transformé du récit et devient une sorte de petite épopée où les héros, de simples vagabonds ou de simples journaliers agricoles qu'ils étaient, se montrent tout à coup sous les couleurs des grands guerriers des antiques légendes. Là est le miracle, la chose « merveilleuse » ; en un mot, la « poésie ».

Et c'est par la simplicité des moyens qu'Hélias atteint ce résultat.

« Un cheval couché »

Alors, quand on lit *le Cheval couché*, de Xavier Grall, on s'étonne d'abord de la virulence avec laquelle l'auteur s'en prend à Pierre-Jakez Hélias. La couverture précise qu'il s'agit d'une « réponse au *Cheval d'orgueil* ». Sûrement pas. *Le Cheval d'orgueil* ne posait pas de questions : il constatait un état de fait, même si, dans sa conclusion, Hélias se montrait pessimiste sur l'avenir de la tradition bretonne. A coup sûr, Xavier Grall ne supporte pas ce défaitisme. Son livre est un accès de colère, et le titre est par lui-même très révélateur. Il accuse Hélias d'être un « cheval couché », attendant les ordres de son maître ou, pis encore, résigné à l'abattoir.

Les mots sont nets : Hélias est « *Jakez l'Ancien* ». C'est « *un être tombal* » dans toute l'acception du terme, c'est-à-dire que, parodiant un célèbre poème d'Hersart de La Villemarqué, dans le *Barzaz-Breiz* (encore un autre être tombal, soit dit en passant !), Hélias, selon Grall, ne peut que « *parler de sa froide tombe* ». Et surtout, reproche suprême contre lequel il n'y a aucun recours, Hélias a calé ses fesses dans un fauteuil d'université. C'est d'ailleurs faux, car Hélias a été seulement deux ans maître-assistant de la faculté des lettres de Brest. Le reste de sa carrière, il l'a accompli dans le secondaire, et, ô horreur, pour Xavier Grall ! dans la formation des *maîtres* — les instituteurs — qui sont, comme chacun ne le sait pas, les fossoyeurs non seulement de la langue bretonne mais de l'*identité* de ce pays pas comme les autres.

Et Grall d'en rajouter : les compromissions d'Hélias avec le pouvoir, que ce soit celui de la IV[e] ou que ce soit celui de la V[e] République, la participation à des organismes officiels, la présidence d'une commission de folklore, les causeries en breton à Radio-Armorique, les émissions littéraires à Télé-Bretagne et Pays de Loire, la collaboration à *Ouest-France*, ce journal grâce auquel la démocratie chrétienne maintient la Bretagne en état de semi-esclavage (il fut d'ailleurs un temps où l'on pouvait lire des articles de Grall dans ce maudit journal, avant qu'il n'émigre à *la Vie*, cet autre instrument de la colonisation catholique).

En bref, Xavier Grall accuse Pierre-Jakez Hélias sinon de jacobinisme, du moins de parisianisme. L'accusation est mal venue lorsqu'on peut lire la signature de Grall dans des journaux parisiens des plus honorables, tel *le Monde*, pour ne citer que lui. Autre chose encore : Grall reproche à Hélias de servir la culture française en se parant d'un vague folklore breton, comme pour profiter d'une mode. C'est aller un peu vite : il n'y a rien de folklorique dans le livre d'Hélias, il 'y a que des documents vécus.

Et quant à la culture française d'Hélias, elle est indubitablement moins nette et moins caractéristique que celle de Grall, qui écrit dans un français impeccable, digne de la tradition des écrivains du dix-neuvième siècle.

Car le livre de Xavier Grall est excellent. C'est pourquoi ses attaques contre Hélias sont indignes de son intelligence, de sa sensibilité, de son talent. Il y a, dans *le Cheval couché*, des pages étonnantes, dignes de Rimbaud, une force persuasive, un sens de la poésie et de la prophétie qui touche au sublime. On n'oublie pas que Xavier Grall est l'auteur d'un roman assez extraordinaire, *la Fête de nuit*, et d'un non moins remarquable récit intitulé *le Barde imaginé*. Tout est là : Grall est un barde authentique qui régénère une tradition demeurée trop souvent en dormition. Il *voit* la Bretagne selon son cœur, selon son enthousiasme qui est grand, selon ses convictions personnelles qui sont respectables.

Mais à côté de ce barde inspiré, de ce prophète d'une Bretagne nouvelle, Hélias est le conteur lucide, pour qui le quotidien est d'abord le vécu. Les motivations de l'un et de l'autre sont profondément différentes, pour ne pas dire opposées. Grall accuse Hélias de passéisme. Soit, admettons-le : Hélias n'a pas cherché autre chose qu'à nous émouvoir en nous montrant ce qu'était la vie au pays bigouden entre 1920 et 1935, mais il n'a jamais prétendu tirer les leçons de ce passé. C'est sans aucun doute à des écrivains comme Xavier Grall de le faire. Le procès d'intention est alors d'une grande vanité : il faut connaître le passé pour bâtir un avenir, et c'est tout à l'honneur de Pierre-Jakez Hélias d'avoir permis cette connaissance.

L'« Yseult seconde »

Xavier Grall reproche à Hélias d'avoir commis une pièce à la gloire d'Yseult aux blanches mains, cette *autre* Yseult, celle du quotidien, la *bobonne*, qui s'oppose à Yseult la blonde, symbole de la folie prophétique, de l'amour total, absolu. C'est encore une fois méconnaître les textes, car si Grall avait vraiment lu la pièce d'Hélias, il aurait vu que cette glorification de l'*Yseult seconde* est une glorification de l'amour fou, celui que Grall précisément porte à sa Bretagne, qui est la mienne et qui est celle d'Hélias. Je me retrouve aussi bien dans les livres d'Hélias que dans ceux de Grall. Je trouve ridicule le procès qui s'est engagé parce que chacun de ces écrivains a son mot à dire, et pas n'importe lequel. Ils sont les chantres d'une Bretagne méprisée par le pouvoir parisien pendant des siècles, moquée et méprisée par les esprits forts qui avaient mal lu *le Contrat social*, colonisée parce qu'elle constituait un réservoir inépuisable de main-d'œuvre à bon marché avant l'introduction du sous-prolétariat africain, occultée et écartée délibérément parce que participant d'une logique qui n'a rien de latin ni de français.

Alors, pourquoi cette querelle, lamentable, hors des réalités de ce siècle ? *Le Cheval d'orgueil*, *les Autres et les Miens*, *le Cheval couché*, *la Fête de nuit*, tout cela, c'est un même combat. Hélias et Grall nous présentent les deux aspects d'une même réalité. Mais en définitive, ce qui compte, c'est que ces deux visages appartiennent à la même Bretagne, la seule, l'unique, celle à laquelle on peut être fier d'appartenir, parce que c'est le pays de la liberté et de la chaleur humaine, le pays des contrastes qui font la vraie valeur d'un peuple.

JEAN MARKALE.

★ Pierre-Jakes Hélias, *les Autres et les Miens* (Plon), 519 p., 55 F.
★ Xavier Grall, *le Cheval couché* (Hachette), 235 p., 35 F.

A « APOSTROPHES »

Les contes et les clans

Passionnée et vivifiante, emportée et véhémente, l'émission « Apostrophes », vendredi 8 juillet sur Antenne 2 (1), « Quelle Bretagne, quels Bretons ? », le fut de bout en bout.

Mais quel peuple frondeur et colérique, ces Bretons ! Quelle agressivité, quelle rudesse, quel penchant pour l'invective, pour l'excès, pour l'outrance blessante ! Quel goût pour les livres violents, partisans, presque manichéens. « Oui, nous sommes des orgueilleux, et il est bon de l'être pour redresser nos anciens complexes », *dit Pierre-Jakez Hélias.*

Trop longtemps peut-être les Celtes ont cultivé une espèce de religion de l'échec ; cette « fascination » de la pauvreté et de la dépendance n'étant d'ailleurs pas pour leur déplaire, car voilà l'occasion de se lever, de se rebeller, de chanter, à la fois la justice et la liberté

Chanter mais aussi conter. « La tradition orale est essentielle dans l'histoire du peuple breton », *note Yves Le Berre. Mais la race des conteurs s'épuise et c'est navrant,* « car le conte est pour moi plus précieux que le roman » *(Hélias). Le conte est un relais qu'on se passe de grands-parents à enfant, il se promène, il s'enrichit par les générations, et les auditoires lui donnent son mouvement, son tracé. Il est la liberté. Et peu importe qu'il trace une image passéiste « sarcophagée » (X. Grall) du pays, puisqu'il est témoignage. De même qu'apparaît bien vaine la querelle de savoir si les légendes portent le vrai ou le faux... puisqu'elles existent.*

Légende. Histoires. Ancêtres. Comment les oublier lorsqu'on est en Bretagne ? Combien de fois les cinq invités de Bernard Pivot n'ont-ils pas remué « les souvenirs incandescents » *de leurs parents et grands-parents ! Thème de la famille, voire du clan, essentiel dans la littérature armoricaine, auquel se raccroche naturellement celui de l'exode.* « Tous les Bretons ont un cousin en Amérique », *a rappelé Youenn Gwernig, qui a, comme tant d'autres, été sensible à* « l'appel de la grande prairie américaine ». « Mon livre est celui des espaces, des landes magiques, de la folie, un peu. J'aurais voulu être Rimbaud. Il faut quitter la Bretagne un moment pour éprouver une envie effrénée d'y retourner », *a répondu Charles le Quintrec.*

Mais Xavier Grall, avec son regard de feu et son intolérance agressive, n'aime pas cette Bretagne historique, avec un petit « h », ni ceux qui en vivent par des best-sellers qui « constituent un bien étrange phénomène politique ». *Que de flèches empoisonnées il a décoché contre Hélias.* « Il a fallu que je quitte Sarcelles pour retourner là-bas. C'était une démarche charnelle, une volonté de vivre. Hélias fait du mal lorsqu'il parle toujours du pays bigouden et jamais de la Bretagne ou de son peuple. » *On risque de faire ressortir les clichés* « bécassiniens » *ou* Merlin l'enchanteur ! « Mais alors ne faut-il lire que Lacan et jamais Hegel pour ne pas être traité de passéiste ! », *a répliqué Hélias.*

Querelle de génération, plus que querelle de Bretons ? Il y a deux Bretagnes, « celle des hommes qui cultivent la terre, qui travaillent, qui pêchent et qui émigrent, et celle des bardes qui imaginent une Bretagne au lieu de la décrire » *(Le Berre).* « Deux Bretagnes qui se tournent le dos : la Bretagne croupionne et celle du progrès, qui s'ouvre sur la mer, qui sera au centre des échanges commerciaux » *(Le Quintrec).*

Mais à entendre les cinq intellectuels se chamailler sur le plateau, le profane — qui aurait bien aimé qu'on lui parle un peu d'économie, du jacobinisme et du régionalisme, des revendications « nationalitaires » et qu'on lui explique l'histoire sinusoïdale du mouvement politique breton depuis Vichy — avait bien l'impression qu'il existait au moins cinq Bretagnes.

Et là-bas, dans les termes des landes de Lanvaux ou sur les jetées du Guilvinec, les vieux Bretons devaient se rappeler ce dicton si connu au pays : « Quand deux Bretons se retrouvent, ils créent une communauté. Quand ils sont trois ils se séparent, et créent trois clans. »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Autour de Bernard Pivot, étaient réunis : Xavier Grall pour *le Cheval couché* (Hachette), Youenn Gwernig pour *Des escaliers d'acier* (chez l'auteur : Locmaria-Berrouen, Huelgoat, Finistère), Pierre-Jakez Hélias pour *les Autres et les Miens* (Plon), Yves Le Berre pour *la Bataille de Kerguiden* (Laffont) et Charles Le Quintrec pour son roman *le Château d'amour* (Albin Michel).

.LUSION

es qui n'en font

JUSTICE

Un « comité d'action contre les crapules atomiques » revendique l'attentat contre le domicile de M. Boiteux

« *J'avais effectivement reçu des menaces téléphoniques anonymes* », a déclaré M. Marcel Boiteux, directeur général d'E.D.F., après l'explosion d'origine criminelle qui, vendredi 8 juillet, à 1 h. 30, a très gravement endommagé son appartement ainsi que l'immeuble dans lequel il se trouve, situé au 5, square Lamartine, à Paris-16e. Une information contre X..., pour destruction d'édifice par substances explosibles a été ouverte par le parquet.

M. Boiteux, son épouse et sa fille, qui étaient rentrés environ une heure avant l'attentat, sont indemnes ; la charge explosive a, en effet, été déposée devant leur porte d'entrée, sur le palier du quatrième étage, alors que les *chambres sont situées à l'autre* extrémité de l'appartement.

Certains des voisins de M. Boiteux qui, vendredi, dans l'après-midi, revenaient chez eux pour constater les dégâts, se disaient surpris de cet attentat. Pour eux, rien ne le laissait prévoir. Seule la gardienne affirmait avoir eu connaissance de rondes que la police aurait effectuées depuis quelques jours — plusieurs fois par jour et par nuit — autour de l'immeuble. En outre, toujours selon la gardienne, Mme Boiteux avait demandé, depuis près d'une semaine, que tout courrier ou paquet arrivant à l'improviste soit immédiatement refusé.

Selon le quotidien *Libération*, l'attentat aurait été revendiqué, dans un communiqué téléphonique adressé à ce journal vendredi 8 juillet, par le CACCA (Comité d'action contre les crapules atomiques). Cependant, à toutes les suppositions tendant à attribuer cette action à un groupe de terroristes antinucléaires, M. Boiteux s'est contenté de répondre : « *Je n'en sais rien, je n'ai pas de preuve. Je ne pense pas que ce soit moi qui ait été visé.* » A son avis, on cherchait essentiellement à porter atteinte à l'E.D.F., que sa fonction de directeur général symbolise.

Cet acte a provoqué de nombreuses réactions d'hostilité, notamment de la part de l'organisation écologiste les Amis de la Terre, qui « *rappellent que la lutte écologique est inconcevable si le respect de la personne humaine n'y occupe pas une place privilégiée* », ainsi que des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et U.N.C.M. (cadres et maîtrise) de l'E.D.F. Deux cents personnes ont manifesté vendredi en fin de journée devant le siège de l'E.D.F. pour protester contre l'attentat.

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a envoyé un télégramme à M. Boiteux pour lui faire part de « *toute son indignation devant de tels procédés* » et de la « *détermination du gouvernement de poursuivre les programmes énergétiques engagés, malgré les manœuvres d'intimidation* ».

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré vendredi 8 juillet à La Roche-sur-Yon (Vendée) que « *tous ceux qui n'hésitent pas à recourir à l'assassinat ou à l'explosif pour défendre leur point de vue* » doivent être « *condamnés sans réserve, quelles que soient leurs raisons* ».

● *Condamnations avec sursis pour trois manifestants « antinucléaires ».* — Trois habitants de Marnay (Saône-et-Loire) ont été condamnés, vendredi 8 juillet, à 2 000 francs d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône. Ils avaient endommagé du matériel de l'E.D.F. sur le site du Val de Saône où doit être édifiée une centrale nucléaire.

L'aide judiciaire

PLUS DE 160 000 DEMANDES EN 1976

M. Victor Cazals, conseiller à la Cour de cassation et président de la commission sur le fonctionnement de l'aide judiciaire, a remis, jeudi 7 juillet, le quatrième rapport annuel de cette commission à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Après avoir constaté que l'aide judiciaire continue à se développer dans « de bonnes conditions », le rapport insiste sur « l'urgence de combler l'insuffisance du personnel affecté aux services de l'aide judiciaire » et sur la nécessité de supprimer les « différences dans le montant des plafonds de ressources selon que le ministère d'un avocat est ou non obligatoire ».

La loi de finances rectificative du 22 juin 1976 prévoit, de fait, que le bénéfice de l'aide judiciaire est total lorsque le plafond de ressources du demandeur est inférieur à 1 500 F par mois, et partiel lorsque ce plafond est inférieur à 2 000 F ou à 2 500 F, selon que le recours à l'avocat est obligatoire ou non. Un décret en date du 15 octobre 1976 précise, d'autre part, que la somme de 170 F doit être ajoutée à ces plafonds de ressources pour chaque personne à charge dans une famille.

En 1976, les cours d'appel et les tribunaux de grande instance ont reçu 161 081 demandes d'aide judiciaire. Les dossiers retenus ont été au nombre de 113 744 et les rejets se sont élevés à 13 692. Un certain nombre de dossiers sont en cours d'examen. La Cour de cassation a reçu 3 072 demandes, dont 476 seulement ont été acceptées. Le Conseil d'Etat, pour sa part, a reçu 660 demandes et en a accepté 237. Les tribunaux administratifs, enfin, ont reçu 562 demandes et en ont obtenu 346.

Les demandes d'aide judiciaire portent en premier lieu sur des affaires familiales : divorces, pensions alimentaires, etc. Viennent ensuite les demandes concernant les *accidents de la circulation et les* litiges entre employeurs et employés.

Faits et jugements

Pas d'internement arbitraire pour Mme Chave.

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Henri Bedu, a débouté, vendredi 8 juillet, Mme Yvonne Chave, qui réclamait 1 million de francs de dommages et intérêts à l'Etat, en se plaignant d'avoir été l'objet d'un internement arbitraire du 14 décembre 1970 au 7 mai 1971 (*le Monde* daté 19-20 juin dernier).

Le tribunal a estimé que la demanderesse n'a rapporté la preuve d'aucune irrégularité : ni de la part du commissaire de police de Carpentras à propos de l'opération qui eut lieu dans la nuit du 13 au 14 décembre 1970, lorsqu'elle fut emmenée parce que des voisins avaient, semble-t-il, signalé qu'elle gesticulait et vociférait sur son balcon ; ni de la part de l'interne de service à l'hôpital, qui dressa un certificat médical notant qu'elle « *extériorisait des idées délirantes de persécution* » ; ni de la part du maire ou du préfet qui la placèrent au centre psychiatrique de Montfavet ; ni de la part du personnel hospitalier qui préconisa, le 5 février 1971, la transformation du placement d'office en placement volontaire en raison de l'amélioration de son état.

Affaire Revelli-Beaumont : M. Aristy reste en prison.

M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction à Paris, a signé, vendredi 8 juillet, une ordonnance accordant la liberté sous contrôle judiciaire à M. Hector Aristy, détenu depuis le 16 juin pour arrestation illégale et séquestration de personne au cours de l'enquête sur l'enlèvement de M. Lucchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France. Mais l'inculpé n'a pas quitté la prison, car le parquet, qui avait donné au préalable un avis défavorable, a fait appel de cette ordonnance. La chambre d'accusation devra statuer dans un délai de trente jours.

● *Le comité « Santo-Domingo en lutte »*, qui affirme regrouper une bonne partie des réfugiés de la République Dominicaine en France, s'insurge dans un communiqué contre « *la campagne calomnieuse et diffamatoire menée par la plupart des journaux parisiens à l'égard de la personnalité d'Hector Aristy* ».

Le comité, qui précise que M. Aristy ne fait pas partie de ses membres, indique « *qu'il a été un des dirigeants de la révolution constitutionnaliste d'avril 1965 livrée par le peuple dominicain contre la réaction et l'impérialisme américain. Depuis, et malgré les contradictions qui opposent certains secteurs du mouvement révolutionnaire dominicain à H. Aristy, on ne saurait nier que ce dernier s'est manifesté aux côtés des démocrates et progressistes dominicains* ».

Huit années d'emprisonnement sont requises contre M. Jean Pierotti.

Une peine de huit années d'emprisonnement ferme a été requise, le jeudi 7 juillet, devant le tribunal correctionnel de Toulon par M. Paul Pascal, substitut, à l'encontre de M. Jean Pierotti, directeur d'un cabinet de prêts hypothécaires de cette ville, poursuivi notamment pour escroquerie et abus de confiance aggravé, au préjudice d'un grand nombre de petits épargnants (*le Monde* du 8 juillet). Le ministère public a laissé, d'autre part, au tribunal le soin d'apprécier si une peine d'emprisonnement avec sursis devait être prononcée à l'encontre du comptable de M. Pierotti, M. Alfred Manceri, inculpé de faux en écritures de commerce, dont le rôle n'a été que celui d'un simple exécutant. Le jugement a été mis en délibéré au 13 juillet. — (*Corresp.*)

● *Mme de Broglie entendue.* — M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a entendu vendredi 8 juillet, en présence de Me Badinter, la veuve de Jean de Broglie assassiné le 24 décembre rue des Dardanelles, à Paris. Partie civile, Mme de Broglie aurait fourni au magistrat différentes indications sur le comportement et l'activité de son mari dans les jours qui ont précédé le crime.

● *M. Francesco Beraldi, animateur de « Radio-Alice »*, de Bologne, arrêté à Paris le 7 juillet (nos dernières éditions) a été incarcéré le 8 juillet à la prison de Fresnes en exécution d'un mandat d'arrêt international. Le gouvernement italien doit faire parvenir incessamment au parquet de Paris une demande d'extradition qui sera examinée par la chambre d'accusation du tribunal de Paris.

Makhno est un prénom valable.

Par un arrêt rendu vendredi 8 juillet en chambre du conseil, la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de Nanterre du 15 mars dernier qui avait autorisé les époux Ronzier, de Puteaux (Hauts-de-Seine), à donner à leur fils, né le 6 janvier, le prénom de « Makhno », nom d'un anarchiste ukrainien mort en France en 1935 (*le Monde* daté 21 juin).

Le parquet général et Me Rostoker, conseil des parents, s'opposaient sur l'interprétation de la *loi du 11 germinal, an II*, admettant comme prénoms les noms de « *personnages connus de l'histoire ancienne* ».

La cour a pu s'appuyer sur une jurisprudence fort libérale quant à l' « *ancienneté* » requise de l'histoire.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 1er juillet, M. Jean Fuseau, condamné à Rennes (Ille-et-Vilaine) pour diverses agressions, n'était pas poursuivi pour l'expédition punitive contre la paroisse Saint-Augustin. L'avocat de M. Fuseau nous demande de préciser que si son client a été interpellé à la sortie du palais, c'est uniquement pour être « *entendu comme témoin dans une autre affaire* ». Cette affaire, comme nous l'avions indiqué dans notre article, est une information ouverte à la suite de la blessure à l'œil infligée à un consommateur d'un café rennais.

● *La violence par la loi.* — Dans le point de vue de M. Gérard Blanchard, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, sur la loi du 30 juin 1977, il fallait lire que « *le fonctionnement du Parlement n'a permis aucun débat démocratique dans les médias et auprès de ceux qui étaient concernés* » (et non qu'il n'a « *jamais permis aucun débat démocratique* »).

GIGANTESQUE INCENDIE DE FORÊT EN GRÈCE

Athènes (A.F.P.). — Deux incendies *gigantesques* font rage samedi matin en Grèce, l'un sur le mont Grammos, en Macédoine près de la frontière gréco-yougoslave, l'autre dans l'île d'Ikaria, en mer Egée, dont le tiers a déjà été dévoré par le feu.

L'incendie à Grammos s'est déclaré le 8 juillet après-midi dans la région de Grekia, près de Kastoria, mais n'a pu être maîtrisé en raison de l'existence d'anciens champs de mines datant de la guerre civile (1946-1949) qui explosent comme des obus. Plus de 40 hectares de pins ont déjà été dévastés.

L'incendie à Ikaria, attisé par les vents qui soufflent actuellement en mer Egée a détruit jusqu'à présent 2 500 hectares de forêts de pins et de vignes, cinq mille ruches et des centaines d'animaux domestiques.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Hervé de Vathaire

Après la publication dans le Monde *du 2 juillet d'un article rapportant la condamnation, par la cour d'appel de Paris, de M. Hervé de Vathaire, celui-ci nous a adressé la lettre suivante :*

Je pourrais commenter point par point les raisons que la cour d'appel a données pour maintenir ma condamnation. Je ne le ferai pas. Je relèverai simplement que la cour, pour apprécier ma démarche et montrer que j'aurais mené grand train de vie, a prétendu que j'aurais fait cadeau de 300 000 francs à Danielle Marquet. Ce chiffre est faux de deux décimales. Je ne lui ai remis que 300 000 anciens francs, en avance sur une commission que je lui devais. Je ne dirai rien d'autre.

MÉDECINE

A VILLEJUIF

La fermeture d'un centre pour enfants psychotiques met fin à une expérience thérapeutique originale

La responsabilité d'enfants psychotiques doit-elle être assurée à titre collectif ou à titre individuel par les membres de l'équipe soignante ? Jusqu'à quel point peut-on concilier les impératifs de la sécurité et la nécessaire conquête d'une sphère d'autonomie par les enfants ? Dessins et graffiti sur les murs eux-mêmes traduisent-ils le laxisme des éducateurs ou sont-ils la manifestation déroutante mais indispensable d'une difficile prise de parole ? A ces questions, les responsables de l'hôpital de jour Louis-Le-Guillant à Villejuif (Val-de-Marne), qui accueille une vingtaine d'enfants psychotiques, ont tenté d'apporter des solutions souples, originales, adaptées.

Mais ces méthodes provoquèrent des conflits de plus en plus vifs avec le directeur de l'établissement nommé par l'Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés (APAJH) qui gère le centre. La décision a donc été prise de fermer cet établissement et de licencier les treize membres de l'équipe à partir du 13 juillet prochain.

A Villejuif, coexistaient non sans peine depuis quatre ans, sous l'autorité d'un seul directeur, deux établissements différents, créés par l'APAJH : un institut médico-éducatif (IME), où des cours sont dispensés à une soixantaine d'enfants poly-handicapés, et un *hôpital de jour, structure originale* créée pour accueillir en externat des enfants psychotiques. Cette proximité géographique devait permettre, d'après Mme Delalande, secrétaire générale de l'APAJH, « *une expérience intéressante, établissant des passerelles entre l'IME et l'hôpital de jour. Mais une telle structure n'est plus viable dans la mesure où une permissivité absolue et l'absence de toute règle de vie sociale à l'hôpital de jour ont empêché toute coopération fructueuse* ». D'après les dirigeants de l'APAJH, les enfants étaient livrés à eux-mêmes, et des négligences nombreuses furent à l'origine de quatre incendies successifs : « *Les membres de l'équipe de l'hôpital de jour*, affirme Mme Delalande, *n'ont pas mesuré les dangers que font courir leurs conceptions pour la sécurité des enfants.* »

Le refus de la responsabilité individuelle

Les éducateurs ainsi mis en cause soulignent qu'en quatre ans de fonctionnement un seul accident grave s'est produit dans l'établissement, une fillette ayant été brûlée avec de l'eau des douches qui atteignait 80 °C. « *Cette absence de sécurité*, affirme l'un d'entre eux, *est brandie comme une menace potentielle pour contrarier nos initiatives : nous avons dû arracher à la direction des vélos, des patins à roulettes, une cuisinière, dont le rôle est essentiel au développement de nos enfants.* » En fait, pour l'équipe de l'hôpital de jour, la spécificité des enfants psychotiques et du travail accompli n'a jamais été reconnue par la direction.

Ce travail est d'abord caractérisé *par le refus de la responsabilité* individuelle, qui, en affectant un adulte à chaque enfant, « *empêche celui-ci de se décrocher, de s'éloigner, de s'atomiser* ». En outre, il semble important à ces éducateurs que les enfants soient libres également d'aller trouver le personnel administratif et ménager, dont la fonction thérapeutique leur semble importante. Ils soulignent également l'intérêt de réunions de synthèse où leurs propres motivations, leurs limites, leurs défenses face à la folie sont analysées. Enfin, certains passages à l'acte des enfants maculant un mur, brisant un carreau, semblent préférables aux membres de cette équipe, à toute auto-mutilation, à tout enfermement.

La raison officielle de la fermeture de l'établissement est l'absence de direction de l'hôpital de jour par un médecin-chef, comme cela est prévu par la réglementation de 1956. Mais, comme le souligne M. Mimoun, directeur de l'établissement, « *le problème juridique rejoint en l'espèce les questions de fond* ». Pour lui « *responsabilité collective* » et « *autonomie des enfants* » ont été synonyme trop souvent de « *dilution des responsabilités* » et de « *prise en charge insuffisante* ». L'année prochaine, une unité de soins intensifs, qui a reçu l'agrément des pouvoirs publics, doit accueillir les enfants psychotiques au sein de l'IME. Mais pour Mme Gremy, secrétaire de l'Association des parents psychotiques, « *c'est seulement à contre-cœur et faute d'une autre solution qu'elle et la majorité des parents inscriront leurs enfants à l'IME. Mon accord était total, en effet, avec l'équipe de l'hôpital de jour*, affirme-t-elle, *même si des désaccords pouvaient intervenir, car ceux-ci étaient résolus le plus souvent lors d'une réunion mensuelle.* »

Après ce licenciement, contre lequel ont pris position la municipalité de Villejuif (union de la gauche), la C.G.T. et la C.F.D.T., les membres de l'équipe ont trouvé un autre local à louer à Chevilly-la-Rue, dans le même secteur psychiatrique. La continuité de cette expérience dépend donc désormais de la décision des autorités de tutelle, et notamment de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) du Val-de-Marne.

NICOLAS BEAU.

[Pour le professeur Roger Misès, qui dirige également dans le Val-de-Marne un hôpital de jour dans le cadre de son service hospitalier, le mode de fonctionnement des hôpitaux de jour doit permettre de concilier le caractère original de certaines expériences thérapeutiques et les contraintes liées aux réactions du personnel, aux impératifs de sécurité, au cadre institutionnel : « S'il importe de faire preuve d'imagination et d'audace dans la prise en charge d'enfants psychotiques, il convient d'éviter, déclare-t-il, toute position messianique heurtant de front certains comportements et des attitudes pouvant apparaître même à tort comme autant de provocations. » Le professeur Misès estime qu'il conviendrait d'imaginer des instances de recours à qui il appartiendrait de trancher dans le seul intérêt des enfants les conflits entre les organismes gestionnaires de tels centres et les équipes soignantes.]

LA VENTE DE CIGARETTES SYNTHÉTIQUES EST AUTORISÉE EN GRANDE-BRETAGNE

Les trois principales sociétés de tabac britanniques (Imperial Tobacco, Rothmans et Gallaghers) ont obtenu l'autorisation de mettre en vente onze marques de cigarettes synthétiques : celles-ci contiennent de 25 % à 40 % de succédanés à base de cellulose, qui limitent la concentration en nicotine. Un investissement de plus de 40 millions de livres sterling a été consenti par ces firmes pour mettre au point et faire connaître ces cigarettes.

[Cette cigarette « sans nicotine » ne permet en aucun cas d'éliminer tous les dangers liés à l'usage du tabac. Elle n'empêche pas, en effet, l'absorption de goudrons et autres corps irritants extrêmement nuisibles pour la santé des fumeurs. Le risque serait donc, pour les opposants à cette initiative britannique, de faire croire aux fumeurs que ces cigarettes sont sans aucun danger, les dissuadant ainsi de freiner leur consommation.]

● *Les infractions à la loi du 9 juillet 1976 relative à la publicité en faveur du tabac* pourront être sanctionnées à compter du dimanche 10 juillet. Les interdictions apportées à la publicité visent notamment les émissions de radiodiffusion ou de télévision, les projections ou annonces dans *les salles de spectacle, les publi*cations destinées à la jeunesse. Est également prohibée par cette loi la distribution gratuite ou non d'objets d'usage courant portant le nom, la marque d'un produit de tabac.

ÉDUCATION

Dans l'enseignement supérieur

LE SNE-Sup ET LE SGEN-C.F.D.T. NE PARTICIPERONT PAS AU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E.-Sup., FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ne participeront pas aux élections au comité technique paritaire de l'enseignement supérieur, qui seront organisées pour la première fois entre le 8 et le 13 juillet.

Créé par un décret du 29 juin 1977, ce comité paritaire « *est compétent exclusivement pour l'élaboration ou la modification des règles statutaires régissant les corps de personnels enseignants titulaires de l'enseignement supérieur normalement affectés aux universités* ». (*Le Monde* daté 5-6 juin.)

Les deux syndicats ne s'opposent pas à la création d'un tel comité — il en existe dans les autres secteurs de la fonction publique — mais au mode de scrutin retenu. Alors que les autres comités techniques paritaires comprennent des représentants du personnel désignés par les organisations syndicales, expliquent-ils, dans le cas de l'enseignement supérieur les « *syndicats sont éliminés* ». Le décret prévoit notamment que les représentants des enseignants du comité technique paritaire sont élus parmi les membres du comité consultatif des universités, dominé par les enseignants de rang magistral, et où les assistants ne sont pas représentés. Le décret, d'autre part, accorde la même représentation à chaque groupe de disciplines, alors que ces groupes, expliquent les syndicats, ont des effectifs d'enseignants très variables. Or, les groupes de disciplines les plus importants par les effectifs — et où l'on trouve le plus de syndiqués — seront, selon eux, sous-représentés.

Les universités italiennes pourraient refuser les étudiants étrangers

De notre correspondant

Rome. — Les ambassades et consulats italiens ont reçu instruction de refuser, jusqu'en 1979, les demandes d'inscriptions d'étudiants étrangers. L'objectif est de désengorger les universités de la péninsule, qui comptent cinquante mille non-Italiens sur plus de neuf cent mille inscrits. Les villes les plus visées sont Rome, Bologne, Naples, Pérouse, Sienne et Padoue.

Le décret du ministre de l'instruction publique devrait être publié avant la fin du mois. Il affectera en particulier des Grecs (15 000), des Iraniens, des Américains, des Vénézuéliens et des Allemands de l'Ouest. On compte, en revanche, relativement peu d'étudiants français ne possédant pas la double nationalité. Nombre d'étrangers — c'est le cas notamment des Grecs et des Américains inscrits en médecine — se sont expatriés pour échapper à la sélection qui est en vigueur dans les universités de leur pays. Ils pensent pouvoir obtenir par la suite l'équivalence de leur diplôme italien.

Le manque de place est l'un des facteurs qui avaient provoqué la violente contestation du printemps dernier, à laquelle quelques étudiants étrangers avaient d'ailleurs pris une part active. On peut se demander si un blocage des frontières résoudrait le problème. L'enseignement supérieur en Italie est surtout marqué par une absence totale de sélection et par une mauvaise répartition territoriale des étudiants.

De vives protestations ont accueilli l'annonce officieuse du décret. « *Il ne résoudra pas le problème de la place et, en plus, entravera la diffusion de la langue et de la culture italiennes* », remarquent les communistes et les socialistes. En réponse à ces critiques, le ministère de l'instruction publique précise que « *la question est encore à l'étude* » (alors que le ministère des affaires étrangères se montre beaucoup plus explicite). En tout cas, ajoute-t-on, deux catégories d'étudiants étrangers ne seront pas concernés par l'interdiction : ceux qui ont déjà commencé leurs études en Italie et les boursiers. D'autre part, une distinction sera faite entre les jeunes du tiers-monde et les Occidentaux. — R. S.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Cendrillon (sam., 20 h.).
Salle Favart (ex-Opéra-Comique) : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Chabrier, Berlioz, Saint-Saëns, Ravel, Weber, J. et R. Strauss) (dim., 17 h.).
Comédie-Française : le Cid (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Après-midi d'automne (sam., 18 h. et 22 h. ; dim., 15 h. et 22 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Moby Dick (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam. 20 h. 45, dernière).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).)
Fontaine : Irma la Douce (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Hôtel de Sens : Roméo et Juliette (sam. et dim., 21 h. 15).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge : les Emigrés (sam. et dim., 20 h. 30) ; Théâtre noir : Molly Bloom (sam. et dim., 20 h. 30) ; C'est pas de l'amour (sam. et dim., 22 h. 30).
Nouveautés : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Salle Jacques-Decour : le Songe d'une nuit d'été (sam., 18 h. ; dim., 21 h.).
Square Félix-Desruelles : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales (sam. et dim., 21 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre Tristan-Bernard : Thérèse (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : les Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : Claire Heggen et Yves Marc (sam., 21 h. 15).
Cave de l'hôtel de Beauvais : Ukamanta (sam., 20 h. 30) ; le Fer à cheval irlandais (sam., 22 h.).
Place du Marché-Sainte-Catherine : J.-P. Firman (sam., 19 h. 30) ; Théâtre de la Colline et Puits aux images (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Trio Debussy (*Rameau, Denisou, Britten, Couperin, K. Ph. E. Bach, Ton-that Tiet*) (sam., 21 h. 15).

Samedi 9 - Dimanche 10 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Festival du Louvre

Cour Carrée : Ivan le Terrible (sam., 21 h. 15).

Festival de Sceaux

Orangerie du château : Orchestre de chambre Audonia, dir. M. Borussiac (Mozart) (sam., 17 h. 30) ; Quinquette à vent de Paris (Mozart, Haydn, Damase, Ibert) (dim., 17 h. 30).

Le music-hall

Olympia : le Grand Music-Hall d'Israël (sam. et dim., 20 h. 45).

La danse

(Voir Festival du Louvre)
Gaîté-Montparnasse : *Fiesta Flamenca* (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Salle Martin-Luther-King : Musique et danses d'Indiens Yaquis (sam., dim., 20 h. 30).

Les concerts

(Voir salles subventionnées et festivals)
Eglise des Billettes : The Food of Love (musique anglaise) (sam., 20 h.).
Lucernaire-Forum : Musique électronique et Synthétiseurs (sam. et dim., 21 h.).
Sainte-Chapelle : l'Ensemble d'archets français, dir. Cl. Ricard, A.-M. Miranda, soprano (Mozart, Schubert, Vivaldi) (sam., 21 h.).
Bateaux-Mouches : M. Prévost, mezzo et Cl. Calliard, clavecin (musique du XVIIIe siècle).
Eglise Notre-Dame : J. Bennert, orgue (Mendelssohn, Binek, Vierne, Reger) (dim. 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : Dixie Swing Jazz Band (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première : Téléphone (sam., 17 h. 30) ; Elton Dean Quartet (sam., 20 h.) ; Urban Sax (sam., 22 h.).
Palais des Arts : *No et Jazz, Steve Lacy et Shiro Daimon* (sam., 20 h. 30).

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : C'est arrivé demain, de R. Clair ; 18 h. 30 : l'Abandon, de L. Keigel ; 20 h. 30 : Masculin, féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. 30 : Scarlett Street, de F. Lang. — Petite salle, 20 h. 30, Video Cannes 1977 : la Dentellière, avec C. Goretta et les acteurs, et la Communion solennelle, avec R. Féret. — Dimanche, 15 h. : Ces merveilleux fous volants dans leurs rôles de machines, de K. Annakin ; 18 h. 30 : le Point zéro, de E. Reitz ; 20 h. 30 : Cardillac, de E. Reitz ; 22 h. 30 : Adèle Spiededer, de P. Raben. — Petite salle, 20 h. 30, Video Cannes 1977 : Un taxi mauve, avec Y. Boisset, P. Ustinov et Ch. Rampling ; Portrait de groupe avec dame, avec A. Petrovic, M. Galabru, V. Zeplichal, V. Glewna.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v am.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ARNOLD LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99) Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BUS EN FOLIE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CAMION (Fr.) Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CANNON BALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
CAR WASH (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf sam., à 17 h., et mar., à 21 h.).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz 8e (723-69-23)
CRASH (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA DENTELLIERE (Fr) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; H. Sp. Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HEURE DE LA LIBERATION A SONNE (Liban., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
JABBERWOCKY (Angl., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS, film américain de Nicolas Roeg, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
UN FLIC SUR LE TOIT, film suédois de *Bo Widerberg* (**). v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT, film français de Serge Poljinsky ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'AUTRE COTE DE LA VIOLENCE, film italien de Franco Martinelli, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN JOUR, UNE VIE, film américain de Larry Peerce, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TANT QU'ON N'A PAS ESSAYE, film américain de C. Griffith. v.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE, film anglais de Kewin Connor (*), v.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e 734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE MAESTRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e 544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Victor-Hugo, 16e (727-49.75).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v.a. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
NETWORK (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), hor spécial.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.). Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LE PONT DE CASSANDRA (angl., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
STARDUST (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). George-V, 8e (225-41-46).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (261-50-32), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23).

Les festivals

ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99) : Black moon (sam.) ; Abattoir V (dim.) ; Studio 28 (18e) (606-36-07) : le Manuscrit trouvé à Saragosse (sam.) ; Curse of the demon (dim.).
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15 : Rapt à l'italienne ; 15 h. 15 : la Femme du prêtre ; 17 h. 15 : la Carrière d'une femme de chambre ; 19 h. 45 : Parfum de femme ; 22 h. : le Sexe fou.
VISCONTI (v.o.), studio de la Contrescarpe (5e) (325-78-37) : le Crépuscule des dieux (sam.) ; le Guépard (dim.).
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40) : *Anne et les Loups* (sam.) ; Cria Cuervos (dim.).
H. BOGART (v.o.) : Action-Christine (325-85-78) : Across the Pacific (sam.) ; Passage to Marseille (dim.).
GRANDS CLASSIQUES DU WESTERN (v.o.), Action-République, (11e) (805-51-33) : la Horde sauvage (sam.) ; les Grands Espaces (dim.).
PANFILOV (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15 : le Début ; 20 h. : *Je demande la parole* ; 22 h. 30 : Pas de gué dans le feu.
C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les Feux de la rampe ; 16 h. : la Revue de Charlot ; 17 h 30 : le Kid ; 19 h. : les Lumières de la Ville ; 20 h 30 : les Temps modernes ; 22 h. : le Dictateur
I. BERGMAN (v.o.), le Racine (6e) (633-43-71) : la Nuit des forains (sam.) ; la Source (dim.).
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42) : *Frenzy* (sam.) ; Complot de famille (dim.).
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), I. : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Sa Majesté des mouches ; 20 h. 15 : le Lauréat ; 22 h. : l'Arrangement. — II. 13 h., 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 30 : 1900 (1re partie) ; 17 h. 30 : 1900 (2e partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 24 h. 15 : Zardoz (sam.).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio Logos, 5e (033-26-42 ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
LA CONQUETE DE L'OUEST (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
DELIVRANCE (A) (**) (v.o.) : Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.) (v.o.) : Ranelagh (16e), H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A.) (v.o.) : Noctambules (5e) (033-42-34).
LOLITA (Fr.), Olympic (14e) (542-67-42).
LA MONTAGNE SACREE (A.) (v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04).
MORE (A.) (**) (v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Haussmann 9e (770-47-55).
PLANETE INTERDITE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
PARFUM DE FEMME (It., v.o) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (359-52-70), Les Images, 18e (522-47-94).

Cinéma

« Buster s'en va-t-en guerre »

Sous le nom d'Elmer Stuyvesant, Buster Keaton est un jeune homme riche, amoureux de Mary, une employée de l'usine de son père, qui ne lui laisse aucun espoir. Cela se passe en 1917, au moment où les Etats-Unis viennent d'entrer dans le conflit européen. A la suite d'une méprise, Elmer est engagé, malgré lui, dans l'armée. Sur le front de *France, il retrouve Mary.*

Buster s'en va-t-en guerre (Doughboys) date de 1930, c'est le deuxième film parlant de Keaton réalisé comme *le Cameraman* (1928) et *le Figurant* (1929) par Edward Sedwick. Cette reprise a son intérêt historique, mais elle laisse une certaine déception. Tout le génie comique de « l'homme qui ne riait *jamais », si merveilleusement exprimé* dans les œuvres muettes, se trouve ici bridé, gêné, par la technique nouvelle du parlant, par une rythmique soumettant les situations et les gags aux dialogues. Buster Keaton n'avait plus à la *M.-G.-M.* l'indépendance d'autrefois, et il semble bien qu'il n'ait pas pris, comme auparavant, une part prépondérante à la mise en scène. *Par son anecdote* comme par son traitement, le film ne se distingue pas des multiples comédies sur la vie militaire qu'on a pu voir en tous temps. Si le personnage du sergent-la-terreur, auquel Elmer se trouve constamment opposé, évoque les adjudants de Courteline, la satire de l'armée et de la guerre ne va pas très loin.

Restent l'impassibilité célèbre de l'acteur, quelles que soient les péripéties — qu'il s'englue dans la boue, qu'il disparaisse dans un trou d'eau ou qu'il essaie de neutraliser une bombe tombée à ses pieds (la scène la plus drôle, la plus keatonienne). On le voit aussi, grotesquement déguisé en femme pour le théâtre aux armées, transformer en pugilat un numéro de « java vache » avec un partenaire trop brutal.

Pourtant, on rit assez peu, il faut bien le dire. *Buster s'en va-t-en guerre* est le spectacle mélancolique d'une création mise dans un carcan, soumise à des contingences qui la dénaturent. N'est-il pas émouvant de voir Keaton lutter contre la banalité ?

JACQUES SICLIER.

★ Studio Logos, Action La Fayette (v.o.).

Ouverture du Festival de Moscou

Le dixième Festival du cinéma de Moscou s'est ouvert, jeudi 7 juillet, au Palais des congrès du Kremlin. La séance inaugurale a été marquée par la lecture d'un message de M. Leonid Brejnev et par la projection — hors concours — des deux premiers épisodes d'une superproduction des pays socialistes, *les Soldats de la liberté*. Les deux derniers épisodes de ce film sont réservés pour la séance *de clôture.*

Cette fresque historico-lyrique, qui ne dure pas moins de sept heures et dont la réalisation a été assurée par le Soviétique Iouri Ozerov (également membre du jury), donne le ton de ce Festival, dont la devise officielle est : « *Pour l'humanisme du cinéma, pour la paix et l'amitié entre les peuples.* » *Les Soldats de la liberté* relate ce que les auteurs du film appellent « *la mission libératrice de l'armée soviétique* », en Europe dans les années 1943-1945 et « *le rôle historique des communistes internationalistes qui ont pris la tête de la résistance en Europe* ». Ce film, qui relève surtout de la propagande, a reçu un accueil assez mitigé, certains participants estimant que sa projection n'était pas « opportune », mais les organisateurs ont passé outre à ces objections.

Créé en 1959, le Festival de Moscou a lieu tous les deux ans ; il comprend trois concours distincts : longs métrages, documentaires et courts métrages. Le concours des longs métrages comporte une trentaine de films, la France étant représentée par *l'Ombre des châteaux*, de Daniel Duval.

Parallèlement au Festival a lieu un « marché du film » organisé par Sovietexportfilm, et auquel les Soviétiques veulent donner une importance croissante. Les projections de nombreux films étrangers ont également lieu hors festival et sont à l'origine d'une *gigantesque « chasse aux billets »* dans la capitale.

NICOLE ZAND.

■ Jusqu'au 12 juillet, la Cinémathèque française présente un Hommage à Léonard Keigel, avec tous les films de ce réalisateur. Un inédit, « l'Abandon », est programmé samedi 9 juillet, à 18 h. 30.

Théâtre

LE CONSEIL DE PARIS LIMITE LE NOMBRE DE SES SUBVENTIONS AUX COMPAGNIES

La Compagnie théâtrale des Athévains a protesté, jeudi 7 juillet, contre la décision prise par le Conseil de Paris, sur proposition de M. Pierre Bas, adjoint (R.P.R.) aux affaires culturelles, de ne pas renouveler sa subvention en 1977. « La Ville de Paris, a déclaré la compagnie, après avoir rendu impossible la poursuite de nos activités à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, fait preuve depuis dix-huit mois, contre notre existence artistique, d'un acharnement qui révèle très clairement son dessein : que nous cessions nos activités. »

La compagnie des Athévains, qui a dû quitter le local que lui concédait, dans le vingtième arrondissement, la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes lorsque celle-ci a été frappée d'une mesure d'expulsion (voir notamment « le Monde » du 30 décembre 1976), bénéficiait en 1976 d'une subvention municipale de 165 000 francs. Elle a reçu de l'Etat en 1977 une aide de 250 000 francs.

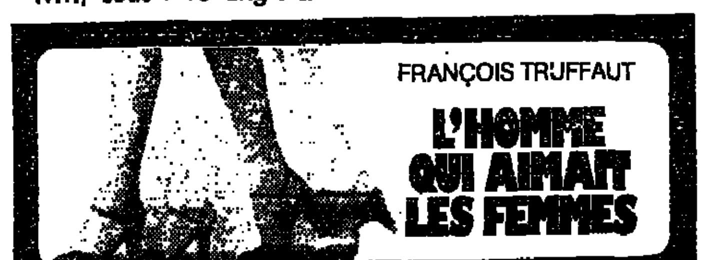
M. Pierre Bas nous a déclaré que la commission des affaires culturelles avait décidé, en raison de son faible budget (1,5 million de francs), de ne plus accorder de subventions aux compagnies qui reçoivent de l'Etat une aide égale ou supérieure à 250 000 francs.

Treize compagnies à Paris se trouvent dans ce cas. Toutes n'avaient pas cependant sollicité une subvention municipale. Au cabinet de M. Bas on précise qu'outre les Athévains trois troupes au moins — l'Aquarium, la compagnie Renaud-Barrault, le théâtre Oblique — ont vu leur demande refusée.

Danse

Une mise au point de M. Jean-Yves Lormeau

M. Jean-Yves Lormeau nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 1er juillet, personne ne l'a empêché de participer au concours international de danse de Moscou. M. Lormeau ajoute qu'il se trouvait en U.R.S.S. non pour préparer ce concours, mais pour suivre, à l'invitation du ministère de la culture d'Union soviétique, un enseignement de danse au Théâtre Kirov de Leningrad.



ARTS ET SPECTACLES

Festivals

AVIGNON-COULISSES

La reprise de « Hamlet », mis en scène par Benno Besson dans la cour d'honneur, marque dimanche 10 juillet l'ouverture du trente et unième Festival d'Avignon.

Trois mille fauteuils, dossiers penchés en avant, font le gros dos sous le soleil. La cour d'honneur attend l'heure de Hamlet, *que Benno Besson fignole dans un décor qui ressemble encore à des morceaux de bois devant la façade de pierre. Les touristes contournent et s'entournent à l'intérieur des murailles, fantômes diurnes traînant comme des chaînes leurs appareils photo. Dans un couloir bien frais, le chef éclairagiste attend patiemment la nuit devant un réseau croisé de mille fils électriques noirs dont les fiches rouges dessinent sur le mur une sorte de partition musicale compliquée...*

Au cloître des Carmes, sur les gradins, deux parasols de bistrot essaient de faire de l'ombre. Il n'y aura pas de plateau pour le Coriolan, *mis en scène par Gabriel Garran ; les acteurs joueront à même le sol. Derrière, dans une cour rectangulaire, avec des vestiges de voûtes, Richard Demarcy devait donner la deuxième partie de son spectacle,* Barracas 75. *Mais la petite porte qui permettait de passer d'une salle à l'autre est jugée dangereuse par les services de sécurité. On y verra seulement cette année* Quatre à quatre.

Au Pénitent blanc, l'équipe du Théâtre ouvert s'installe ; les affreuses tubulures qui soutiennent les projecteurs se dressent contre les colonnes. Voilà trois ans qu'elles sont là à titre provisoire. Au cloître des Célestins, avant l'arrivée des musiciens, Daniel Benoin met en place, au milieu de tombes qui semblent tout juste déterrées, les acteurs de Héloïse et Abélard, *spectacle musical qui commence le 15 juillet.*

Au conseil culturel, cerveau du Festival, on marche encore au rythme de croisière dans les bureaux ascétiques qui entourent un jardin calme et vert. L'équipe permanente — quatre administratifs plus une dizaine d'animateurs qui organisent toute l'année des services d'aide technique et de formation ainsi que de la diffusion de spectacles — travaille autour d'un fichier de vingt-cinq mille noms, orgueil de Paul Puaux, directeur du Festival. Ils forment un réseau de « militants » qui établissent le relais avec les cent vingt mille spectateurs attendus aux représentations « in ». C'est le chiffre atteint en 1976. On en espère au moins autant cette année.

Il y a trente ans, le public venait à Avignon de confiance, sans se préoccuper trop de ce qui se donnait. Il s'est accru et diversifié, en même temps que se multipliaient les spectacles et les festivals dans toute la Provence. Il est plus mouvant, reste moins longtemps (les charnières des vacances sont les dates de pointe), s'attache à ceux qui sont installés (le Chêne noir) et s'enthousiasme pour la danse. Au hit-parade de la location par correspondance, Alvin Alley vient largement en tête.

COLETTE GODARD.

Expositions

Images sur pierre aux Baux-de-Provence

Animer une surface architecturale au moyen d'images géantes : tel fut, un temps, l'espoir des spécialistes de l'audio-visuel rattachés au Centre Georges-Pompidou. Les parois vitrées de Beaubourg auraient pu, en effet, se transformer en écran pour recevoir des projections visibles de loin et du plus grand nombre. Faute de crédits, le projet fut abandonné.

Ce drive-in d'un genre nouveau existe cependant hors Paris, aux Baux-de-Provence, où la pierre a remplacé le verre : sur les parois hautes de 8 à 10 mètres, consolidées à l'entrée de la carrière, un spectacle sonore et visuel y est présenté depuis Pâques plusieurs fois par jour sous le titre Cathédrale d'images.

Un appareillage aussi peu sophistiqué que possible — quelques dizaines de projecteurs synchrones — a suffi à Albert Plecy (le fondateur de l'association Gens d'images, décédé en mai dernier) pour qu'existe cette tentative sans précédent en France. Ses successeurs comptent aujourd'hui sur l'appui de centres culturels mieux équipés et plus fortunés (Avignon et Beaubourg, notamment) pour élargir et diversifier leurs activités : vulgarisation scientifique à grande échelle ; parcours électro-acoustiques ; représentations doublées de projections ; recherches appliquées sur le laser ; expérimentations, stages et colloques sur les rapports du son et de l'image ; spectacles « totaux » : tout peu se faire, en effet, dans un tel site et sur une telle échelle.

ANNE REY.

★ Renseignements : Dominique Hauptmann, 33, rue Croulebarbe, 75013 Paris (téléphone 535-49-20) et aux Baux, chez Mme Plecy (15-90-97-46-68)

L'OR DE LIMOGES

« L'or de Limoges » est le thème de l'exposition qui vient de s'ouvrir dans cette ville, dans la salle des fêtes de la mairie et qui durera jusqu'au 15 septembre. Il ne s'agit pas de l'or jadis extrait dans les environs de Limoges, à Saint-Yrieix, mais de cet or qui se marie avec la porcelaine. L'exposition réunit des pièces uniques prêtées par le musée national Adrien-Dubouché ou provenant des collections particulières des porcelainiers de la ville. De l'arrêté du conseil du roi du 16 mai 1784 autorisant la manufacture royale à « *décorer ses pièces avec de l'or* » — privilège que détenait seule jusqu'alors la manufacture de Sèvres — jusqu'aux dernières techniques qui permettent aux porcelainiers de Limoges de proposer au public des décors de couleur rehaussés d'or et inaltérables aux lave-vaisselle, c'est toute l'histoire de la porcelaine de Limoges qui est ainsi réunie. Parmi les pièces les plus prestigieuses figurent des assiettes dont les services ont été exécutés pour le président Poincaré (1913), le maharadjah de Bengalore (1930), le roi du Cambodge (1956), le roi du Maroc (1967), le président Mobutu (1969), le royaume de Jordanie (1971), la République de Tunisie (1972), le roi Fayçal d'Arabie (1972), le chah d'Iran (1975).

MARCEL SOULÉ.

■ **Les fêtes de la Toison d'or donnent lieu les 9 et 10 juillet, à Dijon, à deux jours d'« animation médiévale » : bateleurs, jongleurs, cortège historique, concert de musique ancienne par les Ménestriers, tournoi de chevalerie au castel de la Colombière.**

■ **La cinquième Fête de l'été de Valence réunit jusqu'au 23 juillet théâtre, mime, jazz, pop, musique classique et se termine par quatre soirées de l'Amérique latine, avec le groupe Karaxu et le Cuarteto Cedron.**

Musique

« CENDRILLON » A L'OPÉRA

(Suite de la première page.)

Le rideau s'ouvre sur le plus étonnant des décors, qu'il faudra bien quelque temps pour apprivoiser avant d'en découvrir la vertu poétique. Décor métallique et non figuratif, comme il est de mode aujourd'hui, d'une esthétique industrielle que ne désavouerait pas Beaubourg, « *machine inutile* » à laquelle Schoendorff fait curieusement référence à Marcel Duchamp ! Quel que soit le cheminement bizarre de cette élaboration à partir de l'innocent livret, on dirait plutôt « machine à rêver », car sa justification est de donner beaucoup d'air, de mystère, d'échappées sur on ne sait quel au-delà dadaïste, qui créent ce curieux arrière-plan de charme à l'œuvre de Rossini.

Point de matérialité, de certitude, de banalité, de bon sens, dans ces structures entre ciel et terre, dont aucune ne repose sur le sol. Autour de la scène monte une grande passerelle métallique (comme récemment à Zurich pour « Un ange vient à Babilone »). A gauche, le château ruineux de don Magnifico est « figuré » par un étroit escalier en colimaçon de quelque quatre-vingts marches (une épreuve pour les artistes qui viennent de chanter des airs épuisants), *devant lequel sont empilés*, en un savoureux déséquilibre, le fourneau de brique de Cendrillon, le manteau de la cheminée en forme de pyramide noire, et, sur la pointe de celle-ci, le lit où Magnifico se livre à des ébats vertigineux.

Au centre, un escalier descend de la passerelle et, à droite, le palais de don Ramiro est une cage métallique suspendue à cinq mètres du sol, surplombant une autre plate-forme, le cellier où un verre gigantesque s'emplit de vin rouge. On notera aussi que Cendrillon s'envole en ballon sphérique vers le bal et redescend du ciel en ascenseur. Partout foisonnent ainsi les symboles modernes du rêve.

Accomplir sans trahir

Rosner et Schoendorff ont réussi ce que Ronconi avait raté à l'Odéon avec « le Barbier de Séville », dans une conception scénique verticale très semblable, parce que l'œuvre ne se prêtait pas à ces fuites dans les nuages. Et paradoxalement, cette mise en scène retrouve le climat féerique de Perrault dans cette œuvre dont Rossini avait justement voulu exclure merveilleux et machinerie...

Point non plus de toile de fond peinte, mais un cyclorama neutre (donc « ouvert »). D'admirables jeux de lumière (notamment pour l'orage) élargissent l'environnement cosmique. Et l'étrangeté du climat est encore accentuée par les excellents chœurs de Jean Laforge, tout de noir vêtus et barbouillés, coiffés d'un haut-de-forme, le plus souvent en silhouettes à contre-jour.

Nous sommes loin de Rossini, direz-vous. Non pas, car, par un extraordinaire effet de « zoom », Rosner « accommode » sans cesse notre regard, au centre de ce gigantesque espace onirique, sur les personnages, saisis, habillés, dessinés à leur niveau de réalité, et joués par des chanteurs pour la plupart exceptionnels.

Cendrillon d'abord, la plus humaine et la plus juste, dans sa robe de servante à la Chardin, c'est Teresa Berganza, merveilleuse, on dirait presque bouleversante tant elle transfigure son rôle de midinette en grande amoureuse, par ce jeu très intime, par cette voix de satin qui change ses mille fioritures acrobatiques en autant de buissons de roses. A l'opposé, les deux sœurs écervelées (Eliane Lublin et Francine Arrauzau) semblent sorties d'une gravure de mode 1830 et leurs gestes de marionnettes répondent à leurs vocalises sèches de rossignol mécanique, d'une drôlerie cruelle.

Magnifico, le père ridicule (Paolo Montarsolo), résume l'esprit bouffe de Rossini ; tête de notable comme le Michel Simon de « Circonstances atténuantes », ses mimiques impayables, ses gestes étourdissants d'invention, font un feu roulant parallèle à la musique et digne d'elle. John Brecknock (Ramiro) est plus pâle, avec une jolie voix de ténor dépouillée, un peu claironnante dans les terribles aigus, tandis que Tom Krause s'en donne à cœur joie dans son rôle de valet-maître aux savoureuses fioritures mécaniques.

A Roger Soyer (Alidoro) revient la part du rêve, de la magie. Avec sa redingote et sa calotte noires, sa barbe de prophète à la Karl Marx, il est le bon « deus ex machina », le héros positif et respectable sorti d'un roman de Jules Verne qui chante avec un air tendre et fraternel des airs poétiques comme du Mozart.

Etonnante aventure que celle de ces bons diables débonnaires de Rosner et Schoendorff qui, pour leurs débuts à l'Opéra, ont su si suavement faire chanter Rossini pour l'accomplir, sans le trahir.

JACQUES LONCHAMPT.

★ **Prochaines représentations les 9, 11, 13, 14, 16, 18, 20, 22, 23, 25 et 27 juillet (20 h.) avec deux distributions différentes.**

Un orchestre néerlandais à Saint-Merri

Il y avait foule jeudi soir à Saint-Merri, pour l'unique grand concert symphonique du Festival du Marais, et l'on s'en réjouit, car l'Orchestre philharmonique de la radio et télévision néerlandaise s'est révélé, sous la baguette de Jean Fournet (son chef depuis de longues années), un superbe ensemble. La tournée qu'il effectue actuellement en France (Tours, La Rochelle, Toulon, Lyon, etc.) aura sûrement fait reconnaître la qualité exceptionnelle des instrumentistes néerlandais, connus surtout jusqu'ici par le Concertgebouw d'Amsterdam.

Saint-Merri lui offrait, il est vrai, une acoustique somptueuse, au moins pour les auditeurs situés dans la nef, près de lui (les musiciens étaient placés, assez heureusement, semble-t-il, dans le bas de l'église, sous l'orgue). Si cors, trombones et timbales saturaient parfois l'espace, les bois ressortaient avec une distinction toute stéréophonique, et les cordes chantaient avec une admirable couleur : la franchise, la richesse et la saveur des attaques introduisaient à la plénitude homogène de sonorités, où chacun ajoutait sa marque propre ; il semblait que deviennent audibles le calme, l'intensité et l'équilibre, qui se lisaient sur ces visages.

Tour à tour la fierté, la noblesse, la tranquillité et la tendresse, la pompe radieuse de Haendel défilaient dans la petite suite de la Water Music *arrangée par Sir Hamilton Harty. Le clarinettiste de l'orchestre, Sjef Douwes, interprétait le dernier concerto de Mozart avec une exactitude et une simplicité qui laissaient s'exhaler toute la grandeur de cette œuvre translucide, dans les deux sens du terme : musique limpide, sans aucune scorie, prophétisant un monde de pureté parfaite, qui garderait la mémoire de tous les caractères humains, du pépiement de l'enfant, de la respiration de l'homme, du souffle du mourant, sans tragique ni grandiloquence.*

Puis Jean Fournet entraînait vigoureusement son orchestre dans les forêts germaniques de la IIe Symphonie *de* Brahms, *forêts merveilleuses toutes murmurantes de vent, soulevées par de puissantes vagues lyriques.*

On ne perdait rien de cette musique, qui, dans cette église, vous prenait vraiment par toutes les puissances du corps et de l'esprit. — J. L.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Patrick Sercu et le mystère du dernier kilomètre

De notre envoyé spécial

Angers. — Installé dans un angle du hall des expositions, Patrick Sercu participe à la conférence de presse des coureurs qui est l'une des innovations du Tour 1977. Il vient de gagner l'étape Limoges-Angers et sa victoire — la première victoire belge depuis le départ de Fleurance — a rétabli une certaine logique. Cet ancien champion du monde de vitesse n'est-il pas le routier le plus rapide du moment ? Il répond aux questions avec bonne volonté en insistant sur l'aspect technique de sa performance : « *J'avais un braquet 52 × 13. J'ai pris le virage en troisième position derrière Lubberding et Karstens, que j'ai débordés aux 200 mètres. Tous mes équipiers ont été parfaits, en particulier Bruyère, qui a contré Thurau à l'entrée du circuit.* »

Les journalistes, qui éprouvent tant de difficultés pour dialoguer avec les champions dans le désordre de l'arrivée, obtiennent là des précisions intéressantes. On devine pourtant qu'elles ne satisfont pas totalement leur curiosité et qu'elles ne leur révèlent pas ce qu'ils voudraient vraiment savoir. Un peloton est un cercle fermé et un sprint de peloton un mystère. Comment émerger de cette masse ondulante lancée à 60 kilomètres à l'heure ? Où se situe l'effort décisif ? Que se passe-t-il sous la flamme rouge du dernier kilomètre ? A quoi ressemble cette bataille confuse vue de l'intérieur ? Tout cela, Radio-Tour ne l'a jamais dit, et la télévision ne saurait nous le montrer.

Un sprint se gagne dans les 200 derniers mètres et se prépare pendant plusieurs kilomètres. Il concerne les hommes rapides, adroits, clairvoyants, audacieux et inspirés, qui disposent, en outre, d'une solide équipe, car le travail des auxiliaires est prépondérant. Pour se dégager, comme l'a fait Sercu, d'un groupe de soixante-quinze coureurs qui se bousculent et qui évoluent aux limites de l'équilibre, il faut être à la fois très lucide et un peu inconscient.

De toute évidence, il faut savoir se placer, identifier avec certitude les hommes à battre, deviner les *intentions de l'adversaire*, avoir le bon réflexe au bon moment... et le bon braquet, bien sûr. Un braquet choisi en fonction du style et du terrain. Il faut encore tenir compte de la direction du vent afin de profiter de l'abri, attaquer ni trop tôt ni trop tard, manœuvrer l'opposition sans se découvrir prématurément, éviter les pièges, cela va de soi, l'encerclement et la chute toujours possibles.

C'est sans doute pourquoi deux sprints ne se ressemblent pas. Esclassan, qui avait gagné à Bordeaux, ne s'est classé que dixième à Angers ; Villemiane, irrésistible à Auch, s'est retrouvé cette fois à la dix-neuvième place.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la septième étape

Première partie : Jaunay-Clan-Angers (139,500 km).

1. Sercu (Bel.), 3 h. 45 min. 24 sec., moyenne 37,134 km-h. ; 2. Smit (P.-B.), 3. Thaler (R.F.A.), 4. Karsten (P.-B.), 5. Hoban (G.-B.), 6 Wesemael (Bel.), 7. Van Linden (Bel.), 8. Schepmans (Bel.), 9. Castelleti (It.), 10. Esclassan (Fr.), tous dans le même temps, etc.

Deuxième partie : course par équipes, Angers-Angers (4 km) :

1. Merckx, Bal, Bruyère, Sercu, Huysmans, temps total 24 min. 8 sec.; 2. Laurent, Ovion, Danguillaume, Thévenet, Esclassan, 24 min. 19 sec. ; 3. Thurau, Lubberding, Kuiper, De Cauwer, Nickson, 24 min. 36 sec., etc.

Classement général. — 1. Thurau ; 2. Merckx, à 51 sec. ; 3. Laurent, 1 min. 22 sec. ; 5. Kuiper, à 1 min. à 1 min. 22 sec.; 4. Thévenet, à 40 sec. ; 6. Meslet, à 2 min. 6 sec. ; 7. Zoetemelk, à 2 min. 7 sec. ; 8. Van Impe, à 2 min. 12 sec. ; 9. Delisle, à 2 min. 32 sec. ; 10. Villemiane, à 2 min. 47 sec., etc.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

De notre envoyé spécial

Angers. — *Il est trop jeune encore pour que la nostalgie le berce. Trop vieux déjà pour que les illusions le bernent. Lui reste l'amertume, voilée par un sourire opaque. Amer, on le serait à moins : n'est-il pas aujourd'hui contraint de fuir à l'avant du peloton — cédant aux ordres d'un directeur parfois irascible — cet homme qui naguère, des arrières protégés, dressait les plans de batailles, lançait ses éclaireurs, faisait donner la garde, au risque de tout perdre en voulant triompher ?*

Le Tour a sa légende, ses manitous et ses héros, ses vieilles gloires défraîchies et ses maîtres bannis. Ses défroqués aussi : Gaston Plaud est l'un d'eux. Quelque vingt ans durant, il officia sans bruit ni fureur au service de messieurs Peugeot, cette sainte chapelle du vélo. Le voilà désormais simple chauffeur d'une voiture de presse, exclu du chœur, rejeté sur les bas-côtés, suspens a pedalis. *A-t-il péché, l'hérétique ? Sinon faudra-t-il croire que, dans l'église du Tour comme dans l'Eglise tout court, les saints vont en enfer quand on pontifie la Curie des Borgia ?*

On a voulu lui interdire de suivre la grande boucle quand, licencié par Peugeot après de délicates pressions, il fut choisi comme chauffeur par une agence parisienne. L'intervention énergique d'un homme de presse influent fit tomber les obstacles. Avait-il, comme on l'affirme, menacé de « tout dire » ? Qu'importe. Gaston Plaud est encore dans le coup, sinon dans le Tour, en marge mais non en retraite, car il attend, espérant secrètement que bientôt sonne l'heure de la grande lessive.

Que ferait-il d'autre ? Il est né sur un vélo, dans un petit village de Touraine où ses parents tenaient un commerce de cycles. Le vélodrome du Blanc n'était pas loin : il y courait avec des jeunes de la région, rêvant comme eux au jour béni où un patron l'emmènerait au Vel'd'Hiv se frotter aux champions. A Paris, c'était le temps des défilés, la fête du « Front popu ». La guerre est venue trop vite. Plaud ne sera jamais un grand professionnel. Mais jamais non plus il ne retournera à l'anonymat tiède de Saint-Savin-sur-Gartempe.

Entré chez Peugeot en 1957, il a « sorti », dirigé, bichonné, quelques idoles et des cohortes de « sans grade », du vieux Van Stenbergen au Merckx encore néophyte, de Bracke qu'il emmènera vers le record de l'heure, à Pingeon et Thévenet. Il a trop connu le « milieu » pour pouvoir le quitter, incapable, ne serait-ce qu'une année, d'abandonner le grand Tour, ce monde clos où se nouent tant de complicités, se greffent tant de haines, s'aiguisent tant de querelles autour d'un « argent-roi ».

Alors, même si rien n'est plus comme autrefois, même si l'on ne prend plus le train, musette au dos, pour aller au départ, même si de nos jours — qui l'ignore ? — la valse des critériums n'est plus qu'un cirque au spectacle médiocre, il revient, Gaston, sans illusions, mais sans trop de regrets. Avec un brin d'espoir peut-être : celui de revenir un jour donner un coup de main à Guimard-la-Fronde pour « mettre le bazar dans l'écurie ». *L'Eglise, après tout, a bien balayé les Borgia.*

DOMINIQUE POUCHIN.

Football

LES SUBVENTIONS DE LA MUNICIPALITÉ LILLOISE

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Pierre Mauroy, député du Nord (P.S.) et maire de Lille, vient de faire voter par son conseil municipal une subvention de 1 360 000 francs qui couvrira du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978 les frais de fonctionnement du centre d'accueil des jeunes footballeurs.

Un autre crédit de 3 millions 700 000 francs a été également voté pour l'aménagement du stade. La ville apporte sa participation financière à la société de développement et de promotion du LOSC qui préfigure la société d'économie mixte prévue par la loi d'octobre 1975, mais dont les textes réglementaires n'ont toujours pas été publiés. Pour le maire de Lille, l'assainissement du football professionnel passe nécessairement par la réduction de la masse salariale qui représente neuf dixièmes des dépenses, et qui de 1972 à 1976 a doublé. « *Il faut, dit-il, substituer à un football de recrutement un football de formation.* » — G. S.

ATHLETISME. — *A Villeneuve-d'Asq, Marie-France Dubois a amélioré vendredi 8 juillet son record de France du 1 000 mètres (2 min. 37 sec. 2/10 contre 2 min. 41 sec. 8/10).*

● PRECISION. — Avant M. Philippe Chatrier, deux autres Français avaient été élus à la présidence de la Fédération internationale de tennis : MM. Wallet et Borotra (*le Monde* du 8 juillet).

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Ile-de-France

Du 9 au 14 juillet

BALS ET FOLKLORE A PARIS

Une série de fêtes et de manifestations sont organisées dans les arrondissements de Paris, du samedi 9 juillet au jeudi 14 juillet, dans le cadre de l'opération « Paris-Village » :

● SAMEDI 9 JUILLET, de 21 heures à 2 heures du matin, dix-huit bals de quartier seront organisés ;

● DIMANCHE 10 JUILLET, à partir de 16 heures, aux mêmes emplacements que les bals du 9 juillet, des spectacles, chants et danses seront présentés par des troupes folkloriques des provinces françaises ;

● MERCREDI 13 JUILLET, de 21 heures à l'aube, six grands bals publics auront lieu à proximité des gares Saint-Lazare, Nord, Est, Lyon, Austerlitz et Montparnasse ;

● JEUDI 14 JUILLET, à 22 h. 30, un grand feu d'artifice sera tiré au pied des fontaines du palais de Chaillot.

Nord-Pas-de-Calais

L'AGENCE DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE EST AU BORD DE LA FAILLITE

(De notre correspondant.)

Lille. — « *L'agence de l'eau Artois-Picardie est au bord de la faillite* », a affirmé M. Jacques Vernier, son directeur, lors de l'assemblée générale du comité de bassin, qui s'est tenue le 7 juillet à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais). La raison : le blocage des redevances depuis la mise en vigueur du plan Barre contre l'inflation.

Non seulement l'agence Artois-Picardie perçoit la taxe la plus faible de France (5,30 F par an et par habitant), mais elle a maintenu ce taux modeste depuis dix ans. Cela s'explique, car elle disposait en effet de réserves financières importantes accumulées pour la construction d'un barrage sur la Canche, projet sans cesse différé et maintenant, semble-t-il, abandonné. Ces réserves ont permis de réaliser des actions importantes contre la pollution, mais aujourd'hui, faute de moyens, le troisième plan quinquennal risque d'être brutalement stoppé. Pour assurer l'équilibre, la redevance devrait passer de 5,30 F à 8 F par an et par habitant.

Unanimement, les responsables du comité de bassin souhaitent que cette hausse soit autorisée. Ils font remarquer que d'autres agences ne connaissent pas ces difficultés. C'est le cas, par exemple, du bassin Rhin-Meuse, qui avait considérablement augmenté ses redevances en 1976 avant l'application du plan Barre. « *Serait-ce normal que ce bassin, qui avait la triste réputation d'être le plus pollué de France, prenne encore du retard par rapport aux autres régions ?* — G. S.

CRÉATION DE PETITS CAMPS POUR NOMADES DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE.

Après l'annulation, par M. André Chadeau, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, de l'arrêté d'expulsion des nomades pris par le maire de la commune de Saint-André, M. André Wauquier (« le Monde » du 8 juillet), le conseil de la communauté urbaine de Lille a décidé, le jeudi 7 juillet, de faire aménager des petits camps pour nomades à la périphérie de plusieurs communes de la région. Trois syndicats intercommunaux, financés par la communauté urbaine, seront chargés de l'implantation des camps (six au maximum, dont celui de Saint-André, qui sera maintenu et réaménagé), qui ne pourront pas accueillir plus de quarante caravanes chacun.

D'autre part, la communauté urbaine prévoit la création d'un centre de 11 hectares, destiné lui aussi à accueillir les nomades et situé à une quinzaine de kilomètres de Lille, sur l'emplacement du fort désaffecté de Lompret.

En contrepartie, M. Arthur Notebart, député du Nord et maire de Lomme (P.S.), président du conseil de la communauté urbaine, a demandé au préfet que le maintien de l'ordre public soit garanti dans les communes proches des camps.

● *Les représentants de plusieurs mouvements régionalistes* se sont réunis à Nantes pour préparer la deuxième « conférence des minorités nationales » qui aura lieu à Toulouse du 29 au 31 octobre.

Deux thèmes de réflexion ont dominé leurs travaux : le « *droit à la différence* » et le « *droit de vivre et de travailler au pays* ». Les organisateurs de cette réunion ont souligné que « *l'espoir de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1978 incite les mouvements progressistes des différentes nationalités (Alsace, Bretagne, Occitanie, Pays basque, Catalogne, Corse) à présenter des revendications communes applicables à bref délai* ».

LA DEMI-VICTOIRE DES HABITANTS DE VERNEUIL

« Nous irons encore au bois... »

Drapeau noir, cercueil revêtu d'un drap noir, tenues noires... les écologistes de Verneuil, dans les Yvelines, affichent leur tristesse. « *L'entreprise de déboisement Charogne, le député Coton et M. le préfet (...) ont la très grande joie de vous faire part de la disparition de M de Vingt Hectares de Pourritures, décédé le 6 juillet 1977, à Versailles.* » Manifestation calme et sans incident.

Telle a été la sage réaction — pleine d'humour — des écologistes jeudi soir, 7 juillet, lors de l'assemblée générale des habitants de Verneuil à l'annonce de la signature d'un compromis, après trois semaines d'occupation du bois de Verneuil, entre la municipalité de gauche et la Société immobilière de Verneuil-Vernouillet (S.I.V.V.).

Le 13 juin, la population, animée par le conseil municipal de gauche de la petite ville de Verneuil, sur les bords de Seine, *occupe les bois et poursuit* l'occupation nuit et jour. Elle entend s'opposer, en dépit des autorisation réglementaires, à la destruction partielle des arbres et à la construction de pavillons. Pari audacieux et réussi : la population a répondu aux appels de la mairie et des associations pour interdire l'entrée des engins de travaux publics. Malgré les constats d'huissier et les plaintes de la S.I.V.V. pour atteinte à la propriété privée et à la liberté du travail. De toute la France sont parvenus des messages de solidarité. Mais il fallait déboucher sur un compromis.

L'accord du 6 juillet prévoit que 168 hectares de bois et taillis — au lieu des 107 prévus — seront préservés ; la S.I.V.V. ne construira que sur 20 hectares... d'où le décès annoncé par les écologistes « *de M. de Vingt Hectares* » dans la partie du bois réellement appelée... « Pourritures ». Echec ? « *Pour nous, un arbre est un arbre. Après trois semaines d'occupation, la destruction de 20 hectares de bois ne saurait être considérée comme une victoire* », déclarent les écologistes déçus. « *Ce n'est pas un échec*, répond le maire. *Nous sommes certes déçus de ne pas avoir tout préservé. Mais nous avons sauvé 168 hectares au lieu de 107. Et c'est une première en France. Nous allons créer une jurisprudence, même si d'autres difficultés — procès en dommages-intérêts — sont prévisibles.* »

Victoire ? Echec ? La population présente, plus de trois cents personnes, a applaudi son maire. Les écologistes ont expliqué leur amertume, mais précisé qu'ils acceptaient la règle de la majorité. Sagesse ! Au fond, une demi-victoire exemplaire. Les habitants de Verneuil ont d'ailleurs décidé de poursuivre l'occupation du bois jusqu'au 17 juillet pour veiller à l'application de l'accord. Et le maire a prévenu les éventuels « *jusqu'aux-boutistes* » *que la municipalité ne cautionnerait pas les actions aventureuses.*

J.-P. D.

EQUIPEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE TRACÉ DES AUTOROUTES ALPINES MÉCONTENTE LES RESPONSABLES DE VALENCE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La non-programmation de l'autoroute Grenoble-Valence dans le plan autoroutier présenté par le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire le 15 juin 1977 est interprétée par les responsables de la chambre de commerce et d'industrie de Valence comme un « *mauvais coup* » porté à l'économie de cette région au profit de la métropole lyonnaise. « *Il apparaît singulier que l'on se précipite pour faire Lyon-Genève, sans terminer le désenclavement des Alpes du Nord par Grenoble-Valence* », déclare M. René Pierrières, président de la chambre de commerce.

Le prix au kilomètre de cette autoroute serait l'un des plus bas de France. Seul obstacle : la présence de trois cent mille noyers dans la vallée qu'aurait empruntée la voie Grenoble-Valence. Cependant, le dernier tracé étudié réduit à 1 % l'abattage des noyers existants. Les chambres de commerce et d'industrie de Grenoble et de Valence demandent donc au gouvernement de revenir sur sa position et d'accepter de faire mettre le tracé à l'enquête publique.

CLAUDE FRANCILLON.

ENVIRONNEMENT

LES MANIFESTATIONS A CREYS-MALVILLE SERONT DES RASSEMBLEMENTS « NON VIOLENTS »

déclarent les écologistes

Diverses organisations appelant à la manifestation antinucléaire à Creys-Malville, les 30 et 31 juillet, ont affirmé jeudi 7 et vendredi 8 juillet à Grenoble le caractère non violent de ce rassemblement.

Après avoir été reçus par le directeur du cabinet du préfet, les responsables de la coordination des comités de Malville ont déclaré : « *Nous voulons couper court à tous les bruits qui sont colportés, et nous affirmons que tous les comités Malville à l'unanimité ont décidé d'organiser un rassemblement non violent et une marche pacifique.* » « *Mais*, ont-ils ajouté, *comment pouvons-nous garantir la non-violence si M. le préfet de l'Isère ne répond pas à toutes nos questions, notamment sur le problème de l'hébergement des manifestants ?* »

A la préfecture de l'Isère on déclare ne pas pouvoir tolérer « *que certains manifestants, ainsi qu'ils l'annoncent, pénètrent sur le chantier de la future centrale nucléaire et détruisent toutes les installations qui s'y trouvent déjà. Dans ce cas, ils devraient prendre l'entière responsabilité des affrontements qui pourraient avoir lieu avec les forces de l'ordre* ».

TRANSPORTS

NOMBREUSES RÉACTIONS APRÈS LA NOUVELLE DÉCISION PRISE CONTRE « CONCORDE »

M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a reçu, vendredi 8 juillet, M. Arthur Hartman, nouvel ambassadeur des Etats-Unis. Au cours de cet entretien, indique-t-on au Quai d'Orsay, M. de Guiringaud a appelé l'attention de l'ambassadeur des Etats-Unis sur les conséquences de la décision du PONYA (autorité du port de New-York) d'ajourner une nouvelle fois l'autorisation d'atterrissage du Concorde à New-York. Le ministre des affaires étrangères a souligné qu'il s'agissait là, aux yeux du gouvernement français, d'« *une affaire majeure pour les relations franco-américaines* ».

Pour le comité de soutien à Concorde, la décision du PONYA de prolonger l'interdiction d'atterrissage à New-York du supersonique franco-britannique est « *la confirmation de la scandaleuse machination menée aux U.S.A. contre le premier avion supersonique commercial* ».

Le comité de soutien à Concorde estime que « *les gouvernements français et britannique doivent réagir vigoureusement et concrètement sans tarder* ». Il souligne que « *puisque le gouvernement américain n'a pas su ou voulu faire comprendre aux autorités new-yorkaises l'attachement franco-britannique à la décision de l'Aéroport de New York et sa signification dans le contexte des relations internationales, il convient à présent en toute occasion, et par tous les moyens, d'empoisonner les relations avec les Etats-Unis qui n'ont plus rien à voir avec l'amitié si généreusement célébrée à l'occasion du bicentenaire* ».

Enfin, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du Parti communiste, estime que « *le gouvernement français doit prendre des mesures de rétorsion, s'opposer à l'atterrissage et au décollage des appareils américains sur les aéroports français* », en réponse à la décision des autorités new-yorkaises.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

LE CHOMAGE A LÉGÈREMENT DIMINUÉ EN JUIN

Nuremberg (*A.F.P.*). — Le nombre de chômeurs en Allemagne fédérale a baissé en juin de 15 500 pour s'établir à 931 000. Le pays comptait 921 000 personnes sans emploi en juin 1976. Le mois dernier, le taux de chômage représentait 4,1 % de la population active, contre 4,2 % en mai.

Le nombre de chômeurs partiels s'est également réduit de 60 600 pour se situer à 256 500. Les offres d'emplois ont augmenté de 19 000, s'élevant à 261 900.

Cette diminution du chômage est due à des facteurs saisonniers, souligne l'Office fédéral du travail, la situation du marché de l'emploi ne s'étant pas améliorée au cours du premier semestre de 1977. Compte tenu des corrections saisonnières, le nombre de chômeurs est toujours supérieur au million : 1 030 000 en juin, contre 1 020 000 en mai.

Cependant, l'indice de la production industrielle a baissé en R.F.A. de 2 % en mai par rapport à avril. La diminution est de même importance pour les commandes à l'industrie. Au cours de la période avril-mai, par rapport aux deux mois précédents, les commandes ont baissé de 0,5 %. Les commandes en provenance de l'étranger ont toutefois progressé de 1,5 % (+ 10 % pour les biens de consommation, + 0,5 % pour les biens d'investissement, mais — 1,5 % pour les biens de production).

En Suède

UNE COMMISSION SUR L'ÉNERGIE RECOMMANDE LE RECOURS AUX CENTRALES NUCLÉAIRES

La Suède ne pourra pas assurer ses besoins en énergie dans les vingt prochaines années sans centrales nucléaires, indique un rapport remis le 7 juillet au gouvernement par une commission d'enquête nationale sur l'énergie. Bien que la commission ait étudié tous les moyens pouvant remplacer le nucléaire, les alternatives ne suppriment pas le besoin de dix centrales nucléaires fonctionnant au maximum de leur capacité, indique le rapport.

Une plus forte économie dans les importations de pétrole nécessiterait même l'installation de vingt-sept nouvelles centrales dont deux surrégénérateurs. Il faudrait alors construire une usine d'enrichissement de l'uranium.

Ces conclusions auront vraisemblablement de sérieuses répercussions à Stockholm, le parti du centre, au pouvoir depuis septembre 1976, s'étant prononcé contre l'implantation des centrales nucléaires lors de la campagne électorale. — (*A.F.P.*)

Après le rejet de la T.V.A.

LE GOUVERNEMENT SUISSE AUGMENTE LES IMPOTS

Berne (*A.F.P.*). — Le gouvernement helvétique a annoncé, le 7 juillet, son intention d'augmenter les impôts indirects et les taxes sur le tabac. Il a également décidé de diminuer les subventions à divers produits (pain et beurre, en particulier), mais a renoncé à augmenter les taxes sur l'alcool, déjà très élevées, et à réduire les aides au fonds de retraite.

Ces mesures entreront en vigueur entre l'automne et le printemps prochains, sous réserve de l'accord du Parlement et des résultats de deux référendums. Elles visent à procurer les 3 milliards de francs suisses que le gouvernement attendait de l'instauration de la T.V.A., rejetée lors d'un référendum, le 12 juin (*le Monde* des 11 et 14 juin).

FAITS ET CHIFFRES

Économies étrangères

● *Augmentation du chômage aux Etats-Unis.* — Le mois de juin a été marqué par une augmentation de deux cent dix mille chômeurs, annonce, le 8 juillet, le département du travail de Washington. Le nombre des chômeurs atteint sept millions de personnes, soit 7,1 % de la population active (conre 6,9 % au mois de mai). Dans le même temps, l'indice des prix de gros a enregistré une baisse de 0,6 %, annonce le département du commerce. C'est le plus fort recul enregistré depuis quatre ans.

● *Le déficit de la balance commerciale yougoslave* pour le premier semestre se monte à l'équivalent de 10 milliards de francs, selon des statistiques publiées le 8 juillet par le ministère du commerce extérieur de Belgrade. Par rapport à la même période de 1976, les exportations ont augmenté de 6 %, alors que les importations se sont accrues de 37 %. — (*U.P.I.*)

Prix

● *La campagne « fruits et légumes »* lancée le 1er juillet par le secrétariat d'Etat à la consommation (*le Monde* daté 3-4 juillet), visant à faire connaître « *les justes prix* » des fruits et légumes de saison, s'appuiera essentiellement sur la presse quotidienne et locale des huit régions où sera indiquée une « fourchette » de prix minima et maxima pour les pommes de terre, les pêches (blanches et jaunes), les poires Guyot, les raisins, les tomates et les artichauts. Un « guide express du consommateur » sera diffusé à quatre cents mille exemplaires dans les gares. Des *permanences* tenues par des associations de consommateurs sur les lieux de vacances pour informer les consommateurs.

PATRONAT

LA POLITIQUE DE M. GISCARD D'ESTAING NOUS A RUINÉS

déclare M. Beghin

M. Ferdinand Beghin, ancien P.-D.G. du groupe Beghin-Say, déclare dans une interview à *Paris-Match* que si son groupe a subi des pertes l'an passé « *c'est le résultat de la politique de M. Giscard d'Estaing, qui nous a ruinés d'année en année. (...) Pendant quinze ans* (il) *a été ministre des finances et de l'économie (...) le système qu'a appliqué le ministère des finances c'est le blocage des prix et l'obligation pour l'industrie de vivre en s'endettant. Et, en s'endettant, elle tombe entre les mains de l'Etat. Elle est alors étatisée. C'est ce qui s'est passé dans la sidérurgie.* » M. Beghin estime cependant que M. Barre « *a compris que l'industrie du papier était au bord de la faillite. (...) Il nous a donné un ballon d'oxygène qui ne nous donne pas la prospérité mais qui nous permet tout de même de vivre* ».

EMPLOI

UNE ANTENNE PARISIENNE DE L'ANPE EST DÉBORDÉE PAR LES CHOMEURS

Invité par les chômeurs à s'expliquer sur les retards qui interviennent dans l'acceptation de leurs dossiers, le personnel de l'*Agence nationale* pour l'emploi, située 18, passage des Saints-Simoniens, à Paris (20e), a organisé, le jeudi 7 juillet, une « assemblée générale avec le public » au siège de l'agence. En temps ordinaire, ont déclaré les employés, les effectifs de l'agence s'élèvent à vingt-sept personnes. Il n'y en a actuellement qu'une douzaine, en raison des congés ou de maladie.

Certains demandeurs d'emploi doivent parfois revenir quatre ou cinq fois pour obtenir le règlement de leur dossier, et les files d'attente s'allongent désespérément.

Les sections C.F.D.T. (majoritaire) et C.G.T. ont demandé aux élus locaux de la gauche d'intervenir, car la situation risquerait, selon elles, de se généraliser. Ceci, en attendant la réaction de l'administration intéressée. Des incidents similaires sont signalés notamment dans une antenne locale du treizième arrondissement.

SECTEUR PUBLIC

M. BERGERON : tout serait remis en question si les engagements de M. Barre n'étaient pas tenus.

Les entrevues relatives aux salaires, qui ont eu lieu successivement le 7 juillet à la R.A.T.P. et le 8 à E.G.F. et au secrétariat d'Etat à la fonction publique, n'ont finalement apporté aucun élément nouveau aux représentants des personnels. En effet, les négociations ne reprendront qu'en septembre.

Tous les syndicats (à l'exception de F.O. et des autonomes, à la R.A.T.P., relativement optimistes), ont exprimé leur vif mécontentement.

Commentant ces entretiens, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a déclaré, à La Roche-sur-Yon, qu'il regrette que « la discussion se soit mal passée dans la fonction publique. Elle pouvait se dérouler autrement si on l'avait voulu ». « Je sais bien, a-t-il dit, que le gouvernement ne veut rien lâcher avant septembre de crainte de déclencher à nouveau le processus inflationniste. (...) Je veux répéter que si les engagements explicitement pris par M. Raymond Barre n'étaient pas tenus, alors tout serait remis en question. »

FISCALITÉ

Le rapport du Conseil des impôts

VIVE RÉACTION DU C.N.P.F.

Le C.N.P.F. dénonce, vendredi 8 juillet, dans un communiqué, « *les simplifications, les omissions ou les erreurs d'interprétation auxquelles la publication du rapport du Conseil des impôts a donné lieu* » (*le Monde* du 8 juillet). « *Il est inadmissible*, souligne le C.N.P.F., *de jeter le discrédit sur l'ensemble des entreprises françaises qui paient 75 % de la totalité des recettes de l'Etat.* »

« *On ne peut*, poursuit le C.N.P.F., *isoler l'impôt sur les bénéfices parmi le nombre considérable des impôts payés par les entreprises pour en tirer la conclusion que celles-ci paient peu d'impôts.* » En fait, « *le Conseil des impôts reconnaît lui-même que les entreprises collectent 75 % du total des impôts et charges sociales payés en France et que ce pourcentage est un record mondial. Seule, la Suède a un pourcentage plus élevé* ».

ÉNERGIE

LIVRAISON DE GAZ ALGÉRIEN AUX PAYS-BAS ET A L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

La Sonatrach vient de signer avec Ruhrgas et Salzgitter Ferngas, deux sociétés ouest-allemandes, et Gasunie des Pays-Bas, un contrat portant sur la livraison de 3 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquifié par an pour vingt ans. Ce contrat débutera dans les premières années de 1980, et il porte, selon des sources allemandes, sur 30 milliards de deutschemarks.



E ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

A L'ÉTRANGER

EMPLOI

PATRONAT

LA SEMAINE FINANCIÈRE

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du sucre et du coton

L'année en cours s'annonce sous un jour prometteur pour quelques pays producteurs de matières premières. Le cacao a été le produit le plus favorisé, enregistrant une hausse de 40 % à 58 %, selon les places, depuis le 1er janvier. L'étain (+ 13 %) et le plomb (+ 8 %) ont suivi. En revanche, le café se retrouve désormais à des niveaux inférieurs de 20 % à ceux de la fin de l'année 1976 et de 46 % par rapport aux cours records touchés durant les premiers mois de l'année. La baisse atteint 20 % sur le zinc et 10 % sur le sucre. Les cours du caoutchouc, du blé et du coton sont légèrement inférieurs également. Bref, le « boum » sur les matières semble pratiquement avoir tourné court. Cette tendance se confirmera-t-elle au cours des prochains mois ?

METAUX. — *Les cours du cuivre ont enregistré de vives fluctuations en fonction de l'évolution des négociations relatives au renouvellement des contrats de travail dans les raffineries américaines. La grève n'a aucun impact sur le marché en raison des stocks mondiaux surabondants. Cette situation a donc amené les principaux producteurs américains à réduire de 3 cents par livre le prix de leur métal raffiné, ramené à 68 cents la livre.*

L'étain atteint ses plus hauts niveaux depuis plusieurs mois sur les places commerciales en prévision d'une majoration des fourchettes de prix de l'accord international.

Variations peu importantes des cours de l'argent à Londres, malgré la reprise par l'Inde des exportations de ce métal. Ce pays dispose de stocks importants.

TEXTILES. — *Fléchissement des cours du coton à New-York. La production mondiale de la saison 1977-1978 est évaluée, par le Comité consultatif international, à 64 millions de balles contre 57,8 millions en 1976-1977, en raison d'une sensible augmentation de l'acréage. Le report, compte tenu de l'accroissement de la consommation mondiale (61,6 millions de balles en 1976-1977 contre 52,7 millions de balles en 1975-1976), s'établira à 19 millions de balles contre 22,7 millions de balles au 1er août 1976 et 30,8 millions de balles au 1er août 1975.*

DENREES. — *Repli sensible des cours du sucre sur l'ensemble des marchés. Une firme privée évalue les stocks mondiaux au 1er août 1977 à 23,3 millions de tonnes, en augmentation de 3 millions de tonnes sur ceux d'il y a un an.*

La hausse précédente a été consolidée sur le marché du cacao. La récolte mondiale de fèves sera déficitaire de 45 000 tonnes au lieu de 36 000 tonnes, prévoit une firme britannique pour la saison 1976-1977. Ce facteur favorable a été éclipsé en grande partie par des rumeurs relatives à une diminution plus importante que prévue des broyages du second trimestre dans les principaux pays consommateurs.

Cours des principaux marchés

du 8 juillet 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 730 (731) à trois mois 747 (750) ; étain comptant 5 945 (5 720), à trois mois 5 970 (5 770) ; plomb 320 (319) ; zinc 312,50 (308).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 61,20 (64,14), déc., 59,30 (60,48). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct. 238 (234) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (417). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, juil., 23,05 (22,80). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 525 (565).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 48 - 49 (48,50 - 50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 190,75 - 191,25 (190 - 190,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept., 196,10 (193,50) ; déc., 178,50 (177,25) ; sucre disp., 7,30 (7,75) ; sept., 7,58 (8,14) ; café sept., 237,50 (235,50) ; déc., 198 (206,50). — Londres, en livres par tonne) : sucre août, 108,80 (116) ; oct. 114,20 (120,70) ; café sept., 2 340 (2 270) ; nov., 2 235 (2 265) ; cacao, sept., 2 715 (2 732) ; déc., 2 499 ((2 504). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept., 2 405 (2 420) ; déc., 2 100 (2 120) ; café sept., 1 935 (1 950) ; nov., 1 880 (1 930) ; sucre (en francs par tonne) août, 1 045 (1 082) ; oct., 959 (1 034).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept., 242 (245) ; déc. 253 (258) ; maïs sept., 224 1/2 (226) ; déc., 230 (230 3/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Glissement des taux

Le loyer de l'argent au jour le jour a encore baissé d'un cran cette semaine, revenant à 8,5/8 % jeudi et vendredi, contre 8,3/4 % précédemment. La Banque de France n'est pas intervenue et a laissé le marché s'établir en fonction des données extérieures, notamment des dépenses du Trésor, qui ont été abondantes, et ont ainsi fourni des liquidités.

Le nouveau glissement a encore alimenté les rumeurs d'une réduction du taux de base des banques, que ces dernières récusent, mais que les pouvoirs publics pourraient bien décider sous quelques semaines à la faveur de la bonne tenue du franc.

En attendant, la Banque de France a maintenu à 8,7/8 % son taux d'intervention sur bons du Trésor à un mois, et tant qu'elle se cantonnera dans cette attitude, il ne se produira sans doute rien.

A noter que le taux plafond d'intérêt au-delà duquel un prêt est considéré comme usuraire reste fixé à 22,32 % pour le deuxième semestre 1977.

A l'étranger, le calme règne. La masse monétaire a peu augmenté aux Etats-Unis, le taux des eurodollars à six mois vaut un peu plus de 6 % et le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est resté inchangé à 8 %.

F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 juillet	5 juillet	6 juillet	7 juillet	8 juillet
Terme....	45 657 667	39 300 364	41 247 845	48 836 547	34 094 381
Comptant: R et obl.	106 774 241	68 274 563	129 080 922	123 943 504	75 575 182
Actions ..	30 394 222	34 393 108	30 544 604	37 003 191	32 729 130
Total	182 826 130	141 968 035	200 873 371	209 783 242	142 398 693
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Val. franç.	89,6	88	87,8	87,6	87,2
Etrang. ..	99,6	99,4	99,2	98,6	98,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	94,9	93,8	93,6	93,3	93,2
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	58,5	57,7	57,4	57,3	57,1

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
C.N.E. 3 %	9 989	18 498 915*
Michelin	11 620	14 960 220
4 1/2 % 1973....	22 809	8 401 530
Air liquide	15 625	5 547 682
B.S.N.-Gerv.-Dan..	9 950	4 765 082

(*) Quatre séances seulement.

Les « indices hebdomadaires de la Bourse de Paris » seront publiés dans la première édition du Monde *daté 12 juillet.*

BATAILLE ÉPISTOLAIRE

Dans le conflit pour le contrôle de la Compagnie de navigation mixte, après les premières bordées qui ont pour effet de donner au groupe Delmas-Vieljeux 29,27 % du capital, les adversaires écrivent à leurs actionnaires respectifs pour clamer leur conviction et leur bon droit. M. Fournier, président de la Mixte, accuse la B.N.P. de préparer le dépeçage de son groupe en y voyant le moyen de mettre fin à l'affrontement judiciaire qui les oppose sur l'affaire Lesieur. M. Tristan Vieljeux « a la conviction » que son projet de nouvelle O.P.A. sur les nouvelles actions créées en échange de celles de la filiale Le Monde S.A. pourra être lancé après la clôture de la première le 13 juillet, à un prix supérieur (sans doute 210 F contre 140 F). En attendant, les cours se maintiennent aux alentours de 250 F. On ne savait pas que les actions de la Mixte valaient si cher...

Bourse de Paris

SEMAINE DU 4 AU 8 JUILLET

A L'ÉCOUTE DE « CARPENTRAS »

Qu'on le veuille ou non, le bruit de la politique trouve toujours un écho sous les verrières du palais Brongniart. La *Bourse de Paris* en a administré une nouvelle preuve tout au long d'une semaine marquée par un repli de 2 % en moyenne des valeurs françaises.

Dès lundi, après deux séances consécutives de hausse, les observateurs laissaient entendre que le ressort dont le marché faisait preuve depuis trois semaines avait tendance à se détendre. De fait, la progression des cours se ralentissait et faisait place, le lendemain, à un repli d'une envergure un peu surprenante *(1,2 %)* en *l'absence d'éléments* vraiment négatifs. Sans doute, les opérateurs en prirent-ils conscience, puisque, au cours des trois séances suivantes, le marché parvenait à défendre un peu mieux ses positions et n'enregistrait qu'un léger effritement, qui, pour être lent, n'en fut pas moins continu.

Deux facteurs semblent directement à l'origine de ce mouvement.

D'une part, il n'est pas douteux que les remous enregistrés sur les marchés des changes, avec la forte baisse du dollar, aient quelque peu « refroidi » les investisseurs étrangers, qui, jusqu'ici, procédaient quotidiennement à des acquisitions de valeurs françaises. Au surplus, personne autour de la corbeille n'avait la faiblesse d'imaginer que ces achats allaient se poursuivre sans discontinuer. Les étrangers, comme les Français, appliquent des méthodes de gestion *qui excluent la politique du « tout-dans-le-même-panier ».*

Mais, ce qui est plus préoccupant et constitue le second élément d'explication, les opérateurs français ne paraissent pas avoir pris le relais d'une demande extérieure faiblissante.

Certes, une partie de la clientèle et des gestionnaires des charges d'agent de change est en vacances. Bien sûr, *les déclarations peu réjouissantes de M. Ceyrac à sa sortie* de l'Elysée, où il fut reçu lundi par le président de la République, n'étaient pas de nature à déclencher un nouvel élan d'optimisme autour de la corbeille. Quand le « patron des patrons » se dit « préoccupé par la détérioration de la situation dans des secteurs industriels aussi importants que le bâtiment ou le textile », les boursiers dressent l'oreille. Mais cela n'explique pas tout. Les habitués du palais *Brongniart avaient aussi la possibilité de prêter une atten*tion particulière à la perspective, évoquée par M. Cavaillé, de mesures fiscales favorables aux augmentations de capital. Ou — pourquoi pas? — de se réjouir des propos de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, selon lequel « la Bourse est une institution essentielle pour l'économie du pays ». Ils ne l'ont pas fait. Pourquo ? Tout simplement parce que les jours qui précèdent un discours, *qualifié d' « historique » par le chef de l'Etat lui-même*, ne sont jamais, dans les milieux financiers comme ailleurs, propres à susciter les initiatives.

Cette perspective a, au contraire, un effet stérilisant certain. Sauf, peut-être, pour quelques spéculateurs habiles qui n'hésitent pas à jouer le succès ou l'insuccès d'une telle démarche.

Si l'on en croit l'orientation des cours, il apparait que *ces opérateurs, d'une catégorie un peu spéciale, aient* parié sur la seconde hypothèse. Les prochaines séances nous diront s'ils ont fait le bon choix. En tout cas, à la veille du week-end et à quelques heures de l' « événement de Carpentras », l'atmosphère était plutôt sereine dans les allées « officielles » du marché financier. De là à engager les paris, il y avait un pas que bien peu ont franchi...

PATRICE CLAUDE.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La baisse s'est ralentie

Au cours d'une semaine réduite à quatre séances en raison de la célébration, lundi, des fêtes de l'indépendance, la baisse des valeurs s'est poursuivie à Wall Street, mais à un rythme nettement moins rapide *que précédemment.*

D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a perdu 4,66 points (contre 17) pour s'établir à 907,99.

Aucune nouvelle particulière ne paraît à l'origine de la poursuite du mouvement de baisse. Ce dernier demeure, en grande partie, lié aux préoccupations concernant un éventuel ralentissement économique au second semestre. L'augmentation du chômage en juin — il a touché 7,1 % de la population active contre 6,9 % en mai — a confirmé les inquiétudes de certains opérateurs. En revanche, l'annonce d'une baisse de 0,6 % de l'indice des prix de gros pour le même mois (la plus *forte baisse depuis quatre ans)* n'a pas déclenché la vague d'achats que certains espéraient.

Il reste que l'activité a été bien soutenue, les échanges portant sur 83,66 millions de titres (en quatre séances) contre 99,10 millions pour cinq séances.

	Cours 1er juil.	Cours 8 juil.
Alcoa	52 7/8	52 1/4
A.T.T.	63 1/4	62 3/4
Boeing	57 7/8	57 7/8
Chase Man. Bank .	33 1/8	33 7/8
Du P. de Nemours	116 1/4	114 3/8
Eastman Kodak ..	59 3/8	59
Exxon	53 1/4	53
Ford	46 7/8	45 3/8
General Electric	56 1/8	55 3/4
General Foods	33 3/8	33 1/4
General Motors ..	69	68
Goodyear	20	20 3/8
I.B.M.	261 3/4	259 1/8
I.T.T.	35 5/8	35 1/2
Kennecott	29 1/2	29 1/2
Mobil Oil	68 1/4	68 7/8
Pfizer	28	27 5/8
Schlumberger	68 5/8	68 3/8
Texaco	29 1/8	29 3/8
U.A.L. Inc.	19 3/4	20
Union Carbide ...	48 1/2	48 7/8
U.S. Steel	39 5/8	39 3/8
Westinghouse	21 5/8	21 3/8
Xerox Corp.	48 1/8	47 1/2

FRANCFORT

	Cours 1er juil.	Cours 8 juil.
A.E.G.	90	88,30
B.A.S.F.	157,60	159
Bayer	139,50	138,50
Commerzbank	187,80	193,40
Hoechst	140,70	141
Mannesmann	160,30	154,20
Siemens	264,80	270
Volkswagen	178,50	179

LONDRES

Assez sensible repli

Les valeurs industrielles se sont assez sensiblement repliées cette semaine à Londres, où les inquiétudes d'ordre social qui pesaient sur les cours dès la semaine précédente se sont révélées fondées. L'indice du « Financial Times » est revenu de 451,2 à 443,7 vendredi 8 juillet.

Comme les opérateurs le craignaient, les syndicats des mineurs et des transporteurs se sont prononcés contre le renouvellement du « contrat social » et pour le retour à la libre négociation des salaires.

Ces décisions ont provoqué un vif repli, qui fut partiellement compensé, à la veille du week-end, devant la détermination du gouvernement d'arriver coûte que coûte à un compromis avec les TUC (syndicats).

	Cours 1er juil.	Cours 8 juil.
Bowater	177	175
Brit Petroleum ...	930	930
Charter	113	117
Courtaulds	129	126
De Beers	268	269
Free St. Geduld (1).	10 3/4	11 1/8
Gt Univ Stores .	225	220
Imp Chemical ..	492	481
Shell	565	561
Vickers	187	181
War Loan	28	28,50

TOKYO

Redressement

A quelques jours des élections sénatoriales qui devaient se dérouler le 10 juillet dans le pays, les opérateurs japonais se sont montrés relativement confiants et l'indice général de la Bourse est remonté de 376,65 à 379,13.

La forte hausse du yen, qui avait provoqué un net recul de toutes les grandes valeurs de sociétés exportatrices, a été remisée au second plan de l'actualité.

La perspective de nouvelles mesures de relance pour le bâtiment et les travaux publics a permis aux titres spécialisés de bénéficier d'une demande accrue, qui a entraîné une grande partie du reste de la cote.

	Cours 1er juil.	Cours 8 juil.
Fuji Bank	276	277
Honda Motors	630	631
Matsushita Electric	636	630
Mitsubishi Heavy .	119	121
Sony Corp.	2 430	2 430
Toyota Motors ...	980	996

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Nouveau et vif recul du dollar sensible avance des monnaies fortes

Le DOLLAR a connu cette semaine un nouvel accès de faiblesse, fléchissant très sensiblement par rapport aux monnaies fortes (deutschemark, franc suisse et yen), qui ont été vivement recherchées dans des marchés nerveux. Comme précédemment, la LIVRE et la LIRE l'ont suivi dans sa baisse, tandis que le FRANC FRANÇAIS, le FRANC BELGE et le FLORIN, évoluant de conserve, prenaient un peu de retard par rapport aux monnaies fortes, tout en se revalorisant par rapport au dollar.

Dès le début de la semaine, la chute de la monnaie américaine reprenait, et s'accélérait mardi à une cadence que les cambistes n'avaient pas observée depuis des mois. A Paris, le DOLLAR, qui valait encore 4,92 francs le vendredi précédent, revenait en dessous de 4,90 francs lundi, pour, le lendemain, tomber littéralement de 4,89 francs à 4,8650 francs, au plus bas depuis dix mois. A Francfort, le même DOLLAR passait de 2,34 deutschemarks à la veille du week-end à 2,31 deutschemarks ; *mardi à Zurich*, il s'effondrait littéralement (de 2,4630 francs suisses à 2,4280 francs suisses) et, à Tokyo, il glissait de 266 yens à moins de 264 yens. Mercredi, néanmoins, une discrète action des banques centrales stabilisait quelque peu les cours, mais jeudi et surtout vendredi la *baisse du dollar reprenait, et la* semaine s'achevait au plus bas, c'est-à-dire 4,8715 francs à Paris, 2,3070 deutschemarks à Francfort et 2,43 francs suisses à Zurich. Seule exception, la place de Tokyo, où la Banque du Japon achetait une centaine de millions de dollars pour le faire remonter aux environs de 265 yens.

Vif repli du DOLLAR certes, mais aussi ruée sur les monnaies fortes, à tel point que le FRANC FRANÇAIS, le FRANC BELGE et le FLORIN ont quelque peu « décroché » par rapport à ces monnaies, comme le prouve le cours supérieur à 2,11 francs affiché vendredi pour le deutschemark à Paris.

Quant à la LIVRE STERLING et à la LIRE, elles ont, comme la semaine précédente, suivi le dollar, les banques centrales britannique et italienne ayant veillé au maintien des parités. Leurs *cours ont donc sensiblement* fléchi par rapport aux monnaies fortes, le franc français y compris.

Comment expliquer les mouvements de la période sous revue ? Sans aucun doute, le refus initial opposé à toute intervention par les banques centrales a laissé le champ libre à la spéculation en début de mois, et les transferts habituels d'une monnaie à l'autre ont accéléré le processus.

A la base, on retrouve évidemment la perpective d'un déficit record de la balance commerciale américaine (20 à 22 milliards de dollars en 1977), le niveau encore très bas du taux d'intérêt aux Etats-Unis et la faiblesse du taux d'inflation en Allemagne fédérale et en Suisse. Le facteur déterminant, cette fois-ci, a été la décision prise par les gouvernements des pays à excédent commercial important de laisser leurs monnaies se revaloriser, satisfaisant ainsi les désirs, mieux, les « exigences », du gouvernement américain.

A signaler, enfin, deux mouvements en sens inverse. La PESETA espagnole a vivement fléchi sur des rumeurs de dévaluation (6,97 centimes à Paris contre 7,08 centimes précédemment, tandis que la cotation du RIAL SAOUDIEN était suspendue jeudi jusqu'au lundi suivant, dans l'attente, pense-t-on, d'une *réévaluation.*

A Montevideo, les autorités ont, pour la seconde fois depuis le début du mois, procédé à la dévaluation de leur monnaie. Désormais, le PESO URUGUAYEN vaudra 0,20 % de moins par rapport au dollar, soit une dépréciation qui se monte à 15,12 % depuis *le début de l'année.*

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi de 142,55 dollars à 140 dollars dans l'attente des résultats de la vente mensuelle du Fonds monétaire, qui s'est effectuée au cours de 140,26 dollars, puis est remonté à 142 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,7200	8,3789	4,1796	3,9680	61,6276	4,2312	1519,44
	—	1,7202	8,4625	4,2377	4,0252	61,9788	4,2574	1521,94
New-York.	1,7200	—	20,5275	41,1522	43,3463	2,7909	40,6504	0,1131
	1,7202	—	20,3272	40,5926	42,7350	2,7754	40,4840	0,1130
Paris.....	8,3789	4,8715	—	200,47	211,16	13,5961	198,02	5,5144
	8,4625	4,9195	—	199,69	210,23	13,6538	198,76	5,5693
Zurich....	4,1796	2,4300	49,8819	—	105,3315	6,7820	98,7804	2,7507
	4,2377	2,4635	50,0762	—	105,2777	6,8373	99,5353	2,7844
Francfort.	3,9680	2,3070	47,3570	94,9382	—	6,4387	93,7804	2,6115
	4,0252	2,3400	47,5658	94,9868	—	6,4945	94,5454	2,6418
Bruxelles.	61,6276	35,8300	7,3550	14,7448	15,5309	—	14,5650	4,0559
	61,9788	36,0300	7,3239	14,6255	15,3974	—	14,5575	4,0723
Amsterdam	4,2312	2,4600	50,4977	101,234	106,6319	6,8657	—	2,7846
	4,2574	2,4750	50,3099	100,4668	105,7692	6,8692	—	2,7974
Milan.....	1519,44	883,40	181,34	363,53	382,92	24,6553	359,10	—
	1521,94	884,75	179,84	359,14	378,09	24,5559	357,47	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 1/7	COURS 8/7
Or fin (kilo en barre).	23110 ..	22910 ..
— (kilo en lingot)...	23185 ..	23090 ..
Pièce française (20 fr.)..	245 .	240 10
Pièce française (10 fr.)..	210 .	208 50
Pièce suisse (20 fr.)....	218 10	217 .
Union latine (20 fr.)....	196 .	195 70
• Pièce tunisienne (20 fr.)	168 ..	170 .
Souverain..	229 70	222 60
• Souverain Elizabeth II	252 50	244 60
• Demi-souverain	222 ..	223 ..
Pièce de 20 dollars	1088 .	1052 ..
— 10 dollars	559 .	560 20
— 5 dollars	328 10	335 ..
— 50 pesos	930 .	939 50
• — 20 marks	256 .	258 ..
— 10 florins	214 50	214 50
• — 5 roubles	106 80	109 70

Sombre bilan semestriel pour la Bourse de Paris

C'est un bien triste bilan semestriel que la Compagnie des agents de change vient de dresser. Tous ces chiffres, sans exception, sont en baisse par rapport aux précédents.

Les indices de cours d'abord : en repli de 12 % en moyenne malgré un brillant mois de juin. La capitalisation boursière ensuite, qui, par contrecoup, est tombée de 135,72 milliards de francs au 31 décembre 1976 à 124,49 milliards six mois plus tard. Puis les transactions, dont la forte contraction illustre si bien la désaffection grandissante du public à l'égard des valeurs mobilières. Globalement, les échanges enregistrés depuis le début de l'année ont atteint le montant de 23 397 millions de francs. Au cours de la période correspondante de 1976, ils s'étaient élevés à 31 664 millions de francs. Une baisse de 26,1 %, qui atteint 34,4 % sur le seul marché à terme, et 21,7 % au comptant. Par catégorie de valeurs, ce sont bien sûr les actions qui ont le plus souffert du désintérêt de la clientèle (— 30 %), mais les obligations n'ont guère été mieux loties (— 22,2 %).

Les dirigeants des « sociétés vedettes » de la Bourse pourront toujours se consoler en apprenant que leurs titres demeurent, envers et contre tout, les plus traités au palais Brongniart : Michelin, L'Air liquide, Carrefour et Peugeot-Citroën.

Il s'est, en revanche, produit quelques changements dans le classement par capitalisation boursière puisque Pechiney-Ugine-Kuhlmann a disparu du peloton de tête dans lequel se classe toujours Michelin (4,65 milliards de francs), en numéro un, suivi d'Elf-Aquitaine (4,24 milliards de francs), de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (3,24 milliards de francs), de L'Air liquide (2,7 milliards de francs) et de Peugeot-Citroën (2,21 milliards de francs).

Il ne reste plus au Crédit lyonnais qu'à publier le volume des émissions nouvelles d'actions depuis le début de l'année, et le tableau sera complètement sombre...

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Rouen, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de dialoguer avec M. Raymond Barre

De notre envoyé spécial

Rouen. — Répondant à l'invitation qui lui avait été lancée par M. Lecanuet, président du conseil général de Seine-Maritime, M. Raymond Barre s'est rendu, samedi 9 juillet, à Rouen pour inaugurer un nouveau pont sur la Seine, le pont de Brotonne, situé à mi-chemin entre Rouen et le pont de Tancarville. Le premier ministre a également présidé à la préfecture plusieurs réunions de travail, consacrées à la mise en place dans le département du dispositif arrêté par le gouvernement pour lutter contre le chômage. Après avoir rencontré les représentants des organisations patronales, il s'est entretenu avec les délégués de plusieurs syndicats ouvriers, mais la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de participer à cette consultation.

M. Raymond Barre devait se rendre, dans l'après-midi, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes) pour y inaugurer le vernissage de la rétrospective consacrée par la Fondation Maeght à l'œuvre du peintre allemand Paul Klee.

Le chef du gouvernement, qui était accompagné de M. Christian Beullac, ministre du travail, a rappelé aux représentants des organisations professionnelles et patronales du département les grandes lignes de sa politique en estimant au passage que la situation économique de la France est aujourd'hui meilleure qu'à la fin de l'année dernière, ce qui laissera un certaine « marge de jeu » au gouvernement dans son action au cours de l'automne.

Après avoir répondu aux questions des représentants des chambres de commerce et d'industrie, des artisans et des agriculteurs, M. Raymond Barre s'est entretenu avec les membres du groupe opérationnel pour l'emploi créé en Seine-Maritime sous la présidence du préfet. Composé de quinze membres représentant les principaux services de l'administration départementale et régionale, cet « état-major » entend jouer « un rôle essentiel d'impulsion et de coordination » dans la mise en œuvre des mesures gouvernementales. Le chef du gouvernement avait également souhaité dialoguer avec les syndicats, mais à l'heure du rendez-vous à la préfecture, vers 10 h. 30, les délégués de la C.G.T. et de la C.F.D.T. rassemblaient leurs adhérents place de la Madeleine, à Rouen, pour aller organiser, près du pont de Brotonne, un pique-nique contestataire. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont fait savoir qu'elles ne voulaient pas « servir de caution au premier ministre, qui refuse toujours une véritable négociation, et au ministre du travail, qui accepte trop facilement les demandes de licenciement ».

Les fédérations départementales de ces deux syndicats avaient lancé en ville une campagne d'affichage dénonçant notamment le fait que la construction du pont de Brotonne a permis au gouvernement de « récupérer plusieurs millions d'anciens francs de T.V.A. sur le dos de la population de Seine-Maritime », alors que cet ouvrage n'a rien coûté à l'Etat puisqu'il a été financé en totalité par le conseil général.

A. R.

Le pont de Brotonne : un record à bon marché

De notre correspondant

Rouen. — Le pont de Brotonne, qu'inaugure, ce samedi 9 juillet, M. Raymond Barre, est situé à mi-chemin entre Rouen et le pont de Tancarville, mis en service en 1959. Il reliera le pays de Caux à l'autoroute A 13 par l'intérieur de la forêt de Brotonne.

Il s'agit d'un pont à haubans de 1 300 mètres de long dégageant au-dessus de la Seine un tirant d'air de 50 mètres qui permet le passage de navires de haute mer. La travée médiane qui saute le fleuve mesure 320 mètres et représente à ce jour le record mondial de la plus longue portée en béton précontraint. L'adoption de cette technique, le fait que la Seine soit à cet endroit moins large — de moitié — qu'à Tancarville, la volonté, enfin, des ingénieurs de l'équipement, de faire un ouvrage le plus léger possible, ont conduit à un autre record, celui de la faiblesse du coût : 75 millions de francs (valeur 1977) pour le pont lui-même, soit un prix du même ordre que celui du pont de Tancarville en francs de 1959. Avec ses 14 kilomètres de routes d'accès, l'ensemble de l'opération revient à 125 millions de francs.

Le passage est gratuit pour les véhicules immatriculés en Seine-Maritime jusqu'à 1 700 kilos de charge utile. Le péage est fixé à 7 F pour les usagers des autres départements, à 10 F pour les cars de onze à vingt places et les camions de moins de 9 tonnes, et à 16 F pour les véhicules plus importants.

JACQUES GRALL.

LE PREMIER MINISTRE EN POITOU-CHARENTES

M. Raymond Barre doit se rendre lundi 11 juillet dans la région Poitou-Charentes pour y achever la visite qu'il avait entreprise le lundi 13 juin mais qu'il avait dû écourter de vingt-quatre heures afin de participer, à l'Assemblée nationale, au débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel (*le Monde* du 15 juin).

Le premier ministre est attendu, cette fois, en Charente et dans la Vienne. Il doit être reçu, lundi matin, par le maire d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron (P.S.), avant de présider une réunion consacrée aux problèmes des artisans et des chefs de petites et moyennes entreprises.

M. Raymond Barre doit ensuite se rendre, l'après-midi, à Ruffec, où le maire, M. Michel Allonce (R.P.R.) donnera une réception en son honneur, puis à Poitiers, où il présidera une réunion des assemblées régionales avant d'être reçu à l'hôtel de ville par le maire, M. Jacques Santrot (P.S.).

Les orages dans le Sud-Ouest

Une dizaine de personnes sont portées disparues

Les violents orages qui se sont abattus dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 juillet dans le sud-ouest de la France ont causé la mort de cinq personnes, dont trois enfants, dans un village de vacances situé près de l'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne) (nos dernières éditions).

Seul le corps d'un enfant de trois ans a été retrouvé. Quatre campeurs ont également été grièvement blessés. La Save, transformée en un torrent boueux, a tout emporté sur son passage. Plusieurs autres personnes sont également portées disparues à Auch (Gers), à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) et à Fumel, où une quinquagénaire a été emporté par les eaux de la Dordogne. Une voiture a d'autre part été retrouvée abandonnée en bordure d'une route submergée et deux pompiers du Gers ont été ensevelis par les eaux du Gers. A la direction de la Sécurité civile, on indique qu'il est impossible pour l'instant d'établir un bilan définitif, mais, qu'au total, une dizaine de personnes sont portées disparues.

A Auch, deux ponts, l'un en pierre l'autre en fer, ont été détruits par la rivière, le Gers. Trente-cinq personnes réfugiées sur les toits des maisons dans les bas quartiers de la ville ont pu être sauvées grâce aux hélicoptères de la base aérienne de Cazaux. Le plan ORSEC a été déclenché, vendredi matin 8 juillet, pour l'ensemble du département. Les télécommunications sont sérieusement perturbées. Deux mille abonnés sont isolés à Auch, autant à Fleurance, Samatan et Lombez. Selon le préfet les dégâts se chiffrent par milliards de francs.

● Dans les départements voisins, la situation est également alarmante. Il est tombé 23 litres d'eau au mètre carré au pic du Midi. A Montpellier, des trombes d'eau se sont abattues sur la ville, inondant les caves et les magasins.

● Dans le Centre de la France, les eaux de l'Allier ont envahi les bâtiments de la Caisse primaire d'assurance maladie de la ville. A Nevers, les rues ont été recouvertes par un mètre d'eau.

● A Nantes, enfin, le maire de la ville, M. Laurent Chenard (P.S.), a demandé, dans une lettre au préfet de la région, que la ville de Nantes et les communes de Rezé et Orvault soient déclarées zones sinistrées. La circulation est toujours interdite entre Montbert et Le Bignon, deux ponts ayant été emportés par les eaux.

* * *

Le Secours populaire français et ses fédérations de la région Midi-Pyrénées lancent un appel à la solidarité pour venir en aide aux sinistrés. Les dons doivent être adressés au Secours populaire français, 9, rue Froissard, à Paris (3e), C.C.P. 654 37 H Paris. Indiquer « Pour les sinistrés du Sud-Ouest ». Les dons en nature peuvent être déposés dans toutes les permanences de l'association.

En réponse aux préoccupations du patronat

La « serisette » ne sera pas perçue en juillet

« L'économie sera soutenue au second semestre afin qu'il n'y ait pas de glissement nouveau », a déclaré le 8 juillet M. François Ceyrac à l'issue d'un entretien d'une heure et demie avec M. Raymond Barre. Le premier ministre a également indiqué au président du C.N.P.F., qui était entouré des neuf vice-présidents de l'organisation patronale, que le prélèvement conjoncturel — plus connu sous le nom de « serisette » — ne serait pas perçu en juillet.

Le patronat est préoccupé. Depuis avril, il constate un tassement de l'activité économique. Les commandes à l'exportation ont fléchi dans certains secteurs ; conséquence de la politique menée en matière de salaires, la consommation intérieure se ralentit, alors même que la pénétration des produits étrangers augmente dangereusement et menace plusieurs domaines d'activité. Sans préconiser une relance globale, qu'il sait ne pouvoir obtenir, le C.N.P.F. estime nécessaire de préparer, dès à présent, la rentrée en prenant un certain nombre de mesures ponctuelles pour éviter une dégradation de la situation.

Autre préoccupation immédiate du patronat : le prélèvement conjoncturel, appelé communément « serisette », du nom de M. Jean Serisé, conseiller de M. Giscard d'Estaing, qui en a eu l'idée. Cette disposition fiscale prévoit que les entreprises doivent payer un acompte, si l'augmentation des prix des produits manufacturés du secteur privé a dépassé 1,8 % pendant cinq mois consécutifs. Les prix ayant progressé de 1,7 % pendant ces quatre derniers mois, la « serisette » devait normalement être appliquée aux entreprises en juillet.

M. Raymond Barre a donné satisfaction au C.N.P.F. sur ce point précis : le prélèvement conjoncturel ne sera pas perçu en juillet « *compte tenu de l'effort sérieux des entreprises pour lutter contre l'inflation* ». Pour le reste, le premier ministre s'est contenté d'indiquer au président du C.N.P.F. que « *l'économie sera soutenue au second semestre, afin qu'il n'y ait pas de glissement nouveau* ».

M. Ceyrac, qui était entouré de neuf vice-présidents du C.N.P.F., avait souhaité notamment un desserrement de l'encadrement du crédit, une baisse des taux d'intérêt, une relance du marché financier et l'extension à d'autres secteurs des mesures de sauvegarde prises récemment en faveur du textile.

SUR L'AÉROPORT DE KOWEIT

Un commando palestinien détient quarante et un passagers d'un Boeing 707

Les négociations entre un groupe armé de douze Palestiniens *qui ont pris le contrôle, vendredi soir 8 juillet, sur l'aéroport* de Koweït, d'un Boeing 707 de la Kuwait Airways assurant la liaison Beyrouth-Koweït et les autorités koweïtiennes étaient ce samedi, en fin de matinée, au point mort.

Les pirates de l'air, qui ont libéré six des quarante-sept passagers de l'appareil, réclameraient notamment la libération de « tous les Palestiniens détenus dans les pays arabes ». Selon les passagers libérés, le groupe armé appartiendrait au Fath, et son chef, Abou Thaër, dirigerait le « département technique » de la principale formation de la résistance palestinienne.

Parmi les otages figure l'ambassadeur du Koweït à Beyrouth M. Abdel Hamid Boueyjane.

De notre correspondant

Beyrouth. — Dans les milieux de la résistance palestinienne à Beyrouth, on estime que, si le commando qui s'est emparé du Boeing koweïtien appartient réellement au Fath, comme l'indique le témoignage des passagers libérés, il doit s'agir d'une des nombreuses fractions dissidentes de cette organisation, qui sont politiquement plus proches du Front du refus que de leur propre direction.

On souligne dans les mêmes milieux, au sujet des exigences du commando, que le Fath en tant que tel n'a pratiquement pas de membres détenus dans les pays arabes et que seul le Front du refus pourrait en avoir.

Cela étant, les relations s'étaient détériorées entre l'O.L.P., où le Fath est dominant, et le Koweït, il y a quelques mois, à propos notamment de l'octroi de subventions aux étudiants palestiniens et de certaines prises de position koweïtiennes dans la crise libanaise. Mais le différend avait été réglé, et le Koweït avait dernièrement adopté une position assez proche de celle de la résistance concernant l'application des accords libano-palestiniens du Caire. La centrale palestinienne, ayant à sa tête le Fath, ne semble donc pas avoir intérêt à relancer son différend avec le Koweït.

Quant aux autorités libanaises, elles se contentent d'affirmer que les fouilles réglementaires ont bien été effectuées au départ de l'avion à Beyrouth. Elles font remarquer que l'on ne peut exclure que les armes aient été embarqués au départ du Boeing.

Cependant, un journal local, *Al Safir*, rapporte qu'une bousculade avait été provoquée à l'aéroport peu avant le départ de l'avion koweïtien qui aurait eu pour objet de créer une diversion afin de permettre l'embarquement du commando et de ses armes. Il y a lieu de souligner à ce sujet que la force arabe de dissuasion contrôle l'accès à l'aéroport de Beyrouth et les forces de sécurité libanaises les passagers et les bagages à l'intérieur de celui-ci.

Tous les passagers embarqués à bord de l'avion sont Arabes, pour la plupart Libanais et Koweïtiens.

C'est la troisième fois en un peu plus d'un mois que le Liban est impliqué dans une opération de piraterie aérienne. Le 5 juin, un infirme libanais avait détourné un avion sur Koweït pour obtenir une rançon destinée à se faire soigner. Il s'était livré aux autorités koweïtiennes. Le 29 juin, un autre Libanais avait détourné l'avion Londres-Mascate sur Doha pour attirer l'attention sur le problème du Liban-Sud. Il s'était également livré aux autorités locales.

LUCIEN GEORGE.

La cour d'appel de Paris confirme la liquidation des biens des trois sociétés qui ont succédé à la S.A. Lip

La troisième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, vendredi 8 juillet, dans toutes ses dispositions, un jugement du tribunal de commerce du 3 mai 1976 qui a prononcé la liquidation des biens de la SPEMELIP, de la Société européenne d'horlogerie et d'équipements mécaniques et de la Compagnie européenne d'horlogerie, les trois sociétés ayant succédé en novembre 1973 et mars 1974 à la Société anonyme Lip (nos dernières éditions).

Elle a débouté aussi le comité d'entreprise qui était intervenu dans le débat en soutenant que tout espoir n'était pas perdu.

La cour a indiqué notamment : « *(...) Quels que soient les motifs qui ont pu conduire à la situation exposée le 12 avril 1976 par le P.-D.G., M. Sargueil, et quelles que soient les erreurs — que dénonce la partie intervenante — qui ont pu être commises sur le plan commercial, sur le plan financier ou sur celui de la gestion proprement dite, il ne peut être contesté que cette situation, à raison de laquelle le conseil d'administration décida le dépôt de bilan, était constitutive de l'état de cessation des paiements. Il est en effet constant que les pertes cumulées des années 1974 et 1975 se sont élevées à 27 millions de francs et que celles des premiers mois de l'année 1976, qui devait, selon le plan initial de relance, marquer le point de départ de l'exploitation bénéficiaire, se sont encore accrues pour atteindre une somme de l'ordre de 10 millions de francs en quatre mois.*

Aucune solution positive du comité d'entreprise

» *Sur le plan du bilan proprement dit, la différence entre le passif exigible et l'actif réalisable et disponible s'établissait le 12 avril 1976 à la somme de 23 millions de francs et au jour du jugement différé à une somme encore supérieure. Si elles doivent justifier la correction de certains de ces chiffres, les contestations opposées par le comité d'entreprise à ces différents éléments ne peuvent permettre de soutenir que les trois sociétés S.E.H.E.M., C.E.H. et SPEMELIP étaient en mesure, avec leur actif disponible, de faire face à leur passif exigible. (...)*

» *S'il fait état de* tentatives de reprise *qui seraient en cours et de* contacts pris à cet effet, *le comité d'entreprise n'en apporte aucune justification et ne propose aucune solution positive d'aucune sorte dont il puisse être tenu compte ou qui pourrait être examinée utilement dans le cadre d'une mission d'information. Aussi bien l'occupation par certains des anciens salariés de la principale usine de fabrication et l'appropriation par eux d'une partie du stock, qu'ont dénoncées les syndicats, tout en faisant obstacle aux opérations dont ceux-ci avaient la charge, n'ont pu que diminuer la valeur des éléments d'actifs. Il suit que la décision des premiers juges qui a prononcé la liquidation des biens des trois sociétés SPEMELIP, S.E.H.E.M., et C.E.H. ne peut, elle aussi, qu'être confirmée.* »

Cependant, la cour note dans le dernier paragraphe que « *cette décision ne saurait d'ailleurs faire obstacle à toute mesure éventuelle permettant une reprise d'exploitation de l'entreprise qui ne pourrait se concevoir que dans le cadre du règlement judiciaire de la société anonyme Lip et sous le contrôle du tribunal de commerce de Besançon* ».

Palente : une volonté politique de fermer l'entreprise

Les ouvriers de Lip, qui occupent leur usine depuis le 3 mai 1976, date à laquelle le tribunal de commerce de Paris avait prononcé la liquidation des biens, déclarent, dans un communiqué, que, selon eux, « *la société n'était pas en cessation de paiement en avril 1976, et qu'il était possible de continuer l'exploitation de leur entreprise* ».

Les « Lip » dénoncent la décision judiciaire. « *Pour le tribunal,* disent-ils, *les patrons, les actionnaires ont le droit d'arrêter de « jouer » quand ils le veulent.* » Néanmoins, concluent-ils, « *ce procès nous a déjà permis d'obtenir des documents significatifs quant à la volonté politique de fermer Lip, et nous entendons bien utiliser au maximum toutes ces informations pour montrer que Lip est plus que jamais nécessaire sur le plan horloger et régional* ».

Une paye « sauvage » est envisagée pour la cinquantaine d'ouvriers de Lip qui ne bénéficient plus des allocations de chômage à 90 % du salaire, depuis le 15 juin.

A B C D E F G .

Les réalisateurs de télévision signent une convention collective

La longue grève que les artistes-interprètes de télévision ont observée cet hiver, et à laquelle se sont joints les réalisateurs, n'aura pas eu lieu en vain. En effet, les négociations menées sur l'impulsion de ce mouvement depuis le 18 janvier 1977 entre les représentants des trois sociétés de programmes, ceux de l'Institut national de l'audio-visuel, de la Société française de production et les délégués des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. ont abouti, vendredi 8 juillet, à la signature d'une convention collective concernant la profession de réalisateur.

Alors que des négociations avaient lieu parallèlement avec les comédiens, le protocole proposé, le 7 juillet, par le collège patronal, a été jugé « insatisfaisant » par le Syndicat français des artisans-interprètes C.G.T., qui suspend sa décision jusqu'au mois de septembre.

Les discussions séparées qu'avaient menées, pendant l'année 1976, les représentants des sociétés et ceux des réalisateurs s'étaient heurtées, rappelons-le, à l'incompréhension de la S.F.P. et à l'attitude d'Antenne 2, peu ouverte, à l'époque, à la déontologie du service public. Seule, TF 1 s'était montrée soucieuse de maintenir les acquis de l'O.R.T.F. : l'arbitrage de M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de la première chaîne, qui a présidé les négociations des six mois écoulés, semble avoir beaucoup fait pour qu'aboutissent aujourd'hui les négociations.

Le texte signé vendredi reproduit dans ses grandes lignes le protocole en vigueur du temps de l'O.R.T.F. Il définit notamment un système d'homologation des réalisateurs sur des critères uniquement quantitatifs et une grille de salaires minimaux que respecteront les sociétés nationales et les sociétés privées de production.

Point névralgique des revendications de janvier dernier, la question des utilisations secondaires des émissions paraît résolue puisque le taux de 50 % du cachet de base a été retenu pour la rémunération des réalisateurs en cas de rediffusion à l'échelle nationale.

La signature de ces conventions collectives, qui ne concernent pas les coproductions, sera suivie par une discussion subsidiaire avec les sociétés privées dont les conditions de travail, et notamment les cadences, sont toujours remises en cause par les syndicats.

A. R.

● *L'émission « Un privé au-dessus de tout soupçon »,* qui devait être diffusée vendredi 8 juillet sur Antenne 2, à 18 heures (*le Monde* du 9 juillet), a été reportée à une date qui n'a pas été précisée. Au secrétariat de M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, on invoque, ce samedi, des problèmes techniques, qui auraient donc rendu impossible le passage de l'émission à l'antenne, mais non sa projection à la presse la semaine précédente.

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1977 a été tiré à 528 213 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le directeur général de l'UNICEF,* M. Henry Labouisse, a remis le 6 juillet à Paris, le prix spécial de la Fondation des Nations unies pour l'enfance au professeur Robert Debré. Pédiatre mondialement connu, M. Debré avait participé à la fondation de l'UNICEF.

● *Une vente « sauvage » de fruits et légumes,* organisée par l'OCCTA (Organisation commune des consommateurs, travailleurs et agriculteurs) aura lieu le 11 juillet, de 8 heures à 14 heures au square Bergson (face à l'église Saint-Augustin) dans le huitième arrondissement de Paris. Des pêches et tomates des Pyrénées-Orientales ainsi que des pommes de terre, des melons et des abricots en provenance du Gard seront vendus au prix de production.

